



# INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

## L'allié

*L'arche d'alliance*

Haïm Korsia

*Qu'est-ce qu'un allié pour Rome ?*

Benoît Rossignol

*Les traités franco-américains de 1778  
ou la diplomatie du tabac*

Marc Vigié

*La méthode Lyautey*

Julie d'Andurain

*Un bon allié pour les poilus*

François Lagrange

*La guerre en coalition : la voie française*

Philippe Vial

*Qu'est-ce qu'un allié ?*

Jean-Vincent Holeindre et Marie Robin

*Des alliances par temps de turbulences*

Jacques Tournier

*De l'allié exceptionnel de temps  
de guerre à l'allié permanent  
de temps de paix*

Guillaume Lasconjarias  
et Olivier Schmitt

*L'allié naval*

Jean-Philippe Rolland

*L'interopérabilité multinationale*

Charles Beaudouin

*Occuper un poste interallié*

Olivier Rittmann

*Quel allié sommes-nous ?*

Jean Michelin

*Influencer son allié*

Laurent Luisetti et Julien Viant

*Trahir*

Jérôme Pellistrand

*L'alliance des Européens en devenir*

Philippe Herzog

### POUR NOURRIR LE DÉBAT

*La Grande Guerre est terminée !*

Marc Vigié

*Retour sur un centenaire exemplaire*

*Ce que racontent, dans le silence,  
les monuments aux morts*

Patrick Clervoy

*L'historien et le romancier :  
les meilleurs ennemis du monde ?*

François Cochet



# INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

**La revue Inflexions**

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : redaction@inflexions.net

Ventes et abonnements : [www.pollen-difpop.com](http://www.pollen-difpop.com)

[www.inflexions.net](http://www.inflexions.net)

Facebook : inflexions (officiel)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ↗ Mme Line Sourbier-Pinter

↗ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de corps d'armée Benoît Durieux

Directeur adjoint :

M. le colonel Hervé Pierre

Directrice de la rédaction et rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Chargé de mission relations publiques :

M. le colonel (r) Jean-Luc Cotard

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ↗ M. le commissaire principal Jean Assier-Andieu  
↗ M. John Christopher Barry ↗ Mme le professeur Monique Castillo ↗ Mme Bénédicte Chéron ↗ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ↗ M. le colonel (r) Jean-Luc Cotard ↗ Mme le professeur Catherine Durandin ↗ M. le lieutenant-colonel Brice Erbland ↗ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues Esquerre ↗ Mme Isabelle Gougenheim ↗ M. le colonel Frédéric Gout ↗ M. le colonel (er) Michel Goya ↗ M. le lieutenant-colonel Rémy Hémez ↗ M. le professeur Armel Huet ↗ M. le grand rabbin Haïm Korsia ↗ M. le général d'armée François Lecointre ↗ M. Éric Letonturier ↗ M. le général de division Thierry Marchand ↗ M. le général d'armée (2S) Jean-Philippe Margueron ↗ M. le commandant Jean Michelin ↗ M. le lieutenant-colonel Guillaume Roy ↗ M. l'ambassadeur de France François Scheer ↗ M. le professeur Didier Sicard ↗ M. le colonel (er) André Thiéblemont ↗ M. Philippe Vial ↗ M. le médecin en chef Julien Viant

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ↗ M. le général de corps d'armée (2S)

Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : Mme l'adjoint-chef Karine Ferré

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.

# INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire



## L'allié

# NUMÉRO 41

# L'ALLIÉ

## ► ÉDITORIAL ▾

■ FRÉDÉRIC GOUT

► 7

## ► DOSSIER ▾

### L'ARCHE D'ALLIANCE

■ HAIM KORSIA

► 13

L'Arche d'alliance symbolise un pacte, une promesse, une alliance entre Dieu et l'humanité, préparant la réception de la parole divine. Les dix commandements qui y sont conservés sont des principes porteurs d'espérance, de générosité et de bonheur. De leur respect découlent l'épanouissement et le bonheur des hommes.

### QU'EST-CE QU'UN ALLIÉ POUR ROME ?

■ BENOÎT ROSSIGNOL

► 19

Tout autant que la victoire militaire, l'alliance et la diplomatie ont été des instruments de l'expansion et de la domination romaine. Et si les conditions de l'alliance, fixées unilatéralement par Rome, étaient variables, l'horizon de l'intégration à la romanité a assuré la cohésion de l'empire.

### LES TRAITÉS FRANCO-AMÉRICAINS DE 1778 OU LA DIPLOMATIE DU TABAC

■ MARC VIGIÉ

► 27

Ce ne sont ni les bons sentiments ni les idéaux exaltés par La Fayette qui poussent les *Insurgents* d'Amérique et la monarchie française, que tout oppose, à sceller une alliance commerciale, politique et militaire en 1778, mais une communauté d'intérêts sur fond d'hostilité à l'Angleterre.

### LA MÉTHODE LYAUTHEY

■ JULIE D'ANDURAIN

► 35

Préconisant de recourir à la force comme *ultima ratio* et non comme préalable à la négociation, la vision de Lyautey s'appuie sur la nécessité, une fois les combats terminés, d'organiser les territoires dans un cadre pacifique et rassurant pour les populations locales. Dès lors, la recherche des alliances apparaît comme l'un des passages obligés de la guerre coloniale.

### UN BON ALLIÉ POUR LES POILUS

■ FRANÇOIS LAGRANGE

► 41

Qu'est-ce qu'un bon allié de l'avis des soldats français sur le front occidental ? L'étude de leurs lettres et des synthèses périodiques élaborées par le contrôle postal permet d'indiquer certaines inflexions significatives, essentiellement pour la perception des quatre alliés majeurs : les Russes, les Britanniques, les Italiens et les Américains.

### LA GUERRE EN COALITION : LA VOIE FRANÇAISE

■ PHILIPPE VIAL

► 49

Les coalitions sont devenues pour la France une réalité d'une importance croissante depuis un siècle. De ponctuelle avant 1945, elle est devenue structurelle pour un pays dont la sécurité ne se conçoit plus dans un cadre purement national. Or il existe une voie française de la guerre en coalition, qui est un révélateur méconnu mais puissant de l'identité nationale en matière de défense.

## **QU'EST-CE QU'UN ALLIÉ ?**

■ JEAN-VINCENT HOLEINDRE ET MARIE ROBIN

L 67

En s'appuyant sur la métaphore des cartes, distinguons l'allié de pique, avec lequel on s'associe parce que l'on en a peur ; l'allié de trèfle, que l'on choisit parce que l'on en a besoin ; l'allié de cœur, avec lequel on partage des valeurs ; et l'allié de carreau, auquel on est lié par des normes, par exemple un traité. Quelles sont les combinaisons gagnantes ?

## **DES ALLIANCES PAR TEMPS DE TURBULENCES**

■ JACQUES TOURNIER

L 77

La question de savoir qui sont nos principaux alliés et ce qu'il faut en attendre a longtemps reçu une réponse relativement simple. Mais les évolutions récentes de la donne stratégique semblent augurer une profonde recomposition du jeu des alliances à l'issue encore incertaine.

## **DE L'ALLIÉ EXCEPTIONNEL DE TEMPS DE GUERRE À L'ALLIÉ PERMANENT DE TEMPS DE PAIX**

■ GUILLAUME LASCONJARIAS ET OLIVIER SCHMITT

L 87

Une alliance forgée par la nécessité en temps de guerre peut parfois s'institutionnaliser et se maintenir en temps de paix. L'exemple de l'OTAN est révélateur de ces dynamiques et des tensions liées à l'emploi collectif de la force militaire.

## **L'ALLIÉ NAVAL**

■ JEAN-PHILIPPE ROLLAND

L 93

Les forces navales, très intégrées par construction, déplacent fréquemment leur action dans un cadre multinational, en appliquant des modes coopératifs, tactiques et techniques hérités de l'Alliance atlantique. Ce socle d'interopérabilité, qui permet aussi d'agir dans d'autres cadres politiques, est un trésor méconnu qu'il est essentiel de préserver.

## **L'INTEROPÉRABILITÉ MULTINATIONALE**

■ CHARLES BEAUDOUIN

L 101

Les engagements de l'armée de terre sont aujourd'hui le plus souvent conduits avec des alliés ou en coalition multinationale. Pour ce faire, organisation, doctrines, procédures, équipements et relations humaines doivent être compatibles.

## **OCCUPER UN POSTE INTERALLIÉ**

■ OLIVIER RITTIMANN

L 111

Pour les Français, servir en poste interallié est encore objet de nombreux préjugés, idées reçues, poncifs. Non, il n'est pas obligatoire d'avoir un « marquant » relations internationales. Non, ce ne sont pas des vacances, bien payées de surcroît. Non, l'OTAN n'est pas une usine à gaz bureaucratique et normative.

## **QUEL ALLIÉ SOMMES-NOUS ?**

■ JEAN MICHELIN

L 117

S'interroger sur la façon dont nos alliés nous perçoivent implique de concentrer l'étude sur les ressentis et permet de comprendre que la France est un allié à la fois difficile et recherché. En avoir conscience et chercher à le comprendre, y compris avec humour, est un élément important du bon fonctionnement de nos alliances.

## **INFLUENCER SON ALLIÉ**

■ LAURENT LUISETTI ET JULIEN VIANT

L 123

Dans le monde particulièrement complexe d'aujourd'hui, influencer son allié est un nécessaire préalable à la mise en œuvre de toute stratégie élaborée au service de l'intérêt supérieur de la nation. La connaissance des nombreuses techniques qu'elles pourront utiliser doit faire partie de la formation des élites.

**TRAHIR**

■ JÉRÔME PELLISTRANDI

La trahison est une réalité militaire et politique qui a marqué notre histoire. Retour sur l'attaque de Mers el-Kébir par les Britanniques (1940), sur l'occupation de la zone sud (1942) en violation des conventions de l'armistice de juin 1940, et sur la crise de Suez (1956), marquée par un lâchage politique de la part de Washington.

L 133

**L'ALLIANCE DES EUROPÉENS EN DEVENIR**

■ PHILIPPE HERZOG

De tout temps les alliances des Européens ont reposé sur une vision du monde. Euro-centrées et dominatrices, elles doivent désormais s'établir sur une acceptation de la pluralité du monde et devenir coopératives. C'est une véritable révolution copernicienne.

L 139

**POUR NOURRIR LE DÉBAT****LA GRANDE GUERRE EST TERMINÉE !  
RETOUR SUR UN CENTENAIRE EXEMPLAIRE**

■ MARC VIGIÉ

Une évidence s'impose, y compris aux esprits chagrin qui en doutaient comme aux tenants d'un postmodernisme hypercritique qui s'en agaceront : le Centenaire aura été exemplaire, la commémoration réussie. Reste à établir les raisons d'un succès tout à la fois historique, politique et civique.

L 151

**CE QUE RACONTENT, DANS LE SILENCE,  
LES MONUMENTS AUX MORTS**

■ PATRICK CLEROVY

Les monuments aux morts de la Grande Guerre rendent hommage à l'héroïsme et au sacrifice de ceux qui y furent tués. Vus de loin, ils sont martiaux et glorieux. Mais de près, ils chuchotent parfois une autre histoire.

L 161

**L'HISTORIEN ET LE ROMANCIER :  
LES MEILLEURS ENNEMIS DU MONDE ?**

■ FRANÇOIS COCHET

Les relations entre l'historien et le romancier sont tout sauf simples. Tout à la fois complémentaires et conflictuelles, elles posent un certain nombre de questions sur la construction des savoirs, les pratiques d'écriture, mais aussi les imprégnations sociales par ces savoirs. Un éclairage avec l'exemple de la Grande Guerre.

L 167

**TRANSLATION IN ENGLISH L****WHAT IS AN ALLY?**

■ JEAN-VINCENT HOLEINDRE ET MARIE ROBIN

L 177

**COMPTES RENDUS DE LECTURE L**

L 187

**SYNTHÈSES DES ARTICLES L**

L 201

**TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH L**

L 205

**BIOGRAPHIES L**

L 209

FRÉDÉRIC GOUT

## ÉDITORIAL



« Gardez-moi de mes amis. Quant à mes ennemis, je m'en charge. »  
attribué à Voltaire

En janvier 2015, *Inflexions* avait consacré un numéro à la thématique de l'ennemi. Dans son éditorial, Thierry Marchand citait Napoléon pour introduire le sujet : « Heureux mes ennemis, ils ne trahiront pas. » Ce qui pouvait alors sembler clair, même relativement simple, avait pourtant conduit les auteurs de ce numéro à traduire un nuancier plus subtil, voire assez complexe, au moment où l'actualité redonnait un véritable sens à un terme que l'on avait voulu oublier : ennemi. Considérer ses ennemis est essentiel, car sauf à estimer qu'un monde sans guerre est possible, il convient d'accepter de « construire » son adversaire afin de s'en protéger et d'atteindre les buts politiques fixés pour le bénéfice de la communauté, mais aussi parce que la connaissance de l'autre permet de se préserver du risque tragiquement destructeur de l'essentialisation.

Mais s'il est essentiel de définir son ennemi, n'est-il pas tout aussi important de s'intéresser à la place et aux rôles de ses « amis », de ses alliés ? Telle est la question à laquelle *Inflexions* propose aujourd'hui de réfléchir, dans un contexte particulièrement favorable à cette étude : nouvelle posture des États-Unis, interrogations sur certains membres d'alliances multilatérales, alors même que les alliances sont peut-être plus que jamais nécessaires pour faire face au spectre complet des menaces ; un besoin qui répond à des exigences politique, militaire et économique.

La définition du mot « allié » semble simple : « Personne qui apporte à une autre son soutien, prend parti », dit le *Petit Robert*. Pourtant, la notion est sans aucun doute bien plus complexe que celle d'ennemi, alors qu'en parallèle le monde actuel ne permet plus de se contenter de certitudes rassurantes – il suffit d'examiner la situation en Syrie pour se rendre compte qu'il est extrêmement complexe de placer des lignes précises pour séparer les « bons » des « méchants ».

Haïm Korsia rappelle que l'alliance est une rupture puis une construction indispensable pour refonder en permanence les relations humaines : il s'agit d'un principe d'humanité, qui devient un principe de lien social reposant sur le rapport à un autre à la fois semblable et différent. Une dialectique de l'altérité et de la solidarité que viennent illustrer les études qui nourrissent ce numéro. Benoît Rossignol

expose comment l'alliance et la diplomatie ont été, tout autant que la victoire militaire, les instruments de l'expansion et de la domination de Rome ; Marc Vigié raconte comment, en 1778, ce ne sont ni les bons sentiments ni les idéaux exaltés par La Fayette qui poussèrent les *Insurgents* d'Amérique et la monarchie française, que tout oppose, à sceller une alliance commerciale, politique et militaire, mais une communauté d'intérêts sur fond d'hostilité à l'Angleterre ; Julie d'Andurain revient sur la méthode de Lyautey, pour qui la recherche d'alliances était l'un des passages obligés de la guerre coloniale ; François Lagrange, quant à lui, s'interroge sur ce qu'est un bon allié de l'avis des poilus à travers les lettres qu'ils ont écrites ainsi que les synthèses périodiques élaborées par le contrôle postal ; et Philippe Vial expose la voie adoptée par la France au XX<sup>e</sup> siècle.

Dans un deuxième temps, les auteurs de ce numéro poursuivent une réflexion cherchant à définir et à caractériser allié et alliance. Jean-Vincent Holeindre et Marie Robin s'interrogent sur ce qu'est un allié en s'appuyant sur la métaphore des cartes pour distinguer l'allié de pique avec lequel on s'associe parce que l'on en a peur, l'allié de trèfle que l'on choisit parce que l'on en a besoin, l'allié de cœur avec lequel on partage des valeurs et l'allié de carreau auquel on est lié par des normes, par exemple un traité. Quelles sont les combinaisons gagnantes ? Jacques Tournier revient sur la nouvelle donne stratégique qui semble augurer une profonde recomposition du jeu des alliances, à l'issue encore incertaine. Guillaume Lasconjarias et Olivier Schmitt montrent à travers l'exemple de l'OTAN comment une alliance forgée par la nécessité en temps de guerre peut s'institutionnaliser et se maintenir en temps de paix. Jean-Philippe Rolland partage son expérience des forces navales qui, très intégrées par construction, déplacent fréquemment leur action dans un cadre multinational ; un article auquel répond celui de Charles Beaudouin, qui expose l'indispensable interopérabilité entre alliés pour mener à bien les engagements d'aujourd'hui. Enfin, Olivier Rittmann dénonce préjugés et idées reçues sur les postes interalliés : non, il n'est pas obligatoire d'avoir un « marquant » relations internationales pour les occuper, non, ce ne sont pas des vacances bien payées, non, l'OTAN n'est pas une usine à gaz bureaucratique et normative.

Dans un dernier mouvement, Jean Michelin s'interroge sur la façon dont nos alliés nous perçoivent, nous Français. Un ressenti dont il est indispensable d'avoir conscience et qu'il faut comprendre, y compris avec humour. Laurent Luisetti et Julien Viant, en s'appuyant sur l'exemple des relations de Gaulle/Churchill durant la Seconde Guerre mondiale, dévoilent les différentes techniques utilisables pour influencer l'allié, un nécessaire préalable à la mise en œuvre de toute

stratégie élaborée au service de l'intérêt supérieur de la nation. Jérôme Pellistrand, lui, constatant que les limites de la solidarité entre alliés représentent une réalité militaire et politique qui a marqué l'histoire, revient sur l'attaque de Mers el-Kébir par les Britanniques en 1940 qui, perçue comme une trahison par une partie des Français, a longtemps empoisonné les relations franco-britanniques, sur l'occupation de la zone libre en novembre 1942 en violation des conventions d'armistice auxquelles l'armée de Vichy avait voulu croire, et sur la crise de Suez de 1956 qui, si elle ne constitue pas une trahison, est marquée par un lâchage politique de la part de Washington – cette fois-ci, les dirigeants politiques et militaires français surent en tirer les conséquences. Enfin, Philippe Herzog s'interroge sur le devenir des alliances des Européens. Reposant sur une vision du monde euro-centrée et dominatrice, elles doivent aujourd'hui, selon lui, s'appuyer sur une acceptation de la pluralité du monde et devenir coopératives. Une véritable révolution copernicienne.

À l'heure de conclure, n'est-il pas opportun de se référer au pragmatisme britannique de sir Winston Churchill cité par Jean-Vincent Holeindre et Marie Robin pour introduire leur réflexion sur la définition de l'allié : « There is only one thing worse than fighting with allies, and this is fighting without them » ? ─



# L DOSSIER





HAÏM KORSIA

## L'ARCHE D'ALLIANCE

C'est dans la genèse que nous est rapportée pour la première fois l'alliance conclue entre Dieu et l'humanité : après un premier essai infructueux et le Déluge qui Lui permet d'effacer cette expérience, « Dieu adressa à Noé et à ses enfants ces paroles : "Et moi, je veux établir mon alliance avec vous et avec la postérité qui vous suivra. [...] Je confirmerai mon alliance avec vous ; nulle chair, désormais, ne périra par les eaux du déluge ; nul déluge, désormais, ne désolera la terre." Dieu ajouta : "Ceci est le signe de l'alliance que j'établis, pour une durée perpétuelle, entre moi et vous, et tous les êtres animés qui sont avec vous. J'ai placé mon arc dans la nue et il deviendra un signe d'alliance entre moi et la terre." » (Gn IX, 9-13).

Cette alliance est précisée au fur et à mesure de l'évolution de l'humanité. C'est d'abord Abraham qui est appelé à conclure un pacte avec l'Éternel. Un pacte qui s'écrit ainsi : Dieu donne à Abraham une postérité innombrable, une « multitude de nations », et la « terre de Canaan » ; en échange, il lui demande d'être « irréprochable », et pour matérialiser cet accord, il ordonne la circoncision de tout enfant mâle.

Abraham n'a rien demandé au Seigneur. C'est Dieu qui, constatant sa vertu, lui propose, lui fait la promesse d'une descendance innombrable et d'un pays, promesse réitérée à Isaac, à Jacob et plus tard à Moïse. En contrepartie, le peuple d'Israël s'engage à respecter des commandements. Ce n'est pas un contrat entre deux parties égales, c'est une récompense accordée par Dieu, comme il le dit à Isaac : « Arrête-toi dans ce pays-ci, je serai avec toi et je te bénirai, car à toi et à ta postérité je donnerai toutes ces provinces, accomplissant ainsi le serment que j'ai fait à ton père Abraham. Je multiplierai ta descendance comme les astres du ciel, je lui donnerai toutes ces provinces et en ta descendance s'estimeront bénies toutes les nations du monde. En récompense de ce qu'Abraham a écouté ma voix et suivi mon observance, exécutant mes préceptes, mes lois et mes doctrines » (Gn XXVI, 3-5). Cette promesse, Dieu la renouvelle à Jacob : « Je suis le Dieu tout puissant : tu vas croître et multiplier ! Un peuple, un essaim de peuples naîtra de toi et des rois sortiront de tes entrailles. Et le pays que j'ai accordé à Abraham et à Isaac, je te l'accorde et à ta postérité après toi je donnerai ce pays » (Gn XXXV, 11-12).

L'alliance est une fois de plus renouvelée et précisée dans le Sinaï, alors que Moïse conduit vers la Terre promise les Hébreux qu'il a arrachés à l'esclavage. Mais avant, l'Éternel donne, avec une précision

infinie et un luxe de détails étonnant, des instructions pratiques et formelles sur la réalisation d'un sanctuaire et d'un « contenant » : « On fera une Arche en bois d'acacia ayant deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, une coudée et demie de hauteur. Tu la revêtiras d'or pur, tu l'en revêtiras intérieurement et extérieurement, et tu la surmonteras d'une corniche d'or tout autour. Tu mouleras pour l'Arche quatre anneaux d'or que tu placeras à ses quatre angles, savoir deux anneaux à l'un de ses côtés et deux anneaux au côté opposé. Tu feras des barres de bois d'acacia que tu recouvriras d'or. Tu passeras ces barres dans les anneaux, le long des côtés de l'Arche, pour qu'elles servent à la porter. Les barres, engagées dans les anneaux de l'Arche, ne doivent point la quitter. Tu déposeras dans l'Arche les Tables que je te donnerai » (Ex XXV, 10-16). Après ce récit, la Bible reprend par deux fois ce descriptif détaillé sans rien en omettre : Moïse répercutant les instructions ainsi reçues, puis la chronique de leur réalisation par les personnes que Dieu avait nommément désignées... Et dans un contraste saisissant, avec une concision et une sobriété inattendues, elle livre le « contenu » de l'Arche : « Dieu écrivit sur les Tables les paroles de l'alliance, les dix commandements » (Ex XXXIV, 28).

L'alliance avec la descendance d'Abraham, d'Isaac et de Jacob se réduit-elle à ces considérations physiques, très concrètes ? Ou ces précisions réitérées ont-elles une signification autre ?

Revenons rapidement sur la circoncision, signe de l'alliance. Il ne s'agit pas d'un simple geste chirurgical, qui serait guidé par des considérations d'hygiène par exemple. Conclure une alliance se dit *koret berit* en hébreu, c'est-à-dire « trancher une alliance », oui, trancher ce qui nous empêcherait d'être d'accord. De la même façon que lorsque l'on rompt le pain c'est pour le partager, on « rompt » une alliance pour agir en commun.

L'alliance est effectivement une rupture puis une construction afin de refonder en permanence les relations humaines. Il s'agit bien d'un principe d'humanité, qui devient un principe de lien social reposant sur le rapport à l'Autre et la relation à Autrui. L'Autre, ce semblable et différent à la fois, qui a donné naissance aux catégories d'ipséité et d'altérité, en particulier chez Paul Ricœur et Hannah Arendt ; l'Autre, celui que je dois reconnaître afin de faire du Nous par une alliance, mais tout autant pour le combattre, si besoin. Comme le souligne Arendt, je ne suis moi que parce que j'ai en moi-même l'Autre, autrement dit la capacité à mesurer l'Autre ou plutôt, et c'est primordial, à le reconnaître. Dans la reconnaissance de l'Autre, il y a bien cette dialectique de la rupture et de l'alliance, de la refondation permanente du lien entre humains.

Mais cette alliance ne s'institue pas si elle n'implique pas des échanges de contributions. C'est une disposition anthropologique qui s'inscrit concrètement dans l'histoire humaine. L'alliance est réparation de ce qui a été, de ce qui se défait constamment dans l'histoire des relations humaines pour refaire du lien, atteindre de nouveaux objectifs. Elle est un processus pour tenter de devenir meilleur. Elle est donc toujours en mouvement et elle est au cœur même de la dialectique de l'histoire. Elle ne peut donc être une fin en soi, car elle est avant tout une transcendance. Elle dépasse le Nous pour donner un nouveau sens dans la refondation.

Le premier signe de l'alliance avec Abram – tel qu'était son nom avant l'alliance – est la nuée qui passe entre les deux moitiés d'animaux sacrificiels qu'il a « dépecés par le milieu » à la demande de l'Éternel. Ce jour-là, Dieu conclut un pacte avec celui qui deviendra Abraham, le père d'une multitude de nations, en promettant un territoire à sa descendance. La circoncision, qui consiste à trancher le prépuce, est le témoignage de ce pacte. Cet acte n'est pas seulement physique : il nous rappelle au contraire que l'homme ne naît pas parfait et que tout au long de son existence il doit tenter de s'améliorer en respectant les consignes divines. C'est un acte fondateur de la démarche de foi de tout Juif qui espère se rendre digne de la confiance que le Créateur a placée en lui. Le christianisme retrouve cette notion qui lie alliance et amputation quand Paul évoque la circoncision du cœur, qui consiste à amputer les cœurs d'une part de notre orgueil.

C'est dans le même esprit qu'il convient, je le crois, d'aborder l'abondance de détails et la répétition qui entourent la construction de l'Arche, avant que d'y déposer les Tables de la Loi, les paroles de l'alliance. Les longs préparatifs décrits invitent le lecteur à une importante préparation, nécessaire avant la réception de la parole divine. Ils traduisent le souci de permettre une méticuleuse introduction aux commandements que Dieu donne aux hommes. Le recours à des matériaux résistants et précieux est un signe de l'investissement demandé à chacun, du respect attendu, de la déférence due à ce que l'Arche est destinée à contenir. Et le fait qu'on lui adjoigne des barres de transport, qui ne doivent pas être retirées, souligne son indispensable mobilité, dans l'espace et dans les esprits ; l'Arche est toujours prête au mouvement, toujours agile, adaptable aux circonstances auxquelles le peuple d'Israël est confronté.

L'Arche d'alliance est un objet. Un objet qui n'a pas les coudées franches... Aucune de ses proportions, on l'a vu, n'est mesurée avec un chiffre rond. Et c'est normal puisqu'elle symbolise un pacte, une alliance. Dans ce type de contrat, il importe de laisser de l'espace libre pour que chacune des parties puisse apporter sa contribution

à l'accomplissement du projet commun. Car une alliance n'est pas une fin en soi. On s'allie pour atteindre un objectif commun, réaliser ensemble une œuvre.

Mais quel est donc le projet commun à l'Éternel et aux enfants d'Israël ? Et des « commandements » peuvent-ils être le fondement d'une alliance ? On l'a vu, la première expérience a été calamiteuse, les hommes étant tombés dans l'iniquité et la débauche jusqu'à faire regretter à Dieu de les avoir créés. Mais Noé parmi eux était un homme juste, et l'Éternel décide de tenter une nouvelle expérience. Il lui confie la terre, à lui et à sa descendance, mais va cette fois leur donner, progressivement, les lignes de conduite qui leur permettront de se structurer afin de contribuer à construire un monde heureux. C'est bien une alliance, une co-construction qui est proposée. C'est ce que nous appelons en hébreu le *tikoun olam*, la « réparation du monde ».

Abraham, Isaac, Jacob, puis Moïse, Sarah, Rebecca, Rachel et Léa aussi, sont les intermédiaires vertueux que Dieu choisit pour porter son message, sa promesse. Mais celle-ci ne concerne pas seulement les Patriarches : c'est bien avec tous les enfants d'Israël qu'une alliance est conclue, comme le rappelle Moïse à son retour du Sinaï : « L'Éternel, notre Dieu, a contracté avec nous une alliance au Sinaï. Ce n'est pas avec nos pères seuls que l'Éternel a contracté cette alliance, c'est avec nous-mêmes, nous qui sommes ici, aujourd'hui, tous vivants » (Dt V, 2-3). Chacun est concerné par ce projet, par les paroles que Dieu lui transmet par la voix de Moïse. Chacun est concerné par cette promesse : « Ah ! S'ils pouvaient conserver en tout temps cette disposition à me craindre et à garder tous mes commandements ! Alors ils seraient heureux, et leurs enfants aussi, à jamais ! » (Dt V, 25).

Les dix paroles sont gravées de la main même de l'Éternel dans la pierre. Or Moïse, courroucé par la vue du veau d'or à son retour du Sinaï, fracasse les Tables gravées par Dieu. Elles auraient sans doute été inaccessibles aux hommes. Dieu lui demande alors de tailler lui-même d'autres tables dans la pierre puis, cette fois, d'y graver lui-même les dix paroles sous sa dictée. Par l'entremise de Moïse, celles-ci deviennent intelligibles aux hommes.

Ces dix commandements traitent des relations de l'homme avec Dieu pour cinq d'entre eux, et avec son prochain pour les cinq autres. Du respect de ces principes découlent l'épanouissement et le bonheur des hommes. Ce sont ces principes, porteurs d'espérance, de générosité et de bonheur, qui sont conservés, protégés dans l'Arche d'alliance. C'est aussi de Sa présence au sein de Son peuple et de la protection divine qu'elle atteste. On le sait, dans leur progression dans le désert, dans les combats livrés pour atteindre la terre promise, les Hébreux, forts de l'alliance avec Dieu symbolisée par l'Arche portée devant les armées,

ont remporté la victoire. Car l'alliance a « dispersé les ennemis d'Israël ». Cette fonction militaire de l'Arche n'est pas anecdotique. Outre qu'elle souligne que l'alliance fait la force, elle rappelle aussi la puissance de la volonté divine et la grandeur de Sa Providence. Si l'Arche d'alliance est un objet, on l'a vu, c'est d'abord un symbole. Celui de cette force et des principes qu'elle porte. Celui de l'unité dans la diversité. Et où qu'elle soit désormais, elle les contient, les protège, les transmet toujours. Une alliance a ceci de particulier d'infléchir pour toujours, même si elle est affaiblie ponctuellement, la marche du monde. ▶



BENOÎT ROSSIGNOL

## QU'EST-CE QU'UN ALLIÉ POUR ROME ?

« Il n'était ni dans ses habitudes ni dans celles du peuple romain de consentir à abandonner des alliés parfaitement dévoués. » Ce principe énoncé par Jules César à propos du Germain Arioviste<sup>1</sup> au début de *La Guerre des Gaules*<sup>2</sup> illustre toutes les ambiguïtés des conceptions et de la pratique romaine de l'alliance. Certes la *fides* romaine n'est pas un vain mot et l'alliance avec Rome peut être une véritable protection contre des ennemis puissants, mais Rome sait y trouver son intérêt. Venu en Gaule chevelue à l'appel des alliés éduens, César ne la quitte plus et les Éduens, comme les autres peuples gaulois, voient finalement leurs territoires transformés en une nouvelle province de l'empire<sup>3</sup>. En 58 av. J.-C., Arioviste peut lui aussi se targuer d'être un ami de Rome, position gagnée grâce à César, mais ses ambitions se trouvent contrecarrées par les aléas de la politique romaine et les nouveaux projets de ce dernier. Il n'y a pas d'alliance égale avec Rome ; Arioviste en fait l'expérience en étant battu non loin du Rhin.

L'exemple permet de saisir le rôle décisif des alliés dans la conquête romaine. Hors des provinces, ils en sécurisent les frontières et, se faisant les relais d'un pouvoir indirect, permettent l'exercice de l'hégémonie romaine à longue distance. Mais ils sont aussi le prétexte et l'étape nécessaire de la conquête suivante, et bien souvent un moyen dans sa réalisation. Dès 57 av. J.-C., par exemple, les troupes éduennes ravagent le territoire bellovaque pour appuyer la campagne de César en Belgique<sup>4</sup> : tenus par les termes de leur traité<sup>5</sup> avec Rome,

1. Chef de guerre suève au nom celte, Arioviste fut engagé avec ses troupes germaniques par les Séquanes pour les appuyer dans un conflit contre les Éduens en 62 av. J.-C. La victoire acquise, Arioviste s'était retourné contre eux. Après avoir défait une coalition gauloise, il voulut imposer son pouvoir, réclamant terres et tributs, et prétendant à l'hégémonie sur les autres peuples gaulois. César, qui planifiait initialement des conquêtes loin de la Gaule chevelue, avait vu en lui un appui capable d'y garantir le calme et avait appuyé sa position par une reconnaissance en tant qu'« ami du peuple romain ». Ayant reçu le gouvernement de la Gaule transalpine, César saisit en 58 av. J.-C. le prétexte de la migration des Helvètes pour intervenir en Gaule chevelue. Il reçut alors une demande d'intervention des peuples gaulois contre l'hégémonie d'Arioviste jugée tyannique. César trouvait là une justification pour pousser ses troupes plus avant. Arioviste subit une cuisante défaite avant d'être tué plus tard, un peu avant 54 av. J.-C., dans des circonstances inconnues.

2. *Bellum Gallicum*, I, 45.

3. Les Romains distinguaient la Gaule cisalpine (en Italie du Nord, dans la plaine du Pô), la Gaule transalpine (l'actuelle Provence, le Languedoc et la vallée du Rhône) et la Gaule chevelue, au nord de la précédente et jusqu'au Rhin selon César. En 58 av. J.-C., les deux premières ont déjà été conquises par Rome et organisées en province.

4. *Bellum Gallicum*, II, 5.

5. Comme l'a montré A. Hostein d'après les *Panégyriques Latins* (VIII, 3, 3), le *foedus* établi au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. stipulait vraisemblablement que les Éduens devaient fournir l'hospitalité, de l'approvisionnement, des armes, des fantassins et des cavaliers.

les Éduens ne peuvent en effet se dérober à un soutien militaire. Une implication aux côtés des légions qui peut bouleverser les équilibres politiques au sein des peuples alliés dont les élites se divisent alors en partisans et opposants des Romains, selon les dividendes que leurs membres comptent tirer de l'alliance. Trois ans plus tard, le chef Dumnorix tente d'entraîner la cavalerie éduenne à la défection, refusant de suivre César dans sa conquête de la Bretagne. Prestement exécuté, c'est en vain qu'il aura clamé appartenir à une cité libre<sup>6</sup>. Cette liberté, pourtant, les Éduens la reçoivent dans la nouvelle province, et cela malgré leur retournement contre César au cours de l'année 52 av. J.-C. Au lendemain de leur défaite à Alésia, César leur a en effet réservé, comme aux Arvernes, un traitement de faveur : ils ont conservé leur statut d'alliés, de cité fédérée<sup>7</sup>.

L'empire de Rome est tout sauf homogène. Conserver les modalités de l'alliance lui permet de gouverner à l'économie, déléguant au maximum l'administration aux élites locales pour peu qu'elles soient loyales, cultivant l'émulation entre les peuples sujets, donnant à quelques-uns des faveurs exceptionnelles, récompense de leur histoire, de leur fidélité ou de leur position stratégique. Alliés, vaincus, sujets : le glissement d'une position à l'autre est aisément et le lien bilatéral toujours fortement dissymétrique. Même pour ceux qui ont la garantie d'un traité écrit, la position est précaire : en 49 av. J.-C., la prestigieuse cité grecque fédérée de Marseille, vieille alliée choyée par Rome dans sa province de Gaule transalpine, perd son vaste territoire pour n'avoir pas voulu choisir son camp, lors des guerres civiles, entre ses deux protecteurs, Pompée et César.

Dès l'époque républicaine, l'empire de Rome est gouverné par une diplomatie intérieure dont les nombreux échanges, à partir d'Auguste (27 av. J.-C.-14 ap. J.-C.), affluent vers la personne de l'empereur. Dans ce cadre, les privilégiés, comme les Éduens, s'attachent à conserver leur statut tout en renforçant leur intégration à la romanité. Ainsi, jusqu'au milieu du III<sup>e</sup> siècle, la cité d'Aphrodisias envoie des ambassades régulières à Rome pour faire confirmer par les empereurs successifs son statut ainsi que les priviléges fiscaux et juridiques qui en découlent. Enclave dans la province d'Asie, elle ne peut être visitée par le gouverneur. Le souvenir des alliances passées est devenu un outil de politique intérieure, le destin des alliés est de s'intégrer à Rome.

<sup>6.</sup> *Bellum Gallicum*, V, 7.

<sup>7.</sup> Les peuples vaincus par Rome reçoivent en général le statut de « stipendiaire » et doivent verser un tribut, Rome décidant unilatéralement de leur condition. Bien moins nombreux, les statuts des peuples ou cités « libres » ou « fédérés » étaient plus avantageux et pouvaient comporter une exemption de tribut. Le statut de fédéré garantissait en sus que les rapports avec Rome étaient définis par un traité rédigé de manière fixe, le *foedus*.

Dans le siècle qui suit la prise de pouvoir d'Auguste, premier empereur, la plupart des royaumes alliés qui se trouvent aux frontières de l'empire, ceux que l'historiographie contemporaine a souvent appelés « royaumes-clients », mais que Rome nomme « amis et alliés », *socius et amicus*, sont intégrés aux provinces et placés sous l'administration directe des gouverneurs. Ainsi la Judée, la Cappadoce, la Maurétanie, la Lycie, la Thrace, la Commagène... Cette maîtrise directe du territoire par l'administration romaine cantonne alors la véritable alliance aux marges de son empire. La situation ne concerne plus en Orient que quelques royaumes coincés entre Rome et l'Empire parthe, dont l'Arménie, pomme de discorde entre les deux empires. En Occident, les alliés sont moins nombreux encore. En Afrique, par exemple, aux marges de la province de Maurétanie, les modalités de l'alliance permettent de confier au peuple des Baquates les zones situées au sud de Volubilis, tandis que sur le Rhin et le Danube, une diplomatie active tente de maintenir chez les roitelets germaniques un équilibre à même d'éviter une intervention militaire romaine. Concession du titre de roi, cadeaux diplomatiques et subsides, éventuel appui militaire constituent la contrepartie romaine de la fidélité de ses alliés barbares à qui on ne manque pas de demander des otages. Ainsi de jeunes chefs maures, germains ou parthes grandissent dans la ville et y apprennent à devenir romains, attendant un éventuel envoi vers leurs peuples, au service de Rome. Pour peu que l'un d'eux ait la velléité de trop s'autonomiser, les légions restent constamment mobilisables et constituent une puissante dissuasion.

L'empire a trouvé ses limites cependant. Sur ces marges lointaines, bien des peuples ne sont ni intéressés par l'alliance romaine ni intéressants pour elle. Il a ainsi été impossible de faire avec les Germains ce que César a accompli en Gaule. Rome n'a pu trouver au-delà du Rhin d'aristocraties stables et urbanisées capables d'être attirées par les avantages qu'elle leur offrait. Lorsqu'Arminius trahit son alliance et massacre les légions de Varus en 9, il n'existe pas, en Germanie, l'équivalent des Éduens pour fournir un appui à Rome. Si le système d'alliance romain s'épuise en Germanie face à l'émettement de sociétés segmentaires campagnardes, il se heurte au-delà de l'Euphrate à la présence d'un empire similaire au sien, celui des Parthes. Au contact des deux grandes puissances, les aristocraties locales peuvent espérer jouer de l'alliance de l'une contre l'autre et conserver ainsi une marge de manœuvre à l'image de la noblesse d'Arménie ou de l'aristocratie arabe d'Hatra.

Pour comprendre comment Rome a pu faire naître un empire mondial à partir des liens imposés à ses alliés, il faut retourner au moins à l'époque républicaine, aux débuts de l'expansion, voire au-delà

encore, car l'alliance est aux fondements de l'identité romaine. Les mythes d'origines l'impliquent d'une manière ou d'une autre, que ce soit lorsque Romulus rassemble des hommes venus de tous lieux pour créer sa cité ou lorsque ces derniers doivent recourir aux Sabins pour trouver des femmes, la prédateur se changeant en alliance puis en fusion.

De fait Rome naît dans un contexte particulier, celui d'une ligue de peuples voisins, les Latins, rassemblés autour de sanctuaires fédéraux situés sur les monts Albains, dans le Latium. L'alliance est consubstantielle à la naissance de la vie politique et militaire lorsque ces communautés s'urbanisent. Elle n'est pas propre aux Latins ; les douze cités-États étrusques sont, elles, unies par la dodécapole. Dans ce contexte, l'aristocratie peut être très mobile : les derniers rois de Rome seront étrusques. Après leur chute en 509 av. J.-C., Rome ne tarde pas à prendre une place prépondérante face aux Latins. En 493 av. J.-C., le *foedus cassianum* lui donne autant d'importance qu'aux vingt-neuf autres cités. Pour autant, elle n'est pas le chef de l'alliance latine, dont le dictateur est alternativement romain ou latin.

Au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., Rome se transforme, trouvant la solution à ses divisions internes, en particulier celles opposant patriciens et plébéiens. Un système politique censitaire hiérarchisé garantit désormais à l'aristocratie sa cohésion et sa stabilité, cadre social que Rome peut proposer aux élites alliées. C'est également l'époque où elle commence une véritable expansion et s'impose définitivement à ses voisins. La guerre latine (340-338 av. J.-C.) entraîne la fin de la ligue. Et les débuts du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. voient l'Étrurie plier. Rome confisque des territoires, installe ses colonies.

Victorieuse, Rome restructure à son avantage les mythes du Latium. Surtout, elle traite désormais avec chaque cité séparément, adaptant les clauses des accords passés à chaque situation. Certaines cités latines obtiennent la citoyenneté romaine, de manière plus ou moins complète, tout comme d'autres en Campanie, dont Capoue. Cependant, de la vallée du Tibre au Vésuve, les cités soumises doivent désormais suivre les directions fixées par Rome et contribuer à sa puissance – il est vrai que celle-ci peut souvent compter sur des aristocraties locales qu'elle soutient contre leur plébe, et à qui elle propose un modèle politique stable et intégrateur. Les peuples et les cités d'Italie vaincus deviennent les alliés de Rome, *socii* en latin, devant contribuer à son effort de guerre. Il s'agit avant tout de fournir des hommes et des moyens financiers. Lors de la bataille, les légions romaines occupent le centre du dispositif, les troupes alliées combattant sur les ailes sous commandement romain. Devenue la super puissance de la péninsule, Rome commence à rivaliser avec les autres grands de la Méditerranée comme le roi Pyrrhus et bien sûr Carthage.

La guerre d'Hannibal (218-202 av. J.-C.) et l'invasion de l'Italie sont une véritable mise à l'épreuve des liens construits par Rome avec les cités d'Italie vaincues ou placées dans son alliance. Si Capoue fait défection, la grande majorité de ses alliés lui reste fidèle, et cela malgré une mobilisation épuisante. Reprise, Capoue est sévèrement châtiée, comme tous ceux qui ont trahi. La victoire sur Carthage permet à Rome d'affirmer sa domination sur l'Italie – la différence avec ses alliés se creuse encore plus –, mais aussi d'étendre sa puissance outre-mer, en Sicile d'abord, puis en Hispanie. À la différence de l'Italie, ces nouveaux territoires sont placés sous l'autorité de magistrats. Dans ces provinces nouvelles, les peuples sont eux aussi dans l'obligation de soutenir Rome. Vaincue, une cité doit faire sa *deditio* et placer entièrement son destin entre les mains de son vainqueur, qui peut lui rendre son autonomie, l'accueillant dans sa *fides*. Il appartient alors à la communauté de respecter les clauses imposées par Rome, qui, en échange, lui doit protection. Néanmoins, sauf dans les rares cas où un *foedus* explicite a été conclu, les termes de l'accord sont constamment révisables par celle-ci. Très vite, des soldats issus des provinces intègrent l'armée romaine aux côtés des alliés italiens. Ces *auxilia* peuvent apporter des compétences particulières, comme les frondeurs baléares ou les Siciliens chargés de fournir des navires de guerre.

Rome passe aussi alliance avec des cités et des royaumes plus lointains, qui ne sont pas encore intégrés à son empire, mais partagent des intérêts communs ; c'est le cas des Maures et des Numides en Afrique, ou de Marseille en Gaule. À la différence des *socii* italiens et des peuples provinciaux, ces alliés conservent une certaine autonomie. Leur défense peut être prétexte à une intervention romaine et l'empire doit alors protéger de nouveaux vaincus, de nouveaux alliés. Ainsi, ne pouvant faire face seule à ses voisins gaulois peu à peu plus agressifs, Marseille, au cours du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., recourt plusieurs fois à l'aide romaine jusqu'à ce que, à partir des années 120 av. J.-C., Rome s'installe définitivement en Gaule transalpine, occasion aussi de formaliser ses rapports avec des peuples gaulois plus lointains comme les Éduens. Les peuples vaincus du sud de la Gaule doivent à leur tour fournir des *auxilia*.

À cette date, l'hégémonie romaine ne rencontre plus d'obstacle autour de la Méditerranée et ses armées ne cessent d'accroître la conquête. L'écart entre Rome et ses alliés italiens devient plus pesant : ces derniers contribuent fortement à l'effort de guerre, et partage avec Rome un même mode de vie et une culture proche, or ils ne bénéficient pas également des dividendes de la conquête, voire subissent de plus en plus durement les ordres de la Ville. Voyant leurs demandes méprisées, nombre d'entre eux se fédèrent et prennent les armes ; de 91 à 88 av. J.-C.,

la péninsule est déchirée par la guerre des *socii* – d'où l'appellation de guerre sociale en français. Rome réussit péniblement à l'emporter militairement et a l'intelligence de céder politiquement. Les Italiens reçoivent tous la citoyenneté romaine complète. C'est l'aboutissement logique de liens politiques permis par une citoyenneté ouverte, souple, modulable, que Rome concédait facilement aux élites alliées.

Devenus complètement romains, les Italiens cessent d'être des alliés et servent désormais dans les légions. Leur ancienne place dans l'armée est laissée libre pour les troupes provinciales qui débutent alors un processus d'intégration similaire à celui qu'ils ont parcouru. Ainsi, des cavaliers hispaniques qui ont soutenu Rome dans la guerre contre les alliés reçoivent la citoyenneté romaine. Par le droit de cité, les chefs militaires romains peuvent récompenser alliés et provinciaux pour faits d'armes. Certains savent mieux tirer parti que d'autres de leur relation à Rome, à l'instar des aristocrates voconces, Gaulois de l'actuelle Vaison-la-Romaine, qui servent dans l'armée de Pompée comme auxiliaires et qui reçoivent de lui la citoyenneté. On retrouve ensuite un membre de la même famille au service de César dans un poste à responsabilité tandis que les Voconces bénéficient d'un *foedus*. Les guerres civiles de la fin de la république facilitent ces parcours et contribuent àachever la conquête du bassin méditerranéen, nul peuple, nul royaume ne pouvant rester en dehors des conflits romains. La mise en place d'une armée professionnelle permanente par Auguste entraîne à terme une institutionnalisation des auxiliaires fournis par les provinces. À part quelques exceptions, comme les Bataves, la contribution des provinciaux à la puissance romaine est désormais avant tout financière et fiscale, et l'armée compte sur le volontariat pour trouver ses soldats. Avec Claude (41-54), les soldats provinciaux auxiliaires reçoivent automatiquement la citoyenneté à la fin de leur engagement de vingt-cinq ans.

Toutefois, l'armée n'abandonne pas la possibilité de recourir à la conscription si le besoin s'en fait sentir, ni d'enrôler des alliés à l'occasion d'une campagne. Aussi vieux soit-il, un *foedus* n'est jamais oublié ! Marchant contre les Parthes en 162, l'empereur Lucius Verus est accompagné par un contingent de Spartiates, dont la cité, libre, contribue ainsi plus au prestige de l'empereur qu'à la puissance effective de son armée : Rome a hérité de la vaillance de Léonidas ! Quelques années plus tard cependant, son co-empereur Marc Aurèle, affrontant des guerres bien plus rudes face aux Germains, doit recourir à des alliances avec des peuples germaniques extérieurs à l'empire. L'enjeu militaire est bien réel et ces alliés peuvent se retrouver dans une situation similaire à celle des *auxilia* de l'époque républicaine, à l'instar des troupes sarmates envoyées en Bretagne, dont l'une au moins devient une unité régulière de l'armée romaine.

En 212, l'ensemble de l'empire accède à ce que l'Italie n'avait gagné que par la violence dans la guerre sociale : la citoyenneté pour tous les hommes libres. Il n'y a plus que des Romains au sein de ses frontières. Au dehors, les choses changent cependant. Au III<sup>e</sup> siècle, les troupes des peuples germaniques sont plus organisées, mieux armées, plus audacieuses, sans doute aussi en raison de contacts accrus avec les forces romaines. Elles sont désormais des adversaires redoutables : les empereurs peuvent les craindre, mais aussi en chercher l'alliance. Ainsi, si des Goths tuent l'empereur Dèce au cours d'une bataille en 251, moins de dix ans plus tard certains des leurs font partie de l'armée rassemblée par Valérien pour marcher contre les Perses.

Les crises politiques et militaires de la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle entraînent la refonte de l'organisation administrative, politique et militaire de l'empire. Si Constantin fait appel à des troupes barbares pour vaincre ses compétiteurs, l'armée du IV<sup>e</sup> siècle reste massivement romaine et efficace. Des traités d'alliance permettent de régir les relations avec les peuples extérieurs. Depuis celui signé en 332, les Goths constituent un Etat-client installé au-delà du Danube. Dans la seconde moitié du siècle, leur pression se fait plus forte et Rome se voit contrainte de les accueillir sur son territoire. Mais leur déplacement est mal contrôlé et débouche sur une terrible défaite romaine à Andrinople en 378. En 382, un *foedus* est conclu ; certains d'entre eux ont obligation de servir dans l'armée, mais sous les ordres de leurs propres chefs.

Les alliés font leur retour dans l'empire. Ces fédérés (*foederati*) sont intégrés au système militaire et logistique impérial, tandis que leurs chefs prennent une importance parfois considérable dans le gouvernement impérial. Pour maintenir leurs ambitions, il leur faut obtenir de l'empereur des titres, des soldes et du ravitaillement pour leurs troupes. C'est dans ce but, et pour faire pression sur Honorius, que le chef fédéré goth Alaric, officier de l'armée romaine, met Rome à sac en 410. Il ne s'agit ni d'une invasion ni d'une razzia, mais de la rétorsion d'un officier allié mutin.

À cette date l'empereur doit faire face à plus grave : Vandales, Alains et Suèves parcouruent les Gaules alors déchirées par une usurpation. Divisé entre un empereur à Ravenne et un autre à Constantinople, l'empire tente de faire face en s'appuyant sur ses alliés, installant les Wisigoths en Aquitaine, cherchant parmi d'autres peuples les troupes fédérées qui lui sont nécessaires, les impliquant aussi dans ses querelles internes. Mais il ne réussit plus à rétablir ses forces en Occident. Alliés et barbares y assument l'exercice du gouvernement, ne reconnaissant finalement en 476 qu'un seul empire avec qui s'allier : Constantinople. ■



MARC VIGIÉ

## LES TRAITÉS FRANCO-AMÉRICAINS DE 1778 OU LA DIPLOMATIE DU TABAC

Le 9 mai 1917, un mois après l'entrée en guerre des États-Unis au côté de la France, le maréchal Joffre inaugure la statue de La Fayette que l'on vient d'ériger à Brooklyn au milieu d'une foule immense. Quelques semaines plus tard, le 4 juillet, jour anniversaire de l'Indépendance américaine, le général Pershing instaure un rite qui perdure en se recueillant à Paris, au cimetière de Picpus, sur la tombe de celui qui, jeune officier, choisit dès le 7 décembre 1776 d'offrir son épée aux Américains. Un membre de sa suite, le lieutenant-colonel Stanton, improvise alors un bref discours. « Nul ne peut oublier que votre nation était notre amie quand l'Amérique luttait pour exister, [...] que la France, en la personne de La Fayette, est venue à notre aide », déclare-t-il avant de conclure d'une formule demeurée célèbre : « La Fayette nous voilà ! »

Cette réciprocité dans la célébration d'un homme incarnant définitivement à lui seul l'amitié franco-américaine est devenue la pièce essentielle d'une mythologie politique assez commode pour être mobilisée chaque fois que nécessaire. Non pas que la générosité et la perspicacité de La Fayette ne comptèrent pas dans la guerre d'indépendance américaine – elles eurent même plus d'effets que ses compétences militaires assez limitées –, mais sa geste généreuse, dont il fut d'ailleurs le premier chantre, ne saurait ni résumer les motifs de l'intervention française ni occulter le rôle autrement plus déterminant de Vergennes, de l'armée et de la marine françaises. En vérité, le récit des origines de la relation entre la France et l'Amérique ne fait pas l'économie de réalités moins gratifiantes que les belles légendes par lesquelles il arrive que l'on raconte l'histoire. C'est bien la froide analyse de leurs intérêts convergents et non pas les bons sentiments qui dicte leur politique au Congrès comme au gouvernement royal. Encore leur rapprochement n'exclut-il pas bien des incompréhensions réciproques et, pour les Français du moins, beaucoup d'illusions.

Car l'alliance conclue en 1778 est à bien des égards celle de la carpe et du lapin. Des *Insurgents* aspirant à une république fondée sur la liberté politique secourus par une monarchie de droit divin ! Des patriotes, protestants dans leur quasi-totalité, pactisant avec des catholiques, des papistes, qui plus est volontiers libertins et jouisseurs ! Tout distingue et oppose les nouveaux alliés : la langue, la culture et plus encore l'histoire. Pour les anciens colons anglais, les Français sont

depuis toujours des ennemis combattus, pourchassés, dépossédés avec acharnement et même férolement comme lors de la récente *French and Indian War*, nom donné en Amérique à la guerre de Sept Ans, qui vit George Washington à la tête des milices virginviennes commettre dans la vallée de l'Ohio ce que nous appellerions aujourd'hui des crimes de guerre. La déportation d'une grande partie des Acadiens dans les Treize Colonies où les maladies et les mauvais traitements les décimèrent n'est pas oubliée non plus.

Du Massachusetts à la Géorgie, on n'éprouve aucune affection pour la France qui n'apparaît pas comme une alliée « naturelle ». D'ailleurs, on s'y révolte dans un cadre essentiellement britannique. La guerre, au fond, est une affaire de famille. Johann de Kalb, un agent dépêché par Vergennes et futur major-général de l'armée continentale, ne s'y trompe pas : « Il faudra des siècles pour leur faire oublier leur origine », écrit-il au comte de Broglie au sujet des Américains. Mais les délégués du Congrès élus en mai 1775, du moins la grande majorité d'entre eux, ne mettent pas six mois pour comprendre que leur cause est vaine sans l'aide de l'une des deux superpuissances européennes, ennemie héréditaire de la couronne britannique de surcroît. Pragmatiques et réalistes, ils s'inscrivent dans le jeu politique international afin d'en tirer le meilleur profit selon ce principe qui veut depuis toujours que l'ennemi de mon ennemi est mon ami. La seule question est celle du prix que les Français fixeront pour intervenir.

Louis XVI est partagé par des sentiments contraires. Il n'éprouve aucune sympathie pour ces sujets rebelles à leur roi et que de très fâcheuses idées inspirent. Mais, loin de partager l'anglomanie de bon nombre de ses sujets, il considère aussi que le traité de Paris de 1763 est une humiliation qui entache l'honneur national. Pour autant, trahir la paix à laquelle il est profondément attaché sans autre motif que d'affaiblir une puissance rivale heurte ses principes. Son entourage l'entretient dans sa prudente réserve. Le ministre d'État Maurepas lui rappelle que la France n'a pas les moyens financiers et militaires d'une guerre avec l'Angleterre. Sartine, le secrétaire d'État de la Marine, souligne que la France n'a pas pour vocation de contribuer à l'émergence d'une puissance américaine ; il vaut mieux que les *Insurgents* demeurent pour l'Angleterre un abcès de fixation qui détourne son attention des affaires européennes. Turgot, contrôleur général des Finances, partage ces avis. La guerre avec l'Angleterre serait « le plus grand des malheurs » qui rendrait impossible la réforme « absolument nécessaire à la prospérité de l'État », ajoutant que des Américains indépendants voudront inéluctablement accaparer l'économie de l'espace antillais et que leur défaite n'empêchera pas les

Anglais, toujours pragmatiques, de rétablir des relations économiques profitables avec leurs anciennes colonies. La France n'a donc rien à gagner dans cette affaire.

Seul Vergennes, secrétaire d'État des Affaires étrangères, se montre d'emblée convaincu du bien-fondé d'un soutien couvert aux révoltés qui, lorsque les circonstances deviendront plus favorables, pourra se muer en guerre ouverte avec l'Angleterre. Point d'émotion dans cette politique – le cynisme du ministre vaut celui des Américains – et pas davantage d'amour de la liberté. C'est bien l'énoncé précisément mesuré à l'aune du pour et du contre des intérêts en jeu qui dissipe les scrupules du roi. Vergennes est anglophobe, profondément convaincu de la supériorité politique de la monarchie française. Il considère que les événements américains offrent l'occasion idéale de mettre en œuvre la politique de revanche léguée par Choiseul afin de rétablir un équilibre continental plus favorable à la France. Le raisonnement n'est pas exempt de considérations économiques. « La France intervient en Amérique non pas pour favoriser des valeurs républicaines, ni pour abattre l'Angleterre, [...] mais pour porter un coup [...] à une puissance maritime devenue dangereuse. » Comprenant parfaitement les raisons qui poussent le Congrès dans les bras de la France, il choisit comme lui d'asseoir cette si soudaine amitié sur de nouvelles relations commerciales et met aussitôt en œuvre une *King Tobacco Diplomacy* propre à sceller leur communauté d'intérêts.

Le compte d'exploitation du bail que la Ferme générale a signé pour six ans en 1774 avec le contrôleur général des Finances prévoit que la gestion du monopole de la fabrication et de la vente du tabac dégagera un produit brut annuel de plus de trente-sept millions six cent mille livres sur lequel l'État aura la garantie de percevoir un peu plus de vingt-quatre millions, soit 6,9 % de ses revenus bruts, le produit net de l'impôt, autrement dit le bénéfice des fermiers, s'élevant à cinq millions deux cent mille livres. 95 % du tabac transformé, distribué et consommé dans l'étendue du monopole fiscal provient de Virginie et du Maryland. L'interdiction de cette culture dans le royaume, en dehors des provinces réputées étrangères (Flandre, Artois, Alsace et Franche-Comté), n'en est pas la seule raison. Depuis la guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697), en effet, les Français ne veulent fumer ou priser que du tabac américain, réputé le meilleur. Les fermiers généraux se le procurent en Angleterre par des agents établis à Londres et à Glasgow, plus rarement à Amsterdam, moyennant plus de cinq millions quatre cent mille livres, fret compris. La baie de la Chesapeake s'est imposée depuis près d'un siècle comme le premier pôle de production mondiale, loin devant le Brésil, Cuba, le Venezuela et aussi l'Europe, c'est-à-dire essentiellement l'axe

rhénan, la Pologne et l'Ukraine. On voit ainsi que l'économie du tabac est d'une importance capitale dans l'espace atlantique : pour l'Angleterre, premier importateur et distributeur en Europe, comme pour la France, premier marché de consommation continental qui absorbe annuellement quatorze millions et demi de livres-poids, et bien entendu pour les colonies américaines, dont c'est la première ressource exportable. Depuis Baltimore, Philadelphie, New York et Norfolk, plus de trois cents navires en assurent chaque année le transport.

Beaucoup des délégués au Congrès, à commencer par Washington lui-même, sont des planteurs. Paradoxalement, leur situation n'est pas florissante. L'*« exclusif colonial »* leur impose des termes de l'échange défavorables alors que la culture du tabac repose sur une main-d'œuvre servile de plus en plus coûteuse et que l'essor de la production locale, comme la concurrence des autres producteurs, stabilise les prix. Or le Congrès, dès septembre 1775, interdit tout commerce avec l'ancienne métropole. Le tabac devient ainsi une monnaie d'échange idéale avec la France. La seule, en vérité. Quelques semaines plus tard, des corsaires américains, forts de l'aval discret du gouvernement français, débarquent à Bayonne une première cargaison qui leur est payée en armes et matériels de guerre. Ce modeste troc bouleverse le cours de l'histoire : il assure la survie de la révolution américaine. Vergennes achève ainsi de convaincre Louis XVI. En soutenant les Américains, la France fait plus que garantir les revenus fiscaux de l'État : elle prive son ennemie d'un commerce en pleine expansion tout en rétablissant sa balance commerciale. Mieux encore, en captant à son seul profit l'économie de la Chesapeake, elle donne à ses négociants la possibilité de dominer le commerce de l'Atlantique nord. D'ailleurs, dès avril 1776, les Américains offrent aux Français un accès libre à leurs ports.

Les premiers émissaires dépêchés à Paris par le Congrès ont pour mission de négocier un traité de commerce qui assurera le financement de la guerre, doublé si possible d'une alliance politique et militaire en bonne et due forme. Arthur Lee, son frère William, Thomas Morris et Silas Deane, rejoints plus tard par Benjamin Franklin, sont des planteurs ou des exportateurs de tabac. Franklin lui-même est intéressé à ce commerce. Vergennes met aussitôt les Américains en contact avec le comité des achats de la Ferme générale et les représentants des grandes maisons de commerce du royaume. Le ministre, on le sait, recourt aussi à un agent plus discret, Beaumarchais, pour monter des opérations clandestines au nez et à la barbe des Anglais. On s'active autant à Philadelphie. Robert Morris (frère de Thomas), délégué de la Pennsylvanie et gros exportateur,

futur superintendant des Finances des États-Unis, est chargé de coordonner les nouveaux échanges avec la France.

Les négociations avec la Ferme générale sont longues et difficiles. Les Américains, conscients des objectifs de Vergennes, se croient en position de force. Ils se trompent. Certes, la guerre a pratiquement interrompu les flux de tabac vers Londres, le blocus anglais et la faiblesse de la jeune marine américaine réduisent les exportations vers la France à un seuil dérisoire ; le Virginie et le Maryland sont devenus des denrées rares, mais la Ferme générale n'a pas pour autant le couteau sous la gorge. Elle a en effet effectué d'énormes achats de précaution en 1775 et se tourne désormais vers le tabac ukrainien et rhénan pour assurer son approvisionnement. Surtout, elle est liée par les termes de son bail que Turgot n'entend pas renégocier. Les fermiers tiennent aux équilibres de leur compte d'exploitation. Ils refusent donc de payer le tabac américain au cours du marché qui ne cesse de s'envoler. En mars 1777, Franklin doit se résoudre à signer un accord à prix fixe qui n'aura que peu d'effets. Les planteurs refusent de vendre à un tarif jugé trop bas et les armateurs français rechignent à prendre le risque d'être arraisonnés par les Anglais.

La victoire de Washington à Saratoga le 17 octobre 1777, impensable sans le soutien matériel et financier de la France, prouve la solidité de la cause des Américains et leur volonté d'aller jusqu'au bout dans la rupture avec l'Angleterre. Vergennes sait aussi par Sartine que la marine est désormais prête à un conflit de haute intensité et ne doute plus de l'engagement de l'Espagne au côté de la France. Il peut alors décider le roi à reconnaître l'indépendance de la jeune nation le 17 décembre. Le 8 février 1778, deux traités sont signés avec les « États-Unis de l'Amérique septentrionale ». Le premier est un traité d'amitié et de commerce qui accorde aux deux parties la clause de la nation la plus favorisée, et leur garantit une liberté de commerce et de navigation étendue à un ensemble de produits parmi lesquels le tabac et dont l'importation en France pourra se faire par des ports francs. Ces clauses complètent le dispositif des prêts et des subsides accordés aux Américains avec la possibilité de solder leurs achats en tabac. Le second instaure une « alliance éventuelle et défensive » par laquelle chacun garantit à l'autre « mutuellement et pour toujours » ses possessions en cas de conflit avec l'Angleterre et s'interdit de conclure une paix séparée. Pour la première fois, l'indépendance et la souveraineté des États-Unis sont reconnues par une puissance étrangère.

En installant le nouvel allié de la France dans le concert des nations, Vergennes rend inévitable la guerre avec l'Angleterre. Elle éclate en juin et affecte très vite les échanges commerciaux de la Chesapeake qui

sont surtout assurés par les flottes des pays restés neutres. Les cours du Virginie et du Maryland, toujours plus rares, même à Amsterdam, continuent de flamber. Face à cette conjoncture difficile, les fermiers généraux font le dos rond et multiplient leurs achats en Europe et à Cuba, mais aussi dans les provinces « réputées étrangères ». Cette habileté leur permet de négocier en 1780 avec Necker un nouveau bail par lequel ils acceptent une augmentation de leurs obligations qui porte le rendement annuel du monopole du tabac à vingt-six millions.

La guerre prend officiellement fin le 3 septembre 1783 avec les traités de paix de Paris et de Versailles. Le commerce du tabac demeure un enjeu essentiel de chaque côté de l'Atlantique. Les plantations de la Chesapeake ont durement souffert des combats et leur production mettra deux ans pour retrouver son niveau de 1775. Malgré cela, le tabac représente toujours 33 % de la valeur des exportations américaines. Vergennes entend bien retirer les dividendes économiques d'une politique couronnée de succès qui confère à la France un énorme prestige international. Il ne tarde pas à être déçu. Leur gratitude envers les Français ne va pas jusqu'à faire perdre aux Américains le sens aigu de leurs intérêts économiques. Les Anglais l'ont d'ailleurs bien compris. Avant même la fin des hostilités, dès novembre 1782, ils ont négocié secrètement avec Franklin – qui n'en a informé ni Vergennes ni La Fayette ! – les conditions de la future paix. Ils mettent ainsi en place sans tarder un nouvel ordre économique aussi favorable pour eux que l'ancien. La tradition, les besoins du marché intérieur américain comme la situation prépondérante de l'économie anglaise ne peuvent que pousser les anciens adversaires au rapprochement. D'autant que le Congrès ne dispose encore daucun pouvoir pour réglementer le commerce et doit laisser chaque État confédéré libre de sa conduite. En juin 1783, sans aller jusqu'à établir un libre-échange, Londres atténue les effets du traité franco-américain de 1778. Les ports britanniques sont largement ouverts aux Américains qui sont gratifiés de facilités de paiement (en tabac) et de crédits pour leurs achats tandis que leurs produits bénéficient de conditions douanières privilégiées. Dès 1784, l'ancienne métropole rétablit ainsi ses positions économiques d'avant-guerre et le gros du tabac américain reprend massivement la route de Londres et de Glasgow. Les Anglais réservent à leurs navires le bénéfice du trafic, ce qui aggrave le déséquilibre de la balance commerciale américaine.

Au grand dam de Vergennes et de La Fayette, les Français se révèlent incapables de profiter du jeu de compensation que Benjamin Franklin puis Jefferson qui lui succède en France en 1785 leur proposent. De part et d'autre on accumule fautes et maladresses. Louis XVI ouvre les ports antillais aux Américains sans leur laisser la possibilité d'y échanger les

produits de consommation dont ils ont le plus besoin. Les négociants français, qui ne parlent pas anglais, se montrent incapables de répondre précisément aux besoins d'un marché qu'ils connaissent très mal et livrent avec retard des produits mal conditionnés et trop chers. Qui plus est, l'ouverture de quatre ports francs sur le continent les irrite considérablement. Enfin, les négociants américains sont eux aussi d'autant moins accommodants qu'ils ne peuvent plus espérer des Français des facilités de paiement identiques à celles que les Anglais leur ont accordées, alors que le service de leur énorme déficit commercial avec l'Angleterre les constraint à différer le remboursement de leurs dettes.

Sans complètement échouer, la diplomatie du tabac ne tient donc pas toutes ses promesses. Vergennes n'est pas vraiment soutenu par Calonne, le nouveau contrôleur général des Finances, dans ses efforts pour la faire aboutir. La Ferme générale continue de lui opposer une mauvaise volonté déclarée lorsqu'en 1785, profitant du prochain renouvellement de son bail, il la somme d'acheter massivement du tabac américain soit dans les quatre ports francs réservés à cet effet, donc de se soumettre aux cours du marché, soit directement aux États-Unis, et de cesser de traiter avec les importateurs anglais ou hollandais. Les fermiers ne sont pas sans arguments. La baisse des cours escomptée avec le retour de la paix tarde à se produire. Quoique continuant à recourir au marché libre pour répondre à une bonne partie de leurs besoins, il leur paraît juste de garantir le rendement de leur bail en imposant aux Américains des contrats directs aux prix les plus favorables. Aux États-Unis, Robert Morris n'est pas moins pressé par Washington et Franklin de trouver un accord. Il faut donc s'entendre.

Un contrat destiné à courir jusqu'en 1788 est signé. Il couvre 25 % des exportations américaines à des prix très inférieurs à ceux acceptés par les Anglais. Ce marché est évidemment inacceptable pour des producteurs déjà lourdement endettés qui répondent en boycottant les produits français. De plus, Morris ne réserve pas aux bateaux américains et français le bénéfice du fret, et recourt à des navires scandinaves, anglais et allemands. Le contrat a d'autant moins d'effet pour les négociants français que l'agent des fermiers solde des achats de biens de consommation anglais. Du moins l'Angleterre doit-elle définitivement renoncer à son monopole sur le commerce du tabac de la Chesapeake. En réalité, la politique de Vergennes se brise sur les réalités mercantilistes de l'économie française et les structures financières de l'État. Ni Necker ni Calonne, en l'absence de réformes de fond, n'étaient en situation de renoncer à l'affermage de l'impôt sur le tabac en lui substituant une simple fiscalité douanière. Comment faire prendre à l'État le risque de perdre une partie importante de ses revenus aussi solidement garantie ? C'est pourquoi Jefferson et La

Fayette, partisans convaincus du libéralisme économique, s'évertuèrent en vain à réclamer l'abolition de la Ferme générale.

Turgot eut finalement raison contre Vergennes. Toutefois, l'incompréhension entre Américains et Français ne fut pas seulement économique. La France ne tira aucun profit politique de son alliance avec les États-Unis. La guerre consomma la banqueroute de l'État. La Constitution américaine instituant le règne de la liberté républicaine diffusa des fermentes redoutables pour la monarchie française. Les conventionnels se méprisèrent à leur tour sur les effets des événements d'Amérique en découvrant, à leurs dépens, que les républicains d'outre-Atlantique ne s'entretenaient pas dans une vision universaliste de leur « révolution ». Quoique convaincus que leur pays était « le meilleur du monde », Jefferson et ses concitoyens n'en conclurent pas qu'il lui revenait d'imposer ses principes au monde. Les relations franco-américaines demeurées jusque-là en demi-teinte se tendirent brusquement après l'entrée en guerre de la France révolutionnaire. Les Américains, que la mort du roi choqua, n'eurent pas la moindre intention de réactiver le traité d'alliance de 1778. Ils renoncèrent aussi à s'acquitter de dettes qu'ils estimaient avoir contractées avec la France monarchique et non pas avec la République. L'abolition de l'esclavage irrita également au plus haut point une société de planteurs dont l'économie dépendait de la servilité de la main-d'œuvre. La rupture fut consommée avec l'accord commercial de novembre 1794 par lequel les Anglais reçurent le droit de confisquer les marchandises françaises découvertes à bord des navires américains.

Le 19 septembre 1796, dans son « discours d'adieu », Washington fixe les principes qui dicteront la politique étrangère américaine jusqu'à la Première Guerre mondiale : « Notre grande règle de conduite envers les nations étrangères est d'étendre nos relations commerciales afin de n'avoir avec elles qu'aussi peu de liens politiques qu'il est possible. » Et d'affirmer : « C'est notre politique véritable d'avancer exempts d'alliances permanentes avec n'importe quelle partie du monde étranger. » Le 7 juillet 1798, le Congrès annule officiellement les traités bilatéraux signés avec la France vingt ans auparavant, ouvrant ainsi une « quasi-guerre » durant laquelle les deux pays s'affrontent violemment dans la mer des Caraïbes, jusqu'à la signature du traité de Mortefontaine ratifié par le Sénat en décembre 1801.

En 1802, Pierre-Victor Malouët, ancien commissaire-général et intendant de la Marine au temps de Sartine, constate à bon droit que tout le bénéfice de l'intervention française de 1778 a été pour les Américains : « Ils sont très excusables d'avoir aussi habilement profité des circonstances, mais je persiste à croire que nous aurions pu nous dispenser d'y contribuer. »

JULIE D'ANDURAIN

## LA MÉTHODE LYAUTHEY

Au cours de sa carrière, au fur et à mesure de sa découverte des modalités de la colonisation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le colonel Lyautey apprend auprès de son maître, le général Gallieni, à pratiquer la pacification, litote désignant la guerre coloniale. Critiques envers la méthode de conquête des « Soudanais » à qui ils reprochent de faire un usage immoderé de la force et de mettre ainsi en péril tout le projet de colonisation de la République, les « Gallienistes » proposent une approche, plus ou moins compatible avec les idéaux républicains, préconisant de recourir à la force comme *ultima ratio* et non comme préalable à la négociation. Théorisée sur un plan tactique par l'expression « tache d'huile » alors que le terme de « pacification » en est la traduction civile, cette vision s'appuie sur un principe de conquête menée de plus en plus à l'économie et sur la nécessité, une fois les combats terminés, d'organiser les territoires dans un cadre pacifique et rassurant pour les populations locales.

Dès lors, la recherche des alliances apparaît comme l'un des passages obligés de la guerre coloniale, alliances qu'il convient de trouver auprès de la troupe d'abord, auprès des ennemis d'hier ensuite et, enfin, en métropole auprès d'un monde politique élargi à la presse, seule capable d'agir efficacement sur l'opinion publique.

### De l'ascendance sur les hommes

Hubert Lyautey (1854-1934) a cette particularité de s'être très tôt préoccupé du rapport entre la troupe et son chef. Le « rôle social de l'officier »<sup>1</sup>, préfiguration d'un article moins connu intitulé « Du rôle colonial de l'armée » dans lequel il développe son idéal de colonisation<sup>2</sup>, montre dès 1891 son souci d'incarner sa vision de l'officier dans une relation étroite avec le soldat. D'essence religieuse d'abord, philanthropique ensuite, cette relation vise à lutter contre le « dilettantisme hautain » qui sépare la jeunesse cultivée, incarnée par l'officier ou l'ingénieur, d'une population plus large, laquelle passe nécessairement plusieurs années à la caserne lors de l'accomplissement du service militaire obligatoire.

1. Anonyme, « Du rôle social de l'officier dans le service militaire universel », *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1891, pp. 443-459.

2. Colonel Lyautey, « Du rôle colonial de l'armée », *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1900, pp. 308-328.

Dans ce cadre juridique et social nouveau, l’officier rêvé par Lyautey doit être le contraire d’un colonel Ramollot décrié dans les chambrées<sup>3</sup>, l’inverse d’un traîneur de sabre et d’un soudard inapte à toute conception élevée de l’ordre intellectuel et moral ; il doit renoncer à n’être qu’un officier d’état-major intéressé par ses seuls rapports officiels. Selon lui, l’officier idéal, colonial ou non, est un guide pour ses hommes, son charisme personnel, qui double son pouvoir, lui permettant de devenir un « agent d’action sociale » capable d’aller à la rencontre de la troupe et de gagner son cœur<sup>4</sup>, autrement dit d’obtenir sa confiance et de faire corps avec elle. Connaissant ses hommes pour avoir cherché à deviser avec eux en toutes circonstances, seul le « vrai chef » saura se transformer en arbitre ou en justicier capable de mansuétude et de sollicitude. Surtout, pragmatiquement, il saura obtenir plus et mieux de celui qu’il connaît que du soldat lointain et indifférent.

Ce rapport de subordination comme incarnation d’un commandement éclairé ne saurait cependant suffire. Aux colonies, dans un contexte où les officiers sont rares, il faut aussi savoir trouver puis placer *the right man in the right place*. Lyautey est depuis fort longtemps un adepte de cette pensée inspirée par la culture britannique découverte dans la littérature de l’un de ses proches amis, Max Leclerc<sup>5</sup>. Selon ce dernier, l’officier s’impose facilement à Tom Atkins<sup>6</sup> parce que, issu de l’aristocratie, il dispose d’un prestige naturel, éventuellement renforcé par sa formation acquise à Woolwich et à Sandhurst. Convaincu d’être lui-même ce *gentleman*, Lyautey fait de la recherche d’un autre soi-même<sup>7</sup> une nécessité professionnelle incarnée par la figure de Joseph Gallieni et restituée dans ce vocable de *right man*. Il fait donc bientôt de la sélection très fine du personnel destiné à travailler avec lui – et pour lui – l’une de ses méthodes de commandement. Refusant tout esprit de bouton, recrutant autant le civil que le militaire, il constitue une « phalange coloniale »<sup>8</sup> sur la base d’un accord fort simple mais efficace : à tout homme qui entre dans son entourage, accepte de travailler loyalement avec lui, il promet un travail intéressant et un avancement garanti. Autour de lui se constitue ainsi une « équipe »<sup>9</sup>

3. Ch. Leroy, *Histoires du colonel Ramollot. Aventures et araignées, boutades et joyeux*, Paris, Librairie contemporaine, 1885.

4. Ainsi la pensée lyautenne véhicule-t-elle déjà une préfiguration de la formule « gagner les coeurs et les esprits » employée par les Britanniques en 1952 sous la forme du *Winning Hearts and Minds*.

5. M. Leclerc, *Les Professions et la société en Angleterre*, Paris, Armand Colin, 1894.

6. Sobriquet qui désigne le soldat britannique en général.

7. Sur la question de l’intersubjectivité, voir P. Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Paris, Le Seuil, 1990.

8. J. d’Andurain, « Le réseau dans le réseau. La phalange coloniale ou la collecte de l’information du “parti colonial” », *Outre-mers, revue d’histoire* n°386-387, 1<sup>er</sup> semestre 2015, pp. 227-240.

9. R. Billecard, « Lyautey et son équipe », *Hommes et mondes* n° 74, septembre 1952, pp. 52-67.

solide et dévouée de personnes qu'il « gobe », une « ruche » au sein de laquelle certains reconnaissent être sous le coup de « l'hypnose créative » du résident général du Maroc<sup>10</sup>.

## De l'ennemi, faisons un ami

La grande particularité de la politique lyautéenne est d'avoir su incarner dans la durée un système de domination ayant pour principale caractéristique de savoir exprimer un « souci pour les princes »<sup>11</sup>. Cette politique s'appuie fondamentalement sur la définition même de ce qu'est juridiquement un protectorat, à savoir la domination d'un État sur un autre selon une dialectique protecteur/protégé. Inspiré par une certaine tradition chrétienne et philanthropique renforcée par une admiration pour la politique coloniale britannique qui privilégie une politique coloniale d'association – en lieu et place d'une assimilation du côté français – et influencé par les théories sur la nécessaire formation d'une « science de l'administration »<sup>12</sup>, Lyautey produit et théorise une pensée coloniale de type indigénophile. Ses thuriféraires ont crié au génie. Mais il n'a rien inventé. Il s'est contenté de faire la synthèse des héritages : ceux de Bugeaud d'abord, qui avait compris que la discrimination des fiers Arabes des « grandes tentes » au profit des Arabes des *ksours* (« forteresses ») allait menacer l'équilibre social de l'Algérie, ceux de Paul Cambon ensuite, qui jugeait nécessaire de mettre en place de nouvelles élites algériennes en se montrant capable de leur distribuer des fonctions destinées à encadrer le financement des biens *habous*<sup>13</sup> et les œuvres d'assistance<sup>14</sup> tout en accordant des honneurs multiples, dont la Légion d'honneur<sup>15</sup>. On doit tout de même faire crédit à Lyautey d'avoir su tirer des enseignements de l'échec algérien de façon à faire du Maroc un laboratoire de l'élargissement perpétuel des alliances, par cercles concentriques successifs.

10. Lyautey est fait résident général du protectorat français au Maroc par décret du 28 avril 1912. G. de Tarde, « Lyautey le « créateur » », *L'Afrique française. Bulletin mensuel du Comité de l'Afrique française*, août 1954, pp. 450-456.

11. Lesquels sont choisis naturellement pour leur capacité à se montrer fidèles et dévoués.

12. Les théories d'Henri Fayol (1841-1925) notamment. Voir l'introduction de S. el-Mechat (dir.), *Coloniser, pacifier, administrer, xixe-xxie siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

13. Les biens *habous* (ou *waqfs*) sont des biens de maimmortes. Forgés en général à partir de donations pieuses, ils constituent un patrimoine important dont la gestion est assurée par l'élite religieuse. Ils sont utilisés pour financer l'entretien des mosquées, participent au paiement du personnel enseignant, aux œuvres de charité...

14. Ch.-R. Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine. T. II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération, 1871-1954*, Paris, PUF, 1964, pp. 54 et 175.

15. À titre d'exemple tout à fait emblématique, Abd-el-Kader (1807-1883), l'ancien ennemi des Français en Algérie, est envoyé en exil en Syrie par les Français (à sa demande toutefois). Dans la mesure où il contribue à sauver des centaines voire des milliers de chrétiens lors des émeutes de 1860, il reçoit la grand-croix de la Légion d'honneur par décret du 5 août 1860.

À l'origine, Lyautey est convaincu de la nécessité de faire alliance avec le sultan du Maroc. Disposant d'une place à part dans l'islam sunnite, ayant toujours réussi à préserver son territoire du pouvoir spirituel exercé par le souverain de l'Empire ottoman, le sultan chérifien est reconnu autant comme un chef spirituel que comme un chef temporel. Sa puissance s'exerce surtout par le truchement du *Maghzen*, l'administration chérifiennne chargée de récupérer l'impôt sur les tribus (impôts d'obligation religieuse, impôts administratifs comme ceux sur les blés ou sur l'eau, mais également impôts de redevance de souveraineté). Au *bled-es-maghzen* s'oppose un *bled-es-siba*, territoire de la dissidence que le sultan essaye tant bien que mal de circonscrire et de dominer par des tournées militaires, les *mehallas*<sup>16</sup>. Or, l'approvisionnement des *mehallas* par les tribus *guich*<sup>17</sup> n'étant pas régulier<sup>18</sup>, le sultan se trouve fréquemment en difficulté face à des prétendants (les *rogui*) qui menacent sa dynastie<sup>19</sup>. L'alliance entre Lyautey et le sultan, connue sous le nom de « politique des égards » et matérialisée par le traité de protectorat de 1912<sup>20</sup>, consiste donc à aider celui-ci à forger des outils régaliens capables de le maintenir au pouvoir. En retour, le colonisateur peut se prévaloir de l'autorité sultanaise pour élargir le cercle de ses alliances aux notables marocains (*vizirs*, *chérifs*, *caïds*, mais aussi *oulémas*), particulièrement à ceux des villes de l'intérieur (Fès et Meknès).

Cette « politique des égards » connaît des élargissements substantiels au moment de la Première Guerre mondiale, quand une partie des troupes européennes sont rappelées en Europe. De façon à maintenir l'ordre dans le grand Sud marocain, Lyautey décide de renforcer la « politique des grands *caïds* » qu'il avait simplement effleurée au début du Protectorat. Revitalisant le principe de la « politique des tribus » qui avait fait les beaux jours des Bureaux arabes de l'Algérie du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>, il décide de soutenir et de renforcer les chefs des tribus – les *caïds* – en faisant des segmentarités tribales, jusque-là hostiles au

16. L. Arnaud, *Au Temps des mehallas ou le Maroc de 1860 à 1912*, Casablanca, Éditions Atlantides, 1952.

17. Le terme *guich* est dérivé du mot *jich* ou *jaych* qui signifie « groupe armé » ou « armée ». Une tribu *guich* est une tribu qui se met au service du sultan et plus généralement au service de son administration, le *Maghzen*. En échange, elle reçoit des terres et devient ainsi co-usufruiteure avec le *Maghzen*.

18. E. Szymanski, « Les tribus de "Guich" et le *Makhzen* sous le règne de Sidi Mohammed Ben Abd Allah », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1970, pp. 195-202.

19. A. Maitrot de La Motte-Capron, « Le *Roghi* », *Bulletin de la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord*, 1929, pp. 514-576.

20. Elle est appelée ailleurs la « politique de la tasse de thé ».

21. Les Bureaux arabes sont des organismes de contrôle de la population arabe mis en place par le général Bugeaud en Algérie en 1844. Composés de militaires européens et musulmans ainsi que de collaborateurs civils indigènes, ils ont des compétences très étendues dans les domaines administratif, financier et judiciaire. Critiqués par les milieux civils, ils disparaissent progressivement d'Algérie à partir des années 1870, mais se reconstituent en réalité sous des vocables différents : « affaires indigènes » ou « services des renseignements » des colonies et protectorats.

pouvoir central, une force clientéliste efficace. Cette militarisation de la fonction des chefs locaux, la caïdalité, prouva très largement son efficacité, au moins durant le temps de la guerre.

Par ailleurs, afin de lutter contre la propagande allemande, Lyautey promeut également le développement d'une « politique du sourire »<sup>22</sup>. Celle-ci s'inspire de la « politique des marchés » inaugurée par Bugeaud et Gallieni, mais se double de la volonté de souligner la force des rapports franco-marocains à travers des expositions commerciales et festives. Avec les foires commerciales de Rabat puis de Fès<sup>23</sup>, le résident général accélère la pénétration des productions industrielles françaises au Maroc et contribue aussi à mieux faire connaître l'artisanat marocain en France. Si toutes ces mesures participent activement à l'appriovisement des élites locales, Lyautey n'oublie pas de soutenir une politique en direction des colons – les « prépondérants »<sup>24</sup> – et de la métropole.

## L'alliance du sabre et de la plume

Lyautey n'oublie jamais la métropole, comme en atteste sa très riche correspondance privée avec l'un de ses mentors, Albert de Mun<sup>25</sup>. Non seulement il a soin de chercher à savoir ce que le gouvernement attend de lui, mais il est soucieux, en retour, de mettre en valeur ses réussites. Comme son maître Gallieni, il veut prouver que les campagnes coloniales ne se résument pas à des opérations de « tourisme ». Il apprend très tôt, notamment auprès des Britanniques qui recourent à des périodiques illustrés tels que *Graphic* et *Black and White*, à se servir de la presse pour valoriser les missions passées et présentes. Dans ce cadre, une importance très forte est accordée au texte, notamment au choix du vocabulaire, mais également aux images, plus particulièrement à la photographie qui devient progressivement un outil de propagande en soi. Ce choix, tout personnel, bénéficie aussi des réseaux coloniaux métropolitains et de l'organisation mise en place depuis la fin des années 1890.

En France, l'idée qu'il soit nécessaire de mettre en place une « propagande coloniale » pour rallier les masses populaires et les élites a déjà été posée par un publiciste du *Journal des débats*, Jules Hippolyte

22. L. Barthou, « Le "sourire" de Lyautey au Maroc (1912-1918) », *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1930, pp. 580-596.

23. G. de Tarde, « L'action économique du Protectorat » *Journal officiel du Protectorat*, n° 153, 27 septembre 1915, pp. 620-627 ; A. Lichtenberger, « Pourquoi une foire à Fez ? », *France-Maroc, revue mensuelle*, octobre 1916, pp. 42-45.

24. D. Lambert, *Notables des colonies. Une élite de circonstance en Tunisie et au Maroc (1881-1939)*, Presses universitaires de Rennes, 2009.

25. Ph. Levillain et G. Ferragu, *Albert de Mun-Hubert Lyautey, correspondance 1891-1914*, Paris, Société de l'histoire de France, 2011.

Percher, dit Harry Alis, avant la fin du siècle. En 1892, celui-ci a fondé le *Bulletin du Comité de l'Afrique française* pour en faire l'outil principal de la propagande coloniale : il faut à la fois identifier le « réseau colonial », le renforcer, s'appuyer sur lui pour collecter des fonds destinés à la conquête... Cet organe de presse n'hésite pas à utiliser le terme de « propagande coloniale », jugeant que, sans elle, toute information ou recueil de renseignements serait impossible. Cette propagande trouve vite son rythme de croisière sous la plume du rédacteur en chef du *Bulletin*, Auguste Terrier, véritable partenaire de Lyautey au moment de la création du Protectorat. Aux ordres du résident général, il publie dans la revue les rapports des officiers, sans modifier les documents sauf à leur apporter des approfondissements grâce aux lettres privées, alimente le réseau en informations tout en veillant à mettre en valeur le rôle personnel de Lyautey.

Enfin, Lyautey comprend rapidement l'intérêt de dépasser le simple cadre d'un journal spécifique. Faisant appel aux grandes plumes du pays, il s'entoure de journalistes et de publicistes, invités très régulièrement à venir s'inscrire dans son « compagnonnage ». Il s'intéresse d'abord à des journalistes qu'il connaît bien et en qui il a confiance, comme les frères Tharaud<sup>26</sup>, mais il découvre bien vite, notamment pendant la Grande Guerre, l'utilité d'élargir sans cesse le groupe des invités. Peu avant la fin du conflit, le principe des « caravanes » d'études est déjà mis au point. Celles-ci accueillent autant les hommes que les femmes, car depuis ses rencontres avec Isabelle Eberhardt<sup>27</sup> ou la lecture des écrits de Reynolde Ladreit de Lacharrière<sup>28</sup>, Lyautey sait parfaitement qu'il faut recourir à la puissance de l'écriture féminine, seule susceptible à ses yeux de faire ressortir la dimension « sensible » du Maroc, ce qu'il appelle lui-même le « pittoresque ».

Lyautey a ainsi été un maître dans l'art de construire des alliances. Si une grande partie de sa politique reposait officiellement sur le principe d'avoir à « montrer sa force pour ne pas s'en servir », il a surtout utilisé des moyens de communication, de persuasion comme de séduction pour s'imposer, autant à ses amis qu'à ses ennemis. Dans ses commandements, il s'est toujours inscrit dans une tradition coloniale de communication connue sous le vocable « savoir-faire et faire savoir ». ■

<sup>26.</sup> Voir M. Leymarie, *La Preuve par deux. Jérôme et Jean Tharaud*, Paris, CNRS Éditions, 2014.

<sup>27.</sup> E. Charles-Roux, *Un Désir d'Orient, la jeunesse d'Isabelle Eberhardt*, Paris, Grasset, 1988.

<sup>28.</sup> R. Ladreit de Lacharrière, *Voyage au Maroc. 1910-1911. Le long des pistes maghrébines*, Paris, Émile Larose, 1913.

FRANÇOIS LAGRANGE

## UN BON ALLIÉ POUR LES POILUS

« Il est bien étonnant qu'il ne soit pas possible d'être parfaitement content de quelqu'un.  
Cela prouve que, si l'on était de bonne foi, on ne serait pas souvent content de soi »  
Prince de Ligne, *Mes écarts ou ma tête en liberté*, 1796

Qu'est-ce qu'un bon allié, de l'avis des soldats français du front occidental ? À cette question, les archives du contrôle de la correspondance n'apportent pas de réponse univoque. Cela tient autant à la richesse qu'aux limites de cette source<sup>1</sup> : créé en janvier 1915, le contrôle postal militaire se développe jusqu'à atteindre, dès février 1916, un niveau d'organisation performant puis, à partir de décembre 1916, une véritable maturité en termes de fiabilité, d'analyse et de formalisation. Grâce à lui, de 1916 à 1918 mais non avant, malheureusement, nous sommes en mesure de suivre la manière dont les soldats français ont vu leurs alliés.

Premier élément fondamental : il existe une nette dissymétrie entre la perception de l'ennemi et celle des alliés. L'expérience que les combattants français ont de l'adversaire est directe (elle se confond avec celle du front), prolongée et unitaire (un seul ennemi, sur le front ouest : les Allemands). Par comparaison, la relation avec les alliés apparaît floue : ils sont quatre majeurs, dans l'ordre chronologique Russes, Britanniques, Italiens et Américains. Certains ont changé de statut : de neutres, les Italiens et les Américains deviennent alliés, en 1915 pour les premiers, en 1917 pour les seconds ; les Russes, eux, passent de l'alliance à la neutralité en 1917-1918. En outre, les troupes françaises ne sont pas toutes en contact avec leurs partenaires : c'est évident pour les fronts éloignés, russe ou italien par exemple. Mais même sur le front occidental, une majorité de soldats français n'a pas de relations directes avec les Britanniques, sauf à la soudure de leurs portions respectives du front. La presse, régie par la censure, reste le vecteur d'information principal.

Aussi, afin de comprendre le jugement des combattants français sur leurs partenaires, a-t-on choisi de proposer une sélection d'aperçus fondés sur des extraits de lettres et des synthèses périodiques du contrôle postal. Il ne s'agit pas de résumer l'évolution des opinions des soldats (il y faudrait plusieurs articles), mais d'en indiquer certaines inflexions significatives, quelques points hauts et bas suggestifs.

1. Voir F. Lagrange, « Moral et opinions des combattants durant la Première Guerre mondiale d'après les rapports du contrôle postal de la 1<sup>re</sup> armée (1915-1918) », thèse sous la direction de G.-H. Soutou, université Paris IV-Sorbonne, 2009, introduction, particulièrement pp. 36-48 pour la méthodologie du contrôle postal, et, du même, une réflexion actualisée dans « Les troupes indigènes (avril 1916-mars 1918) sous le regard du contrôle postal : une situation incertaine », *Mondes et cultures. Bulletin de l'Académie des sciences d'outre-mer*, « La Grande Guerre. Année 1914. Mobiliser et engager les combattants », 1-2-3-4 2014, tome LXXIV, 1<sup>er</sup> trimestre 2016, pp. 75-77.

## ▶ Les Russes : de la préférence à la détestation

Un préjugé favorable aux Russes est manifeste chez les soldats français. Son *optimum* se situe en 1916, du fait de leurs succès dans le Caucase durant l'hiver 1915-1916 et le printemps 1916, et, plus encore, sur le front est, avec l'offensive Broussilov, de son déclenchement le 4 juin jusqu'à la fin août 1916 environ. Les rapporteurs le signalent régulièrement : « *Grande confiance dans l'appui des Russes* » (CP 20/7/1916)<sup>2</sup> ; « *Grand espoir dans les progrès des Russes : "C'est [sic] eux qui nous sauvent"* » (CP 10/8/1916) ; « *Toujours la plus grande confiance dans l'intervention des Russes* » (CP 17/8/1916). Ces victoires, bien relayées par la presse<sup>3</sup>, se traduisent, sur un front est relativement mobile, par des poussées de plusieurs dizaines, voire même de plus d'une centaine de kilomètres, à comparer aux faibles, lents et sanglants grignotages du front ouest en 1915 et 1916.

Ce préjugé russophile s'estompe en 1917. La révolution de février et ses suites suscitent la perplexité : « *La Révolution russe est considérée comme une révolution à la fois démocratique et anti-allemande. À ce double titre elle n'attire que des sympathies. On souhaite qu'elle n'entrave pas la poursuite de la guerre* » (CPN 1<sup>er</sup>/4/1917). Le progressif retrait de la guerre des Russes provoque à leur encontre, fin 1917-début 1918, un ressentiment de plus en plus vif. Les soldats français en veulent beaucoup à leurs anciens alliés, dont la déflection permet à l'Allemagne de concentrer ses forces sur le front occidental. « *La signature de l'armistice par les Russes est vivement critiquée* » (CP 19/12/1917, 57 RI) ; « *La lâcheté des Russes est vivement critiquée* » (CP 25/12/1917, 104 RI).

Les lettres illustrent cette nouvelle détestation des Russes. On leur impute tout ce qui ne va pas, comme la continuation de la guerre en général ou la défaite italienne de Caporetto en particulier : « C'est certainement de la faute des Russes si nous sommes encore en guerre, et dire que ces salauds nous lâchent. Nous irons jusqu'au bout, mais j'espère bien que les Russes seront punis » (CP 13/11/1918, CVAD8 [convoi administratif]) ; « Ces salauds de Russes nous ont fichus dans le pétrin et je crois que les Italiens peuvent leur en vouloir car ce que ceux-ci viennent de subir est entièrement la faute des Russes » (CP 15/11/1917, Centre d'instruction divisionnaire, 16 Div) ; « Cependant les Russes s'effondrent de plus en plus, quel rouleau, on ne veut pas le dire, mais au fond on est un peu reconnaissant aux Boches de leur faire sentir le balai et le knout » (CP 23/2/1918, 26 RAC).

- 
2. Les extraits de lettres sont entre guillemets, les commentaires des contrôleurs en italique entre guillemets. CP signifie contrôle postal à l'échelle d'un régiment ou d'une armée, CPN à l'échelle nationale sur le front français. Pour l'année 1918, nous avons également exploité J. Nicot, *Les Poilus ont la parole, Lettres du front 1917-1918*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1998.
  3. L'arrivée, très valorisée par les journaux, d'un modeste contingent russe sur le front français, à partir d'avril 1916, a également un certain retentissement. Voir R. Adam, *Histoire des soldats russes en France (1915-1920). Les damnés de la guerre*, Paris, L'Harmattan, 1996, notamment pp. 21-35 et 38-45.

On note l'humour grinçant du dernier correspondant sur le « rouleau », allusion au thème du « rouleau compresseur » russe utilisé par la propagande alliée du début du conflit. La rancœur envers l'ancien partenaire est telle qu'elle atténue, de façon passagère, la haine contre l'ennemi allemand.

## Les Américains : de la perplexité à la préférence

L'intervention américaine au côté des Alliés, assez tardive, donne lieu à deux séries de réactions chronologiquement distinctes. La première date de la rupture diplomatique puis de l'entrée en guerre contre l'Allemagne, au premier semestre 1917. Les combattants français l'apprennent avec un mélange de satisfaction et de perplexité : « *L'intervention des États-Unis est généralement l'objet de commentaires favorables, parfois mêlangés à une pointe de doute* » (CP 9/2/1917, 78 RI) ; « *L'intervention américaine est contradictoirement appréciée, les uns y voient le meilleur moyen de hâter la fin de la guerre* (extraits 21-26). *Les autres craignent qu'elle ne prolonge les hostilités et qu'un quatrième hiver aux tranchées n'en soit la conséquence* (extraits 25-27) » (CP 8/4/1917, 50 RI).

Des extraits de lettres explicitent le commentaire des censeurs : « La coopération des États-Unis me remplit de joie et d'espérance. S'ils n'envoient pas directement d'obus sur les Boches, ils nous en enverront ainsi que des vivres et puis son [sic] appui politique peut abréger beaucoup la guerre » (CP 8/4/1917, 50 RI) ; « On apprend aujourd'hui que l'Amérique marche, tant mieux, mais pourvu que cela ne prolonge pas la guerre d'un an de plus. Quand on se bat à coups de milliards et qu'on en a beaucoup, on ne s'en fatigue pas... » (CP 9/4/1917, 10 RI). La portée du soutien américain est surtout appréciée en termes de stratégie indirecte : aide diplomatique et économique, sans participation directe aux combats, d'où, chez certains, une incontestable réserve.

Tout change à la fin du premier semestre 1918, particulièrement en juin, lorsque les troupes américaines sont engagées, avec succès, sur le front français, en nombre de plus en plus important : « *L'enthousiasme envers les Américains grandit à mesure qu'ils prennent part à l'action commune* » (CP juin 1918)<sup>4</sup>. Les citations de la correspondance sont particulièrement chaleureuses. « Je suis heureux d'être entré en contact avec les Américains, cela m'a permis de faire justice de quelques préjugés » (CP juin 1918, 4 RI)<sup>5</sup> ; « Pleins de feu sacré, ne brûlant que de se battre avec les Boches. Bref, des Français de 1914 » (CP juin 1918, 220 RAC)<sup>6</sup>.

4. J. Nicot, *op. cit.*, pp. 431-432. Les commentaires des censeurs et les extraits de lettres ne sont pas précisément datés, mais référencés à une période donnée, que nous indiquons.

5. *Ibid.*, pp. 432-433.

6. *Ibid.*, p. 435.

L'équivalence établie entre les Américains de 1918 et les Français de 1914 semble sans précédent. L'historien Jean Nicot souligne l'affirmation et l'ampleur de ce courant d'opinion très élogieux en juillet-août 1918 : « Les Américains sont en France les plus populaires des soldats alliés, ils sont les grands favoris. On peut estimer qu'il en est parlé dans 30 % des lettres au moins<sup>7</sup>. » Un phénomène massif, exceptionnel, que l'on ne peut rapporter qu'à l'engouement pour les Russes en 1916. Il se maintient presque jusqu'à l'armistice<sup>8</sup>. Il n'est pas sans retombées occasionnelles dans le jugement formulé sur d'autres partenaires : « Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'on n'a jamais pu depuis 1914 s'entendre avec les Anglais comme on le fait avec les *Sammies* » (CP juillet-août 1918)<sup>9</sup>.

## Les Britanniques : la constance sans le brillant

Si « les Britanniques » est la dénomination exacte, l'usage, dans la correspondance des soldats français, impose, de façon écrasante, « les Anglais ». Bien qu'alliés depuis 1914, ils apparaissent en général à l'arrière-plan des préoccupations des poilus. Cette position en retrait est nette, même quand ils tiennent le premier rôle, pendant l'offensive de la Somme au second semestre 1916, en prélude à l'offensive Nivelle en avril 1917, ou durant l'offensive de Passchendaele au second semestre 1917. Les contrôleurs le relèvent plus ou moins implicitement. Les débuts de la Somme incitent à l'optimisme, mais associent étroitement Français et Anglais : « *L'offensive franco-anglaise donne beaucoup d'espoir. [...] L'optimisme est à peu près général, beaucoup de militaires considèrent la fin de la guerre comme prochaine* » (CP 11/7/1916 et 20/7/1916).

La manière dont sont appréciés les progrès des Anglais en mars 1917 est significative : « *L'avance anglaise [...] surprend heureusement* » (CP 4/3/1917, 202 RI). Leurs longs et persévéraints efforts à l'automne 1917 sont salués de loin en loin : « *Les succès anglais sont très appréciés* » (CP 8/10/1917, 330 RI) ; « *La victoire des Anglais enthousiasme les hommes* » (CP 11/10/1917, 365 RI).

Ces éclaircies ne durent pas. Les avis sur les Anglais se font alors critiques : « *Quelques récriminations relatives à l'action des Anglais* » (CP 17/8/1916) ; « *Beaucoup d'éloges pour les Russes et les Italiens. On trouve que les Anglais n'en font pas autant qu'eux* » (CP 21/8/1916). La tonalité des lettres est désabusée : « *Ça ne finira donc jamais ? Je ne sais pas si les Anglais progressent sûrement, mais ce qui est certain, c'est qu'ils avancent*

7. *Ibid.*, p. 465.

8. *Ibid.*, pp. 465-472 et 505-512.

9. *Ibid.*, p. 468.

lentement» (CP 17/8/1916) ; « Je vois que les Anglais ont fait un peu d'avance, mais ils sont encore loin d'avoir délivré le pauvre pays » (CP 2/9/1917, 3 R Dragons). Ni les revers des Britanniques en mars-avril 1918<sup>10</sup>, source logique d'insatisfaction, ni leurs succès au second semestre 1918<sup>11</sup>, éclipsés par ceux des Américains, n'altèrent fondamentalement cette équation.

Un facteur correctif local doit être pris en considération. En effet, les soldats français qui ont côtoyé leurs camarades britanniques pendant la bataille de la Somme ont d'eux une bien meilleure opinion : « Les Anglais ont également donné une excellente impression à ceux qui les ont vus à l'œuvre » (CP Troyes, 18/10/1916) ; « J'ai vu les Anglais à l'œuvre : ils ne savent pas faire la guerre comme nous et perdent beaucoup plus de monde, mais quel courage et quel sang-froid. Ils sont merveilleux » (CP 26/10/1916).

## Les Italiens : une « sœur latine »<sup>12</sup> en demi-teinte

La lutte difficile et opiniâtre des Italiens contre les Austro-Hongrois, ponctuée d'offensives acharnées aux maigres résultats, ne paraît presque jamais décisive aux yeux des Français. Aussi leur présence dans les correspondances et les commentaires des contrôleurs est-elle intermittente et, même appréciée, mélangée à d'autres faits de guerre : « Le moral se maintient toujours bon. L'avance persistante des Russes et des Italiens, la progression constante de l'offensive anglo-française de la Somme et la résistance de Verdun font croire que la fin de la guerre approche » (CP 16/7/1916) ; « Les succès d'armes à Verdun de même que ceux de l'armée italienne sont l'objet de vifs commentaires » (CP 29/8/1917, 104 RI Tale). Singulière malchance : seule la très grave défaite italienne de Caporetto, fin octobre-début novembre 1917, retient l'attention : « La grande défaite italienne impressionne les hommes » (CP 31/10/1917, Ambulance 8 Div) ; « Le recul italien a énormément impressionné les hommes, il est l'objet de nombreux commentaires » (CP 2/11/1917, 10 RI).

Certains extraits de lettres rendent les Russes responsables des malheurs italiens. D'autres, au contraire, assimilent Italiens et Russes : « Nous allons encore aller renforcer les armées italiennes qui se battent à la "russe", c'est-à-dire sans conviction... » (CP 9/11/1917, 334 RI). Une sévérité qui vient probablement du fait que les hommes ont appris que des troupes françaises et britanniques vont aller renforcer le front

10. *Ibid.*, pp. 363-366.

11. *Ibid.*, pp. 467-468 et ci-dessus la partie consacrée aux Américains.

12. Expression alors courante. Viviani, président du Conseil français, évoque le 4 août 1914 les « deux sœurs latines ». Voir J. Garrigues, *Les Grands Discours parlementaires de la III<sup>e</sup> République, de Victor Hugo à Clemenceau (1870-1914)*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 209.

italien : n'est-ce pas l'effet inverse de celui attendu de l'alliance, au moins d'un point de vue français ? On aide au lieu d'être aidé. Les commentateurs enregistrent la déception : « *Faisant allusion au recul de l'armée italienne, des militaires sont découragés de voir que le soldat français est obligé de secourir les alliés* » (CP 31/10/1917, 273 RAC).

La venue de travailleurs italiens en France, à l'arrière du front, début 1918, n'arrange guère les choses : « *Quelques critiques au sujet des jeunes travailleurs italiens faisant des travaux dans nos lignes pendant que nos vieilles classes sont combattantes* » (CP 15/2/1918, 132 RI Tale) ; « *L'emploi des Italiens à l'arrière est vivement critiqué* » (CP 9/3/1918, Parc d'artillerie Div 124). Les travailleurs italiens, souvent affublés du surnom péjoratif de « macaronis », sont traités en embusqués<sup>13</sup>. Quoique jeunes et aptes au combat, ils ne se battent pas ; ils remplacent les Français à l'arrière, non au front. D'où l'amertume de certains correspondants : « Je voudrais voir ceux de la fameuse sœur latine à nos côtés, je te certifie qu'ils ne feraient pas demi-tour comme ils l'ont fait. C'est bien nous les bonnes poires, ces messieurs font les travaux de l'arrière... » (CP 15/2/1918, C<sup>ie</sup> de mitrailleuses de positions) ; « J'ai été à Givry en Argonne, il y a mille trois cents macaronis qui travaillent et c'est des jeunes de dix-neuf à vingt-cinq ans, et nous les vieux, nous allons retourner se la faire casser, enfin, cela est bien triste » (CP 15/2/1918, 132 RI Tale). Le déroulement ultérieur de la guerre n'affecte guère ce substrat.

## **F** Et les autres ?

Les autres alliés, Belges, Serbes, Roumains, Grecs, Japonais... sont des silhouettes trop furtives pour être prises en compte ici. Il convient néanmoins de souligner une situation exceptionnelle, révélatrice, indirectement mais de manière frappante, des attentes des poilus par rapport à leurs alliés. Il s'agit de la brève dépression du moral de l'armée française fin novembre-début décembre 1916 : « *On ne saurait exagérer l'importance que la masse accorde aux défaites roumaines* » (CPN 15/12/1916, lettres du 25/11 au 10/12) ; « *On n'imagine pas quels retentissements douloureux ont chez nous les défaites roumaines. Elles ont causé une impression analogue, selon beaucoup de correspondants, à celle que provoqua le départ du gouvernement français à Bordeaux, en 1914*<sup>14</sup>. La comparaison est à peine forcée » (CPN, 1<sup>er</sup>/1/1917, lettres du 10 au 25/12).

Les extraits de lettres précisent la portée de ce désarroi après la conquête de l'essentiel de la Roumanie par les empires centraux et

<sup>13</sup>. Voir aussi Ch. Ridel, *Les Embusqués*, Paris, Armand Colin, 2007, pp. 143-144.

<sup>14</sup>. Juste avant la Marne. Le contrôle militaire postal n'existe pas alors.

particulièrement leur entrée à Bucarest, le 6 décembre 1916. « Les Roumains se font passer la friquette [sic], ils viennent de se laisser prendre une ville de quatre cent soixante mille habitants. Ils sont terribles ces Boches, jamais nous ne les aurons » (CP 30/11/1916) ; « Je trouve la situation générale plus mauvaise que jamais et je n'ose pas songer à l'avenir tant je le vois sous de tristes couleurs. Voici la Roumanie anéantie. Qu'allait-elle faire dans cette galère ? » (CP 7/12/1916).

Au-delà du cas roumain, c'est une double peur qui s'exprime en filigrane : peur que, même avec des alliés, on ne puisse venir à bout des Allemands, et peur de rester seuls, les autres alliés battus ou inertes, face à eux. Paradoxalement, dans les deux cas, l'allié, ou plutôt les alliés, révèlent un sentiment d'insécurité français devant la force de l'ennemi allemand.

## Conclusion

Dans le regard des poilus, les alliés sont dotés d'une image plurielle, éclatée ; ils ne forment pas un ensemble cohérent et entrent en concurrence les uns avec les autres, selon une géo-symbolique assez instable. Chaque partenaire est apprécié en vertu d'une triple relation : par rapport à l'ennemi, par rapport aux Français et par rapport aux autres alliés.

Dans ce contexte, l'évaluation d'un allié ne va pas de soi. « Peut mieux faire » et « Et pourtant, il en faut » : telles seraient peut-être les deux expressions qui restituent le mieux, d'après leur correspondance entre 1916 et 1918, le balancement du jugement des soldats français sur leurs partenaires. Cette oscillation reflète vraisemblablement une inquiétude sous-jacente. Si nous reprenons les opinions critiques contre les alliés, nous constatons que chacun d'entre eux, tel l'enchanteur du récit d'Apollinaire, est suspect, à un moment ou à un autre, d'être « décevant et déloyal »<sup>15</sup>. Décevant, dans l'ordre de l'efficacité ; déloyal, dans l'ordre de l'engagement au côté des Français.

L'inversion de cette formule offre la définition du bon allié pour les poilus<sup>16</sup>. C'est celui qui s'engage pleinement au côté des Français, payant comme eux, au front, « l'impôt du sang »<sup>17</sup>, tout en se montrant visiblement et durablement efficace contre le redoutable ennemi allemand. Exigence élevée, à laquelle seuls les Russes, de février à août

<sup>15</sup>. G. Apollinaire, *L'Enchanteur pourrissant*, 1909.

<sup>16</sup>. Qui n'est pas nécessairement celle des décideurs politico-militaires.

<sup>17</sup>. Selon la fameuse formule du général Foy, le 28 mai 1824, citée par J.-F. Chanet, « L'épicure et le trivial », in Collectif, *Avec armes et bagages. Dans un mouchoir de poche*, Paris, Musée de l'Armée/éditions Nicolas Chaudun, 2011, p. 119.

1916, puis les Américains, de juin à octobre 1918, ont apparemment répondu. Les bons alliés sont donc aussi rares que nécessaires, et toujours sujets à révision. Équation fort ardue à résoudre, dans la guerre comme, ultérieurement, dans la paix armée. ■

PHILIPPE VIAL

## LA GUERRE EN COALITION : LA VOIE FRANÇAISE

L'année 2018 a été dominée sur le plan mémoriel par les commémorations du centenaire de la Victoire. De manière plus discrète, on célébrera en 2019 le soixante-dixième anniversaire de l'Alliance atlantique, mais aussi les dix ans du retour de la France au sein de l'organisation militaire intégrée. Dans leur diversité, ces trois commémorations attestent du caractère désormais essentiel des coalitions pour la France, une réalité d'une importance croissante depuis un siècle. De ponctuelle avant 1945, elle est devenue structurelle pour un pays dont la sécurité ne se conçoit plus dans un cadre purement national.

Dans le même temps, cette réalité a été difficile à accepter et le demeure à certains égards. Car, par définition, la Grande Nation ne se coule pas facilement dans le modèle d'une coalition... Celui-ci s'est en effet construit, entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, contre l'impérialisme français. Si, aujourd'hui, ce dernier a cessé d'être une menace pour l'Europe, l'affirmation de l'indépendance nationale demeure. Depuis plus d'un demi-siècle, la dissuasion lui a donné une nouvelle dimension. Dans son principe, elle constitue un frein structurel à une intégration totale des armées françaises dans un ensemble atlantique ou européen.

Ainsi, la question des coalitions introduit au cœur des tensions qui structurent la défense nationale jusqu'à nos jours, à la fois nécessairement intégrée et irréductiblement souveraine. De ce fait, il y a bien une voie française de la guerre en coalition, qui est un révélateur méconnu mais puissant de l'identité nationale en matière de défense. Pourtant, la faiblesse des travaux français sur le sujet est patente, quel que soit le champ disciplinaire (histoire, science politique...), à l'inverse de ce qui prévaut dans le monde anglo-américain<sup>1</sup>.

Pourquoi cette faiblesse française ? Elle n'est pas seulement la conséquence du désintérêt qui caractérisa longtemps, dans l'Hexagone, les études sur la guerre (*War Studies*). Cette faiblesse manifeste également une difficulté spécifique. Elle s'enracine, pour une part au moins, dans la complexité des sentiments que les élites françaises

1. Les travaux d'Olivier Schmitt sur la période récente sont l'exception qui confirme la règle, en particulier sa thèse récemment publiée : *Allies that Count. Junior Partners in Coalition Warfare*, Washington DC, Georgetown University Press, 2018.

entretiennent dans la durée avec la guerre en coalition. Il y a en la matière un *French Paradox*, un de plus, qui se décline de multiples manières. Entrons dans sa découverte.

## Aux origines, un nouveau terme pour une réalité étrangère

En France, évoquer la guerre en coalition conduit souvent à convoquer la mémoire combinée de Foch et de Napoléon. Le premier est en effet l'auteur d'une formule provocatrice sur le sujet, qui met en cause le second : « Depuis que je sais ce qu'est une coalition, j'admire beaucoup moins Napoléon ! » La formule surprend et suscite l'attention : il n'est pas courant pour un officier français de relativiser les mérites du génie militaire national par excellence... Si l'origine exacte de cette réflexion de Foch reste inconnue, elle est indéniablement postérieure à sa nomination à la tête des armées alliées, en mars 1918. Car, avec cette formule paradoxale, le maréchal souligne la difficulté de la guerre en coalition. Plus précisément, il dit la difficulté à commander dans un contexte de ce type, une situation qu'il n'expérimente qu'à la fin du conflit.

Or, on va le voir, la mise en place d'un « commandement unique » pour le front occidental, au printemps 1918, au profit de Foch, est très loin de lui donner des responsabilités en accord avec son titre prestigieux de « généralissime des armées alliées ». De manière révélatrice, il ne s'agit là que d'une appellation d'usage, sans fondement réglementaire, et Foch reçoit le droit de proposer et de coordonner beaucoup plus que de commander. À l'inverse, Napoléon agissait dans un cadre unifié, qu'il contrôlait. En premier lieu sur le plan national, puisqu'il était à la fois chef de l'État et commandant en chef : l'Empereur n'eut jamais à composer avec un quelconque Clemenceau... Au-delà, les contingents étrangers intégrés au sein de la Grande Armée, pour être nombreux, n'étaient que des auxiliaires, à l'image des pays dont ils étaient issus. Ces derniers étaient des vassaux de l'Empire, plus que des partenaires.

Pourtant, en dépit des victoires à répétition de Napoléon, souvent éclatantes, et malgré son génie militaire sans équivalent, ce sont des coalitions successives qui ont fini par le vaincre... L'Empire des cent trente départements a été défait par un regroupement de puissances européennes souveraines. Si Trafalgar, le 21 octobre 1805, est une victoire exclusivement britannique, on sait que Wellington n'aurait pu triompher à Waterloo, le 18 juin 1815, sans le secours de Blücher. À l'inverse, la défaite stratégique subie par Napoléon à Leipzig (16-19 octobre 1813), la première dans une

bataille rangée, reste liée à la défection du contingent saxon, en particulier dans la mémoire militaire française<sup>2</sup>. Le plus grand affrontement de l'histoire européenne jusqu'à la Première Guerre mondiale est entré dans l'Histoire comme la « bataille des nations ». Une appellation qui, en creux, dit l'isolement français face au reste de l'Europe rassemblée, en dépit des contingents alliés que compte la Grande Armée<sup>3</sup>.

De manière révélatrice, le terme même de « coalition » émerge en Europe à cette époque<sup>4</sup>. D'origine latine, il est apparu en Angleterre au début du XVIII<sup>e</sup> siècle à propos de la vie parlementaire, c'est-à-dire d'un système politique aux antipodes de l'absolutisme français. Introduit dans l'Hexagone, il y prend un sens militaire à l'orée du XIX<sup>e</sup> siècle, pour désigner les ennemis de la Grande Nation. Cet usage se généralise alors dans toute l'Europe, en premier lieu outre-Manche où les guerres de la Révolution et de l'Empire vont passer à la postérité comme les *Coalition Wars*. La France est ainsi, dans la pratique, exclue du concept à son origine. Pire, il se cristallise contre elle.

De fait, son apparition marque une évolution par rapport à la notion d'alliance. Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne connaît que ce terme pour désigner le soutien, spécialement militaire, que des peuples, nations ou États s'engagent à s'apporter, en particulier en cas d'agression contre l'un d'eux. Le mot « alliance » trouve son origine dans le latin *alligare*, variante de *adligare*, issu du verbe *adligo* qui signifie « attacher à » et même « lier moralement »<sup>5</sup>. L'accent est mis sur la notion d'engagement, soit l'origine, quand le terme de coalition insiste sur l'effet, le résultat. Ce mot vient en effet du latin *coalitio*, dérivé du verbe *coalesco*, qui signifie « croître ensemble (*co-alesco*), s'unir en croissant »<sup>6</sup>. Il y a ainsi, en creux, une idée nouvelle de partenariat, voire d'égalité même relative. Et quand l'alliance peut être nouée de manière générale, à titre préventif, la coalition se cristallise contre un adversaire commun. D'où l'idée d'un rassemblement temporaire parce que finalisé, quand l'alliance s'inscrit dans une temporalité plus longue. Des perspectives effectivement plus adaptées aux rapports existant entre les pays unis dans la lutte contre l'impérialisme français qu'à l'organisation du camp impérial.

2. B. Colson, *Leipzig. La bataille des nations, 16-19 octobre 1813*, Paris, Perrin, 2013.

3. Ils représentent environ 20 % des effectifs, quand les forces ennemis sont issues à 40 % de l'Empire russe, 30 % de l'Empire autrichien, 25 % du royaume de Prusse et 5 % du royaume de Suède.

4. *Trésor de la langue française*.

5. *Dictionnaire de l'Académie française*, 9<sup>e</sup> édition, 1992-2011.

6. *Ibid.*

## Un rapport complexe avec les coalitions

De ce fait, la guerre en coalition pose dans la durée deux problèmes de fond aux armées françaises, qui se doublent chacun d'un paradoxe. Des dernières années du règne de Louis XIV à la fin du Premier Empire, ce sont des coalitions européennes qui mettent en échec la puissance française, lui interdisant de devenir hégémonique. Et en 1870, c'est une autre coalition qui, à son tour, défait le Second Empire : l'unification de l'Allemagne en est le produit, l'impératif de la Revanche aussi. Or, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est une coalition qui a finalement permis la Restauration...

Dans les décennies qui suivent, les coalitions auxquelles participe la France, qu'il s'agisse d'aider l'insurrection grecque (1827-1833), de combattre l'Empire russe, en Crimée et ailleurs (1853-1856), ou de permettre l'unité italienne (1858-1859), n'ont rien de décisif pour le pays. On peut en dire autant de la participation à l'expédition contre la révolte des Boxers (1900-1901) ... Mais il n'en va pas de même par la suite. C'est en effet à des coalitions que la France doit son salut au XX<sup>e</sup> siècle, en premier lieu à l'occasion des deux conflits mondiaux. Pour ne pas parler de la guerre froide et du rôle décisif de l'OTAN... que la France a « quitté » en 1967, pour y revenir en 2009.

On se souvient du mot célèbre de Pétain en 1917, associant deux des facteurs-clés du succès à venir : « J'attends les chars et les Américains. » La victoire est celle d'une coalition, à l'image du défilé du 14 juillet 1919 qui, pour la première fois, associe soldats français et alliés sur les Champs-Elysées. Cette dimension est encore plus marquée, et plus décisive, lors du conflit mondial suivant. Fait méconnu mais révélateur, elle est d'ailleurs inscrite au cœur de l'Arc de Triomphe. Au pied de la tombe du Soldat inconnu se trouve en effet une reproduction en bronze du blason du *Supreme Headquarters Allied Expeditionary Force* (SHAEF), le quartier général allié de la Seconde Guerre mondiale.

Ce blason est remis lors de la cérémonie militaire qui se déroule le 8 septembre 1944 pour célébrer la libération de Paris intervenue deux semaines auparavant. Lors d'une courte allocution, le général Eisenhower souligne que « la gloire d'avoir libéré leur capitale revient largement aux Français ». Et, en hommage, le commandant en chef des forces alliées offre au président du Comité parisien de la Libération le blason du SHAEF, dont il détaille la signification : « Il symbolise l'épée flamboyante de la Libération qui, dissipant la noirceur de la tyrannie allemande, s'élève sous l'arc-en-ciel aux couleurs des Nations unies jusqu'au ciel bleu de la liberté et de la paix<sup>7</sup>. »

<sup>7.</sup> Texte intégral de l'allocution en anglais sur [https://www.eisenhower.archives.gov/all\\_about\\_ike/speeches/pre\\_presidential\\_speeches.pdf](https://www.eisenhower.archives.gov/all_about_ike/speeches/pre_presidential_speeches.pdf)



Eisenhower termine son allocution en exprimant l'espoir que ce blason puisse être installé de manière pérenne dans un endroit approprié. Son attente sera comblée puisque, selon un processus et à une date qui demandent à être précisés, il sera placé sous l'Arc de Triomphe<sup>8</sup>. Il constituera la première des sept plaques installées après-guerre autour de la tombe du Soldat inconnu. « Elles commémorent des conflits plus récents et élargissent ainsi la fonction de l'arc, ne célébrant plus seulement les armées révolutionnaires et impériales, mais, de manière plus générale, les armées françaises depuis la Révolution<sup>9</sup>. » Or la plaque du SHAEF est la seule à manifester de manière explicite la dimension interalliée. Et elle bénéficie d'une place éminente. Pourtant, ce présent et son histoire restent méconnus, le plus souvent même passés sous silence<sup>10</sup>... Il n'est pas interdit d'y voir une manifestation de cette difficulté française à assumer complètement ce qu'est la guerre en coalition.

- 
- 8. Le blason est complété de chaque côté par deux inscriptions – « The Allied Expeditionary Force-25 August 1944 », à gauche, et « Corps expéditionnaire allié-25 août 1944 », à droite –, qui font référence à la libération de Paris et à la raison d'être de ce présent.
  - 9. « Deux d'entre elles rappellent les journées symboliques du 4 septembre 1870, jour de la proclamation de la III<sup>e</sup> République, et du 11 novembre 1918, date de l'armistice de la Grande Guerre et de la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France par l'Allemagne. Du côté de l'avenue de la Grande-Armée, cinq autres inscriptions rappellent le souvenir des conflits majeurs du XX<sup>e</sup> siècle : la Seconde Guerre mondiale, les guerres d'Indochine (1946-1954) et d'Algérie (1954-1962), et enfin la guerre de Corée (1950-1953). » M.-L. Gutton, *Arc de triomphe de l'Étoile*, dossier enseignant, Centre des monuments nationaux, sans date, p. 7.
  - 10. Bel exemple d'occultation avec la fiche disponible sur le principal site mémoriel du ministère des Armées : <http://www.cheminsememoire.gouv.fr/fr/arc-de-triomphe>, consulté le 15 février 2019.

Celle-ci pose en effet un second problème de fond, qui constitue également un second paradoxe. Dans ses principes, la guerre en coalition ne correspond guère au modèle politico-culturel français, centralisateur et national, hérité de la monarchie et de l'Empire, puis renouvelé avec la Ve République. Dans le même temps, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est dans le cadre de coalitions de plus en plus développées et sophistiquées que la France a construit sa politique de sécurité. Jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, ce sont des alliances destinées en temps de guerre à se transformer en coalitions. Après 1945, les alliances nouées par la France seront désormais dotées dès le temps de paix de structures militaires permanentes.

## Le commandement unique, une rupture française mais sans lendemain immédiat

La conclusion de l'alliance franco-russe au début des années 1890, puis la réactivation et l'approfondissement de l'Entente cordiale à partir du milieu des années 1900, marquent un premier virage<sup>11</sup>. Désormais, la défense du pays ne se conçoit plus en dehors d'un système d'alliances doté d'une véritable dimension militaire, apportant à la France des garanties de sécurité effectives en cas de conflit. Dans cette perspective, des conversations d'état-major déterminent les responsabilités de chaque partie en cas de conflit, en particulier du point de vue de la répartition des théâtres d'opération. Pour autant, il n'est pas encore question de commandement unifié ou d'états-majors intégrés... La Première Guerre mondiale va être conduite, pour l'essentiel, sans cela. De ce fait, la mise en place d'un commandement unique au début du printemps 1918 constitue un tournant majeur<sup>12</sup>.

Elle trouve son origine dans l'initiative prise à cette époque par le haut-commandement allemand. Afin de profiter de la supériorité numérique que lui confère temporairement la fin des hostilités à l'Est, Ludendorff lance, le 21 mars 1918, la première d'une série d'offensives destinée à obtenir un résultat décisif. Le succès est immédiat : au sud de la Somme, la Ve armée britannique est enfoncée. Une brèche est ainsi ouverte entre les troupes alliées. Faute de s'entendre, Britanniques et Français reculent vers leurs bases, les uns vers la

<sup>11.</sup> A. Hogenhuis-Seliverstoff, *Une alliance franco-russe. La France, la Russie et l'Europe au tournant du siècle dernier*, Bruxelles, Bruylants, 1997 ; Ch. Andrew, *Théophile Delcassé and the Making of the Entente Cordiale. A Reappraisal of French Foreign Policy, 1898–1905*, London, Palgrave Macmillan, 1<sup>re</sup> éd. 2014.

<sup>12.</sup> Récit classique chez celui qui en fut le grand promoteur : H. Mordacq (général), *Le Commandement unique : comment il fut réalisé*, Paris, J. Tallandier, 1929. E. Greenhalgh, *Foch, chef de guerre*, Paris, Tallandier, 2013, offre l'analyse la plus achevée dans le chapitre 12.

mer, les autres vers Paris, élargissant ainsi la brèche qui les sépare. Bien qu'elle soit refermée *in extremis* par l'arrivée des I<sup>re</sup> et III<sup>e</sup> armées françaises, les Allemands progressent toujours. Ils se rapprochent dangereusement d'Amiens, nœud de communication vital. La gravité de la situation impose, toutes affaires cessantes, de mieux coordonner les efforts alliés.

Une première étape est franchie à l'occasion de la conférence de Doullens qui se tient dans l'urgence le 26 mars 1918, à quelques kilomètres de la ligne de front. Emmenée par le président de la République, Raymond Poincaré, et le chef du gouvernement, Georges Clemenceau, la délégation française reçoit les propositions britanniques présentées par lord Milner, membre du *War Cabinet*. Les responsables alliés s'entendent sur la création d'un début de commandement unique : « Le général Foch est chargé par les gouvernements britannique et français de coordonner l'action des armées alliées sur le front de l'ouest. Il s'entendra à cet effet avec les généraux en chef, qui sont invités à lui fournir tous les renseignements nécessaires. »

On le voit, les attributions de Foch sont encore très limitées. Elles sont néanmoins accrues, une semaine plus tard, le 1<sup>er</sup> avril 1918, lors de la conférence de Beauvais. À cette occasion, il reçoit également autorité sur les forces américaines. Surtout, pour lui permettre d'assurer sa mission, les trois gouvernements lui confient « la direction stratégique des opérations militaires ». La portée de cette avancée est néanmoins immédiatement réduite. « Les commandants en chef des armées britanniques, française et américaine exercent dans la plénitude la conduite tactique de leurs armées » précise la déclaration finale. « Chaque commandant en chef a le droit d'en appeler à son gouvernement si, dans son opinion, son armée se trouve en danger par toute instruction du général Foch. »

Les pouvoirs réels du nouveau « généralissime des armées alliées » restent donc strictement encadrés. Le lustre de son titre peut faire illusion, la réalité est bien différente. Même renforcée en août par l'octroi du bâton de maréchal de France, c'est d'abord une autorité d'influence qui lui est confiée. Il ne peut en effet l'exercer sans avoir réussi à convaincre ses grands subordonnés de la pertinence de ses vues et des décisions qui, selon lui, en découlent. Une situation qui explique sa célèbre formule sur les coalitions et l'amertume qui s'en dégage, sous les dehors d'une boutade provocante. Le fait que cette formule soit devenue une forme de référence incontournable en France, particulièrement dans les milieux militaires, peut ainsi prendre une nouvelle signification.

Cette première expérience du commandement d'une grande coalition n'est en effet pas seulement heureuse pour la France. Alors

qu'elle est au centre du jeu, et même en position de force, Marianne se retrouve enserrée dans un faisceau de contraintes qui bride sévèrement sa liberté d'action. Comment ne pas regretter le temps de Napoléon, même si d'évidence il n'y a désormais d'autre choix que la coalition entre égaux et cette forme de commandement unique ? La victoire finale, difficilement acquise, ne pourra faire disparaître le souvenir des difficultés structurelles rencontrées à cette occasion. Un souvenir qui n'est sans doute pas étranger à l'absence de commandement unique en 1939-1940, quand Français et Britanniques se retrouvent de nouveau ensemble face à l'Allemagne. Un conseil suprême interallié, sur le modèle de celui créé à l'automne 1917, est bien institué. Mais il n'y aura pas d'équivalent au poste créé pour Foch quelques mois plus tard...

Or, les Français disparaissent du haut commandement allié fin juin 1940 et n'y reviendront plus de toute la guerre. Si de Gaulle maintient la continuité de l'engagement national aux côtés des Britanniques, celui-ci va rester surtout symbolique jusqu'au ralliement de l'Afrique du Nord, en novembre 1942, puis du reste des forces de l'empire demeurées fidèles à Vichy. La constitution du Comité français de libération nationale à Alger, début juin 1943, qui entérine le rassemblement des forces gaullistes et giraudistes, marque l'achèvement de ce processus : la France est de retour dans le concert interallié. Pourtant, elle va rester à l'écart des grandes décisions militaires.

## À partir de 1943, le virage de l'interallié, indispensable mais difficile

Ainsi la porte du *Combined Chiefs of Staff* (CCS) va demeurer fermée. Institué début 1942 pour organiser la direction stratégique des opérations sur un plan interallié, le CCS associe les chefs d'état-major américains (*Joint Chiefs of Staff*) et britanniques (*Chiefs of Staff Committee*)<sup>13</sup>. Ils ne se réunissent en séance plénière que rarement, à l'occasion des grands sommets interalliés. Mais une mission militaire britannique de très haut niveau (*British Joint Staff Mission*) assure à Washington une interface permanente. L'officier général à sa tête rend d'ailleurs compte directement à Churchill et aux chefs d'état-major britanniques. En dépit de demandes réitérées, les autorités françaises ne seront jamais admises dans ce cénacle. Ainsi, elles ne sont pas associées aux

13. D. Rigby, *Allied Master Strategists: The Combined Chiefs of Staff in World War II*, Annapolis (Maryland), Naval Institute Press, 2012.

décisions qui conduisent à la libération du territoire national, en premier lieu le débarquement de Normandie, auquel elles n'apportent, il est vrai, qu'une contribution symbolique. La situation est bien différente en ce qui concerne le débarquement de Provence, où les forces françaises sont nombreuses. Pour autant, leurs chefs demeurent en sous-ordre.

Une situation logique au regard du rapport de force interallié, mais qui n'en est pas moins vécue de manière souvent douloureuse côté français. L'humiliation de 1940 se prolonge de manière inattendue... Pour autant, il n'est pas question de se replier dans une forme de « splendide isolement ». Dès cette époque, les textes réglementaires réorganisant le haut-commandement intègrent la dimension interalliée ; c'est une première dans l'histoire militaire française. Le cap est franchi avec le décret du 4 août 1943, qui désigne le général Giraud comme commandant en chef. « Il participe, avec le commandement interallié, à l'établissement des plans d'opérations » indique l'article 3. « Il oriente et contrôle la formation et l'instruction des unités en vue de leur emploi tel qu'il est à prévoir ou prévu, soit par les plans interallié d'opérations, soit par les plans de défense ou de sûreté des territoires<sup>14</sup>. »

Surtout, loin de disparaître avec le retour de la paix, cette perspective est désormais pérennisée. Particulièrement intéressant de ce point de vue est l'exposé des motifs du décret du 4 janvier 1946. Publié une quinzaine de jours avant la démission surprise du général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire et ministre de la Défense, ce texte va prendre une dimension testamentaire. Alors qu'il n'est encore nullement question pour la France de rejoindre une organisation européenne ou atlantique de sécurité, le Général inscrit résolument la direction des armées françaises dans un cadre qui n'est plus seulement national : « Étant donné la nature des conflits modernes et les mesures d'organisation internationale actuellement prévues, le commandement doit être articulé de manière à pouvoir se fondre en partie dans un ensemble de caractère interallié ou international<sup>15</sup>. »

Cette orientation ne va pas se démentir. Mieux, son importance va aller croissante sous la IV<sup>e</sup> République. Dix ans plus tard, le décret élargissant les attributions du chef d'état-major des armées de l'époque en porte témoignage. Pris à la veille de la crise de Suez, qui va être l'occasion d'une opération militaire franco-britannique sans équivalent au XX<sup>e</sup> siècle, hors conflits mondiaux, ce décret

<sup>14.</sup> « Décret [sans numéro] du 4 août 1943 sur l'organisation du haut commandement », *Journal officiel de la République française* (Alger), 7 août 1943, pp. 57-58.

<sup>15.</sup> « Décret n° 46-34 du 4 janvier 1946 portant organisation de la défense nationale », *JORF*, 13 janvier 1946, pp. 322-323.

fait de la dimension interalliée le cadre naturel de l'action de la plus haute autorité militaire française. L'article 2 définissant ses principales attributions est explicite. Le chef d'état-major est en effet chargé « de préparer l'organisation d'ensemble des forces dans le cadre interarmées et interallié et leur adaptation à leurs missions ; [...] d'établir les instructions d'application des directives ministérielles à l'usage des commandants des théâtres d'opérations et des commandants interarmées concernant l'emploi des forces tant sur le plan national que dans le cadre des organisations interalliées ; [...] de diriger la représentation militaire française dans les organismes militaires interalliés ; de conduire les négociations militaires interalliées »<sup>16</sup>. Et l'article 6 précise encore : « [Le chef d'état-major] est consulté également sur les désignations aux postes interarmées et interalliés importants. »

Cette évolution réglementaire correspond à une insertion de plus en plus marquée, dès le temps paix, dans des structures militaires intégrées interalliées. Si le traité signé à Dunkerque au printemps 1947 n'est encore qu'une simple alliance entre la France et le Royaume-Uni, il n'en va plus de même un an après. Conclu le 17 mars 1948, le traité de Bruxelles, fait inédit, garantit en son article 5 à chacun de ses membres l'engagement automatique des autres en cas d'agression. Il crée l'Union occidentale, dotée d'une organisation de défense permanente, dont le quartier général va s'installer à Fontainebleau. Véritable révolution, des exercices militaires communs vont être organisés dès le temps de paix.

## L'OTAN, une histoire paradoxale pour la France

La rupture s'inscrit dans la durée avec la signature du pacte de l'Atlantique, le 4 avril 1949, qui reprend l'automaticité de l'article 5 du traité de Bruxelles, et plus encore l'OTAN à partir de 1950-1951<sup>17</sup>. La nouvelle organisation se construit d'ailleurs sur l'héritage de l'Union occidentale, absorbant ses structures militaires. De ce fait, l'état-major du secteur Centre-Europe s'installe à Fontainebleau. Mais l'OTAN s'enracine plus encore dans les structures anglo-américaines de la Seconde Guerre mondiale. Ainsi le *Supreme Headquarters Allied Powers in Europe* (SHAPE) est l'héritier direct du SHAEF. De manière révélatrice, le général Eisenhower se succède à lui-même quand le premier

16. « Décret [sans numéro] du 27 juillet 1956 relatif aux attributions du chef d'état-major général des forces armées », *JORF*, 28 juillet 1956, pp. 7026-7027.

17. J. Raflik-Grenouilleau, *La IV<sup>e</sup> République et l'Alliance atlantique. Influence et dépendance (1945-1958)*, Presses universitaires de Rennes, 2013.

SACEUR est désigné en décembre 1950. Et lord Ismay, l'ancien chef d'état-major particulier de Churchill pendant la guerre, devient le premier secrétaire général de l'OTAN.

Pour autant, ces responsables viennent s'installer en France<sup>18</sup>. Fontainebleau n'est pas une exception. C'est l'ensemble de la région parisienne qui accueille les différents échelons de la direction de l'OTAN. Le siège de l'organisation est initialement localisé sur les flancs de la colline de Chaillot, à Paris, dans des bâtiments préfabriqués. Symboliquement, ils font face à la Tour Eiffel... Un peu plus loin, l'École militaire voit la création du Collège de défense de l'OTAN. En 1959, est inauguré le nouveau siège permanent de l'organisation, place Dauphine – il accueille aujourd'hui l'université éponyme. Le SHAPE, lui, s'implante à proximité de Versailles, en premier lieu à Rocquencourt, mais aussi à Louveciennes, Marly-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye, tandis que le SACEUR dispose d'une résidence à Marnes-la-Coquette. Au-delà, l'Hexagone accueille de nombreuses implantations militaires alliées, essentiellement des bases aériennes localisées dans le quart nord-est, à l'exception de celle de Châteauroux. L'ouest reçoit des installations de soutien. Et, sur la Côte d'Azur, la rade de Villefranche-sur-Mer devient le point de relâche attitré de la VI<sup>e</sup> flotte américaine.

Parallèlement, la France se voit attribuer des postes importants. Elle obtient en particulier la responsabilité du secteur Centre-Europe, le plus important des grands commandements régionaux de l'OTAN. Il est confié en août 1953 au maréchal Juin, à l'époque le chef militaire français le plus prestigieux. Mais il a fallu pour cela attendre deux ans et demi, les Américains ayant initialement conservé ce poste et cantonnant Juin, devenu maréchal de France en 1952, au commandement des seules forces terrestres. Une répartition des responsabilités dans le prolongement de celle, difficile, qui avait prévalu pour les forces de l'Union occidentale. Le maréchal Montgomery en était le commandant en chef, le général de Lattre de Tassigny n'étant que son adjoint, directement en charge de la seule composante terrestre.

Les Français doivent donc batailler pour se faire la place qu'ils attendent au sommet des nouvelles organisations interalliées. Ainsi, le groupe permanent (*Standing Group*) créé à Washington pour assurer la continuité de l'action du comité militaire de l'OTAN au plus près de la superpuissance américaine, accueille bien une délégation française. Satisfaction qui n'est pas mince, seuls les États-Unis et le Royaume-Uni sont également dans ce cas : la page de la Seconde

---

18. O. Pottier, *Les Bases américaines en France, 1950-1967*, Paris, L'Harmattan, 2003.

Guerre mondiale semble tournée. Mais en dépit des efforts français, le groupe permanent ne deviendra jamais ce directoire stratégique de l'Alliance que Paris appelle de ses vœux et dont la mise en place consacrerait son statut de troisième « grand » occidental.

Rapidement, la France se trouve donc dans une situation paradoxale. Les motifs de frustration ne manquent pas, alors que son intégration dans les organisations de défense occidentale est devenue structurante. Un « bureau des affaires alliées » a ainsi été créé dans chaque état-major d'armée pour gérer de manière transverse l'ensemble de cette dimension, en particulier sur le plan matériel<sup>19</sup>. Depuis l'accélération du réarmement provoqué par le déclenchement de la guerre de Corée, Paris bénéficie d'une aide militaire multiforme dont la valeur sera, au total, au moins équivalente à celle du plan Marshall... Indispensable, décisive, cette assistance crée également des phénomènes de dépendance, à tout le moins donne à Washington les moyens de peser sur la définition de l'outil de défense national.

Cette tension croissante est alimentée par les leçons amères de la crise de Suez où le soutien américain a fait défaut, tant sur le plan militaire que politique. Washington a initialement refusé de prêter le concours de la VI<sup>e</sup> flotte, qui aurait seul permis une action de force rapide pour reprendre le contrôle du canal. Par la suite, les efforts diplomatiques américains ont été perçus comme autant de manœuvres dilatoires. Enfin, quand les opérations ont été déclenchées et que l'Union soviétique a menacé les Franco-Britanniques de recourir à l'arme nucléaire s'ils n'interrompaient pas leur offensive, les Américains ont brillé par leur silence. Cette atteinte inédite à la solidarité atlantique a été douloureusement vécue à Paris, d'autant que Londres a fini par céder à la pression, en particulier venue de Washington. Et a décidé d'en revenir à sa proximité traditionnelle avec la puissance américaine, au final quasi inconditionnelle, un choix qui ne se démentira pas jusqu'à nos jours.

## Le tournant de 1966, un trompe l'œil?

Moins visible, le traumatisme de Suez est une réalité pour les élites françaises, en particulier militaires. Elle les conforte dans leur conviction que l'acquisition de l'arme nucléaire est une condition *sine qua non* pour restaurer la puissance nationale et garantir l'autonomie stratégique. Inversement, la position de la France dans le cadre

<sup>19.</sup> Ph. Vial, « L'aide américaine au réarmement français (1948-1956) », in CEHD (éd.), *La France et l'OTAN, 1949-1996*, Bruxelles, Complexe, 1996, pp. 169-187.

interallié interroge désormais jusqu'aux plus convaincus des mérites de l'intégration. Ainsi du général Ély, chef de la délégation nationale au groupe permanent de l'OTAN à partir de 1949, après avoir occupé des fonctions équivalentes à Londres dans le cadre de l'Union occidentale. Promu chef d'état-major des armées à l'été 1953, il est jusqu'à ce jour le seul à avoir accédé en temps de paix au plus haut poste de la hiérarchie militaire française après un parcours interallié au sommet<sup>20</sup>. De ce point de vue, le décret pris en juillet 1956 est en adéquation naturelle avec la dynamique qui caractérise la carrière du général Ély. Dernier grand texte de ce type avant le tournant de 1958, il représente une forme d'apogée.

Dans le cadre de la politique d'indépendance nationale voulue par le général de Gaulle, l'avènement de la V<sup>e</sup> République va en effet conduire à un recul très net. Ainsi le décret de 1959 sur les attributions du chef d'état-major général des armées n'inscrit plus son action en matière d'organisation des armées dans une perspective interalliée<sup>21</sup>. L'évolution est identique en ce qui concerne la préparation et la notification des instructions concernant «la répartition et l'emploi général des forces»<sup>22</sup>. Un nouveau cap est franchi une dizaine d'années plus tard, dans le prolongement de la rupture de 1966-1967. La référence à la dimension interalliée disparaît dans l'article qui précise que le chef d'état-major des armées (CEMA) est consulté à propos des désignations des officiers généraux pour les grands emplois<sup>23</sup>. Peu de temps après, dernière étape, cette référence est également supprimée dans l'article qui définit les responsabilités du CEMA en matière de relations internationales militaires<sup>24</sup>.

Plus encore que dans les textes, le virage pris par le général de Gaulle se matérialise dans le développement de la dissuasion. Et parallèlement dans les décisions qui conduisent au départ de la France de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN, annoncé en avril 1966, effectif un an plus tard. Près de quarante mille soldats s'en vont, sans compter leurs familles... Après plus d'une vingtaine d'années de présence, les forces alliées quittent le territoire national, plaçant la France dans une situation unique par rapport aux autres pays de

---

<sup>20.</sup> Le général Juin est nommé chef d'état-major de la défense nationale en août 1944 alors qu'il avait seulement commandé dans un cadre interallié l'année précédente, quand il était à la tête du corps expéditionnaire allié en Italie.

<sup>21.</sup> Article 2 du «Décret n° 59-267 du 7 février 1959 relatif aux attributions du chef d'état-major général des armées», *JORF*, 10 février 1962, p. 1802.

<sup>22.</sup> Article 4 du «Décret n° 59-262 du 7 février 1959 relatif aux attributions du chef d'état-major général de la défense nationale», *JORF*, 10 février 1962, p. 1798.

<sup>23.</sup> Article 7 du «Décret n° 68-370 du 26 avril 1968 relatif aux attributions du chef d'état-major des armées», *JORF*, 27 avril 1968, p. 4286.

<sup>24.</sup> Article 8 du «Décret n° 71-991 du 10 décembre 1971 fixant les attributions des chefs d'état-major en temps de paix», *JORF*, 10 décembre 1971, p. 12238.

l'Alliance atlantique. Ce retrait, à certains égards, est à mettre en relation avec un paradoxe méconnu, mais bien réel. Depuis la fin de la guerre, si la France a développé sa capacité à se battre dans un cadre interallié, elle n'a pas eu l'occasion de passer à l'acte. La contribution française lors de la guerre de Corée est restée symbolique : c'est un bataillon d'un millier d'hommes seulement qui a combattu sous la bannière de l'ONU. Le conflit indochinois accaparait en effet l'essentiel de l'effort français. D'où un second paradoxe : quand la France combat, elle le fait dans un cadre national. Ce sera également le cas en Algérie.

Suez constitue la seule véritable exception : en 1956, la France agit avec le Royaume-Uni. Et ce n'est pas un succès, en dépit d'indéniables réussites opérationnelles. Or, ce fiasco n'est pas seulement d'origine politique. Il est pour une part imputable aux difficultés rencontrées par les Français pour opérer en coalition<sup>25</sup>. Des difficultés qui s'expliquent par leur manque de pratique en la matière, mais aussi par la faiblesse de leurs structures interarmées de planification et de conduite des opérations. Les partenaires chevronnés que sont les Britanniques en profitent pour imposer leurs vues. Et le résultat ne plaide pas en faveur de la coopération interalliée. De manière révélatrice, les leçons tirées de l'expérience de Suez ne seront pas orientées vers la recherche d'une meilleure intégration. Au contraire, les rapports insistent sur la nécessité de ne plus raisonner uniquement dans le cadre interallié afin de retrouver les moyens d'intervenir seul. De fait, jusqu'au tournant des années 1990, les forces françaises n'agiront plus en coalition, à l'exception de leur engagement au sein de la Force multinationale de sécurité de Beyrouth en 1982-1984. Les opérations extérieures, qui montent en puissance à partir de la seconde moitié des années 1970, vont se faire dans un cadre purement national.

Cette dynamique tend à créer une armée à deux vitesses, en particulier pour la composante terrestre. Une distinction, qui deviendra classique, s'opère en effet entre les forces d'intervention, qui comptent une forte proportion de soldats de métier, largement stationnées outre-mer et qui sont de plus en plus engagées à partir de la fin des années 1970, et les forces destinées à être employées en Centre-Europe, d'abord constituées d'appelés, et qui ne sont jamais projetées. Cette distinction se double d'une vraie différence de culture opérationnelle. Héritières d'unités qui se sont distinguées en Indochine et en Algérie, les forces d'intervention ne partagent que partiellement le référentiel des forces qui se préparent à combattre

<sup>25</sup>. Ph. Vial, « Marianne et la gouvernante anglaise. Les systèmes politico-militaires français et britanniques à l'épreuve de la crise de Suez », in J.-M. Guieu et Cl. Sanderson (dir.), *L'Historien et les relations internationales. Autour de Robert Frank*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, pp. 135-143.

avec l'OTAN et travaillent en permanence leur interopérabilité avec les alliés. En 1983-1984, la création de la Force d'action rapide (FAR) constitue, pour une part, une tentative de dépassement de ce clivage<sup>26</sup>.

Dans l'hypothèse d'une offensive du pacte de Varsovie, la mission de la FAR est d'engager des unités en Allemagne le plus vite et le plus en avant possible, en privilégiant la mobilité plutôt que la puissance. Il s'agit de prouver que l'armée française participe immédiatement à la défense de l'Europe occidentale – et pas seulement comme réserve – sans que cela soit automatique, ni qu'elle ait à passer sous commandement de l'OTAN dès le temps de paix. Or, les quarante-sept mille hommes de la FAR sont issus pour l'essentiel de ces forces d'intervention régulièrement sollicitées pour des opérations extérieures<sup>27</sup>. Fin septembre 1987, l'exercice Moineau hardi sera l'occasion de vérifier grandeur nature la capacité de déploiement de la FAR.

À la fin de la guerre froide, la France affiche ainsi sa capacité et sa détermination à travailler en interallié. Cette dynamique se nourrit d'un autre état de fait. La contribution nationale en cas d'affrontement en Europe atteint désormais un niveau d'une importance inédite. Ce sont par exemple mille deux cent cinquante chars de combat qui seraient mis en ligne, contre deux cent soixante-cinq avant 1966. Une augmentation qui permettrait aux forces françaises d'occuper une place bien plus importante dans le dispositif allié. Un nouveau corps d'armée, basé à Lille, a été créé au début des années 1980, qui doit intervenir au profit du secteur Nord-Europe, alors que la contribution française était traditionnellement limitée au II<sup>e</sup> corps d'armée et au secteur Centre-Europe.

## **L'après-guerre froide, un retour en force indispensable mais compliqué de la dimension interalliée**

Pourtant, ce n'est pas en Europe que la France va, pour la première fois, combattre aux côtés des membres de l'Alliance atlantique. En 1990-1991, dans le Golfe, la planification opérationnelle, puis l'engagement des forces françaises sous contrôle opérationnel américain utilisent et valident le cadre défini par les accords Ailleret-Lemnitzer signés entre le CEMA et le SACEUR, le 22 août 1967, afin d'organiser la coopération du 2<sup>e</sup> corps d'armée français avec les forces

26. F. Bozo, *La France et l'OTAN. De la guerre froide au nouvel ordre européen*, Paris, Masson, 1991.

27. 4<sup>e</sup> division aéromobile (QG à Nancy), 6<sup>e</sup> division légère blindée (QG à Nîmes), 9<sup>e</sup> division d'infanterie de marine (QG à Nantes), 11<sup>e</sup> division parachutiste (QG à Toulouse). Seule la 27<sup>e</sup> division alpine (QG à Grenoble) fait exception.

du secteur Centre-Europe. Pour autant, ce succès n'est pas sans limites. Le retour d'expérience révèle de nombreuses insuffisances en matière d'interopérabilité avec les alliés. Or, dans le nouveau contexte géostratégique, cette exigence est moins que jamais discutable...

À l'issue de la guerre du Golfe, des réformes structurelles sont rapidement décidées et mises en œuvre, que prolonge la professionnalisation des armées décidée en 1996 et achevée dans son principe au début des années 2000. Durant cette période, la transformation du Centre opérationnel des armées (COA) en Centre opérationnel interarmées (COIA) en 1993, puis en Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) en 2004 est le symbole de cette mutation. Il faut y ajouter en particulier la création de la Direction du renseignement militaire (DRM) et du Commandement des opérations spéciales (COS). Placées sous le signe de l'interarmisation, ces réformes vont renforcer de manière décisive la capacité nationale à travailler en coalition. Le renouvellement des équipements en matière de système d'information et de communication va lui aussi y contribuer.

Cette dynamique se nourrit d'une expérience continue des opérations dans un cadre multinational, en premier lieu dans les Balkans. À l'issue des années 1990, le conflit du Kosovo marque une nouvelle étape dans la pratique de la guerre en coalition pour les armées françaises. Si, de ce point de vue, la guerre en Irak est un rendez-vous manqué, le conflit afghan va constituer pendant plus de dix ans une expérience de premier ordre, en attendant l'intervention en Libye. Le nouveau modèle d'armée, plus interopérable, fait ses preuves. Dans ce contexte, le « retour » de la France dans l'OTAN, s'il avorte en 1997, s'inscrit dans une dynamique de fond qui l'emporte en 2009. Pour autant, il ne règle pas tout. Dans la mesure où la volonté d'indépendance demeure, qui se traduit en particulier par la modernisation continue de la dissuasion, la politique de défense française reste structurellement sous tension. Le *French Paradox* perdure...

De manière révélatrice, c'est une opération menée dans un cadre purement national qui apporte la consécration au modèle d'armée post-guerre froide. En dépit de ses limites, l'intervention au Mali apparaît comme une véritable réussite, y compris aux yeux des Américains<sup>28</sup>. Un succès incontesté qui, *a contrario*, fait ressortir les difficultés pour s'intégrer au sein de la chaîne de commandement OTAN en Afghanistan<sup>29</sup>. Olivier Schmitt n'hésite pas à évoquer,

---

<sup>28.</sup> M. Shurkin, *France's War in Mali. Lessons for an Expeditionary Army*, Santa Monica, RAND Corporation, 2014.

<sup>29.</sup> O. Schmitt, « L'Union ou la force ? Les défis des opérations multinationales contemporaines », Paris, IFRI, *Focus stratégique* n° 55, mars 2015.

côté français, une forme de projection de cette expérience sur les interventions multinationales en général. Il en voit la manifestation « dans le soulagement qu'a été la possibilité d'intervenir au Mali au sein de la chaîne de commandement nationale »<sup>30</sup>. Un soulagement qui se nourrit également de l'expérience libyenne, dont le lancement, en particulier, n'a pas été exempt d'embûches du point de vue de la coopération interalliée.

Si la guerre en coalition apparaît plus que jamais comme un impératif catégorique pour les armées françaises, force est de constater qu'elle continue de leur poser des difficultés. À bien des égards, celles-ci n'ont rien d'une exclusivité. Le Royaume-Uni, les États-Unis, pour ne citer qu'eux, sont loin d'être toujours systématiquement à l'aise pour intervenir dans ce cadre. Dans le même temps, les difficultés françaises traduisent aussi une spécificité nationale. L'inscription dans le temps long permet d'en comprendre les raisons. Elles tiennent en premier lieu au statut de grande puissance qui fut longtemps celui de ce pays. L'aspiration hégémonique qui en découla, en particulier sous la Révolution et l'Empire, a dressé l'Europe contre lui. L'art de la coalition y est initialement, à bien des égards, un art antifrançais. Si, au XX<sup>e</sup> siècle, celui-ci est devenu salvateur pour la puissance nationale, c'est une révélation profondément ambiguë puisqu'elle dit le déclassement. Or, celui-ci reste, pour une part refusé et, pour une autre part, objectivement compensé, en particulier par la dissuasion. Marianne se retrouve ainsi dans une situation à certains égards schizophrénique, à tout le moins paradoxale.

Un constat qui invite à la mobilisation. Car l'interopérabilité représente la pierre angulaire de toute coopération interalliée. Dans cette perspective, l'interopérabilité culturelle n'est pas la dimension la moins importante. Mais il ne s'agit pas seulement de connaître ses partenaires. « Connais-toi toi-même », le célèbre précepte stoïcien, est d'une égale acuité. Cette injonction vaut particulièrement dans le cas qui nous intéresse : il faut avancer dans la découverte de la voie française en matière de guerre en coalition. Il s'agit d'aller plus loin dans l'exploration de cette dimension, mais aussi, plus largement, de l'identité nationale en matière de défense, enjeu politique trop souvent méconnu. Le fait que l'ensemble ait jusqu'à présent été peu travaillé est en soi révélateur. Faut-il parler d'une forme de refoulé ?

---

<sup>30</sup>. « Entretien avec O. Schmitt à propos des opérations en coalition : l'union fait-elle la force ? », *Mars attaque*, 15 mars 2015 <http://mars-attaque.blogspot.com/2015/04/entretien-olivier-schmitt-coalitions-multilateralisme.html>



JEAN-VINCENT HOLEINDRE ET MARIE ROBIN

## QU'EST-CE QU'UN ALLIÉ ?

« There is only one thing worse than fighting with allies, and that is fighting without them »  
Winston Churchill<sup>1</sup>

Choix souverain, lié à l'exercice de la raison d'État, passer une alliance suppose, pour l'État concerné, de procéder à un raisonnement stratégique, liant moyens militaires et finalité politique. Lors de la guerre de Trente Ans, le cardinal de Richelieu choisit, au nom de la raison d'État, d'allier la France catholique aux protestants contre l'influence grandissante de la dynastie des Habsbourg<sup>2</sup>. Le mot Alliance, avec une majuscule, renvoie également aux conflits qui ont déchiré et façonné le système international contemporain, à l'image de la Première Guerre mondiale. Ainsi, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie forment la Triple Alliance à la veille de ce conflit.

Pour répondre à la question « Qu'est-ce qu'un allié ? », il convient donc d'abord de définir ce que l'on entend par alliance. Pour Stephen M. Walt, celle-ci est « une relation formelle ou informelle de coopération sécuritaire entre un minimum de deux États souverains »<sup>3</sup>. Cette définition est éclairante, mais sans doute trop large<sup>4</sup>. Elle ne distingue pas suffisamment l'alliance, qui suppose un accord permanent entre États, et la coalition, ponctuelle, qui est « établie afin de contrer une menace précise et [qui] disparaît après l'élimination de la menace ». En ce sens, l'alliance peut être définie comme « une association formelle ou informelle d'États s'arrangeant sur les conditions d'usage de la force (ou de menace d'usage de la force) contre des acteurs extérieurs à l'association »<sup>5</sup>.

Toutefois, comme le rappelle Olivier Schmitt, ces distinctions ont tendance à s'éroder, comme, par exemple, dans l'intervention en Libye où une alliance, l'OTAN, sous mandat de l'ONU, a soutenu une coalition<sup>6</sup>. De plus, l'alliance est toujours définie sur le plan interétatique, alors que le paysage stratégique de l'après-guerre froide se caractérise par une diversification des acteurs agissant sur la scène internationale. Or les acteurs non étatiques peuvent

---

Les auteurs remercient Olivier Schmitt pour ses suggestions et sa relecture attentive de cet article, qui doit beaucoup à ses travaux.

1. Cité par Mark A. Stoler, *Allies in War. Britain and America against the Axis Power. 1940–1945*, 2007
2. H. Kissinger, *Diplomatie*, Paris, Fayard, 1994.
3. S. M. Walt, *The Origins of Alliances*, Ithaca, Cornell University Press, 1987, p. 1.
4. O. Schmitt, « Alliances », in B. Durieux, J.-B. Jeangène Vilmer et F. Ramel, *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Paris, PUF, 2017, p. 57.
5. *Ibid.*, p. 58
6. O. Schmitt, *Allies that Count. Junior Partners in Coalition Warfare*, Washington DC, Georgetown University Press, 2018.

être considérés comme les membres d'une alliance dès lors qu'ils expriment une volonté politique traduite sur le plan militaire. Ainsi, l'alliance peut être définie non seulement comme une « association formelle ou informelle d'États », mais elle peut aussi intégrer des acteurs non étatiques. À cet égard, notre définition de l'allié est appuyée sur cette conception élargie de l'alliance : l'allié est un acteur politique, étatique ou non, ayant fait le choix stratégique de s'engager, avec un ou plusieurs acteurs politiques, dans une alliance au sein de laquelle ont été définies « les conditions d'usage de la force (ou de menace d'usage de la force) contre des acteurs extérieurs à l'association ».

Les recherches en science politique sur les alliances s'orientent principalement dans deux directions : d'un côté, le questionnement porte sur l'origine des alliances et, plus précisément, sur les mécanismes qui président à leur formation<sup>7</sup>; d'un autre côté, on étudie les conséquences des alliances sur la conduite de la guerre et sur la constitution d'un ordre international stable<sup>8</sup>. Nous nous focaliserons sur le premier aspect, en assimilant les choix stratégiques des acteurs politiques, étatiques et non étatiques, aux « coups » effectués lors d'une partie de cartes. Choisir un allié revient, pour l'acteur qui fait ce choix, à trouver la combinaison gagnante en fonction des cartes présentes sur la table et des puissances déjà engagées. Dans les pages qui suivent, nous dresserons d'abord une typologie des différents alliés possibles, puis nous examinerons les combinaisons gagnantes permettant de définir ce qu'est un bon allié.

## Quels sont les alliés possibles ?

Dans l'approche classique sur les alliances, trois motivations principales président à leur formation : le *balancing* consiste à aller contre la puissance menaçante afin de rééquilibrer les puissances au sein de l'ordre international ; le *bandwagoning* implique de s'allier avec la puissance concurrente, voire hostile, afin de la tenir à distance ;

<sup>7.</sup> Les écrits de S. M. Walt semblent faire autorité sur ces questions. On pourra ainsi se référer à *The Origins of Alliances*, *op. cit.*. Voir aussi D. Tierney, « Does Chain-Ganging Cause the Outbreak of War? », *International Studies Quarterly*, vol. 55, n° 2, 2011, pp. 285-304.

<sup>8.</sup> Voir notamment J. S. Levy, « Alliance Formation and War Behavior: An Analysis of the Great Powers, 1495–1975 », *Journal of Conflict Resolution*, vol. 25, n° 4, 1981, pp. 581-613, pour qui l'alliance constitue, généralement, un facteur de stabilisation de l'ordre international. Voir aussi S. J. Cimbala et P. K. Forster, *Multinational Military Intervention. NATO Policy, Strategy and Burden Sharing*, Farnham, Ashgate Publishing, 2010, pour une analyse du partage des charges et contraintes au sein de l'OTAN. Pour une perspective axée sur la théorie des jeux de la portée d'une alliance sur le comportement d'un État, voir A. Smith, « Alliance Formation and War », *International Studies Quarterly*, vol. 39, n° 4, décembre 1995, pp. 405-425.

enfin, le *tethering* constitue l'alliance au sens institutionnel, encadrée par un ensemble de normes visant à accroître la transparence et l'interdépendance entre les alliés<sup>9</sup>.

Comme l'explique Stephen Walt, le phénomène de *bandwagoning* est très rare dans les configurations stratégiques contemporaines : les États préfèrent s'opposer à un État qui les menace plutôt que de s'associer à lui<sup>10</sup>. L'Espagne de Philippe II, la France de Louis XIV et celle de Napoléon ainsi que l'Allemagne sous Guillaume II puis sous Hitler témoignent de cette tendance soulignée par les théoriciens réalistes classiques. Les partisans du *bandwagoning* estiment que les puissances dominantes auraient dû attirer les autres États à mesure qu'ils s'étendaient géographiquement et accroissaient leurs capacités. Cependant, c'est le contraire qui s'est produit, avec la formation d'alliances destinées à les contrer. De plus, Walt regrette à juste titre que ne soit pas davantage mesurée l'influence de l'idéologie, c'est-à-dire le critère de proximité idéologique entre les acteurs désirant s'associer.

En tenant compte de ces travaux et en tâchant de les enrichir, nous élaborons une nouvelle typologie comportant quatre types d'alliés : l'allié de pique (où l'alliance est fondée sur la peur), l'allié de trèfle (le besoin), l'allié de cœur (les valeurs partagées) et enfin l'allié de carreau (le cadre normatif). Bien entendu, ces quatre types ne sont pas exclusifs les uns des autres, les motivations d'une alliance pouvant se combiner.

## ■ Allié de pique : une alliance fondée sur la peur

Le premier type d'allié envisageable pour un acteur politique est celui avec qui il partage un ennemi commun. Walt le rappelait, « les États s'allient principalement pour contrer des menaces, [...] plus un État apparaît agressif ou expansionniste et plus il a de chances de déclencher la formation d'une alliance contre lui ». L'allié de pique s'illustre dans une alliance « contre ». Ce type d'alliance est fondé sur des intérêts communs et sur une peur commune. Il relève d'une conception réaliste liée à l'équilibre des puissances. Cette conception de l'allié semble être la plus répandue dans la littérature sur la formation des alliances. D'ailleurs, l'un des premiers travaux sur la question, l'étude de George Liska *Nations in Alliance*<sup>11</sup>, se concentre exclusivement sur la menace comme motivation à la formation d'alliance.

9. Pour une explication plus complète de cette distinction, voir, entre autres, O. Schmitt, « Alliances », *op. cit.* Voir aussi S. M. Walt, « Alliance Formation and the Balance of World Power », *International Security*, vol. 9, n° 4, 1985.

10. S. M. Walt, « Alliance Formation and the Balance of World Power », *op. cit.*, p. 33 : « Balance of power theorists from Ranke forward have persistently and persuasively shown that states facing an external threat overwhelmingly prefer to balance against the threat rather than bandwagon with it » (notre traduction : « States form alliances to balance against threats rather than bandwagon with them »).

11. G. Liska, *Nations in Alliance. The limits of Interdependence*, Baltimore, 1968.

Un exemple significatif de ce type d'alliance est l'association entre le Pakistan et les États-Unis contre Al-Qaïda après le 11 septembre 2001. Foncièrement méfiants l'un envers l'autre, les États-Unis de George W. Bush et le Pakistan de Pervez Musharraf ont pourtant coordonné leurs politiques antiterroristes dans le cadre de la traque contre les leaders d'Al-Qaïda, suite à l'attentat contre le World Trade Center<sup>12</sup>. De même, le comportement jugé destructeur de la Libye de Kadhafi a-t-il poussé des États aussi différents que l'Égypte, Israël, la France, les États-Unis, le Tchad et le Soudan à coordonner leurs réponses politique et militaire pour lutter contre les activités du dictateur<sup>13</sup>.

L'allié de pique n'est pas issu d'une relation de confiance, il est au contraire un allié suscité par la défiance. Il résulte de l'adage populaire : « L'ennemi de mon ennemi est mon ami. » Cette relation, définie négativement, n'est généralement pas perçue comme un vecteur de stabilisation de l'ordre international. Les alliances « contre » peuvent se retourner à la faveur de peurs et d'intérêts changeants.

#### ■ Allié de trèfle : une alliance fondée sur le besoin

L'allié de trèfle s'inscrit dans une alliance que l'on pourrait qualifier de situationnelle, fondée sur une complémentarité technique, stratégique ou opérationnelle. L'allié de trèfle est celui dont on a besoin, au regard de la complémentarité des acteurs réunis dans l'alliance. Il apporte quelque chose par le biais d'un équipement, d'une position tenue ou encore d'une réputation.

Ainsi, en 2004, Abou Moussab al-Zarqaoui et Oussama Ben Laden ont fait le choix de s'allier en raison de besoins réciproques<sup>14</sup>. Pour Ben Laden, il s'agissait d'obtenir un accès privilégié au territoire irakien afin de « gagner les coeurs et les esprits », pour al-Zarqaoui, un accès à des circuits de financement ainsi que des gains « réputationnels » associés à la marque Al-Qaïda dans les milieux djihadistes.

Les besoins associés à l'allié de trèfle peuvent être de nature très diverse : technique (équipement, technologie), politique (réputation, légitimité), stratégique (géographique), ou encore économique (financier). Trois de ces besoins seront ici développés.

12. Sur cette perspective, voir *The 9/11 Commission Report : Final Report of the National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States*, W.W. Norton & Company, 2004; J.-P. Filii, *Les Neuf Vies d'Al-Qaïda*, Paris, Fayard, 2009; A. Gerges, *The Rise and Fall of Al-Qaeda*, Oxford, University Press, 2011.

13. S. M. Walt, "Alliance Formation and the Balance of World Power", *op. cit.*, p. 12.

14. Les relations entre les deux hommes existaient bien avant 2004. Nous signalons ici cette date puisque c'est le 19 octobre 2004 que le leader d'Al-Qaïda, Oussama Ben Laden, a formellement reconnu l'organisation d'Abou Moussab al-Zarqaoui, Tawhid wal djihad, comme « le relais d'Al-Qaïda en Mésopotamie ». Voir A. Gerges, *ISIS, a history*, Princeton University Press, 2017; M. Weiss et H. Hassan, *ISIS : Inside the Army of Terror*, Regan Arts, 2015; G. Kepel, *Al-Qaïda dans le texte. Écrits d'Oussama ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussab al-Zarqawi*, Paris, PUF, 2005.

Le premier est géographique. Les écrits de Kautilya<sup>15</sup> le rappelaient dès le IV<sup>e</sup> siècle : « Les voisins de mes voisins sont mes amis. » Celui-ci remarque en effet la tendance des États « encerclieurs » à s'allier contre un pouvoir central. Seul, chacun est vulnérable. L'alliance entre États géographiquement complémentaires permet d'envisager une stratégie d'encerclement.

Le gain peut également être d'ordre « réputationnel ». Pour un État, « la réputation de tenir ses engagements améliore de façon significative sa probabilité d'être sollicité afin de prendre part à des alliances futures »<sup>16</sup>. Bâtissant un modèle statistique à partir de l'histoire des engagements passés des États, Crescenzi et ses coauteurs établissent une corrélation entre la réputation de fiabilité en situation d'alliance et l'intérêt stratégique de l'État au sein d'une alliance. Ainsi, plus un État a tenu ses engagements passés, plus il sera « désirable » au sein d'une alliance. Examinant les situations plus ponctuelles de coalitions, Olivier Schmitt note également l'influence du *standing* (la « réputation », le « prestige ») dans les stratégies de coalition des petits États dotés de capacités militaires jugées faibles<sup>17</sup>.

Enfin, le besoin conduisant à la formation d'une alliance peut être financier. Par exemple, les chercheurs s'interrogent sur les liens entre la formation d'alliances et l'aide au développement, et concluent qu'« au cours de l'histoire, les États ont souvent offert des incitations financières pour attirer des alliés ». Walt rappelle que les transferts d'armes soviétiques aux régimes cubain et nicaraguayen menaçaient de transformer l'Amérique centrale en un nouveau pré-carré soviétique aux portes des États-Unis, conduisant le sous-secrétaire d'État James Buckley à augmenter lui aussi les transferts d'armes afin de « revitaliser les alliances interaméricaines »<sup>18</sup>.

## ■ Allié de cœur : une alliance fondée sur les valeurs partagées

Le troisième allié, l'allié de cœur, entretient une relation fondée sur la proximité idéologique. Les alliés de cœur se ressemblent, ils appartiennent tous les deux à la « société internationale », telle que définie par les penseurs de l'école anglaise. Ils se reconnaissent mutuellement<sup>19</sup>.

<sup>15</sup>. Kautilya, Premier ministre indien du IV<sup>e</sup> siècle, serait l'auteur du traité *Arthashastra*, un ensemble de règles de bonne gouvernance politique comprenant des considérations stratégiques liées à l'utilisation de la ruse en temps de guerre et à la déstabilisation de l'adversaire. Sur ce traité, voir O. Patrick, *King, Governance, and Law in Ancient India: Kautilya's Arthashastra*, Oxford University Press, 2013.

<sup>16</sup>. Crescenzi *et al.*, “Reliability, Reputation and Alliance Formation”, *International Studies Quarterly*, vol.56, n° 2, 2012, pp. 259–274.

<sup>17</sup>. O. Schmitt, *Allies that Count. Junior Partners in Coalition Warfare*, op. cit.

<sup>18</sup>. S. M. Walt, “Alliance Formation and War Behavior: An Analysis of the Great Powers, 1495–1975”, op. cit.

<sup>19</sup>. Voir B. Buzan Barry, *An Introduction to the English School of International Relations. The Societal Approach*, Polity Press, 2014.

S'appuyant sur la notion de « solidarité idéologique » de Hans Morgenthau, Walt a longuement discuté le rôle joué par l'idéologie dans la formation des alliances. La ressemblance est souvent perçue comme secondaire par les théoriciens réalistes classiques, sauf pour Raymond Aron. Elle est pourtant, rappelle Walt, l'une des premières motivations exposées par les décideurs politiques dans leurs communications officielles. Ainsi, au Mozambique, Somar Machel a-t-il justifié son alliance avec l'Union soviétique en qualifiant les deux États d'« alliés socialistes naturels ». De même, John Foster Dulles légitimait le soutien américain à Tchang Kaï-Chek et à Syngman Rhee en expliquant que ces décideurs étaient des « gentilshommes chrétiens [...] ayant souffert en raison de leur foi »<sup>20</sup>.

Walt identifie quatre intérêts stratégiques principaux offerts par un allié de cœur. Premièrement, un tel allié s'avère utile dès lors qu'il s'agit de défendre ses principes. Deuxièmement, les États partageant des caractéristiques idéologiques se craignent moins et imaginent difficilement qu'un État perçu comme fondamentalement « bon » puisse les attaquer. Troisièmement, l'association avec des États semblables peut renforcer la légitimité d'un régime faible en démontrant qu'il fait en réalité partie d'un mouvement plus large. Quatrièmement enfin, l'idéologie en elle-même peut prescrire l'alignement et l'association, à l'instar de l'internationale communiste ou du panarabisme par exemple<sup>21</sup>.

Walt interroge néanmoins la force explicatrice d'un tel critère, en étudiant notamment les idéologies fondées sur la séparation et la distinction. Deux nationalistes pourront-ils s'allier par idéologie ? Il note de même que l'importance de l'idéologie peut être surestimée par les discours des chefs d'État. Le discours de « solidarité idéologique » comporte en effet une force légitimatrice le rendant appréciable pour un décideur politique, qui le préférera, dans ses communications officielles, à l'argument plus controversé des intérêts économiques jugés égoïstes. Avec l'étude des principales alliances contractées depuis 1815, Walt conclut que l'idéologie mérite d'être étudiée dans la formation des alliances, bien que son rôle soit faible ou difficile à mesurer.

#### **■ Allié de carreau : une alliance fondée sur le cadre normatif**

Le dernier type d'allié « disponible » pour un État est l'allié de carreau. Celui-ci correspond à l'acteur s'illustrant dans un cadre normatif, fondé sur le droit. Ces alliances ont pu être originellement fondées sur l'une des raisons précédemment mentionnées, mais dans

<sup>20.</sup> S. M. Walt, "Alliance Formation and War Behavior: An Analysis of the Great Powers, 1495–1975", *op. cit.*

<sup>21.</sup> *Ibid.*, p. 20

le temps, elles sont devenues un mécanisme de droit contraignant les États dans leur usage de la force.

L'article 5 de la Charte atlantique constitue l'exemple le plus éclairant. Ainsi, comment expliquer l'implication d'un pays comme le Danemark en Libye ? Le comportement du colonel Kadhafi ne constituait pas une menace directe pour le Danemark ; l'alliance n'apportait pas fondamentalement d'avantage stratégique à celui-ci ; et la similitude idéologique, si elle peut être invoquée vis-à-vis des acteurs majeurs de la coalition, ne semble pas suffisante pour expliquer l'implication militaire des forces danoises. Leur intervention s'est déclenchée dans le cadre de l'OTAN, constituant pour l'État danois un cadre normatif de référence.

Certains alliés sont donc présents dans le jeu en raison de traités contraignants passés préalablement, qui engagent les États. Aujourd'hui, la Chine est le seul État au monde à disposer d'un traité de défense avec la Corée du Nord. De même, les États-Unis sont engagés par le droit vis-à-vis de la Corée du Sud. Par ailleurs, au sein de l'OTAN, les États devront intervenir en cas d'attaque contre l'allié turc, en dépit du manque de relations de confiance, d'intérêts communs ou de besoins stratégiques. L'argument ici développé reprend, par certains aspects, celui du *tethering* régulièrement employé pour qualifier les alliances.

À travers cette typologie, nous avons présenté, dans un cadre volontairement simplifié, les différents types d'alliés présents dans le jeu des alliances à l'échelle internationale. Bien entendu, l'ordre international contemporain pourra difficilement se résumer à un jeu de cartes uniscaleaire. Aujourd'hui, ces quatre profils et motivations se recoupent largement au sein de chaque acteur et de chaque alliance.

## ■ Qu'est-ce qu'un bon allié ? Les combinaisons gagnantes

Si plusieurs types d'alliances existent, comment un acteur politique peut-il opérer le bon choix stratégique ? Comment identifier la combinaison gagnante ?

### ■ Avoir des têtes : l'ambivalence de la puissance au sein des alliances

Il semble naturel pour un État de rechercher l'association avec un allié jugé puissant et disposant de capacités militaires importantes. Pour autant, la puissance joue un rôle ambivalent dans le mécanisme d'alliances. Si la puissance militaire peut contribuer à renforcer ses alliés, elle peut néanmoins contrevénir au bon fonctionnement de l'association et s'avérer largement inutile.

Premièrement, la puissance fait peur. Le terme anglais de *balancing* l'illustre bien : la formation des alliances repose sur une volonté de rétablissement d'un équilibre des puissances. En cela, l'association avec un allié jugé fort peut contrarier et déclencher la constitution d'une coalition contre la nouvelle alliance formée, jugée menaçante par les autres États. Pour Walt, le comportement d'un État vis-à-vis d'un autre État jugé fort dépendra de la perception qu'en ont les autres joueurs de l'ordre international. Quatre indicateurs permettent d'évaluer si la puissance est hostile ou non : la puissance agrégée, la proximité, les capacités offensives et, enfin, les intentions offensives<sup>22</sup>.

L'alliance avec un État fort et hostile pourra avoir des effets délétères si elle peut être perçue comme un déséquilibre de la puissance et contribue à la création d'une alliance contre lui. Dans le cas où la théorie du *bandwagoning* serait à l'œuvre, l'association avec une puissance pourra au contraire favoriser de nouvelles alliances. De ce point de vue, il faut noter le caractère exceptionnel de l'OTAN : nul n'imagine par exemple que les États-Unis puissent envahir l'Italie s'ils jugent que cette dernière devient trop puissante. La dynamique de peur intra-alliance décrite par Weitsman ne s'applique pas *a priori* à cette organisation<sup>23</sup>, même si l'évolution actuelle de l'alliance n'est pas exempte de surprises et de menaces.

Deuxièmement, la puissance crée des mécanismes de concurrence. Elle peut engendrer des formes de compétition et de contestation des hiérarchies au sein de l'association. Ainsi, pour un État, s'associer avec un « roi » ou un « as » pourra comporter des avantages stratégiques ou opérationnels. Cependant, si nous filons la métaphore du jeu de cartes, s'associer avec un « roi », c'est pour un acteur « reine » prendre le risque de ne devenir qu'un valet. La formation des alliances est fondamentalement liée à l'équilibre des puissances, ceci au sein même des associations entre États. De ce point de vue, si les États-Unis et l'Union soviétique appartenaient à la même alliance lors de la Seconde Guerre mondiale, c'est à la fois parce qu'ils avaient besoin l'un de l'autre (trèfle), mais aussi parce qu'ils se faisaient peur mutuellement (pique). Mais durant la guerre froide, cette alliance vole en éclats. Les deux États ont toujours besoin l'un de l'autre dans le contexte bipolaire de la dissuasion, mais ce sont désormais des opposants. De plus, ils ont toujours peur l'un de l'autre, mais cette peur se recompose dans la logique de dissuasion introduite par l'arme atomique.

Troisièmement, la puissance peut s'avérer opérationnellement inefficace, ou moins efficace que la somme théorique de ses

<sup>22</sup>. *Ibid.*, p. 9.

<sup>23</sup>. W. J. Thies, *Why Nato Endures*, Cambridge University Press, 2009.

composantes<sup>24</sup>, dès lors qu'elle agit au sein d'un collectif. En effet, la conduite des opérations à plusieurs pose un certain nombre de difficultés linguistiques, doctrinales, d'entraînements communs, ou encore d'équipements. Quand l'alliance implique de combattre conjointement, une puissance pourra faire la différence, à condition que des exercices aient été mis en place avec ses alliés pour développer des apprentissages communs.

#### ■ Le nombre : accumulation des forces ou aliénation des capacités ?

Comment évaluer le nombre idéal d'alliés au sein d'une association ? Sur les six cent quarante-huit alliances créées depuis 1815, les associations comportaient en moyenne trois membres<sup>25</sup>. Qu'en est-il exactement ?

Certains auteurs ont cherché à modéliser la longévité et l'efficacité des alliances en fonction du nombre d'acteurs y prenant part<sup>26</sup>. Mancur Olson, qui, en 1965, s'interroge sur l'action collective, s'appuie notamment sur le « paradoxe de la formation des alliances », à savoir qu'au sein d'une alliance, les agents auront moins intérêt à faire des efforts et adopteront donc un comportement de « passager clandestin » (*free rider*). Il montre ainsi que les plus petits groupes d'alliance apparaissent plus efficaces et gagneront plus facilement des conflits dans la mesure où ce phénomène du « passager clandestin » y sera moins apparent. Chacun des États produira donc des efforts importants qui permettront de vaincre<sup>27</sup>. John Chamberlin<sup>28</sup> (1974) ou encore Todd Sandler<sup>29</sup> (1992), quant à eux, ont montré que les petits groupes ne prouvaient leur efficacité que dans certaines circonstances spécifiques, à savoir quand le conflit produit des bénéfices « rivaux » source de tensions entre les alliés. Pour Sandler, au moment des décolonisations, les bénéfices issus de la protection coloniale ont créé une rivalité entre les alliés. Cette dernière se révèle d'autant plus forte que ceux-ci étaient nombreux à se partager les gains au sein de l'association. Dans ces circonstances de rivalité, une alliance plus restreinte sera plus efficace. Au contraire, les groupes d'alliance plus larges apparaîtront plus efficaces quand les alliés s'organisent autour d'un bien public non rival, notamment la dissuasion.

**24.** O. Schmitt, *L'Union ou la force ?*, <https://www.ifri.org/fr/publications/enotes/focus-strategique/lunion-defis-operations-multinationales-contemporaines>

**25.** O. Schmitt, « Alliances », *op. cit.*, p. 57.

**26.** F. Bloch, « Endogenous Formation of Alliances in Conflicts », *Cahier de recherche* n° 46, 2009.

**27.** M. Olson, *The Logic of Collective Action*, Harvard University Press, 1965 ; M. Olson et R. Zeckhauser, « An Economic Theory of Alliances », *Review of Economics and Statistics* 47, 1966, pp. 266–279.

**28.** J. Chamberlin, « Provision of Collective Goods as a Function of Groups Size », *American Political Science Review*, vol.68, n° 2, 1974, pp. 707–716.

**29.** T. Sandler, *Collective Action: Theory and Applications*, University of Michigan Press, 1992.

## Conclusion : du bon allié

Au terme de ce bref panorama, on peut s'interroger sur l'efficacité des alliances et la définition du « bon » allié. Pour Sten Rynning et Olivier Schmitt<sup>30</sup>, l'efficacité réside notamment dans la capacité de l'alliance à créer des « récits » (*narratives*) stratégiques cohérents destinés non seulement à leurs adversaires, mais également à leurs propres publics. Pour les deux auteurs, ces récits doivent permettent d'établir une cohérence entre les membres de l'alliance, mais aussi vis-à-vis des opinions publiques de chacun des pays engagés. Ainsi, un nombre trop important d'alliés pourra entraver cette cohérence narrative et nuire au fonctionnement opérationnel de l'alliance, comme on l'a vu lors de l'intervention en Afghanistan.

Revenons à notre métaphore des cartes : même si la main est gagnante, le résultat dépend toujours de la combinaison de l'autre. Les relations internationales sont fondées sur l'intersubjectivité, comme toute relation humaine. Toute formation d'alliance est déterminée par le comportement changeant des acteurs qui y participent ou qui s'y opposent. Le bon allié, c'est d'abord celui que l'on perçoit comme tel, quand bien même il ne répond pas toujours pleinement aux attentes. ■

---

<sup>30</sup>. S. Rynning et O. Schmitt, « Alliances », p. 12, in A. Gheciu et W.C. Wohlforth, *The Oxford Handbook of International Security*, Oxford University Press, 2018.

JACQUES TOURNIER

## DES ALLIANCES PAR TEMPS DE TURBULENCES

« En ce domaine [la politique étrangère], on ne s'unit jamais que contre une autre puissance – et provisoirement – et sans que soient jamais abandonnés entre alliés une lutte de tous les instants. »<sup>1</sup>

Charles de Gaulle<sup>1</sup>

Les soubresauts qui ont affecté la scène internationale lors de la période récente viennent à nouveau projeter une lumière crue sur une problématique dont il pouvait sembler, depuis la Seconde Guerre mondiale, qu'elle était durablement résolue pour la France. Jusqu'il y a peu, en effet, la question de savoir qui sont nos principaux alliés et ce qu'il faut en attendre emportait une réponse relativement simple : nous étions partie au camp des démocraties occidentales que la menace majeure représentée par l'Union soviétique avait conduites à former, sous l'égide des États-Unis, une très solide alliance politique et militaire, dont la chute du mur de Berlin n'avait pas remis en cause l'existence et qui, en accueillant les pays d'Europe de l'Est, semblait désormais coïncider avec la communauté d'histoire, de valeurs et de culture qu'elle avait vocation à défendre. Et nonobstant les discordances passagères relatives à la guerre d'Irak de 2003, la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle avait confirmé l'importance majeure que revêtait, pour la France, son appartenance à ce système d'alliance, comme en témoigne le fait que la plupart des opérations extérieures auxquelles ont alors participé ses forces armées se sont inscrites dans un cadre mettant en jeu, à des degrés divers, les engagements de solidarité réciproque entre alliés, au premier rang desquels les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Les certitudes que la France pouvait nourrir à l'endroit de la robustesse de son principal dispositif d'alliance sont aujourd'hui soumises à rude épreuve. Car dans le même temps que s'instillent des doutes sur la volonté de la puissance américaine d'en demeurer l'indéfectible garant, la communauté d'intérêts qui fédérait la famille occidentale semble marquer des signes d'essoufflement. Au point qu'il ne paraît plus incongru de renouer avec une réflexion sur la question évoquée plus haut, non pas tant dans l'optique d'envisager l'opportunité d'une éventuelle reconfiguration de notre réseau d'alliances que d'essayer de comprendre les tenants et les aboutissants de ce qui se joue actuellement dans cette dimension cardinale de notre politique de défense.

1. Cité par Claude Mauriac dans *Aimer de Gaulle*, Paris, Grasset, 1978.

## Les glissements successifs du paradigme des alliances

Tant que les relations internationales des États européens ont eu pour principal horizon le champ clos de leurs rivalités – c'est-à-dire *grosso modo* jusqu'à la Grande Guerre –, la politique d'alliances était, avec la guerre, l'une des cartes maîtresses d'un jeu dont, compte tenu de son importance relative, la France était un acteur central. À travers un entrelacement d'engagements l'articulant à ses alliés du moment, cette politique que menaient symétriquement les autres États visait à éviter que l'une des puissances avec lesquelles elle était en compétition séculaire acquière un poids excessif, susceptible de constituer une menace tant pour elle que pour l'équilibre général du continent.

S'inscrivant dans une pure logique de *realpolitik* d'États pleinement souverains, dépourvues d'objectifs transcendant les intérêts nationaux et ne se formalisant guère des valeurs partagées par leurs protagonistes<sup>2</sup>, les alliances ainsi contractées étaient à géométrie variable, tant du point de vue de leurs contenus<sup>3</sup> que de leur durée, les évolutions du contexte européen aboutissant à en rebattre fréquemment, voire à en renverser la distribution. Cette versatilité des alliances était en outre facilitée par le fait que celles-ci consistaient en des accords politiques qui, pour être susceptibles de déboucher sur des actions militaires conjointes ou coordonnées, n'impliquaient toutefois pas la perspective de travailler à l'intégration des forces armées des États signataires, non seulement lors des guerres qu'ils pouvaient être entraînés à mener de concert, mais encore moins, cela va de soi, en amont de leur éventuel déclenchement.

Cette configuration « euro-centrée » du jeu des alliances, à travers lequel la France pouvait manifester son statut de grande puissance, a trouvé son expression ultime avec la formation concurrente de la Triple Entente et de la Triple Alliance<sup>4</sup>, dont les antagonismes ont débouché sur la Première Guerre mondiale – les derniers avatars de ce type d'architecture durant l'entre-deux-guerres ayant consacré sa faillite dans les lamentables circonstances que l'on sait. Car, en réalité, tant en raison de l'affaiblissement dont l'Europe a alors été l'objet que du fait de l'entrée en force des États-Unis sur la scène internationale et de la voie hétérodoxe sur laquelle s'est bientôt engagée l'Union soviétique, s'était déjà amorcée une redistribution de puissance

2. Comme en témoignent, par exemple, les alliances nouées par la France « très chrétienne » avec les États protestants de l'Europe du Nord ou même l'Empire ottoman, aux fins de contrer la puissance du Saint-Empire ou de l'Espagne catholique.

3. S'y mêlaient souvent des clauses de défense mutuelle, de neutralité conditionnelle, voire de portée offensive.

4. Triple Entente : Royaume-Uni, France et Empire russe. Triple Alliance : Empire allemand, Empire austro-hongrois et Italie.

dont l'issue de la Seconde Guerre mondiale a consacré les nouvelles polarités.

À la danse à plusieurs, qui voyait, dans l'espace européen, se faire et se défaire les systèmes d'alliances entre des États-nations de forces commensurables, s'est substitué le face-à-face hostile des États-Unis et de l'Union soviétique, véritables géants à vocation mondiale, qui, désormais, distançait de très loin tous les autres pays de la planète, ne serait-ce qu'en termes de potentiel militaire – la possession de l'arme atomique venant complètement changer l'échelle de leur puissance pourtant déjà énorme au plan conventionnel. Dans ce nouveau contexte où ils n'avaient plus le premier rôle, ni encore moins la faculté de choisir leurs alliés, les pays de la vieille Europe se sont rangés, naturellement pour ceux de l'Ouest, à leur corps défendant pour ceux de l'Est, dans les systèmes d'alliances – OTAN et Pacte de Varsovie – dont chacun des deux grands était l'instigateur et le chef d'orchestre.

De fait, contraints de s'adosser à une puissance protectrice, la France et le Royaume-Uni ont alors perdu la maîtrise souveraine de leur politique d'alliances malgré leur statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. Et comme en ont par exemple témoigné la crise de Suez ou la fin de non-recevoir dont fit l'objet la proposition du général de Gaulle en 1958 d'instaurer un directoire tripartite de l'Alliance atlantique<sup>5</sup>, la disproportion de puissance entre les États-Unis et leurs autres alliés rendait inévitable l'asymétrie des rapports qui se sont établis entre les premiers et les seconds.

Dans ces conditions de dépendance imposées par la force des choses, le général de Gaulle s'est néanmoins efforcé de conserver à la France une posture de sujet autonome sur la scène internationale. Cette volonté constante s'est traduite, dès son retour au pouvoir en 1958, par la mise en œuvre d'une politique étrangère aussi intransigeante que singulière, visant à utiliser, autant que faire se pouvait, les marges de jeu que la relation avec l'allié américain laissait inévitablement ouvertes, sans que toutefois l'on n'ait jamais pu le prendre en défaut de solidarité lorsque l'essentiel était en cause<sup>6</sup>. Au surplus, les leçons de l'histoire lui ayant donné de mesurer comme les nations accordaient rarement à leurs engagements la valeur d'un impératif absolu, il a toujours considéré que la garantie de protection des États-Unis n'exonérait aucunement la France de se donner les moyens de pourvoir par elle-même à sa propre défense. C'est pourquoi il n'a

5. Entre les États-Unis, le Royaume-Uni et la France.

6. Ainsi qu'en témoigne notamment la réaction du général de Gaulle lors de la crise des missiles de Cuba, comme, plus tard, celle de François Mitterrand lors de la crise des « euromissiles ».

cessé que de pousser, quel qu'en fût le prix, au développement « à marche forcée » des outils d'une souveraineté confortée, au premier rang desquels figuraient la réalisation d'une force de frappe nucléaire indépendante et la maîtrise des technologies militaires ou duales considérées à l'époque comme stratégiques.

Si elle a pu paraître parfois dérangeante aux yeux de ses alliés, cette position que la France a tenue depuis lors ne l'a manifestement pas desservie, pas plus qu'elle n'a nui à la poursuite de leurs objectifs communs, quand elle n'a pas au contraire eu l'heure d'y apporter des contributions finalement opportunes – témoignant de la sorte que les alliances entre pays souverains ne sont pas antithétiques à la possibilité pour leurs membres d'y assumer leur pleine responsabilité de sujet international.

## Le rôle renouvelé de l'alliance occidentale lors de la parenthèse de la paix

Avec l'effondrement de l'Union soviétique, la disparition de la menace qui avait, pendant plus de quarante ans, structuré l'essentiel du jeu des relations internationales ouvrirait nécessairement la porte à une évolution de l'architecture des alliances originarialement conçues dans l'optique exclusive de répondre aux enjeux du conflit Est-Ouest. Tandis que se dissolvait purement et simplement le Pacte de Varsovie, l'OTAN, confrontée à la perte de l'ennemi contre lequel elle s'était construite, entrait dans une phase d'interrogation sur son périmètre et ses objectifs stratégiques, qu'elle résolvait par l'intégration de la plupart des anciens pays de l'Europe de l'Est, par un élargissement de son champ d'intervention à la sécurité globale de la zone euro-atlantique et par la poursuite du développement de ses capacités de puissance. Pour autant, la prévalence du principe de la défense collective à laquelle avait conduit l'affrontement des deux blocs paraissait désormais quelque peu décalée face à la réactivation des mécanismes internationaux de sécurité collective qu'autorisait la résorption, que l'on pensait alors durable, des antagonismes passés.

À la différence de la période précédente au cours de laquelle les Américains n'ont quasiment pas sollicité les forces armées de leurs alliés sur des opérations de guerre<sup>7</sup>, celles-ci ont commencé d'intervenir sur des théâtres extérieurs dans le cadre de coalitions

7. À l'exception de la guerre de Corée, les alliés des Américains qui ont participé militairement à la guerre du Vietnam (Australiens et Néo-Zélandais notamment) n'étant pas membres de l'OTAN.

dirigées ou parfois simplement soutenues<sup>8</sup> par les États-Unis, pour participer, généralement sous couvert de résolutions de l'ONU<sup>9</sup>, au règlement de crises internationales dont la guerre d'Irak de 1991 a été la première occurrence. Outre la supériorité écrasante de la puissance américaine, la neutralisation de la Russie et la retenue stratégique des puissances encore émergentes avaient en effet ouvert une grande latitude de manœuvre à l'action des Occidentaux, ce qui a amené ceux-ci à endosser *de facto* la responsabilité effective de garantir la sécurité collective – mission à laquelle la Grande-Bretagne et la France, fortes de leur statut de membre du Conseil de sécurité de l'ONU et de leur tradition de puissance expéditionnaire, entendaient prendre toute leur part à la mesure de leurs moyens.

Pour autant, la nature d'opérations de police internationale qu'ont revêtue la plupart des interventions qui se sont alors succédé s'est traduite par le montage de coalitions *ad hoc*, réunissant, en sus des alliés de l'OTAN que mobilisait, à des degrés divers, la vieille solidarité transatlantique, un ensemble plus ou moins extensible de pays extérieurs au cercle de l'Alliance, néanmoins pour beaucoup d'entre eux alliés bilatéraux des Américains et concernés par la résolution des crises qu'il s'agissait de traiter. Et tout en confirmant aux yeux des pays membres de l'OTAN la valeur intrinsèque des cadres procéduraux et des exigences d'interopérabilité résultant du dispositif d'intégration militaire de l'Alliance, la conduite de ces opérations créait, au niveau de leurs forces armées, des habitudes de travail, des liens de confiance et des fraternités d'armes que la période de la guerre froide n'avait pas permis de développer à un tel degré.

En parallèle, le relâchement de la pression qui pesait antérieurement sur l'OTAN, la capacité de mouvement que les membres européens de l'Alliance avaient de ce fait recouvrée et l'aiguillon qu'a constitué le chaos dans lequel a plongé l'ex-Yougoslavie ont suscité des interrogations sur la nécessité, pour ces derniers, d'assumer une responsabilité accrue en matière de défense et de sécurité, au moins dans leur propre environnement. C'est ainsi qu'a commencé de prendre corps ce qui a fini par être la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) dont le cadre juridique actuel repose sur les dispositions de l'article 42 et suivants du traité de Lisbonne (2007). Outre le fait que l'Union s'est ainsi dotée de l'ensemble des attributs et des instruments lui conférant en principe la stature d'un acteur politique capable d'intervenir pour gérer, y compris par l'emploi de la force armée, des crises à l'extérieur de son territoire, elle est

8. Voir l'opération de 2011 en Libye.

9. À l'exception notable et lourde de conséquences de l'intervention au Kosovo en 1999 et de celle en Irak en 2003.

également devenue une alliance défensive contre d'éventuelles agressions étrangères<sup>10</sup>, en vertu de l'article 42-7 du même traité qui a introduit une clause de défense mutuelle entre ses membres.

Toutefois, cette évolution n'a pas débouché, comme certains l'escomptaient, sur la formation effective d'un « pilier européen de l'OTAN », pôle d'alliances resserré entre les États membres de l'Union européenne, sinon complémentaire, du moins subsidiaire à celui que représente l'OTAN pour ceux qui en sont membres<sup>11</sup>. Certes, la trame des relations de défense entre les pays de l'Union s'est étoffée sur de nombreux plans<sup>12</sup>, mais, pour autant, la capacité des Européens à engager de leur initiative des opérations véritablement conjointes pour défendre des intérêts de sécurité qui leur sont propres n'a cessé de demeurer quelque peu évanescente. Et de fait, jusqu'à ce que le Brexit ouvre des perspectives encore difficiles à appréhender, la pierre angulaire de nos alliances intra-européennes est restée la relation séculaire, toujours ombrageuse et néanmoins régulièrement confortée, entre la France et le Royaume-Uni, les deux pays partageant, malgré leurs divergences persistantes sur l'OTAN et son articulation à l'Europe, une même culture stratégique et opérationnelle.

La grammaire des alliances qui s'est ainsi mise en place après la fin de la guerre froide a donc conduit la France à devoir penser ses perspectives d'action militaire sur la base d'une alternative assez tranchée : soit, s'agissant de crises dont la nature ou l'ampleur ne peut manquer de provoquer une intervention des États-Unis, participer, sans toujours en avoir vraiment le choix, aux coalitions que ceux-ci sont susceptibles de former, en essayant de maximiser le gain politique qu'elle peut en retirer, mais sans mésestimer le fait que la prédominance américaine et le jeu des égoïsmes nationaux, qui est la règle des coalitions, assortissent ces gains potentiels d'un fort coefficient d'aléas ; soit prendre l'initiative d'opérations concernant directement ses enjeux de sécurité, et par là-même souvent ceux de l'Europe, mais sans être certaine de pouvoir compter sur un appui autre que marginal de ses partenaires européens<sup>13</sup>, les Américains ayant quant à eux consenti jusqu'à présent à lui fournir les capacités critiques qui lui font défaut pour mener à bien ses interventions.

---

<sup>10</sup>. En réalité, malgré la clause d'assistance mutuelle introduite par le traité de Lisbonne, la défense des États membres reste encore du ressort national et, pour ceux qui en sont membres, ne se conçoit que dans le cadre de l'OTAN.

<sup>11</sup>. Soit, avant le Brexit, vingt-deux pays sur vingt-sept (le Danemark ne participe pas à la PSDC).

<sup>12</sup>. Multiplication des accords bi ou plurilatéraux, coopérations industrielles et militaires, développement des outils de la PSDC...

<sup>13</sup>. À l'exception de l'intervention conduite en Libye en 2011 conjointement avec le Royaume-Uni.

## ► Incertitudes sur les alliances en période de recomposition de la donne géostratégique

Les évolutions récentes du contexte géopolitique, de la donne stratégique et des modes de conflictualité sont à l'évidence porteuses d'une profonde recomposition du jeu des puissances qui donne lieu à une espèce de tectonique des plaques dont les poussées commencent à produire de sérieux effets de fissuration sur les alliances auxquelles la France est partie.

Déjà, la politique internationale menée par les États-Unis durant les présidences de George W. Bush et de Barack Obama égrenait les indices prêtant à s'interroger sur la portée du lien qui les unissait à leurs alliés européens. Entre la décision unilatérale du premier d'engager la guerre en Irak en 2003, la politique du « pivot asiatique » du second, la formalisation du concept de *leadership from behind* que ce dernier avait mis en avant lors de l'opération libyenne ainsi que son refus *in extremis* de frapper la Syrie en août 2013, des pointes de doute ne manquaient pas de s'instiller dans la relation transatlantique que la perception grandissante d'une nouvelle menace russe permettait de masquer en redonnant à l'OTAN l'opportunité de se remobiliser sur ce qui avait été sa raison d'être originelle.

À bien y regarder, le resserrement de l'alliance transatlantique qu'ont provoqué les démonstrations de puissance remarquablement bien orchestrées par le président Poutine a eu pour résultat de fixer la stratégie et les efforts de défense des Européens sur un enjeu qui, s'il n'est de fait plus central pour les États-Unis, n'en présente pas moins pour ces derniers l'avantage de saper les efforts des États membres aspirant à voir l'Union européenne devenir un acteur stratégique mondial de plein exercice. À l'évidence, le président Trump ne s'y est pas trompé, lui qui, tout en sommant vigoureusement les Européens d'accroître leurs budgets de défense pour assumer leur sécurité face à une hypothétique agression de la Russie, ne cesse de marquer le peu de cas qu'il fait de l'OTAN et de ses alliés d'outre-Atlantique dans la stratégie globale des États-Unis<sup>14</sup>.

Cette conjoncture ne laisse pas d'interroger sur ce que sont désormais les objectifs stratégiques fédérant les membres de l'Alliance, au-delà de la réponse au spectre de la menace russe et de leur inscription commune dans un cadre d'interopérabilité largement

14. Comme en témoignent le retrait unilatéral des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien ou l'annonce du retrait des troupes américaines de Syrie, qui attestent sa volonté de renouer avec le principe exprimé par G. Washington dans son testament politique, « c'est notre politique véritable d'avancer exempt d'alliances permanentes avec n'importe quelle partie de l'étranger », repris par Thomas Jefferson dans son adresse inaugurale sous les termes, « *entangling alliances with none* », dont une traduction approchée pourrait être « pas d'alliances trop impliquantes avec quiconque ».

déterminé par les standards américains, incitant à l'acquisition des équipements produits par leur industrie de défense. D'autant que la tendance actuelle au développement des menaces d'origine non étatiques et d'une conflictualité diffuse, dont les manifestations (terrorisme, cyber-agressions, attaques informationnelles...) n'entrent pas dans les conditions d'activation des clauses d'assistance militaire mutuelle<sup>15</sup>, s'avère par construction plus difficile à prendre en charge dans le cadre circonscrit des alliances classiques fondées sur l'objectif d'apporter une réponse collective à des agressions caractérisées émanant d'États dûment identifiés. En témoigne le fait que, dans les cas les plus critiques, prévaut le recours au mode plus lâche de coalitions *ad hoc* qui ne correspondent pas vraiment à la vocation générique ni au champ d'intervention des alliances institutionnelles.

Force est surtout de constater que l'intensification de la compétition technologique et économique, qui tend de plus en plus à se polariser sur la course à la dominance planétaire entre les États-Unis et la Chine, et le basculement consécutif vers l'Asie et le Pacifique du centre de gravité du monde marquent une étape supplémentaire dans le processus qui s'est amorcé au cours du XX<sup>e</sup> siècle, conduisant *nolens volens* à la satellisation progressive des pays européens par rapport aux foyers dominants de la donne stratégique mondiale. En outre, avec le retour en force, en particulier chez les grandes puissances, de postures nationalistes intransigeantes qui se traduisent par une nouvelle paralysie des processus de sécurité collective, il est à craindre que s'amenuisent de façon continue les possibilités que la reviviscence du multilatéralisme au sortir de la guerre froide avait ouvertes aux Européens de trouver par ce biais le moyen de prendre une participation plus active à la résolution des crises internationales. Et si la prise de conscience collective de ces réalités a conduit l'Union européenne à opérer de nouvelles avancées dans le domaine de la défense, les incertitudes que laisse planer le Brexit et les difficultés qu'elle traverse ne sont pas de nature à permettre d'envisager qu'elle puisse à terme rapproché s'affirmer comme une puissance stratégique – à supposer qu'elle y parvienne un jour<sup>16</sup>.

Pour autant, si cette tendance des années récentes se poursuit de façon inchangée, les États européens ne pourront pas éternellement éviter d'avoir à affronter la question fondamentale qu'ils ne cessent néanmoins de chercher à éluder, tant le simple fait de la poser paraît relever de l'ordre du sacrilège : avec qui s'allier ? Pour se

<sup>15</sup>. Voir la problématique de l'article 5 du traité de l'Alliance atlantique qui suppose qu'un seuil d'agression violente soit franchi pour déclencher une réponse collective à laquelle tous les membres sont tenus de participer.

<sup>16</sup>. Sachant, point qu'il importe de mentionner, qu'une telle perspective implique de régler la question sensible et complexe d'une force de frappe nucléaire étendue à l'échelle européenne.

défendre contre qui ? Pour défendre quoi ? Car dans le monde qui semble inexorablement se profiler, où il paraît de moins en moins dissimulable que les grandes puissances font litière de l'absence stratégique de l'Europe quand elles n'y travaillent pas sourdement, l'enjeu majeur auquel celle-ci doit sans doute se préparer à répondre prioritairement n'est autre que celui de sa propre survie en tant qu'entité collective capable de défendre la singularité de son modèle et de ses valeurs, et de peser à cet effet sur le cours du monde. Dans cette perspective, les seuls alliés sur lesquels les Européens devraient être susceptibles de pouvoir compter de façon privilégiées ne sont d'abord qu'eux-mêmes, à supposer qu'ils se reconnaissent enfin mutuellement comme tels, ainsi que les y vouent en principe leur mémoire partagée, leur contiguïté géographique et la communauté de destin qui les unit plus que jamais. Mais encore faut-il, de surcroît, qu'ils acceptent d'en payer le prix, ce à quoi la plupart ne se sont guère montrés disposés lors des deux décennies qui viennent de s'écouler.

## ¶ Se préparer à un réaménagement du jeu des alliances ?

Comme l'atteste l'histoire, les changements de paradigme géostratégique ou, si l'on préfère, les moments de recomposition de l'ordre du monde n'ont jamais manqué d'emporter des remaniements substantiels de l'architecture des alliances, dès lors que celles-ci ne s'avèrent plus parfaitement ajustées à la reconfiguration des rapports de force qui s'opère. Pour autant, la période actuelle étant à l'évidence celle des incertitudes qui marquent les phases de transition, la souplesse de jeu et l'adaptation flexible demeurent sans doute les principes sur lesquels il convient, pour un pays comme la France, de poursuivre une politique d'alliances qui participe de l'indispensable « boîte à outils » de sa défense et de sa puissance.

Entre l'OTAN, en risque de fragilisation politique, mais qui demeure encore à ce jour le cadre de référence de l'action conjointe des forces armées des États qui y sont partie, les discordances croissantes entre les nations d'une Europe qui peine déjà à donner une consistance stratégique et opérationnelle à l'interdépendance de ses membres en matière de sécurité et de défense, et le Royaume-Uni dont la future posture de défense reste difficilement prévisible, la panoplie de nos alliances majeures présente désormais bien des inconnues. À tout le moins, cette situation justifie de persévirer, plus que jamais, dans notre volonté de conserver les moyens d'une défense autonome sans cesser d'espérer pouvoir compter, à charge

de réciprocité, sur l'appui de ceux avec qui, malgré les divergences d'intérêts, nous partageons des objectifs stratégiques communs. Elle invite par conséquent à ne jamais laisser reposer la réflexion qu'appelle l'actualité réitérée de la question : dans le contexte géostratégique en cours de redéfinition, qui sont vraiment nos alliés, que devons-nous en attendre, autrement dit, quel est le sens de nos alliances au regard de nos intérêts ? ↗

GUILLAUME LASCONJARIAS ET OLIVIER SCHMITT

## DE L'ALLIÉ EXCEPTIONNEL DE TEMPS DE GUERRE À L'ALLIÉ PERMANENT DE TEMPS DE PAIX

En 1941, alors que la Grande-Bretagne joue son va-tout, Churchill souligne la nécessité de se rapprocher de l'Union soviétique dont il abhorre pourtant le système politique, social et économique : « Il y a pire chose que d'avoir des alliés, c'est de faire la guerre sans allié » affirme-t-il. Cette capacité à dépasser les antagonismes pour affronter une menace plus radicale caractérise la nature profonde des alliances militaires. Aussi anciennes que la guerre, ces alliances servent les intérêts de ceux qui y souscrivent, quitte à ce qu'ils y renoncent une fois le danger passé ou que les intérêts personnels conduisent à rejoindre un autre camp, à l'instar du duc de Savoie dont Saint-Simon disait qu'il ne finissait « jamais la guerre dans le camp où il l'a commencée ».

Le terme d'alliance n'est pas d'un usage simple et le concept n'a finalement rien d'évident, tant s'y mêlent des synonymes nombreux. L'Académie française la définit comme une « union conclue entre deux ou plusieurs puissances en vue de défendre leurs intérêts communs » et donne l'exemple de la Sainte-Alliance, signée en 1815 par le tsar, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse, ou de la Triple Alliance conclue en 1882 entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie<sup>1</sup>. Littré la distingue de la confédération, jugeant que la seconde possède une connotation défensive que n'aurait pas la première : « L'alliance est une amitié établie par des traités entre des souverains, des nations, des États, des puissances. La confédération est une union d'intérêt et d'appui entre des corps, des partis, des villes, de petits États pour faire ensemble cause commune qui distingue la confédération de l'alliance qui, étant un mot plus général, n'implique pas la défense réciproque<sup>2</sup>. »

Dans la littérature universitaire et dans le champ des sciences politiques, la question des alliances apparaît comme un concept en perpétuel renouvellement ; on estime à six cent quarante-huit le nombre d'alliances forgées entre 1815 et 2003, dans des formes et pour des enjeux différents, toutes contribuant à redéfinir l'équilibre entre puissances, la part entre la diplomatie et la négociation, et les relations

1. Académie française, *Dictionnaire*, 9<sup>e</sup> édition, <https://academie.atilf.fr/9/consulter/ALLIANCE?options=motExact>

2. É. Littré, « Alliance », *Dictionnaire*, 1873.

entre différents acteurs, et pour tout dire l'ordre international. Stephen Walt en donne une définition très vague qui s'attache aux relations formelles ou informelles de coopération sécuritaire entre deux ou plusieurs États<sup>3</sup>. Or les alliances ont une caractéristique qui leur est propre, qu'Olivier Schmitt et Sten Rynning définissent comme « une association formelle ou informelle d'États s'arrangeant sur les conditions d'usage de la force (ou de menace d'usage de la force) contre des acteurs extérieurs à l'association »<sup>4</sup>. Cette définition souligne l'importance de la dimension militaire dans une alliance et embrasse un phénomène qui est suffisamment large pour définir une relation contractuelle (que l'on appellerait coalition) comme un partenariat institutionnalisé et permanent, dont l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) serait la forme la plus aboutie<sup>5</sup>. En réalité, les alliances renvoient à un ensemble de questions, qui sont aussi anciennes sans doute que la guerre entre formes étatiques. Pour quelles raisons se mettent en place ces systèmes ? Comment fonctionnent-ils ? Sont-ils un facteur de stabilité ou de chaos ? Dit autrement, pourquoi être allié et, mieux, pourquoi le rester ?

« Les Grecs les mieux intentionnés pour la patrie s'assemblèrent en un même lieu et, après s'être entre donné la foi et avoir délibéré entre eux, il fut convenu qu'avant tout on se réconcilierait, et que de part et d'autre on ferait la paix, car dans ce temps-là la guerre était allumée entre plusieurs villes<sup>6</sup>. » En 480 av. J.-C., Xerxès reprend le projet d'invasion de la Grèce, forçant les cités à se ranger sous une même bannière ; se met alors en place une *symmachie* (de *machia*, « le combat »), une structure de « combat commun » portée par le besoin de regrouper les forces militaires de plusieurs cités-États afin de pouvoir affronter les milliers de combattants perses. C'est donc face à l'invasion perse que les cités grecques se rassemblent encore une fois, comme dix ans auparavant à Marathon. Dans les deux cas, le sentiment d'un danger pressant conduit à une alliance *ad hoc*, qui s'accorde sur un élément fondamental : la reconnaissance d'adversaires et d'amis communs.

Il n'existe alors pas d'organe permettant aux parties de se concerter pour décider de la politique ou des actions à suivre, ce qui signifie que l'on se contente généralement de suivre les décisions prises par la cité qui est à l'origine de la *symmachie*, celle qui dispose de l'*hégémôn* – le fait d'être le premier ou le principal animateur. Qu'il s'agisse de Sparte

3. S.M. Walt, *The Origins of Alliances*, Ithaca Cornell University Press, 1987, p. 1.

4. S. Rynning et O. Schmitt, « Alliances », in A. Gheciu et W.C. Wohlforth, *The Oxford Handbook of International Security*, Oxford, University Press, 2018.

5. O. Schmitt, « Alliances (coalitions) », in F. Ramel, J.-B. Jeangène Vilmer et B. Durieux, *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Paris, PUF, 2017.

6. Hérodote, *Histoires*, Livre VII, 145, trad. du grec par Larcher, Paris, Charpentier, 1850.

dans le cadre de la Ligue du Péloponnèse ou d'Athènes avec la Ligue de Délos, le Ve siècle grec voit la constitution de systèmes de défense mettant en commun leurs moyens militaires contre un adversaire identifié. La *symmachie* s'organise ainsi autour d'une cité prépondérante qui fixe les objectifs de politique étrangère au nom de tous, mobilise les ressources dont elle fournit souvent le plus grand nombre, dirige les opérations militaires, puis capte l'essentiel du butin.

Par capillarité, la convergence des intérêts militaires et la nécessité de les préserver se déportent jusque dans le champ politique ; la cité hégémonique cherche bientôt à se garantir contre tout risque de dispersion des efforts, notamment la perte du soutien politique de la part des autres cités-États, qui affaiblirait la coalition. Dans le cas de Sparte comme d'Athènes, la *symmachie* devient l'instrument par lequel s'impose ou se propage un système politique particulier ; Sparte soutient l'élosion de régimes oligarchiques quand Athènes promeut le modèle démocratique. L'alliance, conçue initialement contre un adversaire, évolue donc dans sa nature au fur et à mesure que la menace initiale s'amenuise, et les raisons objectives de sa constitution sont diverties au profit du maintien d'une domination permanente, d'une hégémonie durable, qui quitte le domaine strictement militaire pour devenir sociale, économique et politique. Aussi d'alliées les cités deviennent sujettes, puis sont insérées dans un système dont elles ne peuvent plus sortir, au risque de voir l'alliance se retourner contre elles<sup>7</sup>.

*Mutatis mutandis*, l'exemple antique invite à regarder rétrospectivement l'évolution de nos systèmes d'alliance contemporains et le cas de l'OTAN paraît à ce titre intéressant. Née dans un contexte de tensions croissantes, l'Alliance atlantique est bercée dès ses débuts par trois principes majeurs : apprendre du passé, ne pas s'en tenir à une dimension uniquement militaire et être un instrument politique.

Le premier tient à ne pas répéter les erreurs de la décomposition de l'alliance victorieuse telle que cela avait pu avoir lieu après la Première Guerre mondiale. En août 1941, Roosevelt et Churchill prévoient dans la Charte de l'Atlantique les prémisses d'un « système de sécurité générale » qui se substituerait à la moribonde et inefficace Société des nations (SDN). Développé sous le terme de Nations unies, ce système complète le droit des États à se défendre ; de fait, dans l'immédiat après-guerre et devant la crainte d'un nouvel embrasement, de nouvelles alliances se forment à but spécifiquement militaire. En

7. J. Boëldieu-Trevet, *Commander dans le monde grec au Ve siècle avant notre ère*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 79 et suivantes. L'imposition de la thalassocratie athénienne est aussi l'histoire de révoltes châtées, de Naxos en 470 à Thasos en 465, puis à Eubée en 446 ou Samos en 441 (P. Lévêque, *L'Aventure grecque*, Paris, Armand Colin, 1964, rééd. Le Livre de poche, 1999).

septembre 1947, le secrétaire d'État canadien aux affaires extérieures souligne que « si elles y sont contraintes, il est possible que ces nations recherchent une sécurité plus grande dans une association d'États démocratiques et pacifiques disposés à accepter des obligations internationales plus précises en échange d'une sécurité nationale mieux assurée »<sup>8</sup>. Cinq pays européens ouvrent le ban avec le traité de Bruxelles de 1948, qui prévoit une assistance militaire automatique en cas d'agression. Et l'année suivante, le traité de Washington (4 avril 1949) fonde l'OTAN, dont la ratification par le Congrès des États-Unis d'Amérique forme la garantie essentielle.

Le deuxième principe tient à l'intégration d'un volet économique autant que militaire ; Georges Bidault suggère dès 1950 qu'« il serait sage et opportun de créer un Haut Conseil atlantique appelé à ordonner et à orienter les développements de la communauté sur les deux plans qui sont inséparables, celui de la défense et celui de l'économie »<sup>9</sup>. L'un des premiers secrétaires généraux de l'OTAN, le Belge Paul-Henri Spaak, proclame ainsi qu'il faut « passer de l'alliance à la communauté » dépassant le simple réflexe collectif de défense pour affirmer les solidarités et étendre son champ d'action vers des domaines non militaires par la recherche d'une meilleure structuration politique.

Le dernier principe tient à un traité qui, dans ses articles courts, insiste sur des faits de civilisation, un héritage, des références et des valeurs communs qui dépassent le simple contexte de l'heure et peuvent donc prendre l'aspect d'un pari sur l'avenir, une fois passé le temps de la cristallisation bipolaire. Ainsi, l'Alliance atlantique manifeste-t-elle dès ses débuts une solidarité qui ne peut simplement se réduire à une réalité géopolitique, encore que le lien transatlantique soit l'ADN de cette alliance.

Surtout, ce dernier principe permet à l'OTAN de trouver un juste équilibre entre les alliés au travers de deux points essentiels. Le premier se trouve résumé par la déclaration liminaire d'Eisenhower en septembre 1959 : « Je suis le représentant d'un grand pays, mais je ne réclame aucune position pour mon pays au sein de l'OTAN autre que celle d'un partenaire à droits égaux disposé à jouer son rôle avec tous les autres membres, indépendamment de leur taille, dans la grande œuvre qui consiste à assurer la sécurité de l'ensemble<sup>10</sup>. » Il s'agit donc de partenaires égaux, d'États libres et souverains, qui peuvent à tout moment sortir du consensus qui prévaut et qui préside à l'ensemble

<sup>8.</sup> Lord Ismay, *OTAN, les cinq premières années*, Bruxelles, OTAN, 1955 (en ligne <https://www.nato.int/archives/1st5years/fr/chapters/1.htm>)

<sup>9.</sup> Cité dans Cl. Delmas, *L'Alliance atlantique : un essai de phénoménologie politique*, Paris, Payot, 1962, p. 127.

<sup>10.</sup> *Ibid.*, p. 153.

des décisions prises par les alliés. Cela assure que chaque choix fait par le Conseil de l'Atlantique Nord réuni est assumé collectivement par les alliés. Établi par la pratique plutôt que par les textes fondateurs, ce principe, devenu la pierre angulaire du fonctionnement de l'alliance, est régulièrement critiqué pour la lenteur occasionnée, pour l'incapacité soupçonnée à agir dans l'urgence et pour la somme de négociations qu'il impose en amont pour parvenir au plus petit commun dénominateur entre alliés<sup>11</sup>.

L'histoire récente des opérations militaires pose d'une certaine façon la question de la pérennité et de la justification de l'alliance, puisque depuis 2001 le format des interventions a évolué vers la création de coalitions *ad hoc*. Les exemples de la campagne américaine en Irak en 2003 et de la campagne aérienne de l'OTAN au-dessus de la Libye en 2011 soulignent deux points critiques : en 2003, faute de convaincre les alliés du bien-fondé de leur guerre, les États-Unis créent une coalition la plus large possible pour se garantir une légitimité politique « quantitative » au détriment d'une légitimité juridique (sous forme d'un mandat de l'ONU par exemple) ; quarante-neuf pays les soutiennent ainsi, même si moins de la moitié contribue de façon effectivement militaire à l'opération. En 2011, ce sont trois alliés (États-Unis, France et Royaume-Uni) qui frappent les premiers dans trois opérations différentes avant que ne se mette en place l'*Operation Unified Protector* (OUP), qui s'appuie sur des moyens otaniens via l'état-major installé à Naples, mais qui revêt en fait la forme d'une coalition par l'adjonction de partenaires extérieurs (Qatar, Suède...)<sup>12</sup>.

Ce phénomène de transition d'alliances permanentes vers des coalitions temporaires marque-t-il un retour en arrière ? Pas forcément. Tout d'abord, les deux ne sont pas antithétiques. L'efficacité de l'OUP et sa durée exceptionnellement courte – sept mois – s'expliquent peut-être par l'existence préliminaire de réflexes dans la génération de forces, la planification, l'intégration des moyens, la conduite des opérations. Cette interopérabilité entre partenaires est sans doute ce que l'OTAN prétend faire de mieux et l'un des facteurs d'attraction de l'alliance pour des partenaires soucieux d'améliorer leurs capacités opérationnelles<sup>13</sup>. Ensuite, le fait d'intégrer l'alliance est pour un certain nombre de pays une assurance-vie : les candidatures de l'Ukraine ou de la Géorgie, toujours en attente, marquent finalement moins l'attachement au principe de sécurité collective

<sup>11</sup>. Une excellente synthèse dans L. G. Michel, « NATO Decisionmaking : Au Revoir to the Consensus Rule? », *Strategic Forum* n° 203, Washington DC, INSS, 2003 (en ligne <https://apps.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/a421879.pdf>).

<sup>12</sup>. F. Gaub et R. Weighill, *The Cauldron: NATO's Campaign in Libya*, Oxford, Oxford University press, 2018.

<sup>13</sup>. St. J. Maranian, « NATO Interoperability: Sustaining Trust and Capacity within the Alliance », Rome, NATO Defense College, *Research paper* n° 115, 2015.

que le fait de se placer sous la protection du plus puissant des alliés, les États-Unis d'Amérique. Et il n'est pas inintéressant de constater que l'Ukraine comme la Géorgie ont rejoint les coalitions mises en place en Afghanistan en 2001 ou en Irak en 2003. Sans doute, dans ce dernier cas, faut-il voir l'espoir que la participation à une opération limitée et moins institutionnalisée serait le marchepied pour l'accès au club permanent des alliés.

Une alliance pourrait finalement être observée comme l'aboutissement de deux processus différents : le premier serait un rapprochement d'abord éthique, philosophique, culturel et politique, par lequel des pays qui ont conscience des liens qui les unissent s'allient et font le choix de mettre en œuvre les moyens de se protéger. Le second est inverse : il part d'une réaction face à un danger qui, selon son degré d'immédiateté, conduit à l'institutionnalisation de ces pratiques solidaires. Dans les deux cas, la dimension militaire manifeste et parfois préempte les autres considérations.

De ce fait, les alliances restent des objets d'étude complexes. Elles s'appuient sur l'idée généralisatrice que leurs avantages (agrégation de capacités militaires, accroissement de la possibilité de la victoire et des coûts minimum du fait d'un partage plus équitable du fardeau) sont supérieurs à leurs inconvénients (liberté de manœuvre réduite, contraintes politiques plus fortes, nécessité de s'accorder sur les plans politiques, diplomatiques et militaires). Or, les derniers travaux de recherche révèlent que les contraintes peuvent parfois être extrêmement lourdes, au point que les coûts dépassent les bénéfices attendus<sup>14</sup>. De ce point de vue, l'OTAN est exceptionnelle dans l'histoire des alliances du fait de l'équilibre inédit trouvé entre autonomie des États et intégration militaire.

L'actualité rappelle d'ailleurs combien ces questions de partage du fardeau et d'inégalité dans les ressources mises en commun pèsent sur le destin d'une alliance. Les critiques répétées du président américain Donald Trump vis-à-vis d'une OTAN obsolète, d'alliés qui ne dépenserait pas assez et qui se tiendraient à l'abri du parapluie américain sans vouloir cotiser pour cette protection, fragilisent non seulement l'alliance comme outil politico-militaire, mais affaiblissent durablement le lien transatlantique. ↴

---

<sup>14.</sup> S. Rynning et O. Schmitt, "Alliances", *op. cit.*



JEAN-PHILIPPE ROLLAND

## L'ALLIÉ NAVAL

La mer est un théâtre d'opérations de dimension mondiale. Sur les étendues océaniques, rien ne s'oppose en effet à ce que la confrontation des volontés des belligérants s'exprime loin de leurs côtes respectives. L'histoire navale régorge ainsi de batailles tenues à des milliers de kilomètres des lignes de front terrestres et qui ont pesé sur l'issue des guerres.

Mais pour agir efficacement à cette échelle, pour peser dans l'immensité des espaces maritimes, pour protéger nos lignes de communication ou dénier la liberté d'action de l'adversaire, il faut pouvoir compter sur un grand nombre de navires et d'aéronefs. Dès lors, bien souvent, l'allié naval est incontournable et la coopération entre plusieurs marines partageant le même but de guerre s'impose. Qu'il s'agisse de faire la chasse aux sous-marins russes ou de canaliser les tensions périphériques durant la guerre froide, que l'on considère les opérations navales rendues nécessaires par la décomposition de la Yougoslavie dans les années 1990, la lutte contre la piraterie dans l'océan Indien ou contre le terrorisme et les flux qui l'alimentent depuis 2001, ces dernières décennies ont entretenu le caractère commun, voire banal, de la dimension multinationale dans les opérations aéronavales. L'allié naval est et demeure familier. Durant la Seconde Guerre mondiale, la marine américaine avait réussi, pratiquement seule, à dominer son adversaire dans le Pacifique. Elle appelle désormais à un partage du fardeau, malgré sa puissance considérable, pour pouvoir faire face, même en l'absence de confrontation ouverte, à l'ensemble des enjeux qui se jouent aujourd'hui sur mer.

Pour la marine française, les opérations conduites dans un cadre strictement national restent donc l'exception. On ne saurait évidemment passer sous silence les tâches nationales essentielles qui relèvent de dispositions permanentes, comme les postures de dissuasion et de sûreté maritime pour la défense de nos approches. Ou les actions relevant de « l'action de l'État en mer », même si elles peuvent conduire nos moyens à opérer étroitement avec nos voisins, par exemple pour la police des pêches, de l'environnement<sup>1</sup>, de la navigation. Depuis la fin du dernier conflit mondial, les doctrines, les procédures, les normes techniques qui président à la conception des équipements navals intègrent nativement la dimension coopérative.

---

1. Avec, par exemple, l'accord franco-italo-monégasque RAMOGE en mer de Ligurie pour lutter contre les pollutions.

L'organisation interne de nos bâtiments de combat en tient également compte. Et les objectifs de formation des marins, quel que soit leur grade, comportent pour les équipes en charge des opérations, de la navigation ou de la mise en œuvre des aéronefs, une exigence de maîtrise de la langue anglaise qui est réévaluée à l'aune des opérations en coalition. En mer, notre allié parle l'anglais.

Pour autant, tout est-il parfait ? Notre aptitude à agir ensemble est-elle exactement à la hauteur des missions reçues ? Non, bien sûr, et les opérations déjà citées ont mis en évidence certaines limites. Ces dernières, dont les causes sont d'ordre plus politique que technique, sont apparues à la fin de la guerre froide, lorsque les rapports de force ont évolué et que les mises en situation sont devenues plus fréquentes, plus variées dans l'expression des oppositions ou dans le niveau de proximité des différents acteurs. Ces nouveaux modes d'interaction ont mis en lumière, pour les forces navales comme pour les autres forces armées, combien les cadrages politiques et stratégiques pesaient sur les conditions de leur engagement, au risque de voir parfois l'efficacité militaire des coalitions fortement réduite. Les intérêts des partenaires étant divers, le consensus politique est parfois incertain, la confiance alors fragile et les effets militaires trop souvent contrariés. Un risque qu'il est nécessaire d'intégrer pleinement dans nos réflexions sur la construction d'une défense européenne.

## L'Alliance atlantique, à l'origine d'un précieux patrimoine commun en savoir-faire navals

Avant même la fin de la Seconde Guerre mondiale, la perception de la puissance soviétique, la volonté d'éviter une nouvelle confrontation majeure puis la nécessité d'administrer l'Allemagne et de reconstruire les pays dévastés ont ranimé puis fait éclore les projets de bâtir une organisation multinationale de dialogue, l'ONU, une alliance militaire défensive, l'OTAN, et des plans massifs de soutien, comme le plan Marshall.

Dans le domaine naval, les navires rendus disponibles après la victoire des Alliés vont aider à reconstruire les marines qui ont le plus souffert de la guerre, dont la marine française. Les procédures et les tactiques développées durant le conflit, dans le combat aéronaval, amphibie et sous-marin ainsi que dans le soutien logistique vont servir d'amers pour la reconstitution d'équipages et d'états-majors, en complément des plans d'équipement.

Structurellement donc, la marine nationale renaît sur une base largement composée des savoir-faire et des équipements hérités de nos

alliés. Les guerres d'Indochine et d'Algérie revêtent une dimension principalement nationale ; le lien avec nos alliés se maintient néanmoins avec le développement continu des procédures et tactiques que l'OTAN instaure pour les unités navales. Au plan technique, les accords de standardisation que l'OTAN fait aboutir (*standardization agreements* ou STANAG) servent de référence à la définition de toutes les interfaces matérielles et fonctionnelles sans lesquelles des forces navales sont incapables de travailler ensemble : installations de ravitaillement à la mer, qualification du carburant, techniques de transmissions, gestion du spectre électromagnétique... La domination technologique américaine oriente voire impose *de facto* les nouveaux standards, mais les instances décisionnelles de l'Alliance veillent à ce que les industries des pays européens puissent néanmoins suivre le *tempo* de ces évolutions. Dans les cénacles à caractère plus tactique, les Britanniques tiennent souvent le premier rôle, mais la France, avec le développement national de la composante océanique de la dissuasion, bénéficie rapidement d'une forte crédibilité dans le domaine de la lutte sous la mer. France et Royaume-Uni, par la taille comparable de leur outil de défense et leur culture expéditionnaire, se rejoignent d'ailleurs souvent pour défendre des positions proches dans les groupes de travail de l'OTAN.

Ces savoir-faire sont mobilisés de façon intensive durant les opérations aéronavales de l'Alliance conduites dans les années 1990 lors de la désintégration de la Yougoslavie : soutien à l'embargo sur les armes par la mise sur pied d'un dispositif de filtrage dans le canal d'Otrante et d'interception en mer Adriatique, contribution à l'interdiction de survol de la Bosnie. Ces opérations vont engager des dizaines de bâtiments et d'aéronefs, reposant sur des réseaux de partage de l'information couvrant des centaines de milliers de kilomètres carrés, et sur une structure de commandement particulièrement efficace qui saura s'adapter aux exigences de partage de l'information et de coordination avec les forces terrestres et aériennes, également impliquées dans ces crises. Une quinzaine d'années plus tard, en 2011, l'opération Unified Protector menée par l'OTAN en Libye constitue l'autre engagement majeur de moyens aéronavals par l'Alliance. Elle démontrera, une nouvelle fois, l'efficacité du travail obscur, processionnel et austère, mais ô combien essentiel de fabrication et d'entretien de l'interopérabilité par les instances techniques de l'OTAN.

Rarement évoquée dans les séances plénières réunissant chefs d'État et de gouvernement, cette capacité à agir ensemble constitue à n'en pas douter, dans le domaine naval, le bénéfice le plus précieux de cette institution qui a fêté le 4 avril 2019 ses soixante-dix ans. Il serait dès

lors regrettable que des différends politiques, d'une part, ou que les sempiternels débats clientélistes sur les implantations d'états-majors, d'autre part, compromettent l'entretien de ce qui fait le socle de l'Alliance : l'aptitude de ses échelons tactiques, opératifs et stratégiques à s'entraîner et à agir ensemble. En particulier, la tentation de diminuer le nombre et l'ambition des exercices grandeur nature, et de les remplacer par des « exercices papiers » ou de la simulation doit être combattue avec la plus grande fermeté. Ces actions de préparation opérationnelle sont en effet toutes complémentaires et aucune ne doit être sacrifiée : pour s'assurer que drones et bâtiments de combat savent opérer ensemble, il faut le vérifier en mer, en situation réelle. Valable quel que soit le milieu, cette exigence revêt pour les moyens aéronavals une acuité particulière découlant du mode de constitution et d'intégration des forces navales alliées.

## L'allié naval ou l'incontournable intégration

Comme la plupart des plates-formes militaires, un bâtiment de combat, un sous-marin nucléaire d'attaque, un avion de patrouille maritime ou un hélicoptère embarqué constitue un ensemble organique cohérent doté de qualités militaires propres : mobilité, capacité à comprendre, à se défendre, à frapper. La spécificité d'un bâtiment de combat réside dans la permanence de son action et dans son endurance. Pendant des semaines, voire des mois, un navire ou un sous-marin met en œuvre ces capacités militaires, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept. Une action dans le temps long qui est à l'échelle de l'immensité des espaces océaniques : les effets militaires s'y obtiennent par de constants et patients efforts, par la combinaison des contributions apportées par l'ensemble des moyens aéronavals, en complément des informations et des appuis reçus de terre. Ainsi, pour un bâtiment de combat français, interagir avec un avion de patrouille maritime canadien ou américain<sup>2</sup> est exactement comme interagir avec un Atlantique-II français. Et il en va de même, techniquement, pour les bâtiments de surface et les hélicoptères. C'est aujourd'hui moins fluide vis-à-vis des sous-marins et des drones tactiques embarqués, mais des progrès sont continûment obtenus dans ces nouveaux champs d'interopérabilité.

Capacité à communiquer au niveau du pion tactique le plus élémentaire, à élaborer une image opérationnelle unique et fiable, à faire apponter un hélicoptère allié, à s'appuyer sur des procédures

---

2. Les Britanniques n'en disposent plus, mais s'attachent à corriger rapidement cette profonde lacune.

d'attaque communes, tout cela fait partie du socle de base de l'interopérabilité navale, depuis des décennies. Comme pour nos frères d'armes aviateurs, cette très forte intégration, au plus bas niveau tactique, repose sur des interfaces fonctionnelles et physiques qui sont rarement connues des autorités politiques et ne sont certainement pas de nature à soutenir une « communication stratégique ». C'est pourtant ces éléments d'interface qui font l'interopérabilité des moyens aéronavals. C'est cette culture commune qui a permis la mission Chesapeake 2018 au cours de laquelle une flottille de Rafale Marine a été accueillie pendant quinze jours pour opérer depuis le porte-avions USS George H. W. Bush avec une parfaite fluidité. C'est ce qui permet d'envisager avec nos partenaires britanniques un saut générationnel dans le domaine de la guerre des mines, qui reposera demain sur un système de drones sous-marins et de surface. Ce patrimoine doit être préservé et augmenté.

Il n'est d'ailleurs pas interdit de penser que la numérisation du champ de bataille aéroterrestre va, à l'avenir, imposer progressivement ce même niveau d'intégration entre forces terrestres alliées si nous souhaitons conserver l'avantage tactique. Avec son niveau élevé d'engagement opérationnel et la proximité entre forces, direction générale de l'armement (DGA) et industriels, la France a sans doute une carte à jouer dans ce domaine et devrait pouvoir peser davantage au sein de l'Alliance.

## Les autres cadres d'emploi rendus possibles par les savoir-faire de l'Alliance

Il n'y a pourtant pas toujours d'Alliance derrière l'allié naval. Nombreuses sont les opérations pour lesquelles d'autres cadres d'emploi que l'OTAN ont été décidés : opérations de l'Union de l'Europe occidentale puis de l'Union européenne, opérations de maintien de la paix de l'ONU, opérations en coalition *ad hoc*. Comme dans les autres milieux, la composante maritime s'est adaptée aux conséquences de ces choix politiques. Elle a pu le faire d'autant plus facilement que les pays participant à ces opérations étaient membres de l'OTAN et que les standards d'interopérabilité de l'Alliance ont pu être utilisés. Cela a été par exemple le cas lors de l'opération Atalante de lutte contre la piraterie au large de la corne de l'Afrique. Dans sa volonté de pouvoir agréger des pays non membres, le Conseil de l'Atlantique Nord a d'ailleurs autorisé l'élaboration d'un socle doctrinal restreint qui peut être partagé avec des pays partenaires. Cela a facilité la mise sur pied de certaines opérations agrégeant

des pays volontaires, en particulier pour des actions de contrôle des espaces maritimes, tel le volet naval d'*Enduring Freedom*, sous commandement américain, qui, depuis le 11 septembre 2001, réunit dans l'océan Indien et le golfe Arabo-Persique des moyens aéronavals de nombreux pays pour lutter contre les trafics humains, d'armes et de drogue qui alimentent le terrorisme.

Avec nos alliés britanniques, la démarche de construction d'une force interarmées expéditionnaire<sup>3</sup> commune initiée par le traité de Lancaster House n'a donc pas constitué dans son volet naval une entreprise d'une complexité majeure. L'axe principal d'effort a porté sur les structures particularisées de communication et de commandement. Il doit être complété par le lent travail d'enrichissement des matrices de compatibilité entre les plates-formes et les systèmes d'armes des deux nations : mise en œuvre prolongée d'un hélicoptère armé britannique à partir d'un bâtiment français, par exemple. Il est probable qu'un effort déterminé soit nécessaire après le Brexit pour poursuivre ces actions, qui s'inscrivent parfaitement dans la logique de renforcement de l'initiative européenne d'intervention (IEI).

La constitution de forces navales d'intervention pour conduire des opérations conjointes ne pose donc, fondamentalement, pas de grosses difficultés techniques. Il en va autrement du cadre de leur emploi. Défini au niveau politico-militaire de chaque pays contributeur, le socle des règles de comportement, et en particulier les conditions autorisant l'usage de la force, est généralement commun, mais assorti de restrictions nationales qui compliquent singulièrement la réalisation de la mission pour le commandant militaire de l'opération. Pendant les opérations d'embargo en Adriatique, un pays contributeur était suspecté d'approvisionner en armes les musulmans de Bosnie. Cela n'était pas sans conséquence dans le choix de la frégate qui devait procéder à l'inspection de la cargaison d'un navire destiné aux ports de ces régions... Le commandant du groupe aéronaval peut-il réellement compter sur telle ou telle frégate étrangère pour assurer la protection rapprochée du *Charles-de-Gaulle*? Oui dans telle zone et vis-à-vis de telle menace. Non ailleurs ou pour faire face à une autre situation délicate... Et l'on ne compte plus les défactions de moyens « pour raisons nationales » qui font baisser sensiblement le potentiel militaire disponible, généralement au moment où l'on en a tout particulièrement besoin... Les coalitions politiquement fragiles ne font, sur mer non plus, pas des forces navales très performantes.

La convergence fréquente des appréciations stratégiques de situation des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France est à cet égard un bien

3. Combined Joint Expeditionary Force (CJEF).

précieux. La compréhension des enjeux par ces trois pays qui mettent en œuvre, en permanence, une composante océanique de dissuasion nucléaire, un ou plusieurs groupes aéronavals, permet, quelles que soient les divergences politiques d'approche sur telle ou telle question internationale, d'entretenir une base très sérieuse d'interopérabilité encore vérifiée, en avril 2018, à l'occasion de l'opération Hamilton de frappe des emprises syriennes chimiques, notamment par des missiles de croisière navals.

## ¶ Quand l'allié principal prend de la distance...

L'existence de ces liens étroits ne doit pas empêcher de considérer l'avenir avec prudence. Aux nuages sombres qui accompagnent le Brexit s'ajoute la réorientation progressive de l'effort naval américain vers le Pacifique. On aurait tort de le négliger, car il s'est amorcé il y a plus de dix ans, avec le président Obama. Or, durant ces dix années, la marine chinoise est sortie de l'enclos dans lequel ses forces alors modestes étaient cantonnées et a depuis lors découvert le grand large, jusqu'en Atlantique voire en mer Baltique, bien loin de ses bases. Le mode d'expression de la parole stratégique a concomitamment évolué, en particulier depuis l'élection du président Trump, parole désormais plus concise, tranchée voire tranchante, y compris lorsqu'elle appelle les Européens à prendre une part plus large du fardeau de leur propre défense.

Pour autant, le dernier sommet de l'OTAN en juillet 2018 a été l'occasion d'annoncer, en réponse à l'attitude russe de ces dernières années, le rétablissement d'un troisième commandement opératif permanent, à Norfolk, en Virginie, réaffirmant ainsi le lien de solidarité atlantique. Au même moment, les États-Unis réactivaient leur deuxième flotte dédiée aux opérations aéronavales en Atlantique.

Le pivot vers l'Asie est donc progressif et s'appuie sur plusieurs axes. Les capacités opérationnelles apportées par l'espace extra-atmosphérique et le cyberspace permettent de lisser les efforts et, plus ou moins discrètement, de porter l'attention, voire la pression, là où cela est jugé utile. L'intelligence économique, la guerre commerciale sous prétexte d'embargos, le contrôle des exportations de matériel d'armement sous couvert des règles ITAR sont d'autres leviers qui concourent à l'atteinte des objectifs stratégiques de notre allié américain.

Si on ajoute le déploiement puissant de l'influence économique, culturelle et militaire chinoise ainsi que la réaffirmation de la puissance russe, les compétiteurs stratégiques ont de plus en plus les

coudées franches, encouragés par l'affaiblissement des organisations internationales ou multinationales, la remise en cause de traités de contrôle des armements et, sans doute aussi, par l'éloignement de la nuance et de la prudence qui accompagnaient jusque lors la parole des gouvernants.

Dans ce contexte, nos moyens navals se déplacent aisément et opportunément sur le grand théâtre d'opérations mondial que sont les mers et les océans. Ils font varier la balance des potentiels là où ils sont projetés, portent des messages politiques et incarnent une détermination. Autour d'un *Charles-de-Gaulle*, un groupe aéronaval peut rassembler des frégates françaises mais aussi britanniques, danoises, italiennes, allemandes ou provenant d'autres pays. Il est en mesure de porter, selon le cadre choisi, l'action des pays représentés, de l'Union européenne voire de l'OTAN, depuis l'Atlantique jusqu'à la zone indo-pacifique, en quelques semaines. On l'a compris, son niveau de performance militaire dépendra alors de deux critères de convergence, le premier portant sur les appréciations politiques de situation et le second sur les cadres d'emploi fixés à chaque unité. Là réside l'enjeu pour l'Europe, là doit être l'objectif. ↗

CHARLES BEAUDOUIN

## L'INTEROPÉRABILITÉ MULTINATIONALE

« Nous devons veiller à cultiver le plus haut degré d'interopérabilité avec les armées des pays amis et alliés »

audition du chef d'état-major des armées à l'Assemblée nationale, 10 avril 2018

Les engagements de l'armée de terre sont aujourd'hui le plus souvent conduits avec des alliés<sup>1</sup> ou en coalition multinationale<sup>2</sup>. Sa capacité à s'entraîner et à opérer de manière coordonnée ou intégrée avec des partenaires étrangers est donc une condition essentielle d'atteinte des objectifs opérationnels qui lui sont assignés, en particulier la capacité pour la France d'être nation-cadre d'une *Small Joint Operation*<sup>3</sup> (opération de coercition majeure, SJO) à dominante terrestre dans un cadre interallié. C'est en ce sens que l'armée de terre, dans son ouvrage prospectif *Action terrestre future*, présente la coopération comme un facteur de supériorité opérationnelle. Cette coopération comprend l'interopérabilité des forces, c'est-à-dire la capacité de plusieurs systèmes, unités ou organismes à opérer ensemble grâce à la compatibilité de leurs organisations, de leurs doctrines, de leurs procédures, de leurs équipements et de leurs relations respectives. L'interopérabilité porte sur les domaines des opérations, du matériel et de l'administration. Cette interopérabilité avec nos alliés du premier cercle, mais aussi ceux de circonstance, doit être gage d'une efficacité opérationnelle renforcée face à nos adversaires actuels et futurs.

Armée de haute technologie, l'armée de terre entend partager ses standards avec ses alliés proches. Elle initie également avec certains une interopérabilité d'emblée en développant des programmes d'équipements communs, comme le *Main Ground Combat System* (MGCS) avec l'Allemagne par exemple, qui succédera à l'horizon 2035 aux chars de bataille Leclerc et Léopard 2. Dans le domaine technique, l'interopérabilité multinationale est parfois subie, dans la mesure où seule l'acquisition de moyens alliés nous permet de combattre efficacement en coalition, voire se limite à un détachement humain de liaison.

Une démarche d'interopérabilité maîtrisée mais ambitieuse est indispensable. Elle doit viser le juste besoin en tenant compte des effets

1. L'opération Barkhane en bande sahélienne par exemple.

2. L'opération Chammal en Irak par exemple.

3. Selon les normes de l'OTAN, l'opération de coercition majeure (SJO) peut amener la nation-cadre à déployer plus de vingt-cinq mille hommes. Comportant deux brigades interarmes ainsi que leurs éléments de soutien, cela représente environ quinze mille hommes des forces terrestres.

de court et de long terme, dans le domaine capacitaire notamment. Elle doit se faire en investissant de manière ciblée et en fonction des engagements pris, qu'ils soient d'ordre politique, diplomatique ou militaire. Elle doit être choisie pour conserver l'ensemble de nos capacités nationales : la France doit garder sa capacité à agir seule et à entrer en premier si la situation l'exige. Les priorités de mise en œuvre de cette interopérabilité demeurent cependant difficiles à définir tant elles répondent d'abord à une logique d'orientations politiques et stratégiques adaptées aux situations et aux partenaires. L'armée de terre doit faire des choix pour qu'elle soit utile en opération. Pour cela, l'effort doit être continu pour l'interopérabilité multinationale des systèmes d'information opérationnelle et de commandement (SIOC) ainsi que du soutien.

## ■ Enjeux et défis de l'interopérabilité multinationale

### ■ Enjeux

Pour la France, le premier enjeu de l'interopérabilité multinationale est celui de sa capacité à peser dans une coalition, c'est-à-dire à assumer le statut de nation-cadre, ou au moins d'y occuper des postes clés. Assurer le commandement d'une force multinationale est l'expression d'une ambition avant tout politique, mais qui se décline en capacités militaires et en aptitudes concrètes à détenir. Cette responsabilité implique notamment de mettre à disposition de la coalition le noyau clé des capacités de commandement opératif et de logistique de théâtre. Le volume des capacités déployées sera fonction de la participation des alliés ; il pourrait monter jusqu'à 70 % au sein des fonctions/échelons multinationaux. Un *ratio* qui prend en compte l'obligation, en tant que nation-cadre, d'assurer entièrement certaines fonctions clés (systèmes d'information et communication ou SIC, appui au commandement) ; d'assumer l'opération dans toutes ses dimensions, ce qui implique notamment d'armer les fonctions de commandement et de soutien à un niveau compatible avec la maîtrise du risque opérationnel ; de ne pas préjuger du spectre des capacités qui seraient effectivement mises à disposition par les alliés. Cet engagement repose en outre sur un appui important des capacités socles de la métropole (C2, renseignement, acheminement).

Cet enjeu majeur sous-tend également la capacité pour la France d'être un acteur crédible parmi ses alliés, qu'ils soient otaniens ou européens. Ainsi doit-elle proposer des partenariats de défense ambitieux à ses alliés, en priorité aux pays européens volontaires et capables. Ceci implique de soutenir, au sein comme en dehors de

l'UE et de l'OTAN, toutes les initiatives prometteuses qui renforcent la convergence stratégique entre Européens et intéressent leur sécurité commune. C'est pourquoi la France veut œuvrer au renforcement de l'autonomie stratégique de l'Europe, ce qui nécessite le développement d'une culture stratégique commune. Au début de la prochaine décennie, l'objectif est que les Européens disposent d'un corps de doctrine commun, de la capacité à intervenir militairement ensemble de façon crédible, d'instruments budgétaires communs adaptés. Dans cette perspective, la France propose dès à présent à ses partenaires un cadre de coopération ambitieux : l'Initiative européenne d'intervention, annoncée par le président de la République le 26 septembre 2017. Celle-ci contribuera également à renforcer leur interopérabilité dans l'ensemble des scénarios d'engagement de leurs forces<sup>4</sup>.

L'objectif est de permettre l'engagement, dans un cadre OTAN, UE, ONU, voire bilatéral, d'un élément français au côté d'un dispositif allié, en établissant le maximum de synergies par la compréhension mutuelle des modes d'action et l'appui réciproque, et en évitant toute interférence ou dysfonctionnement ; ainsi que l'intégration efficace en opération d'un élément français au sein d'un dispositif allié et celle d'un élément allié au sein d'un dispositif français.

L'armée de terre ne peut ambitionner d'être parfaitement interopérable avec l'ensemble des forces terrestres avec lesquelles elle entretient, à un titre ou à un autre, des relations de coopération. Les pays dont elle est le partenaire peuvent être classés selon trois cercles. Le premier correspond aux grands alliés stratégiques avec lesquels elle soigne une coopération structurée et est susceptible de s'engager en opération au sein de dispositifs intégrés et sur le spectre complet des fonctions opérationnelles. On trouve dans le second cercle ceux avec lesquels elle a un intérêt à développer des coopérations de niches fonctionnelles, en vue d'un possible engagement commun en opérations avec ces capacités. Le troisième rassemble les partenaires avec lesquels la France peut, au titre de l'appartenance commune à l'OTAN ou à l'UE, entretenir et développer une connaissance mutuelle, sans nécessité pour autant de construire une relation structurée.

Quel que soit le niveau des partenaires, la coopération est d'ores et déjà une réalité pour les armées qui contribuent aux structures de commandement de l'OTAN et de l'UE ainsi qu'à de nombreux dispositifs multilatéraux ou bilatéraux. À ce titre, elles participent à la mutualisation des moyens de transport et de ravitaillement, au partage des missions de police du ciel, à la surveillance de l'Atlantique Nord et

---

4. *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*, 2017.

à la gestion des espaces sous-marins. Le groupe aéronaval agrège ainsi systématiquement des moyens de nos partenaires européens (frégates, hélicoptères).

Sur le plan bilatéral, les partenariats sont nombreux. En Europe, la brigade franco-allemande, le corps expéditionnaire franco-britannique, l'unité franco-allemande de transport aérien C130 J et les formations communes (Tigre, A400M) sont emblématiques. En Afrique ainsi qu'au Proche et au Moyen-Orient, l'assistance militaire opérationnelle est un pilier de la prévention. Enfin, chaque armée entretient des relations étroites avec ses homologues américains et européens les plus engagés dans la défense de l'Europe, afin de garantir l'interopérabilité nécessaire aux engagements en commun.

## ■ Défis

Le premier défi de l'interopérabilité multinationale est l'interconnexion des réseaux. Il est en effet indispensable que les systèmes d'information et de communication des nations partenaires soient interopérables si elles veulent pouvoir travailler efficacement ensemble. Si ce n'est pas le cas, la seule solution est le prêt de matériel d'une nation leader à toutes les autres, voire un détachement humain de liaison. L'interopérabilité est alors subie dans la mesure où les moyens nationaux ne sont pas utilisés et la nation est dépendante du partenaire principal. C'est par exemple le cas en Irak, où la *Task Force* française Narvik, qui forme les soldats irakiens de l'*Iraqi Counter Terrorism Service* (ICTS), a recours aux postes radio américains PRC117 pour contacter sa chaîne hiérarchique américaine, notamment en cas d'évacuation sanitaire. Tout en préservant les systèmes nationaux, il convient donc de poursuivre le développement de l'interopérabilité en faisant un effort sur leur compatibilité voire leur convergence vers les normes et standards de l'OTAN.

Le niveau de classification des documents peut également constituer un frein à la diffusion de l'information au sein d'une coalition, et donc au travail collectif et à l'interopérabilité. Si certains documents de renseignement doivent évidemment rester classifiés « spécial France », il est cependant indispensable de partager si l'on veut recevoir. Les niveaux de classification sont disparates d'une coalition à l'autre, mais certains partenariats priment sur tout le reste. C'est le cas de la classification 5 eyes, qui regroupe les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni, la Nouvelle-Zélande et le Canada. La France ne faisant pas partie de ce groupe, sa complète intégration dans une coalition menée par les États-Unis, comme au Levant dans le cadre de l'opération Inherent Resolve, n'est pas aisée.

Le niveau de mise en œuvre de l'interopérabilité est également un défi majeur. Pour l'OTAN, qui fixe un certain nombre de standards et de procédures à ses États membres, celle-ci ne peut descendre en dessous du niveau de la brigade. En effet, l'Alliance considère qu'il convient de maintenir une forte homogénéité des groupements tactiques interarmes (GTIA) et de leurs unités subordonnées, et donc d'en limiter la multinationalité. Dans les faits aujourd'hui, en opération, l'interopérabilité doit pouvoir être effective jusqu'au niveau de la compagnie, dans la mesure où des unités élémentaires étrangères peuvent être agrégées à une grande unité française ou inversement. C'est notamment le cas au Liban, dans le cadre de la FINUL, où la *Force Commander Reserve* (FCR) commandée par la France accueille une compagnie d'infanterie finlandaise depuis avril 2017. Pleinement intégrée, celle-ci remplit les mêmes missions que les militaires français et doit donc être interopérable avec le poste de commandement (PC) français.

Enfin, l'interopérabilité technique avec nos partenaires a forcément un coût financier. En effet, le développement de certains systèmes spécifiques ou l'adaptation d'autres systèmes doivent être évalués au prisme du rapport coût/efficacité. Compte tenu des contraintes pesant sur les ressources financières des armées et sur la planification dense des activités des forces, la France doit élaborer une démarche d'interopérabilité maîtrisée mais ambitieuse, à la hauteur des enjeux présentés plus haut. La détermination du périmètre précis du besoin en interopérabilité doit donc rester un facteur essentiel de son coût financier.

## ■ Domaines d'activités

L'interopérabilité est une aptitude transverse qui a des implications sur tous les piliers constitutifs d'une capacité<sup>5</sup>, à des degrés différents, et qui repose sur une dimension culturelle importante. Elle s'adosse à un socle de langages communs et d'intérêts stratégiques partagés sur lequel s'appuient la doctrine (se comprendre), l'organisation (s'articuler, opérer ensemble), les équipements (pouvoir échanger) et l'entraînement (se connaître). Outre la langue de travail, cela concerne d'autres outils d'« échange » comme le vocabulaire technico-opérationnel ou encore les graphismes.

La culture ou l'aptitude à communiquer correspond à la faculté des personnes à travailler ensemble, mais surtout à se comprendre. Elle

5. Doctrine organisation ressource équipement soutien entraînement (DORESE).

dépend donc directement de la formation du personnel, en particulier de la maîtrise de l'anglais. La barrière linguistique, en particulier en situation de stress, peut être déterminante dans la conduite des opérations. La compréhension mutuelle est renforcée par l'échange de stagiaires dans les écoles de formation et par la mise en place de modules de formation spécifiques OTAN.

Le pilier doctrine comprend l'ensemble du *corpus* allant du « quoi » (les concepts) au « comment » (les doctrines), mais aussi les règles juridiques, les règles d'engagement et ce qui participe à la description de l'action militaire. Ce volet comprend également le partage du retour d'expérience. De manière générique, la doctrine recouvre les méthodes, les organisations et les procédures qui permettent de commander et de conduire des actions communes. Bien que les travaux spécifiques avec les partenaires majeurs que sont les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni soient évidemment pertinents, l'interopérabilité en ce domaine repose avant tout sur la compatibilité de la doctrine nationale avec celle de l'OTAN. Il s'agit de faciliter la compréhension mutuelle des procédures d'état-major utilisées dans le cadre des méthodes de raisonnement tactique, de la planification, de l'organisation du commandement et de la conduite des opérations. L'interopérabilité des membres de l'Alliance est ainsi au cœur de l'action du commandement pour la transformation (ACT) basé à Norfolk et dirigé par un général français. La participation active d'experts français à la réflexion de l'Alliance sur ce sujet facilite la compatibilité de la doctrine nationale avec celle de l'OTAN.

Le pilier organisation, quant à lui, gère les problématiques de structures, de formation, de procédures, d'effectifs. Il est essentiel pour que les alliés puissent opérer ensemble en ayant une articulation cohérente. La *Combined Joint Expeditionary Force* (CJEF) franco-britannique est un bon exemple en la matière. Née des accords de Lancaster House (2010), elle prévoit une capacité projetable de plus de dix mille hommes sur un large spectre de missions, dont l'entrée en premier dans un cadre de haute intensité. Dans un tel contexte, l'organisation des armées française et britannique doit être compatible, notamment sur des composantes spécifiques comme les capacités d'intervention aéroportée et amphibie. L'efficacité opérationnelle du détachement est en jeu.

S'entraîner avec des nations partenaires renforce l'interopérabilité doctrinale et culturelle, et permet également de valider l'interopérabilité technique. L'effort doit porter sur les méthodes et les procédures opérationnelles ainsi que sur les communications pour l'ensemble du spectre des opérations, en intégrant un référentiel opérationnel commun. Afin d'atteindre ces objectifs, il est nécessaire de placer le

plus souvent possible les PC de brigade et de GTIA au cœur des activités multinationales en établissant des objectifs communs d'entraînement et de profiter de toutes les occasions d'échanges d'unités pour améliorer la connaissance mutuelle. La France participe ainsi chaque année à plusieurs exercices internationaux. Cela a été notamment le cas du 19 au 26 octobre 2018 avec Euretex 18 : environ six cent cinquante soldats de douze nationalités différentes se sont entraînés durant huit jours au camp San Gregorio de Saragosse dans l'objectif de favoriser et de renforcer l'interopérabilité dans le domaine du génie – sapeurs, plongeurs de combat, auxiliaires engin explosif improvisé, mais aussi géographes, météorologues et experts des risques chimiques.

L'interopérabilité en matière de logistique, enfin, est un enjeu fondamental. L'aptitude au soutien réciproque fait essentiellement appel aux procédures, à la normalisation des matériels et à la capacité d'engager ses propres moyens en appui des forces d'autres pays. La normalisation<sup>6</sup> apporte ainsi une contribution essentielle à l'efficacité opérationnelle combinée des forces armées ; elle demeure le référentiel à rechercher et à développer pour les opérations en coalition, même conduites en dehors de l'OTAN. Dans le cadre de l'opération française Barkhane au Sahel par exemple, deux avions Transall allemands et un Hercules C130 espagnol soutiennent les soldats français. Cette interopérabilité logistique est essentielle pour la France.

## ¶ Une dynamique favorable : l'interopérabilité des armées de terre américaine et française

Depuis la signature par leurs chefs d'état-major américain et français du *Strategic Vision Statement* en 2015, l'*US Army* et l'armée de terre française cherchent à développer leur interopérabilité. L'année 2018 a été un jalon important, d'une part, parce que notre participation à l'exercice Joint Warfighting Assessment 18.1 (mai 2018) a démontré que nous avions d'ores et déjà un haut niveau d'interopérabilité, et, d'autre part, parce que l'*US Army* s'est concrètement mise en ordre de marche dans ce domaine, avec notamment la création d'une cellule dédiée au sein du *HQ of the Department of the Army*. L'*Army Strategic Campaign Plan 2019–2025*, en cours de finalisation, devrait détailler les efforts américains. Enfin, la sortie du *Multinational Interoperability Handbook*, le 26 novembre 2018, prouve que l'interopérabilité multinationale est désormais un véritable objectif stratégique de l'*US Army*.

6. Le processus de normalisation OTAN comprend l'élaboration, la ratification, la promulgation, la mise en application et la tenue à jour des documents normatifs.

La participation de la 7<sup>e</sup> brigade blindée à l'exercice JWA 18.1 a permis de dresser un état exhaustif et extrêmement positif de l'interopérabilité des deux armées. L'ensemble des domaines évalués (*Mission Command/SIC*, renseignement, feux et logistique) sont jugés *a minima* « pleinement compatibles ». Dans le domaine de l'interopérabilité technique d'abord, les principaux systèmes d'information et de communication français (SICF) et américains (COPF et MCIS à venir) sont parfaitement compatibles au sein du *Mission Partner Environment* (MPE) et via la passerelle MIP (partenariat de vingt-huit pays), sans avoir recours aux moyens spécifiques américains. La connexion réussie des systèmes numérisés d'artillerie sol-sol français (ATLAS) et américain (AFATDS) via la passerelle ASCA distingue la France des autres alliés présents à cet exercice, qui ne sont pas parvenus à ce niveau d'intégration.

Dans le domaine des procédures ensuite, l'exercice a montré que, lorsqu'elles différaient, celles utilisées par la 7<sup>e</sup> BB étaient toujours compatibles avec celles de la 1<sup>st</sup> (US) ID. La recommandation française reste cependant d'utiliser par défaut les procédures OTAN, éprouvées dans le « haut du spectre » et partagées par le plus grand nombre d'alliés.

Dans le domaine de l'interopérabilité humaine enfin, le niveau d'anglais du détachement français a permis d'interagir efficacement avec la division américaine. En outre, la préparation de JWA 18.1 a créé un réseau d'officiers qui, en France et aux États-Unis, ont développé une expérience et des connaissances utiles pour organiser les prochains exercices. Ainsi, l'opportunité d'intégrer en 2021 un état-major de division dans un exercice américain de niveau corps d'armée permettrait de réaliser l'objectif du *Strategic Vision Statement* tout en répondant aux attentes américaines.

Une *Multinational Fusion Cell* (MFC) a été créée à l'automne 2018 pour standardiser l'interopérabilité au sein des huit principaux alliés des Américains (Australie, Canada, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, France, Allemagne, Japon et Corée du Sud). La France participe à ses travaux avec un officier inséré. Cette cellule œuvre à la définition, par pays, d'une feuille de route pluriannuelle de l'interopérabilité, reprenant le niveau agréé (SVS pour la France) et identifiant, pour chacune des quatre fonctions opérationnelles prioritaires aux yeux des Américains (CIS, ISR, Fires, Sustain), les points de décision liés aux objectifs à atteindre. Au-delà de cette MFC, la signature du *Military Personnel Exchange Program*, accord-cadre sur les échanges de personnels militaires, devrait concrétiser à l'été 2019 un échange d'officiers généraux adjoints entre la 3<sup>e</sup> division française et la 3<sup>rd</sup> ID américaine.

En opération enfin, l'interopérabilité des armées de terre américaine et française est éprouvée. Depuis septembre 2016, par

exemple, un groupement tactique d’artillerie français est déployé en Irak sous commandement américain. La *Task Force Wagram*, forte d’environ cent cinquante militaires armant aujourd’hui trois canons Caesar, soutient l’action des troupes irakiennes engagées au sol dans les combats contre Daech. Avec une portée de près de quarante kilomètres, ces canons permettent de fournir une permanence des appuis sur court préavis et d’obtenir des effets diversifiés au profit d’une manœuvre d’ensemble (tirs de destruction, tirs de barrage ou tirs d’interdiction pour empêcher ou pour gêner la progression ennemie, éclairage ou création de rideaux fumigènes temporaires au profit des troupes amies). À l’instar de la composante aérienne, cette *Task Force* est placée sous commandement américain, mais un contrôle national de la force reste exercé par des experts français insérés au centre de commandement de la composante terrestre à Bagdad, le *Combined Joint Forces Land Component Command*. Bien que souffrant encore de quelques blocages, en raison notamment de la classification 5 eyes non ouverte à la France qui crée des complexifications techniques liées aux réseaux, cette intégration d’une unité française au sein d’une coalition américaine pour des missions de combat prouve que l’interopérabilité de ces deux armées de terre est aujourd’hui très satisfaisante.

L’interopérabilité multinationale est un enjeu majeur pour l’armée de terre dans le contexte actuel d’opérations menées en coalition ou appuyées par des alliés. Si incontournable soit-elle, elle reste un moyen et non un but qui légitimerait la prise en compte systématique de l’ensemble des standards nationaux de chacun des partenaires. Au contraire, son évolution doit passer par la recherche de solutions communes tenant compte des impératifs affichés par la France. Ces impératifs sont ceux d’une interopérabilité ambitieuse, mais choisie et tournée vers ses partenaires de premier rang agissant réellement avec elle en opération jusqu’au niveau tactique. Cela passe également par un effort spécifique d’interopérabilité technique dans les domaines essentiels des systèmes d’information opérationnelle et de commandement, et du soutien. ■





OLIVIER RITTIMANN

## OCCUPER UN POSTE INTERALLIÉ

L'adjectif interallié fait partie de ce vocabulaire un peu suranné qui renvoie aux grandes alliances de la Première Guerre mondiale. Pourtant, en dépit de son caractère démodé, ce vocable est encore particulièrement pertinent aujourd'hui. Le dictionnaire définit interallié comme « étant commun à plusieurs alliés » et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) illustre donc parfaitement cette notion d'alliance, la seule à laquelle notre pays appartient. En effet, si des structures telles que le Corps de réaction rapide-France ou le Corps européen offrent des postes multinationaux au sein d'un état-major établi par une nation-cadre ou un groupe de nations, c'est uniquement au sein de l'OTAN, et singulièrement dans sa structure de commandement, que l'on trouve des postes interalliés. C'est donc sur cette structure que je vais concentrer mon propos.

Revenons brièvement sur la relation compliquée, que certains alliés vont jusqu'à qualifier de paranoïaque, qu'entretient la France avec l'Alliance atlantique, car cette relation joue bien sûr un rôle dans la décision d'affecter des personnels en son sein. Par préjugé, par méconnaissance, par facilité, on peut être amené à donner la priorité à une affectation en état-major français plutôt qu'interallié, dans un contexte de ressources extrêmement limitées qui accentue encore plus cette tendance. Ainsi, contrairement à tous nos alliés, nous n'occupons que 80 % des postes qui nous sont dévolus et que nous avons acceptés, ce qui nous place bons derniers de la liste. Si les ressources limitées, en personnel comme en budget, expliquent en partie cette incapacité à honorer notre engagement, il y a aussi une part de réticence culturelle que l'on peut éclairer à la lumière du bref historique qui suit.

Ainsi, après avoir été l'hôte des principaux commandements OTAN jusqu'en 1966 (SHAPE à Rocquencourt, AFCENT à Fontainebleau), la décision prise par la France de quitter la structure militaire intégrée a entraîné une « traversée du désert » d'une quarantaine d'années. Pendant ces quatre décennies, l'armée française a grandi différemment des autres alliés, pour lesquels l'OTAN fait aujourd'hui partie intégrante de l'ADN. Même si la France avait signé des accords discrets de coopération en cas de guerre, le fait est que, pendant cette période, plus aucun militaire français ne servait dans les postes de la structure de commandement. Sa présence y était matérialisée seulement par les missions militaires françaises (MMF), chargées d'assurer le lien entre les forces nationales et l'Alliance, mais comme la guerre restait froide,

elles n'avaient pas de réel travail et n'œuvraient de toute façon pas en immersion dans les états-majors.

Pour le jeune officier que j'étais dans les années 1980, l'OTAN était perçue, et expliquée, comme un « machin » compliqué dont la France ne faisait plus partie qu'au plan diplomatique, sans réelle utilité militaire. C'était un truc pour vieux généraux et colonels en fin de carrière, qui accomplissaient une sombre mission de liaison en cas de conflit avec l'Union soviétique, conflit rendu improbable par la dissuasion nucléaire. Une mission largement superflue. Ce n'était pas vendeur. Je ne savais pas à l'époque que j'y passerais seize ans sur quarante de carrière...

Ce n'est qu'à la faveur de la guerre en ex-Yougoslavie que la France reprit, timidement, le chemin de la structure militaire de l'OTAN, d'abord en retrouvant son siège à la table du Comité militaire à Bruxelles, puis en établissant quelques équipes de planification à Mons et à Naples, en lien avec les opérations dans les Balkans. Si ces éléments travaillaient plus étroitement avec leurs homologues alliés, ils restaient cependant sous tutelle nationale, et il faudra attendre 1998 pour ouvrir les deux premiers postes d'insérés à Brunssum et à Naples, dans le cadre des Groupes de forces interarmées multinationales. La participation se montera à une petite vingtaine de militaires français insérés dans leurs états-majors respectifs, aux côtés des MMF.

Ce n'est qu'à partir de 2009 que les militaires français vont de nouveau occuper massivement des postes interalliés. Dix années, soit seulement trois rotations de personnels. Servir à l'OTAN est donc encore un fait nouveau, peu ou mal connu, objet de nombreux préjugés, idées reçues, poncifs. Cet article va tâcher de rester le plus objectif possible, sans entrer dans une description fastidieuse des postes qui ne présenterait pas un réel intérêt. Je vous propose d'examiner ce poste interallié au travers de trois idées communément répandues dans les armées françaises. La première est qu'il faut avoir un « marquant » relations internationales pour y servir. La deuxième est qu'une affectation en interallié, ce sont des vacances, bien payées de surcroît. La troisième est que l'OTAN est une usine à gaz bureaucratique et normative.

## L'OTAN, c'est pour les spécialistes en relations internationales

Rien ne saurait être plus faux ! Malgré la croyance fermement ancrée au sein des directions des ressources humaines, il ne s'agit pas de postes avec un marquant « relations internationales ». Dans la structure de commandement de l'OTAN (*NCS-NATO Command Structure*),

on ne « fait » pas des relations internationales. Un poste en état-major interallié, c'est comme un poste en état-major français, sauf que c'est en anglais : un J3 y conduit des opérations, un J5 y planifie, un J7 y conçoit des exercices... Le métier accompli en état-major national est donc immédiatement transposable.

Une affectation en poste interallié comporte des spécificités connues : parler l'anglais, en s'appropriant un jargon particulier fait d'acronymes singuliers, pluriels voire conjugués comme des verbes ; s'intégrer dans une chaîne hiérarchique non nationale ; s'exposer à des cultures opérationnelles et à des pratiques d'état-major différentes, et donc sortir délibérément de sa zone de confort. L'aspect délibéré a son importance puisqu'une affectation en poste interallié nécessite une démarche de volontariat, pour l'individu comme pour sa famille qui doit aussi accepter le déracinement culturel. Si une affectation à Mons, proche de la frontière française, ne pose pas de difficulté particulière, Izmir ou même Naples présentent d'autres défis. Cela suppose une part de curiosité de l'individu, qui devra accepter d'aller au-devant de ses collègues des autres pays, de participer aux échanges culturels, de tolérer une certaine intrusion dans sa vie hors service, de recevoir et de rendre des invitations, de participer aux *beer calls*, aux *social events*, aux compétitions sportives, aux *charities*... C'est un usage anglo-saxon très présent dans les états-majors OTAN qu'il faut prendre en compte. C'est ainsi que l'on se constitue un réseau d'amitiés qui s'avérera tôt ou tard utile.

## L'OTAN, c'est une colonie de vacances

Nombreux sont ceux qui glosent sur des horaires de travail écourtés, des parties de golf et autres activités sociales qu'ils soupçonnent de se tenir pendant les heures de service, et qui partent de ce postulat pour estimer qu'une affectation à l'OTAN rime avec temps libre et que donc, au retour en France, l'heure serait au paiement de cette oisiveté aux frais de la princesse. C'est une idée fausse, car non seulement le travail est le même qu'en France, mais est plus fatigant du fait de l'immersion constante dans une langue étrangère. C'est non seulement difficile car il faut apprendre à concevoir, à rédiger, à argumenter et à convaincre de la valeur de ses idées, mais parce qu'il faut également adapter son oreille et sa compréhension à tous ses homologues dont certains maîtrisent plus ou moins l'anglais – tous ne sont pas des *native speakers*. Quant aux horaires de travail, comme en France tout dépend du dossier suivi et à défendre devant sa hiérarchie, mais en général le chef de section ou de branche a des horaires « parisiens ». En outre,

compte tenu de la réputation de la France au plan militaire, l'inséré français se verra confier des responsabilités plus importantes pour lesquelles il ne pourra se permettre la médiocrité.

Un poste en interallié exige donc une grande capacité d'adaptation, mais surtout une capacité encore plus grande à travailler de façon autonome. Je m'explique : l'inséré est considéré comme un ambassadeur de la France, à son modeste niveau, et Paris attend de lui qu'il puisse influer sur le cours des dossiers afin de ménager les positions nationales. Cette influence, située bien en amont des arènes de négociation bruxelloises, doit permettre d'éviter de trop exposer les représentations diplomatique et militaire au siège de l'OTAN, dans une logique de lignes de défense concentriques. On estime que ces positions sont bien connues et elles ne font pas l'objet de rappels réguliers et fréquents ; à l'inséré de se renseigner en établissant un lien de communication solide avec la représentation militaire française au SHAPE, *via* le correspondant français qui est établi dans chaque état-major de la structure. C'est en effet par son intermédiaire qu'il reste connecté à son pays.

Se pose alors la question de la loyauté. Ne nous voilons pas la face : nous sommes Français et notre loyauté doit donc avant tout aller à notre pays, et c'est d'ailleurs l'attitude adoptée par toutes les autres nations. Il est par conséquent tout à fait normal de faire remonter des informations sur l'évolution des dossiers à la représentation militaire, qui jugera de l'opportunité de les relayer vers Paris. Là encore, il ne s'agit nullement d'espionnage, et ce n'est pas faire preuve de déloyauté envers l'OTAN que de procéder de la sorte, puisque celle-ci n'existe que par et pour les nations alliées. Ceci dit, la loyauté envers l'état-major d'emploi, SHAPE ou un autre, consiste à soutenir et à défendre *in fine* les positions développées par l'état-major après un travail fouillé de coordination interne, même si en tant que Français on n'est pas forcément d'accord avec l'approche retenue. Une fois la décision prise par le commandement, il convient d'être loyal vis-à-vis de cette décision sous peine de se voir discrédité.

## L'OTAN, c'est une usine à gaz

L'OTAN est souvent perçue comme une énorme bureaucratie normative, friande de lourds processus, généreuse en milliers de pages de directives redondantes, mais où toute décision requiert un consensus forcément ardu à élaborer et qui débouche souvent sur des compromis insipides. Tout n'est pas faux dans ces affirmations. Néanmoins, il faut aussi reconnaître que c'est la seule organisation

politico-militaire capable de planifier et de conduire des opérations de grande envergure en assurant l'interopérabilité entre ses membres.

Les états-majors otaniens sont souvent critiqués pour leur taille qualifiée d'excessive par rapport à ce que l'on « sait » faire en national. Cette taille tient à leur caractère multinational et comme l'Alliance n'a cessé de croître depuis la chute du mur de Berlin, de plus en plus de nations alliées souhaitent y occuper des postes responsabilités, d'influence, de décision. La France n'a d'ailleurs pas fait exception à la règle lors de son retour en 2009. Ils sont donc plus volumineux et sans doute moins performants que les états-majors nationaux, mais c'est le prix à payer.

C'est surtout un cadre privilégié : la maîtrise des procédures opérationnelles, le travail à des niveaux inexistants en France – je pense aux *Joint Forces Command* de niveau opératif, mais aussi au SHAPE du niveau stratégique –, que ce soit en activité de routine, en opérations ou en exercice. Chacun apporte son expérience nationale, la confronte à celle de ses homologues, et surtout acquiert une compétence et une expérience que seule l'OTAN peut procurer. Cette affirmation peut être discutable si l'on parle des opérations, car même l'Afghanistan n'était pas réellement une opération commune, chaque contingent national agissant principalement dans sa zone d'action. Mais si l'on parle d'exercices qui visent à préparer les états-majors à une opération, force est de reconnaître que seule l'OTAN est capable de développer des exercices complexes interarmées et interalliés, de niveau opératif voire stratégique. C'est d'autant plus vrai aujourd'hui, avec le recentrage vers la raison d'être de l'Alliance : la défense collective face à la réaffirmation de la puissance russe depuis l'annexion de la Crimée et les actions dans le Donbass.

Bien plus qu'une sinécure, servir en état-major interallié est un investissement et c'est ainsi qu'il faut le considérer : le militaire français s'améliore en anglais, apprend à maîtriser des procédures d'état-major directement réutilisables au plan national et en coalition, s'entraîne à des niveaux inaccessibles en France. Sa carrière ou son avancement ne doivent pas être pénalisés du fait des préjugés exposés ci-dessus, bien au contraire.

## Pour finir

Dix ans ont passé depuis le retour de la France au sein de l'Alliance, et aujourd'hui les affectations en interallié font partie intégrante du plan annuel de mutation. Nous ne pouvons plus prétendre être novices en la matière. Nous devons inciter nos officiers et nos sous-officiers

à postuler pour ces affectations, tout en gardant à l'esprit que le seul critère réellement discriminant reste la maîtrise de l'anglais. Occuper un tel poste est une expérience formidable, un enrichissement pour l'individu, sa famille, mais aussi pour les armées françaises. C'est un moyen de faire connaître notre savoir-faire, de partager notre expérience, d'en acquérir et d'en faire bénéficier nos états-majors nationaux. C'est aussi un moyen d'influer sur le contenu des produits délivrés par les états-majors en faisant en sorte qu'ils restent dans les limites acceptables pour notre pays.

Le volontariat reste la règle et je ne connais aucun inséré qui ait été déçu par son affectation à l'OTAN ; bien au contraire, nombreux sont ceux qui souhaitent une prolongation. Mais pour que ces postes demeurent attractifs, en particulier pour les officiers brevetés, population rare et convoitée, il va falloir les inscrire dans un parcours de carrière, ce qui signifie en creux qu'ils ne doivent pas pénaliser l'individu et donc arriver à un moment où on peut « se passer » de sa présence à Paris. Actuellement, sept cent douze postes sont attribués à la France (insérés et représentations), dont quinze d'officiers généraux. Il s'agit donc de constituer enfin le vivier nécessaire à leur armement, et par conséquent accepter que des hauts potentiels effectuent aussi un tour à l'OTAN. C'est vrai pour les postes à l'intérieur de la structure de commandement, mais c'est encore plus vrai pour les postes soumis à élection comme ceux de l'état-major militaire international de Bruxelles où le pedigree du postulant est minutieusement scruté par les différentes nations. Notre limite d'âge fixée à cinquante-neuf ans nous pénalise fortement par rapport à d'autres nations qui peuvent servir jusqu'à soixante-cinq et n'ont de ce fait pas de difficulté à conjuguer affectations nationales et postes otaniens. Si, non contente de ne pas honorer tous ses postes dans la structure, la France présente en plus des candidats sans aucun passé interallié, il ne faut pas s'étonner qu'ils soient recalés... Si nous voulons occuper des postes de réelle influence, il faut investir des colonels et des brigadiers afin de pouvoir tenir les postes de divisionnaire, ou de corps d'armée, et il faut peut-être revoir le taux de remplissage de nos postes interalliés, car au-delà de l'OTAN, la situation joue un rôle au sein de l'Union européenne, où nous peinons à obtenir les postes militaires recherchés, les électeurs siégeant pour la plupart dans les deux enceintes. ■



JEAN MICHELIN

## QUEL ALLIÉ SOMMES-NOUS ?

Churchill n'affirmait pas pour rien qu'il n'y avait pire chose que de combattre avec des alliés sinon de combattre sans eux : à l'en croire, l'allié serait toujours une source de problèmes. Son bon mot a traversé les époques parce qu'il relaie une opinion assez largement partagée. Il n'est en effet nullement nécessaire d'avoir lu de façon exhaustive sur le sujet pour comprendre que, dans la majeure partie des cas, si l'on parle de l'allié, c'est avant tout pour s'en plaindre. Celui-ci serait toujours trop lent ou trop prompt, trop empressé ou trop distant, trop différent ou trop vassalisé ; on le suspecte de ne penser qu'à ses intérêts, on l'accuse de duplicité, de se plier aux désirs d'autres que nous, voire même, parfois, de ne pas être entièrement sincère ! À bien des égards, il faut admettre que l'on se comporte presque toujours en mari jaloux. Dès que l'on sort du cadre convenu des commémorations, des discours et des volontés d'affichage politique dont on se pare pour faire bonne figure, on célèbre plutôt rarement les vertus de notre allié, sa solidité et sa fidélité.

Cette intransigeance est tout particulièrement perceptible à mesure que l'on quitte la scène politique pour descendre au niveau des traitants, des porteurs de dossiers, des rédacteurs de fiches, bref, là où, proverbialement, « les choses se passent ». D'ailleurs, se plaindre de ses alliés est même devenu un truisme journalistique, tant tous les articles de presse qui décrivent d'éreintantes négociations multipartites réussissent systématiquement à glisser une citation, généralement anonyme, de tel membre de la délégation étrangère qui « murmure » que l'on « s'agace » des « lenteurs » et des « incompréhensions », et on va parfois même jusqu'à suspecter l'allié de « ralentir le processus », voire de le « saboter » !

Malheureux allié ? N'allons pas si vite. Ce que l'on trouve derrière ces considérations parfois mesquines n'est jamais qu'un indicateur parmi d'autres du fonctionnement d'une relation entre pays souverains soucieux de préserver leurs intérêts dans le cadre peu romantique d'un mariage de raison. Il y a d'ailleurs tout lieu de se réjouir que les relations entre États ne soient pas trop romantiques. La diplomatie, après tout, s'accommode plutôt mal des passions éclatantes, des jalousies larvées et des rancœurs tenaces. Il est heureux que la paix soit ennuyeuse.

La France, à l'instar d'autres puissances historiques, notamment en Europe, s'est construite au fil de ces alliances, mouvantes ou permanentes, anciennes ou contemporaines, qui l'ont conduite

au modèle actuel, multilatéral et sans ennemi déclaré. Mais l'histoire laisse des traces : on célèbre encore aujourd'hui, quoique symboliquement, l'Auld Alliance de la France avec l'Écosse comme la plus vieille alliance du monde. Il se trouve encore des Serbes francophones pour rendre grâce à la France d'avoir fait la guerre avec eux en 1914-1918 et d'autres, parfois dans le même village, pour ne pas lui pardonner d'avoir participé aux bombardements de Belgrade et de l'appareil militaire serbe en 1999. Le degré inégalé d'échanges bilatéraux avec le Royaume-Uni sur le plan militaire depuis la signature des accords de Lancaster House en 2010 et la légitime fraternité d'armes qui en découle n'effacent pas pour autant une rivalité tenace qui, si elle ne s'exprime plus guère que sur les terrains de rugby, n'a rien oublié des coups de sang de l'histoire, d'Azincourt à Mers el-Kébir. Et les relations compliquées de la France et de la Russie le sont d'autant plus que l'histoire de leurs deux peuples est remplie de rapprochements aussi forts que leurs querelles furent cruelles.

Il est donc courant d'entendre les Français se plaindre de leurs alliés, accusés de toutes les lenteurs et de toutes les insuffisances du monde lorsqu'ils ne tiennent pas exactement le rôle que ceux-là souhaiteraient leur voir tenir. Mais la réciproque est aussi vraie ; il serait bien naïf de croire que nos alliés s'abstiennent de nous observer en retour, de nous juger et de se plaindre de nous. Jeff Bezos, le fondateur et président d'Amazon, affirmait récemment : « Votre marque de fabrique est ce que les gens disent de vous lorsque vous n'êtes pas dans la pièce. » Cette citation appliquée au marketing peut trouver un usage similaire dans les relations internationales, notamment pour se poser la question suivante : que disent nos alliés de nous lorsque nous sommes sortis ? Quel allié sommes-nous ?

Plusieurs méthodes pourraient être envisagées pour répondre à cette question. Par exemple en conduisant des enquêtes d'opinion dans les rues des capitales de nos grands alliés, pour essayer d'en tirer un modèle statistique au moins partiellement représentatif. Ou en s'appuyant sur la collecte de déclarations, ces fameuses petites phrases prononcées en marge des sommets internationaux, et d'autres citations diverses attribuées avec plus ou moins de certitude à nos alliés proches pour tenter de tracer un tableau raisonnablement fidèle de perceptions et d'impressions, ce modèle laissant davantage la parole aux praticiens de l'alliance qu'à la seule opinion publique. On pourrait enfin demander à des étrangers nous connaissant bien de nous décrire sincèrement ce qu'ils pensent de nous, et c'est d'ailleurs un exercice qui existe déjà dans la presse écrite. Aucune de ces méthodes ne suffirait cependant à nous donner un résultat scientifiquement irréfutable.

Pour ne rien arranger par ailleurs, il ne faut pas omettre non plus qu'un allié militaire ou politique peut aussi être un concurrent commercial, un rival ponctuel voire un futur adversaire, et que ses positions par rapport à nous s'évaluent sur une trame bien plus vaste et mouvante que la seule conjonction de nos intérêts stratégiques. En définitive, une vie d'étude ne suffirait probablement pas pour répondre avec certitude à la question que nous nous posons. Cela ne signifie pas qu'il est impossible de le faire, simplement que dans le cadre de cet article nous prendrons pour hypothèse que les intentions, les suppositions, les impressions et les démonstrations ont une valeur propre. Et c'est ce ressenti sur lequel nous allons chercher à réfléchir.

Un élément de limitation du sujet s'impose à ce stade : il ne sera ici fait mention que de nos alliés occidentaux, principalement pour deux raisons. D'abord, parce que la plupart de nos autres alliés sont d'anciennes colonies, notamment africaines, et que notre relation avec eux est construite sur la rémanence d'un modèle fortement inégalitaire qui fausserait l'analyse de la question. Et surtout, parce que l'expérience personnelle de l'auteur de ces lignes est bien insuffisante quant à ce que pensent nos alliés africains de nous, même en se limitant à une simple étude superficielle des ressentis. Cela dit, il y a tout lieu de penser qu'un certain nombre des points que nous allons développer ci-après se retrouve, dans des proportions et sous des formes variables, dans l'allié que nous sommes aux yeux de nos anciennes colonies.

Pour bien comprendre la dynamique actuelle du regard que portent nos alliés sur nous, il est intéressant d'observer quelques tendances historiques. Notre système d'alliances actuel centré sur l'OTAN et l'Union européenne, et donc indirectement héritier des dynamiques des deux guerres mondiales, a connu son content de soubresauts. On se souvient par exemple que, pendant la Seconde Guerre mondiale, Roosevelt considéra longtemps le général de Gaulle comme un dictateur en puissance et qu'il n'accepta qu'à contrecœur, et bien tardivement, de lui reconnaître un semblant de légitimité politique. On se souvient aussi que c'est parce qu'il redoutait de voir le Royaume-Uni coincé et menacé d'écrasement entre les deux encombrantes superpuissances rivales en 1945 que Churchill, en dépit des relations compliquées qu'il pouvait entretenir avec l'ombrageux général, avait plaidé pour que la France soit invitée *in extremis* à la table des vainqueurs – un geste à la fois généreux et intéressé, et donc assez caractéristique d'une alliance qui fonctionne, n'en déplaise aux rancœurs historiques.

La personnalité du général de Gaulle, affirmée sur la scène internationale pour la première fois lors de ces années de guerre et confirmée ensuite lors de son accession à la présidence de la toute

jeune V<sup>e</sup> République, est d'ailleurs assez proche de la façon dont la France semble parfois être perçue par ses alliés : à la fois consciente des limites de son pouvoir et de son influence réels, mais déterminée à n'en rien montrer, hautaine et supposément peu portée sur le compromis, mais aussi crédible dans ses actions et fidèle à sa parole. Ce sont des traits que nos alliés semblent souvent tout à la fois nous envier et nous reprocher. De Gaulle lui-même d'ailleurs ne s'y trompait guère, rappelant à Maurice Schumann dès le 28 juin 1940 que « jusqu'à nouvel ordre, nous sommes trop faibles pour ne pas être intransigeants », alors que s'engageaient avec Londres d'épineuses négociations quant à l'existence même de la France libre.

Dans les faits, existe encore, en particulier au sein de l'OTAN, la rémanence de cette attitude altière toute gaullienne, qui se reflète dans la façon dont nous sommes perçus. D'abord parce que la France fait partie des rares pays à ne rien laisser passer au hasard, lisant avec attention et dans le détail l'ensemble considérable des papiers que produit l'Alliance au quotidien. En conséquence, c'est souvent elle qui lève le doigt pour souligner un problème, une incohérence ou un désaccord de fond. Il existe toujours également une trace de ce que nos alliés prennent souvent pour de l'arrogance dans notre capacité à donner des leçons à tout le monde : sur la maîtrise budgétaire, sur l'engagement opérationnel, sur le contrôle de l'inflation des effectifs dans les structures de commandement permanentes... Les sujets ne manquent pas, pas plus que l'appétence prêtée à la France à ne rien céder. Les négociations conduites en 2016 et 2017, à la suite du sommet de l'OTAN à Varsovie, pour adapter et renforcer la structure de commandement intégrée, lui ont ainsi donné l'occasion de discuter, pied à pied, les augmentations d'effectifs et donc de budget qu'il faudrait consentir. Voilà le premier véritable élément de réponse à la question « quel allié sommes-nous ? ». Nous sommes un allié difficile.

L'histoire ne donne pas vraiment tort à nos alliés, si l'on observe les choses avec un minimum de recul. Ils s'émeuvent de nos coups de sang et de nos pensées irrédentistes. Outre l'arrogance et un certain manque d'appétence au compromis, il reste aussi chez nous un fond de « vive le Québec libre ! », une tendance au pied de nez, à l'emportement, qui vexe toujours autant nos partenaires quand bien même ceux-ci nous voudraient du bien. Cette attitude est ancrée dans une croyance profonde en notre caractère irréductible qui nous rend, à nos yeux, indispensables à toute coalition sérieuse. Ce sens prononcé de l'autonomie stratégique était déjà l'une des raisons principales de notre départ des structures de commandement intégrées en 1967, c'est encore aujourd'hui une de celles expliquant que la France ne siège pas au groupe de planification nucléaire de l'OTAN.

Et c'est d'ailleurs un deuxième point récurrent dans la façon dont nous sommes perçus : si nos alliés tolèrent nos emportements et notre arrogance, c'est parce qu'à leurs yeux, nous demeurons un partenaire crédible. Le président Trump est d'ailleurs souvent bien plus sévère avec l'Allemagne qu'avec la France lorsqu'il tance les pays européens pour leur manque de respect des engagements budgétaires, notamment parce que celle-ci contribue activement, en déployant des hommes et des moyens de combat sur les zones dangereuses du monde, à la lutte contre le terrorisme et à la défense, au loin, de l'Europe.

Avec des moyens modestes, la France continue donc d'exercer une influence supérieure à ce que son poids économique et démographique pourrait lui permettre. Et cette influence est due au fait qu'elle est l'un des seuls pays à être présent sur l'ensemble de la trame des opérations politiques et militaires, capable de déployer des moyens de haute technologie et de conduire des opérations de plus faible intensité tout en conservant à la fois une dissuasion nucléaire crédible et une base industrielle solide. Il ne s'agit évidemment pas de s'imaginer que le dispositif français est exempt de défauts et de faiblesses, et c'est d'ailleurs un travers dans lequel nos alliés ne tombent pas. Cependant, dans un monde où les perceptions et les impressions ont valeur de certitudes et de faits, la France demeure un allié crédible – un pays qu'il vaut mieux avoir avec soi, en particulier quand les enjeux militaires deviennent sérieux.

Que l'on ne se figure pas que l'équation soit aussi simple que cela. L'image de la France comme un allié solide et compétent que l'on tolérerait pour ces raisons en dépit de ses sautes d'humeur et sa propension au commentaire n'est pas une vérité fixe, notamment lorsque l'on y ajoute une perspective temporelle. En effet, nulle image n'est immuable : il s'est écoulé moins de dix ans entre la soudaine poussée de francophobie américaine suite au refus français de cautionner l'invasion de l'Irak en 2003 et l'admiration discrète mais sincère qui a suivi le succès foudroyant de l'opération Serval au Mali, en 2013. D'autres impressions sont plus tenaces et ressurgissent encore parfois au fil d'un mouvement d'humeur – on pensera notamment aux accusations de lâcheté proférées à l'encontre des Français pendant cette fameuse année 2003, faisant écho à l'effondrement de mai 1940 face à l'offensive allemande.

En dehors de ces tendances lourdes, il est cependant toujours difficile d'avoir une idée précise de ce que pensent nos alliés de nous en dehors des moments de tension ou de frustration et sans le filtre parfois trompeur des médias. Une exception demeure toutefois : l'humour. Il arrive en effet parfois qu'entre militaires de nations alliées, les plaisanteries touchent à une caricature nationale que l'on

sait intimement liée à la représentation de notre pays aux yeux des autres. Les dessins humoristiques affichés au-dessus des bureaux dans les états-majors de l'OTAN le confirment, tout comme les témoignages de ceux qui ont pu y servir : les stéréotypes ont la peau dure, pour la simple raison qu'ils permettent de dire les choses avec le sourire, en s'appuyant sur un fond de vérité. Sans surprise, l'humour de nos alliés s'attache à tourner en dérision notre port altier, notre arrogance et notre propension à tout remettre en question en faisant doctement la leçon à nos partenaires. Fort heureusement, eux-mêmes sont dotés d'un nombre suffisant de traits caricaturaux pour que l'échange reste équilibré. Et toute plaisanterie mise à part, il est sain que l'on puisse se reprocher, entre alliés, certains traits de caractère sous le prisme relativement inoffensif de l'humour. C'est un signe de l'équilibre et de la bonne santé d'une relation.

En définitive, il est certainement impossible, en tant que Français, de dépasser les stéréotypes que nous renvoyons à nos alliés lorsqu'ils parlent de nous. Et il n'est d'ailleurs pas certain qu'il faille chercher à aller au-delà. S'il faut, comme l'affirmait Kurt Tucholsky, « aimer les Français pour les comprendre », après tout, en tant qu'allié, qu'importe la manière : l'essentiel n'est-il pas d'être compris ? On ajoutera également qu'à défaut de pouvoir mettre des mots précis répondant à la question « quel allié sommes-nous ? », il n'est pas inutile d'en faire l'expérience personnelle en fréquentant assidûment d'autres ressortissants des pays alliés – faire effort sur les individus plutôt que sur le drapeau qu'ils servent. Cette dernière approche présente plusieurs avantages : elle permet de se faire une idée plus précise de la question, elle augmente l'efficacité des relations de travail dans les organisations internationales, et même, qui sait, en la pratiquant à une vaste échelle et sur une durée suffisamment longue, elle peut aussi peut-être nous permettre de transformer nos alliés en amis... ■

## LAURENT LUISETTI ET JULIEN VIANT

# INFLUENCER SON ALLIÉ

« La véritable puissance, dans ce monde, ce n'est pas l'autorité, c'est l'influence »  
Alexandre Vinet (*L'Indifférentisme religieux*, 1833)

Londres, le 28 juin 1940 au soir, Winston Churchill annonce que « le gouvernement de Sa Majesté reconnaît le général de Gaulle comme le chef en ce pays de tous les Français libres qui, où qu'ils soient, se rallient à lui pour soutenir la cause alliée »<sup>1</sup>. Une reconnaissance mettant fin à dix jours particulièrement difficiles pour le Général, qui n'a reçu de réponse ni des hauts cadres et dirigeants civils ni des chefs militaires français depuis son appel du 18 juin, et qui sait les oppositions farouches de certains d'entre eux à son initiative. Churchill aurait eu cette autre phrase célèbre : « Puisque vous êtes tout seul, je vous reconnais tout seul. » Or c'est bien ce soutien, point de départ des ralliements progressifs<sup>2</sup>, qui va permettre que l'action de De Gaulle inscrive la participation de la France libre à la victoire finale. Mais comment celui-ci a-t-il œuvré pour obtenir cette reconnaissance dans de telles conditions, pour que le Premier ministre britannique prenne un tel risque vis-à-vis du gouvernement français officiel délocalisé à Bordeaux et toujours légitime ?

## De l'importance d'influencer l'allié. Analyse d'un fait historique déterminant

Alors que de Gaulle était dans un rapport du faible au fort, que les Français ayant rallié l'Angleterre étaient en déshérence, prêts à intégrer l'armée britannique, et que Churchill avait la possibilité de démembrer l'Empire français après sa défaite face à l'Allemagne, les valeurs portées par le Général, son attitude et sa détermination ont convaincu le Britannique de laisser celui-ci agir au nom d'une certaine France, celle qu'il respectait.

Parmi les éléments ayant conduit Churchill à prendre une telle décision, la farouche volonté du Général de ne pas céder face à l'avènement de l'hégémonie nazie en Europe, celle de respecter

1. R. Cassin, « Comment furent signés les accords Churchill/de Gaulle du 7 août 1940 ? », *Revue de la Fondation de la France libre* n° 154, 1965, <http://www.france-libre.net/accords-churchill-de-gaulle/>
2. L'amiral Muselier se rallie à de Gaulle et avec lui, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1940, des unités maritimes et aériennes, des unités de la Légion étrangère, des chasseurs revenant de Norvège, des soldats et des blessés rapatriés de la poche de Dunkerque, des volontaires arrivant de France ou de territoires en dépendant, puis d'Océanie et d'Afrique (Tchad, Cameroun et Afrique équatoriale).

les engagements pris par la France dans les accords entre les gouvernements alliés avant le début de la guerre et que les termes de l’armistice rompaient unilatéralement<sup>3</sup>, et sa détermination à reconnaître un « Comité national français provisoire représentant les éléments indépendants résolus à poursuivre la lutte contre l’ennemi commun », en promettant son aide « à tout mouvement et toute action de Français qui travaillera à la défaite de la barbarie nazie germanique »<sup>4</sup>. Dans de telles circonstances, voir cet homme réputé indomptable refuser d’accepter le déshonneur des conditions de l’armistice lui a fait ressentir chez de Gaulle une véritable puissance d’action à la hauteur de ses idées. D’autant que ce général français, bien qu’isolé sur l’instant, portait la vision du caractère mondial du conflit, avec un réservoir de ressources pour continuer le combat, et l’espoir à terme de vaincre.

Churchill avait perçu dans l’homme la force morale pouvant rallier les volontés, car ce dernier affirmait vouloir incarner la nation française tout entière – de Gaulle dira à René Cassin venu le retrouver à Londres et inquiet de son isolement : « Il est bien entendu que nous ne sommes pas des soldats français formant une légion étrangère dans l’armée britannique. Nous sommes l’armée française. Nous sommes la France. » Et il avait aussi conscience que le chef militaire détenait un potentiel matériel pouvant ramener à lui des forces éparses, ne cédant rien au régime de Bordeaux malgré les dangers. Par son attitude, de Gaulle était donc parvenu à transformer le rapport jusque-là du faible au fort en une relation symbolique d’égal à égal autour d’un projet commun et de valeurs partagées.

Churchill conclura cette séquence en assurant qu’il s’engagerait « à rétablir intégralement, lors de la victoire alliée, la France dans sa grandeur et son indépendance », apportant définitivement à de Gaulle la légitimité dont il avait besoin pour agir. Le Général n'eut ensuite de cesse de tout mettre en œuvre pour peser dans sa relation avec ses interlocuteurs, ayant toujours en point de mire l’intérêt supérieur de la France afin d’arriver à sa libération, à la victoire finale et, surtout, à lui redonner son rang sur la scène internationale.

Que de leçons et de techniques utiles à l’action le décideur politique et le chef militaire peuvent tirer d’un tel comportement ! Dans un numéro récent de la revue *Stratégique*<sup>5</sup>, le comité « Penser autrement » de la 23<sup>e</sup> promotion de l’École de guerre s’est penché sur la notion de « technique », au sens noble du terme, fondement de comportements

3. Churchill venait de qualifier le gouvernement de Bordeaux comme étant en état d’assujettissement complet, ayant abandonné sa souveraineté.

4. R. Cassin, *op. cit.*

5. École de Guerre, « Méthodes stratégiques et techniques d’action », *Stratégique* n° 112, 2016.

permettant de convaincre, voire de persuader, en vue d'obtenir les inflexions d'alliés vers l'objectif désiré. À partir de cette remise en perspective historique et inspirante, assumons le prérequis qu'influencer l'allié est un impératif pour vaincre.

## De la légitimité et de l'efficacité de l'influence

Il s'agit bien ici d'affirmer que l'élaboration d'une stratégie impose de mobiliser tous les moyens à disposition pour atteindre l'état final recherché, dont l'influence. Définie comme une action, généralement continue, exercée par un pouvoir et permettant de modifier le cours des événements et des décisions prises, celle-ci démontre toute sa puissance dans l'illustration précédente. L'objection morale qui pourrait naître sur son bien-fondé ne tient pas ici : dès lors que l'on agit pour l'intérêt supérieur de la nation, au sein d'une démocratie libérale et dans un cadre juridique reconnu, les objectifs poursuivis sont réputés justes. La question porte davantage sur les moyens que sur les fins, en tentant de distinguer l'influence de la manipulation<sup>6</sup>.

L'influence œuvre comme une inflexion, un processus par lequel une personne fait adopter un point de vue à une autre, laquelle aurait sinon pensé ou agi autrement. Churchill adaptait ainsi son attitude et son comportement à la nature de chacun de ses interlocuteurs et selon l'évaluation de sa propre position afin d'obtenir un rapport de force équilibré, voire de le renverser à son avantage<sup>7</sup> : du fort au faible vers la France libre, du faible au fort vers les États-Unis et l'Union soviétique, d'égal à égal le cas échéant. Pour engager favorablement toute négociation, il cherchait à connaître les capacités de ses alliés, à déterminer leurs intérêts, tout en étant conscient de la réalité de sa situation et en ne perdant pas de vue son but.

Face à de Gaulle (ferme avec une hauteur d'esprit et une vision à long terme), à Staline (autoritaire, calculateur et fonctionnant aux rapports de force) et à Roosevelt (charismatique, charmeur, impénétrable et centré sur les intérêts américains), les clés de la négociation qu'il mettait systématiquement en place faisaient appel à des techniques dont chacun peut ici s'inspirer<sup>8</sup>. Il exposait clairement ses objectifs, les limites sur lesquelles il refusait de transiger, ainsi que les gains et les pertes potentiels des actions qu'il envisageait, tout en affichant

6. Bien que la frontière avec l'influence soit proche, la manipulation consiste à orienter la conduite de quelqu'un ou d'un groupe dans le sens désiré sans qu'il s'en rende compte, en s'adressant avant tout à l'inconscient.

7. Les succès qu'il a remportés au cours des négociations portant sur le débarquement américain en Normandie, lors de la conférence de Yalta ou encore de l'élaboration de la Charte de l'Atlantique illustrent sa capacité d'influence.

8. Y. Harlaut, *Négocier comme Churchill. Comment garder le cap en situations difficiles?*, Paris, Eyrolles, 2014.

une volonté indéfectible de parvenir à une décision. Il insistait pour éviter toute polémique perturbatrice et mettait en avant la garantie des engagements qui seraient pris. Parmi les autres leviers sur lesquels il s'appuyait, la méfiance permanente envers les desseins cachés de ses interlocuteurs, la menace de rompre les négociations en cas de demande inacceptable de leur part et la mise en œuvre d'une stratégie des « petits pas » (un sujet après l'autre). Enfin, son aplomb et sa propension à manier au besoin la flatterie, l'humour et la dérision pour modérer les exigences adverses, anticipant contradictions et revirements sans jamais être personnellement affecté, complétaient la panoplie.

L'influence fait ici appel à des phénomènes d'imitation, de conviction et de persuasion. C'est en réalité la base du leadership, qui permet d'obtenir des autres qu'ils fassent ce que vous voulez ou coopèrent à vos objectifs, sans pour autant utiliser de sanction ou de promesse. Bien que n'étant pas toujours délibérés, le charisme et les qualités particulières que l'on prête à un chef – celles qui font que l'on désire le seconder avec enthousiasme – participent de ce phénomène.

## ■ La mise en œuvre

Tout en évitant l'écueil de la manipulation, l'emploi d'un certain nombre de méthodes doit être maîtrisé par le responsable politique et le chef militaire. Sans décrire de manière exhaustive les multiples traités de psychologie écrits sur le sujet, on peut distinguer certains procédés ou principes inaliénables chez tout influenceur qui réussit. En premier lieu, l'allié doit sentir qu'il est respecté. C'est le préalable à une confiance réciproque, gage de l'implication dans un projet commun. La solidarité dans l'action en découle et le sentiment de défendre conjointement une cause juste en est le moteur. Même si elle est symbolique, la perception d'une égalité dans les échanges augmente la portée de l'influence, l'allié trouvant une plus-value à intégrer l'alliance et à agir conformément à l'objectif partagé, dans une relation gagnant-gagnant.

Parmi les différents leviers disponibles, six sont régulièrement rapportés pour comprendre les mécanismes de persuasion<sup>9</sup>. Certains font appel aux vulnérabilités psychologiques de l'allié, quand d'autres insistent sur ses valeurs fondamentales.

Ainsi, la réciprocité s'appuie sur le sentiment de devoir rembourser l'aide ou le soutien qui a un jour été apporté. C'est un levier classique

9. R. Cialdini, *Influence et Manipulation*, Paris, Pocket, 2014.

des relations internationales. De Gaulle, dans les termes de l'accord établi avec Churchill au cours de l'été 1940, avait insisté pour préciser que la France libre rembourserait le soutien financier apporté par l'Angleterre. Ce fut fait à partir de 1943, ce qui permit au Général de se sentir ensuite totalement indépendant.

Employé de façon extensive, ce levier régit un autre principe intitulé «concession réciproque initiale». Dans un rapport d'influence fondé sur le compromis, il allie la certitude que la demande initiale va être rejetée, car trop élevée, avec la retraite calculée vers l'acceptation d'un compromis de nature inférieure, mais réellement souhaité bien que non exposé initialement. L'allié sera plus enclin à accepter cette seconde demande perçue comme une concession à la négociation, infléchissant alors sa position. Les délibérations au Conseil de sécurité de l'ONU en sont une illustration quand un pays arrive avec une demande inacceptable pour l'un de ses membres entraînant la rédaction d'une résolution fondée sur la concession.

Un autre levier puissant active la conscience de l'influencé : le respect de son engagement, qu'il soit explicite ou implicite car en cohérence avec ses valeurs. Après avoir pris position officiellement, ou simplement par sa posture idéologique, l'allié se sent obligé d'agir en conséquence. Activer cette conscience par la pression diplomatique internationale permet d'aboutir à ce qu'il soit plus naturellement disposé à agir en conformité avec son système de valeurs et ses engagements préalables. En 2008, la mise en place de la mission EUFOR au Tchad, après l'obtention d'une résolution de l'ONU à l'initiative de la France afin de porter assistance à des populations déplacées par le conflit au Soudan, a fait intervenir vingt-trois pays membres de l'Union européenne dans le cadre de leur participation à la politique européenne de sécurité et de défense.

Recourir à la preuve sociale s'avère aussi utile. Lorsqu'une coalition se met en place et que certains acteurs tardent à l'intégrer, ceux-ci seront plus disposés à le faire lorsqu'ils constateront que d'autres, surtout quand ils sont semblables ou s'engagent sur les mêmes valeurs, agissent dans ce sens. Plus le nombre de ces alliés augmente, plus l'application de ce principe met une pression sur l'interlocuteur ciblé afin qu'il s'implique également. Ce fut le cas des ralliements progressivement croissants dans l'exemple cité juste avant, avec la participation secondaire de pays non membres de l'Union comme l'Albanie, la Croatie et la Russie.

L'appréciation et l'amitié sont également des ressorts puissants dans les négociations avec des partenaires privilégiés. La relation Churchill/de Gaulle fut tumultueuse. Pour autant, ils trouvèrent le moyen de s'accorder dès lors qu'il s'agissait de combattre le régime nazi. La

qualité des relations personnelles qu'ils entretenaient – malgré leurs divergences, ils s'appréciaient et s'estimaient – a contribué à leur action commune.

Enfin, le principe d'autorité, quelles qu'en soient l'origine et la nature (position dans la hiérarchie internationale, puissance, réputation d'expertise, posture diplomatique...), peut aboutir à ce que l'allié soit disposé à suivre les instructions d'un pays auquel il attribue une telle qualité. Ainsi, en 2008, l'autorité avec laquelle la France s'est impliquée dans le conflit naissant en Géorgie, où la Russie s'apprêtait à investir militairement la capitale, est à l'origine d'une pression internationale qui a stoppé l'action de celle-ci. L'influenceur qui utilise ce levier doit cependant éviter l'écueil objectivé par la célèbre expérience de Milgram, où le libre arbitre des subordonnés était totalement aboli<sup>10</sup>. Un uniforme et/ou une fonction peuvent en effet tromper ceux qui leur attribuent une autorité, raison pour laquelle, au sein de la plupart des armées, il est enjoint de désobéir à tout ordre de nature manifestement illégale. Une simple tenue d'autorité, gage de puissance ressentie ou avérée, peut néanmoins suffire à réduire la pensée rationnelle d'interlocuteurs conciliants. Une interrogation continuera ainsi de subsister sur le soutien indéfectible du Royaume-Uni à l'hyperpuissance américaine au cours de la seconde guerre en Irak, et ce malgré les preuves avérées de l'infondé de la cause d'un tel engagement, une fois mis à part les intérêts respectifs des parties dans la région.

La mise en œuvre de ces procédés, vecteurs d'influence, accroît ainsi la perception de la force de l'influent, bien que la relation entre les deux ne soit pas systématiquement corrélée.

## De l'influence sans puissance ? Complémentarité mais pas symétrie

« Qui n'a pas les moyens de ses ambitions a tous les soucis », écrivait Talleyrand. Si parfois le talent d'un seul homme, son aura personnelle et la reconnaissance de ses mérites suffisent à influer au point d'emporter des négociations – souvenons-nous du Congrès de Vienne en 1815<sup>11</sup> –, cette situation reste toutefois exceptionnelle.

<sup>10.</sup> Des volontaires étaient prêts à administrer des chocs électriques dangereux à d'autres simplement parce qu'ils avaient validé l'autorité qui leur avait demandé de le faire.

<sup>11.</sup> Ambassadeur de Louis XVIII pour le congrès de Vienne qui dura dix mois, jusqu'en juin 1815, Talleyrand sut préserver les frontières de la France en s'appuyant sur les intérêts divergents des pays présents, alors que la défaite de Napoléon le plaçait dans un isolement diplomatique et dans une position d'extrême faiblesse initiale.

Dans les relations entre les acteurs internationaux, l'influence repose sur deux critères essentiels : un juste dosage de la puissance, objectivement caractérisable, et le bénéfice d'un moment privilégié, dépendant de facteurs à la fois internes et extérieurs, qui permettent de faire entendre sa voix, mais qui répondent à une appréciation subjective confinant parfois à la chance, voire au hasard. D'autant plus que dans les relations internationales, la notion d'allié reste circonstancielle. Quoi qu'il en soit, la dialectique entre puissance et influence est la marque des relations entre les acteurs internationaux. Elle se décline en un nombre infini de nuances, combinant de façon très variée les deux champs. Ceux-ci ne se recouvrent pas exactement, mais entretiennent une forte dépendance.

Pour bien saisir le mécanisme à l'œuvre, intéressons-nous à l'adversaire, avec lequel les relations, sans être plus simples qu'avec un allié ou un partenaire, ont le mérite de faire émerger des points d'analyse plus évidents. On peut en trouver une illustration magistrale dans la fin de la guerre froide et la chute du bloc de l'Est<sup>12</sup>. Si le jeu de la puissance apparaît comme prépondérant dans cet affrontement global, toutes les ressources étaient mobilisées, notamment les plus « douces », théorisées sous le concept de *soft power*<sup>13</sup>. Ainsi, les problématiques relatives aux droits de l'homme ou à la liberté d'expression servirent de pierre d'appui aux mouvements contestataires qui virent le jour au sein du bloc communiste et contribuèrent directement, à l'instar de Solidarnosc, à sa déstabilisation. La fin de la guerre froide est due à cette combinaison influence/puissance. Certaines valeurs occidentales, éthiques, intellectuelles et politiques, ont agi en amplifiant les axes de puissance militaires et économiques, jusqu'à la décrédibilisation et à la déligitimisation du système communiste.

La puissance n'est donc jamais une fin en soi. Afin d'atteindre les objectifs stratégiques, elle doit se transformer en capacité d'influence. Cette mutation ne revêt pas un caractère systématique ou automatique : elle doit s'appuyer sur la légitimité détenue ou sur le consentement obtenu et bénéficier d'un environnement favorable.

Bien que par nature la puissance soit porteuse d'influence, elle ne se confond pas avec elle. Rares sont les moments de l'histoire où puissance et influence furent les versants d'une même pièce.

12. G. Ayache « Puissance et influence dans le cadre des relations internationales post-guerre froide », *AFRI*, volume 7, 2006.

13. Le concept de *soft power* est proposé par J. S. Nye dans *Bound to Lead. The Changing Nature of American Power* (1990) : la puissance de persuasion d'un État réside dans des ressources intangibles, son image ou « réputation positive », son prestige (souvent ses capacités économiques ou militaires), ses capacités de communication, le degré d'ouverture de sa société, l'exemplarité de son comportement (de ses politiques intérieures, mais aussi du style de sa politique étrangère). L'attractivité de sa culture, de ses idées, son rayonnement scientifique et technologique. La place qu'il tient dans les instances internationales lui permet, en outre, de figer les rapports de puissance et d'influer sur les ordres du jour et la légitimité des débats.

Dans le prolongement de la Révolution française, les guerres napoléoniennes pourraient, d'une certaine façon, illustrer un de ces moments, d'autant que l'Empire conquérant était porteur de principes universels. Nous pourrions aussi penser que ce fut le cas des Etats-Unis après l'effondrement soviétique, pourtant leur influence ne fut pas comparable à leur statut d'*« hyperpuissance »*. L'invasion de l'Irak en 2003 a clairement montré que la projection de puissance était insuffisante pour imposer une solution politique. Les Américains souffrent alors d'impopularité, y compris chez leurs plus proches alliés, illustrant ce que Bertrand Badie désigne comme *« l'impuissance de la puissance »*. Car la puissance peut certes créer de la crainte et de la retenue chez l'autre, allié ou adversaire, mais pas forcément de l'influence additionnelle.

La France appréhende de manière unique et originale cette tension entre puissance et influence. En effet, si on peut lui concéder une certaine influence internationale, celle-ci est sans commune mesure avec sa puissance réelle. En fait, la puissance d'un pays, à un moment donné, dépend de facteurs intrinsèques positifs ou d'atouts, mais également d'un environnement favorable. Dans son histoire récente, la présidence du général de Gaulle fut un moment particulier, porteur de positions qui ont créé un effet d'entraînement. Par la croissance économique forte et durable dont elle bénéficiait, avec en corollaire un consensus social, gage de sérénité interne, la stabilité et la crédibilité de ses institutions politiques, ainsi qu'une vitalité intellectuelle et sociétale, elle disposait d'une réputation flatteuse à l'extérieur de ses frontières. Mais surtout, elle avait deux atouts majeurs, l'un structurel, l'autre conjoncturel. Le premier est son patrimoine historique traduit par son dynamisme culturel, ainsi que l'universalité de ses valeurs idéologiques et politiques, fruits des Lumières et de la Révolution. Le second s'incarnait dans la personnalité charismatique de son président.

L'influence de la France se berçait alors d'une double illusion : parler au même rang que les plus grands (privilege que lui confère son siège au Conseil de sécurité de l'ONU et son statut de puissance nucléaire) et constater que l'idée d'une telle *« indépendance nationale »* pouvait faire école. Cela a fonctionné grâce à un contexte particulièrement propice qui lui a permis de tenir sur la scène internationale une position de médiateur. Sa politique étrangère était alors décorrélée de sa puissance véritable.

L'époque actuelle est moins propice à l'expression individualisée d'une puissance moyenne concurrencée par le renforcement d'acteurs classiques, dont la Chine et la Russie, et par l'irruption d'acteurs nouveaux et non étatiques favorisés par la mondialisation. La prise de conscience de ce bouleversement a encouragé le développement

de thèses déclinistes<sup>14</sup>, symptômes d'un mal être, réel ou perçu, qui traverse la société française. Relayée par les médias, l'expression parfois soudaine de ce malaise génère un préjudice de réputation à l'international : la France ne peut plus prétendre à l'exemplarité. Son image traditionnelle est brouillée, conduisant au flétrissement de son influence dans le monde malgré les efforts qu'elle produit. Cela étant, sa constance, sa farouche volonté d'autonomie d'appréciation et de décision, sa fidélité aux valeurs qu'elle porte restent efficaces. Au Mali, la France a finalement entraîné d'autres États européens pourtant initialement réfractaires. Elle a aussi convaincu les pays de la région de conjuguer leurs efforts au sein du G5 Sahel.

Enfin, la puissance de l'influence est fille de la communication : à l'heure de l'ultra-connexion, post-vérité et force du « narratif » sont à l'œuvre dans le système des relations internationales, scène de postures, de prétendues preuves d'amour et d'indignations calculées. Puissance et influence dialoguent aujourd'hui différemment, dans un monde où l'information circule avec peu d'entraves, où chaque événement est passé au crible de filtres de lecture variables, voire partisans, profitant de la caisse de résonance des réseaux sociaux, outils emblématiques d'une ère de l'immédiateté. On est dès lors assez loin d'une relation transparente, et l'on flirte avec une forme de manipulation où la raison le cède à l'émotion et la preuve à la rumeur.

Dans l'hyper-complexité du monde actuel où la multiplicité des acteurs, de leurs intérêts et de leur versatilité sur la scène internationale rend toute prise de position volatile, que ce soit en diplomatie ou dans l'environnement militaire, il convient d'assumer l'idée qu'influencer son allié reste un vecteur indispensable à la mise en œuvre d'une stratégie pour vaincre, quel que soit le domaine considéré.

À partir de quelques exemples historiques, récents ou passés, et de remises en perspective objectivant certaines techniques et certains leviers afin d'inspirer l'action, le décideur doit savoir comment influer, afin d'obtenir de ses alliés le ralliement à l'objectif désiré. Connaître ces techniques pour éviter d'être manipulé, pour les subir en conscience et/ou pour accepter d'y recourir selon les circonstances, participe de l'influence croissante qu'il pourra alors exercer dans son environnement, au service d'une cause juste quand elle se confond avec l'intérêt supérieur de la nation.

Dans ce domaine, l'importance de la formation des élites aux modalités de mise en œuvre de l'influence garde tout son sens, quelle que soit la puissance dont elles disposent. En effet, la certitude que rien ne doit jamais être inéluctable ni définitif doit pouvoir les guider,

---

14. N. Baverez, *La France qui tombe. Un constat clinique du déclin français*, Paris, Perrin, 2003.

en conservant la liberté d'esprit et la marge de manœuvre nécessaires pour peser dans toute négociation, ne pas être manipulées sans s'en rendre compte afin de ne pas se faire conduire là où il n'était pas prévu d'aller, mais, surtout, pour obtenir de leurs alliés l'appui espéré dans un intérêt idéalement commun. ■



JERÔME PELLISTRANDI

## TRAHIR

Notre histoire militaire est marquée depuis le Moyen Âge par la figure du héros. Cette référence s'inscrit dans la tradition chevaleresque, qui confère hier au chevalier, aujourd'hui à l'officier, chef militaire, une dimension quasi sacramentelle, où celui-ci doit accomplir la mission au péril de sa vie. Plutôt le sacrifice que le déshonneur ! Et de fait, l'éducation dispensée à nos officiers – par la naissance jusqu'à la Révolution française, puis par la sélection et la formation depuis l'Empire – leur inculque ce savoir-être où la loyauté et le courage sont les piliers centraux de l'identité militaire.

Cette recherche de la gloire des armes avec les honneurs a ainsi profondément structuré nos armées mais aussi l'exécutif politique jusqu'à la chute du Second Empire en 1870. Le chef de l'État, roi ou empereur, était d'abord le chef des armées, dont l'autorité était affermie par la victoire sur les champs de bataille. Et lorsque le souverain était vaincu, comme ce fut le cas pour Napoléon III, c'était la nation qui était à terre. L'instauration de la III<sup>e</sup> République entraîna un bouleversement radical dans la relation entre le commandement et le pouvoir politique avec un défusionnement complet et l'affirmation définitive de l'autorité politique sur le militaire. Hormis Mac Mahon puis de Gaulle, les chefs de l'État ont toujours appartenu à l'élite de la bourgeoisie. Ce processus a d'ailleurs été plus ou moins similaire au Royaume-Uni, où le Premier ministre conduit les guerres, comme Winston Churchill pendant la Seconde Guerre mondiale ou Margaret Thatcher aux Malouines en 1982, les chefs militaires leur étant subordonnés. Le politique décide, le militaire exécute. Aux États-Unis, où l'exécutif a toujours contrôlé le militaire, les généraux devenus présidents, Ulysses S. Grant ou Dwight D. Eisenhower, ont exercé leur mandat en évitant toute ingérence des militaires.

Or cette relation verticale a souvent été mise à mal dans notre histoire contemporaine, en particulier lorsque, face à des événements dramatiques, il y a eu divergence entre les deux autorités, avec le sentiment d'une trahison de l'une par l'autre. Tahir, c'est en effet renier des valeurs censées être communes. C'est rejeter l'autre, au risque de tout perdre, comme Judas, figure biblique du traître. Pour un militaire, la trahison est la plus grande des infamies, car elle remet en cause toutes les valeurs qu'il est censé incarner et défendre. Elle est d'ailleurs généralement durement sanctionnée, soit sous forme judiciaire, soit ultérieurement dans la mémoire collective, au risque d'ailleurs de polémiques où l'idéologie n'est jamais loin.

Notre histoire est, hélas, jalonnée de trahisons ou d'abandons : Jeanne d'Arc est capturée par les Bourguignons puis vendue sans scrupule aux Anglais et son martyre va constituer l'un des piliers de notre histoire nationale ; en 1870, Bazaine, repu d'honneurs, capitule sans combattre et livre la place de Metz, entraînant la défaite de la France impériale face à la Prusse et dont les conséquences vont enflammer le XX<sup>e</sup> siècle.

Cette notion de trahison devient complexe quand les conséquences entrent dans le champ politique. Ce fut le cas durant la Seconde Guerre mondiale avec à la fois des trahisons individuelles et des abandons collectifs. Deux exemples étaieront cette réflexion : Mers el-Kébir, où la manœuvre politique voulue par Churchill a été vécue comme une trahison par la France, puis novembre 1942, où l'invasion de la zone dite libre est une violation des conventions d'armistice et où l'obéissance aveugle de la majorité des officiers de l'armée d'armistice aboutit à un fiasco. Enfin, moins dramatique mais fondatrice, la crise de Suez où l'absence de soutien de la part des États-Unis impose un abandon mais, à terme, oblige la France à reconsidérer son autonomie stratégique et à s'en donner les moyens.

## Mers el-Kébir ou la déchirure irrémédiable

L'effondrement militaire résultant de la percée allemande dans les Ardennes le 10 mai 1940 provoque la chute de la III<sup>e</sup> République et un chaos pour toute la nation, accentué par l'exode massif de ses populations fuyant l'avancée allemande. La signature de l'armistice le 22 juin dans la clairière de Rethondes, sous l'autorité du maréchal Pétain appelé par le président Albert Lebrun à la tête du gouvernement depuis le 16 juin, est accueillie avec soulagement par une France en état de sidération, qui s'en remet au prestige du dernier maréchal vivant, héros de la Grande Guerre. La marine, sous l'autorité de l'amiral Darlan, a alors le sentiment de ne pas avoir failli et, malgré des pertes, notamment à Dunkerque pour évacuer les troupes franco-britanniques, sa capacité de combat reste quasiment intacte avec des unités de premier rang, très modernes et stationnées principalement à Toulon, à Alexandrie et à Mers el-Kébir. Dans la confusion de la défaite, rares sont ceux qui ont entendu l'appel lancé depuis Londres par le général de Gaulle le 18 juin, et l'attentisme est plutôt la règle en ce début d'été, alors même qu'une partie du territoire est occupée par les troupes allemandes et que la priorité est d'essayer de remettre un peu d'ordre dans un pays profondément traumatisé et dont une partie de la population n'a pas encore regagné ses foyers.

À l'inverse, Londres, sous l'autorité du Premier ministre Winston Churchill, n'a aucune intention de négocier avec Berlin. La guerre doit continuer, même si ce début d'été est plutôt calme militairement, les Allemands étant à la fois surpris par leur succès stratégique rapide et persuadés que le Royaume-Uni chercherait un accommodement diplomatique. Il n'en est rien et la première inquiétude des Britanniques porte dès lors sur la flotte française qui, si elle passait sous le contrôle des nazis, offrirait un rapport de force très favorable à l'Allemagne – il ne faut pas oublier que la puissance navale reste la référence pour Londres, l'outil aérien étant alors encore secondaire.

L'opération Catapult est montée dans la précipitation ; elle cible Mers el-Kébir et Alexandrie. Dans le port égyptien, la Force X, aux ordres de l'amiral Godfroy, voisine avec une escadre britannique commandée par l'amiral Cunningham. Le hasard ou le destin faisant que les deux amiraux sont beaux-frères, un compromis permet la neutralisation de la Force en respectant les règles de commandement et l'honneur des officiers français. À Mers el-Kébir, en revanche, l'ultimatum aboutit à un affrontement violent faisant mille deux cent quatre-vingt-quinze morts, dont neuf cent quatre-vingt-dix-sept à bord du cuirassé *Bretagne*. Au-delà du bilan humain, le résultat politique est désastreux, du moins du côté français, en particulier pour la marine, dont les officiers cultivaient déjà une certaine anglophobie. Celle-ci fut alors exacerbée et favorisa chez de nombreux militaires une bascule idéologique vers les autorités de Vichy pour couper les ponts avec Londres et entamer une politique de collaboration avec les Allemands. Le ressentiment payé au prix du sang fut profond et durable, et ses conséquences se firent encore sentir bien après la fin de la guerre, tant la blessure de Mers el-Kébir restait vivace et avait été vécue comme une trahison par les alliés de la veille.

## ¶ La fin de la zone libre

Les conditions de l'armistice du 22 juin 1940 prévoyaient une occupation partielle du territoire métropolitain en attendant la conclusion d'un traité de paix qui n'arrivera pas. Le gouvernement s'est alors installé à Vichy de façon temporaire, espérant revenir rapidement à Paris. Autour du Maréchal se met en place une administration dominée par les militaires et par une nouvelle classe dirigeante très technocratique, qui s'illusionne totalement sur la perception du régime et de la France par Hitler. Pour celui-ci, c'est l'ennemi héréditaire qui a été abattu et il n'est pas question de lui accorder une place privilégiée dans la nouvelle Europe nazie. Ce décalage est évident

dès l'entrevue de Montoire, le 24 octobre 1940, où la France est en état de vassalité même si les honneurs militaires qui lui sont rendus flattent l'orgueil personnel de Pétain. La dégradation de la situation internationale intervient en 1941 avec, en juin, l'opération Barbarossa contre l'Union soviétique puis, le 7 décembre, Pearl Harbor qui entraîne l'entrée en guerre des États-Unis et la mobilisation de tout son appareil industriel, comme l'avait prophétisé le général de Gaulle.

En 1942, les victoires allemandes s'enchaînent, mais peu à peu les Alliés inversent la vapeur, et entament une longue et âpre reconquête. Pendant ce temps-là, le régime de Vichy s'efforce par tous les moyens de consolider son emprise sur une nation traumatisée et divisée, où la Résistance commence à harceler les occupants et bénéficie d'un soutien croissant de l'opinion publique. Sous l'impulsion du général Weygand, l'armée d'Afrique du Nord, globalement hostile aux Allemands, monte en puissance tout en camouflant une partie de ses effectifs. En métropole, l'armée d'armistice est, quant à elle, partagée entre plusieurs courants, celui qui considère l'Allemagne comme étant toujours l'ennemie et qui espère un retour de la France dans la guerre aux côtés des Alliés, et celui qui a fait le choix de la collaboration, à l'exemple du général Bridoux. Il faut cependant souligner que le corps des officiers de l'armée d'armistice reste profondément légaliste et maréchaliste, au risque d'un aveuglement total vis-à-vis des nazis.

En septembre 1942, les Alliés décident de débarquer en Afrique du Nord, enjeu majeur pour ouvrir le front de l'ouest. L'un des points-clés pour la réussite de l'opération est l'attitude de l'armée d'Afrique et donc de son commandement. Le 8 novembre, l'opération Torch débute avec trois débarquements au Maroc, à Oran et à Alger. Dans une grande confusion et au prix de violents combats, Darlan et Juin acceptent, au bout de trois jours de combats et de tergiversations, de se rallier aux Alliés et donc de faire basculer l'empire.

La riposte allemande est très rapide, alors même que Darlan, à Alger, oppose encore une résistance réelle aux troupes américaines. L'opération Anton est déclenchée dès le 10 novembre et vise à s'emparer de la zone libre, théoriquement sous le contrôle du gouvernement de Vichy. Ce plan était prêt depuis décembre 1940, preuve que Berlin ne se sentait pas contraint par les conventions d'armistice. Des mouvements de troupes allemandes sont détectés en zone occupée dès le 8 et l'armée d'armistice se met alors en position d'alerte pour un déploiement dans des zones de dispersion permettant de résister. Or ce dispositif, piloté par le général Verneau, chef d'état-major, n'est pas mis en œuvre, laissant les unités allemandes pénétrer vers le sud. Seul le général de Lattre, à Montpellier, ordonne à ses troupes de résister. En vain. Il est rapidement arrêté, condamné puis transféré

à Riom avant sa spectaculaire évasion et son ralliement à la France libre. L'armée d'armistice se laisse désarmer, avant de recevoir le 26 novembre l'ordre imposé par Hitler de se démobiliser. Les unités sont alors dispersées et les étendards cachés. L'honneur paraît sauf, malgré toutes les trahisons et avanies.

C'est l'argument employé par l'amiral de Laborde après le sabordage de la flotte à Toulon le 27, alors même que les délais étaient suffisants pour appareiller. Techniquement, celle-ci aurait pu rallier Alger comme le lui demandait Darlan depuis le 11 novembre. Dans un conflit devenu mondial, les inimitiés personnelles – Laborde déteste Darlan –, une conception obtuse de l'honneur et le serment de fidélité au Maréchal ont été désastreux sur le plan militaire tout en discréditant un peu plus le régime de Vichy. Les trahisons ont été nombreuses tant internes au sein des différentes factions de Vichy qu'externes avec le non-respect par les Allemands des conventions d'armistice. L'aveuglement des militaires français n'en a été que plus dramatique, laissant le champ libre à une occupation encore plus dure où la barbarie nazie a pu se déchaîner contre la Résistance et en déportant les Juifs.

## Suez ou l'illusion du passé

À peine dix ans après la guerre, la France et le Royaume-Uni pensent être encore de grandes puissances capables d'imposer leur volonté dans ce qu'elles estiment être leur sphère d'influence. D'autant plus que dans le contexte de la guerre froide, les deux capitales estiment bénéficier de l'appui permanent de Washington. Un sentiment renforcé par le fait que sur le continent européen divisé par le rideau de fer, la République fédérale d'Allemagne (RFA) ne pèse encore ni sur le plan économique ni sur le plan militaire – la Bundeswehr est encore en phase de création. Certes, la France a perdu l'Indochine et le Royaume-Uni a su habilement brader l'empire des Indes, mais les deux États considèrent faire partie du *quadriumvirat* qui dirige le monde.

L'épisode de la crise de Suez, à l'automne 1956, illustre cette illusion avec une trahison politique qui, cette fois-ci, a été profitable à terme. En décidant de nationaliser la compagnie du Canal de Suez, Nasser, arrivé au pouvoir en 1952, sait qu'il s'attaque directement aux intérêts britanniques et qu'il y aura une réaction militaire. L'opération franco-britannique visant à récupérer le canal est organisée en coordination avec Israël. Mais d'emblée, les objectifs politiques de Londres et de Paris sont différents, et l'organisation du commandement marginalise les Français. Si, avec une véritable défaite pour les troupes égyptiennes,

le débarquement est un succès tactique, la réaction internationale est brutale et sans appel, avec une mise en garde de l'Union soviétique s'appuyant sur la menace nucléaire. Les États-Unis, plutôt réservés jusqu'alors, imposent le retrait des forces franco-britanniques avec des restrictions immédiates d'emploi sur le matériel français d'origine américaine et une attaque contre la livre sterling. Dès lors, le repli est inéluctable et la victoire militaire se traduit par une défaite géopolitique pour Londres et Paris, dont les conséquences vont être distinctes, voire opposées, pour les deux alliés. Londres décide de s'aligner sur Washington et considère que l'Atlantisme, avec une relation privilégiée, sera désormais structurant pour la politique étrangère britannique. À l'inverse, Paris, qui est englué dans le conflit algérien, conclut en un besoin d'Europe – ce sera le Traité de Rome en 1957 – et en la nécessité de l'autonomie stratégique avec l'accélération du programme nucléaire militaire, dont le général de Gaulle bénéficiera pleinement en arrivant au pouvoir en 1958. Ainsi, si la crise de Suez s'achève le 7 novembre, le gouvernement de Guy Mollet valide dès la mi-novembre le choix du projet du Mirage IV proposé par Dassault pour le projet de futur bombardier nucléaire. Le prototype effectuera son premier vol le 17 juin 1959 et les forces aériennes stratégiques prennent l'alerte en 1964, alors que la première explosion nucléaire (Gerboise bleue) a eu lieu le 13 février 1960.

L'affaire de Suez était mal engagée dès le début pour de nombreuses raisons : divergence des objectifs politiques au sein de la coalition, mauvaise évaluation des soutiens internationaux, non préparation politique... L'absence, voire le retournement du soutien américain, a conduit Londres et Paris au fiasco. Toutefois, les gouvernements de Guy Mollet et de ses successeurs, en prenant conscience du déclassement stratégique de la France et en décidant d'accélérer le nucléaire militaire, ont préparé l'avenir. Le général de Gaulle, en donnant la priorité à la dissuasion nucléaire à l'issue de la guerre d'Algérie, eut l'obsession de la souveraineté nationale et de l'indépendance stratégique, dotant la France des moyens lui garantissant cette autonomie. Une autonomie qui avait été perdue en 1940 puis engloutie en 1942, mal évaluée en 1956, car de trop nombreux officiers avaient préféré une conception aveugle de l'honneur et une obéissance servile, ignorant que les rapports de force existent en politique et oubliant que la guerre est d'abord une action politique. ■

PHILIPPE HERZOG

## L'ALLIANCE DES EUROPÉENS EN DEVENIR

Leurs racines et leurs traditions chargent les Européens d'une lourde responsabilité : s'unir pour faire l'histoire. Le peuple juif a cultivé une idée messianique de l'alliance : conçu à l'image de Dieu pour qu'il puisse s'épanouir, l'homme ne doit pas seulement être, mais aussi devenir et construire une communauté fondée sur des principes éthiques. Les Grecs, eux, ont élaboré une conception politique de la Cité fondée sur une démocratie d'assemblée, mais reposant sur une inégalité sociale radicale. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Kant conçoit le projet européen moderne d'une alliance de peuples, une libre association dont l'ambition sera de bâtir une paix perpétuelle. Elle prendrait la forme d'une fédération, mais sans reposer sur une fusion : la liberté à laquelle il faut renoncer, c'est la liberté égoïste des nations souveraines, souligne Monique Castillo<sup>1</sup>.

### S'allier : un choix d'éthique et une construction politique

Qu'elle soit fondée sur la mystique ou sur la raison, l'alliance kantienne implique une éthique de responsabilité mais aussi de fraternité entre les peuples, car elle ne doit pas reposer sur une domination. Chacun doit s'ouvrir aux autres, donc faire l'épreuve de l'altérité. Or la tradition des Lumières est autocentnée. Quand les marins portugais et espagnols ont ouvert le monde, les Européens ont rencontré pour la première fois les peuples du monde entier mais ils les voyaient comme des barbares. Pour Kant lui-même, une alliance de paix « perpétuelle » ne pouvait être fondée que sur la civilisation européenne. Or les citoyens ont forgé leur liberté au sein des États-nations, et la volonté de puissance les a entraînés à faire subir à autrui des dominations à caractère impérialiste. Même Marx, pourtant porteur d'un idéal d'émancipation des peuples à portée universelle, ne concevait la réalisation du communisme que sur le socle d'un foyer européen ; et il pensait que la solidarité des prolétaires devait avoir recours à la force pour renverser la domination de classe. Plus tard, Emmanuel Levinas proposera une éthique de responsabilité d'autrui étendue à l'échelle de l'humanité ; ce pourrait être celle du XXI<sup>e</sup> siècle.

1. M. Castillo et G. Leroy, *L'Europe de Kant*, Paris, Privat, 2001.

Après les deux guerres mondiales, une renaissance a eu lieu et l'idée de fédération a pris corps. Se voulant explicitement porteurs d'une longue tradition, Robert Schuman et les « pères fondateurs » ont donné au projet européen la dimension d'une œuvre de civilisation, dans une perspective de droits humains en rupture avec la volonté impériale de puissance. Mais il n'a été possible de commencer que par la construction d'une communauté économique, et non politique. Celle-ci était supposée venir ensuite. Ce serait une Cité où les Européens auraient le désir et la volonté de vivre ensemble en partageant des paroles et des actes, pour reprendre les mots d'Hannah Arendt. Le mouvement personneliste faisait en ce sens appel à la personne, à son intériorité et à des rapports sociaux fondés sur la justice.

L'Union européenne actuelle n'est toujours pas une communauté politique, loin de là. Selon une optique fédéraliste, copiée sur le modèle américain, on imaginait qu'elle prendrait la forme d'États-Unis d'Europe. Cette image se dissipe, car à la différence des Américains qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, inventaient une nation, les vieilles nations européennes n'entendent pas fusionner. La libre association de peuples prônée par Kant devra se doter d'institutions qui respectent leur hétérogénéité.

L'obsession historique de l'unité ne signifie nullement une fusion, c'est d'ailleurs la beauté de la tâche. Mais elle n'échappe pas au problème causé par les logiques de puissance. D'une part, les forces des États-nations européens sont très inégales, d'autre part, la grande faiblesse de l'Union est de n'être que commerciale et juridique face aux grands États du monde extérieur qui, eux, disposent des attributs de la puissance. On ne peut pas prétendre œuvrer à une paix durable en les appelant seulement à partager nos conceptions des droits humains. La mondialisation soulève le défi de l'entente des peuples à l'échelle de l'humanité. L'interdépendance profonde actuelle ne va pas sans des inégalités et des risques de violence considérables, aussi l'œuvre de paix appelle de nouveaux concepts d'alliance. Même l'impératif écologique ne peut souder les nations par lui-même, d'ailleurs à l'évidence il les divise aussi !

## **F** S'allier : repenser les cadres démocratiques pour associer les peuples

L'alliance doit toujours être vécue, appropriée, modifiée par des populations concrètes. Elle est affaire de générations appelées à toujours la renouveler. Or celles qui cohabitent n'ont pas le même

vécu du passé, donc la même conscience de l'histoire commune, et le monde d'il y a soixante-dix ans n'a rien à voir avec celui d'aujourd'hui.

Après la guerre, des élites responsables ont incarné en Europe de l'Ouest une volonté d'alliance fondée sur une réconciliation. Elle a été appuyée par les Américains et fut lente à diffuser. Notre Union s'est beaucoup élargie depuis, tout particulièrement après la chute du communisme. Des peuples séparés de l'Ouest, qui avaient subi le joug des totalitarismes et qui étaient les principales victimes du XX<sup>e</sup> siècle, ont choisi d'entrer dans notre alliance. Mais nos dirigeants et nos peuples ont négligé l'effort de connaissance des nouveaux membres, et la remémoration croisée de notre histoire commune n'a pas eu lieu. Réduite à des règles et à des guichets, la Communauté n'a pas d'âme. Ceci provoque de graves séquelles et n'est pas sans rapport avec les « nationalismes » de retour, tandis que la tentation de réduire l'hétérogénéité, par exemple pour les Français de se situer à l'avant-garde dans une Union à plusieurs vitesses (à cercles concentriques), n'est nullement acceptée en Europe. Elle est contraire à la vocation universaliste de l'Europe, qui est de faire richesse des diversités pour former l'unité, et véhicule une culture hiérarchique, sinon de domination. En fait, les dissymétries de forces économiques et commerciales entraînent des divisions entre les pays membres à l'Ouest (en particulier entre la France et l'Allemagne dans la zone euro), comme entre le Nord et le Sud. Et, soyons lucides, les traditions humanistes n'inspirent plus guère nos systèmes démocratiques actuels.

Ces réalités interrogent sur les capacités cognitives, culturelles et relationnelles des Européens : leur conscience, leur aptitude à partager et à co-construire n'ont rien d'évident. La volonté d'une communauté politique est même perdue de vue aujourd'hui. L'héritage spirituel d'une fédération des peuples s'estompe ; pourtant, dans une conception beaucoup plus pragmatique, le souci d'une coopération demeure. L'opposition entre l'approche fédérale et celle de l'Europe des nations devra être dépassée quand il s'agira de refonder notre Union, ce qui devient nécessaire.

La crise du cadre démocratique national et européen est désormais visible. Certains ont cherché un bouc émissaire du côté des contraintes exercées par l'Union. Or la crise de la démocratie est d'abord intérieure à chaque nation. Partout la démocratie élective représentative est contestée, et la gouvernance de l'Union repose en quelque sorte sur une forme de représentation au carré : ce sont nos dirigeants nationaux qui prennent les décisions. Les rivalités entre nos États-nations font obstacle à la coopération et la régulation du grand marché reste fondée sur la compétition. Nous devons donc repenser en même temps les démocraties nationales et la démocratie

au niveau de l'Union, et refonder le socle du marché pour faire place à des politiques publiques d'intérêt mutuel (il ne reste que la politique agricole commune, qui est en crise, et la politique de cohésion, qui n'en est plus vraiment une).

En toile de fond, la crise de la démocratie élective s'accompagne d'une volonté de participation dans nos sociétés individualisées, où l'on dispose de ressources d'informations sans précédent. Mais ces sociétés sont clivées, ces informations sont largement contradictoires et les conditions à réunir pour exercer une véritable participation ne sont pas encore réunies. Chacun veut dire son mot sur tout, sur un mode de démocratie directe, sans disposer des capacités éthiques et cognitives que requiert l'exercice d'une responsabilité partagée – *a fortiori* quand il faut la partager avec d'autres peuples.

## Refonder l'Union autour de biens communs

La stigmatisation générale des « populismes » semble ignorer ces réalités : le populisme est l'ombre portée de la démocratie européenne en crise, souligne Jan-Werner Müller. Il ne s'agit pas seulement de l'écart entre les peuples et leurs élites, mais aussi de la revendication politico-morale de ceux qui se désignent comme le « vrai peuple ». C'est certes un terrain fertile pour les manipulations, mais il n'est plus possible de faire simplement appel au respect de nos valeurs et de nos institutions. Les échecs à faire société ne donnent plus à nos représentants élus le monopole de la légitimité.

Pour les mêmes raisons, le clivage entre les « pro-européens » et les « nationalistes » peut être trompeur, car on trouve beaucoup d'eurosceptiques des deux côtés. Il est contre-productif, car il risque de creuser les divisions, alors qu'il faut marier les sensibilités nationales et fédérales pour construire une Union beaucoup plus forte.

Parce que je suis profondément européen de cœur et d'esprit, je me dois de critiquer l'Union telle qu'elle fonctionne et d'agir de façon constructive pour la refonder afin de reprendre l'ambition abandonnée d'une communauté politique<sup>2</sup>. J'observe notamment que la responsabilité de la question sociale est abandonnée aux Etats-nations alors que tous sont soumis à la violence du capitalisme financier et que l'Union s'extract très difficilement des cultures ultralibérales. Ceci ne peut que laisser monter la rébellion des laissés-pour-compte et des désaffiliés dans chaque nation, et la poussée relative de forces radicales au niveau de l'Union.

---

2. Ces défis sont au cœur de mon livre *D'une révolution à l'autre. Mémoires*, Monaco, Éditions du Rocher, 2018.

Pourtant, le sentiment favorable à l'Union s'est renforcé depuis 2010 : 62 % des citoyens européens estiment en 2018 que l'adhésion de leur pays est une bonne chose, 67 % qu'ils ont tiré des bienfaits de cette appartenance. En même temps, la volonté de « prendre son destin en main » ne s'affirme pas seulement au Royaume-Uni, mais aussi sur les autres scènes publiques nationales. Avec une grande différence sur le continent : aucun pays ne veut suivre le Royaume-Uni dans l'impasse d'une rupture. Ainsi des potentiels de sortie de crise coexistent avec une insatisfaction accrue.

Il faut offrir des perspectives d'espoir qui parlent à la conscience et à l'intérêt des peuples. Pour moi, il est impératif de retrouver les « citoyens », de toucher les personnes, ce qui implique que chacun puisse éprouver son européanité dans des projets de vie quotidienne dans les entreprises, les écoles, les espaces territoriaux. C'est pourquoi il faudrait donner la priorité absolue à des politiques européennes en faveur de l'éducation, de la constitution d'un marché européen du travail et de la formation, des coopérations interrégionales pour la cohésion territoriale, avec une stratégie commune d'industrie 4.0 pour que l'Europe puisse s'approprier les technologies numériques sans se laisser dominer par les grands groupes multinationaux.

Tout ceci implique une formidable dynamique d'investissement à long terme, humain et productif. La participation des acteurs sociaux, économiques et civils devra être sollicitée pour la co-construction des projets d'intérêt mutuel. On ne peut pas créer la cohésion et la dynamique par les règles ; il faut partager des politiques. Et dans l'alliance renouvelée des Européens, on ne cultivera pas le clivage entre centre et périphéries. Si l'entente entre la France et l'Allemagne est toujours nécessaire, elle est de plus en plus insuffisante : il faut associer tous les peuples et faire richesse des diversités.

## Repenser la place de l'Europe dans le monde

Les notions d'alliance ont toujours une dimension extérieure. Historiquement, les optiques de puissance et/ou de protection ont prévalu. Le modèle romain de constitution d'un empire, sorte d'alliance forcée, a longtemps hanté les esprits ; or Rome, comme nous l'a appris Montesquieu, c'était la guerre perpétuelle. Quant aux empires continentaux, ils ont tous failli au XX<sup>e</sup> siècle.

Le concept d'équilibre des puissances européennes fondé sur le « concert » des monarques a alors explosé. Il est très significatif que Keynes ait claqué la porte du Congrès de Versailles en 1919 ; il faisait appel à l'esprit de coopération contre l'esprit de revanche, mais celui-ci a prévalu et a conduit à la Seconde Guerre mondiale.

Après celle-ci, la création de la Communauté économique européenne (CEE) a été indissociable d'une Alliance atlantique fondée sur une coopération permanente sous l'égide des États-Unis. Parallèlement, la création de grandes institutions internationales a marqué l'invention d'un multilatéralisme. D'abord circonscrites dans un bloc, elles se mondialisent après la chute de l'Union soviétique. Des esprits aveuglés ont alors célébré la fin de l'histoire. C'était en fait le début de la fin de l'histoire telle que la concevait et l'imposait l'Occident. La mondialisation économique et financière a permis l'émergence de nombreux peuples, et la gestion hégémonique de la superpuissance américaine a brisé les illusions.

Notre Union doit repenser sa place dans le monde. Elle qui se cantonnait à être une « puissance normative » devra se doter d'une « autonomie » avec certains attributs de puissance monétaire, financière, technologique, militaire et géopolitique... On parle de « souveraineté européenne », mais la dépendance de l'Europe envers les États-Unis est profonde. De plus, l'Alliance atlantique s'est constituée contre la Russie, or beaucoup d'Européens ont raison de ne plus considérer celle-ci simplement comme la menace qu'elle a été, mais plutôt comme un partenaire pour demain avec les coopérations que cela implique.

Le retour de grandes alliances n'est pas du tout certain, car les risques changent profondément de nature : les catastrophes annoncées sont climatiques et humaines. On devrait donc considérer la question des alliances autrement que comme des blocs de puissances. Il s'agirait d'organiser la coopération des peuples pour co-construire des biens communs pour la sécurité, le développement et le bien-être. Il n'est pas question de rompre une coopération avec les États-Unis, qui a pu être mutuellement bénéfique, mais de la repenser, et il est nécessaire de créer des coopérations durables avec la Chine comme avec des partenaires partout ailleurs.

Quand le monde était divisé en deux blocs, l'affirmation d'un tiers-monde élargissait déjà la conception de l'ordre mondial. Mais aujourd'hui, nous assistons à l'émergence des peuples de la planète qui sont tous en quête d'autonomie pour assurer eux-mêmes leur sécurité et leur croissance, laquelle doit être endogène, écologique et inclusive. Tous mobilisent les nouvelles technologies et aspirent à choisir eux-mêmes leur destin. Dans ce contexte, il faut être particulièrement attentif aux groupements régionaux qui se forment en Asie du Sud-est, en Amérique latine, en Afrique... où des peuples résistent aux dominations des grandes puissances. Chacun de ces groupements remet en cause le nationalisme de ses membres. En ce sens, l'Union européenne n'est pas isolée. Elle devrait prêter le plus grand intérêt à ses rapports avec ces groupements.

Passer des alliances classiques à des coopérations d'intérêt mutuel ne va pas sans novations éthiques et culturelles. Dès les années 1950, un visionnaire, Pierre Teilhard de Chardin, annonçait que l'interdépendance profonde des peuples de la planète ferait croître le besoin d'une conscience commune – il l'a souhaitée pour sa part en Jésus Christ. Le choc des cultures paraît s'y opposer, mais il traduit en même temps le besoin de recherche d'un nouvel humanisme. Un défi majeur est celui d'une mémoire partagée. Il faut travailler à une histoire globale, qui devra s'imprimer dans nos systèmes éducatifs alors que chaque peuple est emprisonné dans ses œillères nationales. J'appelle à construire des mémoires européennes.

Eduquer est une chose, mettre en relation les gens dans leur cycle de vie en est une autre. Des mobilités physiques et mentales sont nécessaires pour partager des biens communs ; les coopérations intra-européennes doivent être ouvertes à des participants extérieurs. Une perspective de circulations humaines pour le développement et la solidarité est nécessaire afin de résoudre la question de l'immigration en prenant bien en compte les bouleversements de la démographie et de l'habitat dans le monde. Ceci est un test majeur pour la pérennité du modèle européen.

Des comparaisons entre l'interrégionalisme européen et celui des autres groupements bouleverseraient bien des simplismes, en particulier l'homogénéisation par les règles qui est si chère à la gouvernance de l'Union. L'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) fonctionne depuis 1967 comme une entente entre égaux avec de bons résultats ; elle s'est étendue à deux cercles extérieurs de coopération. Les groupements d'Amérique latine sont plus fragiles et l'euroscepticisme de ces peuples se fait jour en raison de l'incohérence des engagements de l'Union à leur égard. Les Africains ont l'immense courage de bâtir de grandes régions sur leur continent, alors même que l'Europe cultive des liens bilatéraux avec leurs États et que la prédominance des liens marchands asymétriques s'accompagne d'une aide publique souvent défectueuse. Il faudra développer sur place les investissements humains et productifs massifs dont l'Afrique a besoin (ce que fait la Chine pour sa part, à sa façon).

Entre le monde extérieur et l'Union européenne, il y a nos voisins : le Royaume-Uni (si le Brexit est acté au jour où cet article est publié), la Russie, qui est Europe et Asie en même temps, la Turquie, la rive sud de la Méditerranée... L'Europe a tourné le dos à la Russie quand Mikhaïl Gorbatchev a tendu la main en proposant une maison commune ; et aujourd'hui nos politiques de voisinage sont un échec cuisant. Dans une perspective de sécurité et de développement, pourquoi ne pas proposer à ces pays de devenir des États associés à

l'Union européenne ? Romano Prodi appelait à la formation d'un cercle des amis lorsqu'il présidait la Commission. Si, à l'intérieur de l'Union, la notion de cercles concentriques me paraît inacceptable, avec l'extérieur, elle peut faire sens.

Les groupements régionaux et interrégionaux sont beaucoup plus complexes que les accords bilatéraux de libre-échange. Le politologue Mario Telò, qui les explore, souligne qu'ils incluent des dispositions sociales, environnementales et sécuritaires, qu'ils reposent sur les concertations entre acteurs publics et privés, et qu'ils disposent d'institutions de financement pour le développement. Ces constructions font partie d'un nouveau multilatéralisme, elles incitent à réformer les grandes institutions multilatérales d'après-guerre pour établir une meilleure représentativité de la pluralité des populations du monde. La gouvernance multilatérale par les agences et par des accords intergouvernementaux chiffrés (comme ceux de la COP21 pour la politique climatique et les objectifs de l'ONU pour le développement durable, ODD) est défaillante. L'économie politique et les solidarités qu'impliquerait leur réalisation ne sont nullement assurées. On ne réussira pas à atteindre les objectifs écologiques, à gagner le combat contre la pauvreté et à établir une paix mondiale sans une grande transformation du système capitaliste globalisé, producteur de déséquilibres et d'inégalités à caractère structurel ; il faudra rompre avec la prédominance des firmes multinationales géantes et des États les plus puissants.

Le régime de régulation du commerce mondial est dysfonctionnel. L'Occident prône un terrain de jeu équilibré sans intervention publique alors même qu'un oligopole de quelques firmes privées s'est formé, qui agglomère et traite les données numériques en aggravant l'écart entre le travail et le capital à une échelle jamais connue auparavant, souligne l'analyste américaine Rana Foroohar. L'Union européenne devrait se doter d'infrastructures d'intérêt public pour pouvoir investir dans les domaines des biens communs. De même, la position imprenable du dollar et le formidable privilège financier qui l'accompagne doivent être remis en question. La Chine avance avec prudence la promotion du rôle international du renminbi. Celui de l'euro va devoir être établi, ce qui exigera l'assise d'un marché financier européen profond et liquide avec la création d'euro-obligations. Cela étant, un système monétaire multipolaire avec de grandes monnaies rivales serait toujours conflictuel. La formation de monnaies locales pourra servir à relocaliser des activités, tandis qu'une monnaie mondiale devra être établie. Il pourrait s'agir d'un DTS rénové. Au sein du FMI, la prédominance des États-Unis et des Européens devra faire place à une représentation multilatérale équilibrée.

De tout temps les alliances des Européens ont reposé sur une vision du monde. Euro-centrées et dominatrices, elles doivent maintenant reposer sur une acceptation de la pluralité du monde et devenir coopératives. C'est une révolution copernicienne. Pour se montrer capable de renouveler l'idée kantienne de paix perpétuelle, l'Europe doit faire l'épreuve du regard des autres et construire avec eux des liens d'égal à égal. Pour aller vers un ordre mondial pacifique et solidaire, il faut avancer vers une alliance des peuples beaucoup plus vaste que celle des Européens. Elle n'aura ni centre ni périphéries. Tel est l'horizon. ■



# **L** POUR NOURRIR LE DÉBAT



MARC VIGIÉ

## LA GRANDE GUERRE EST TERMINÉE ! RETOUR SUR UN CENTENAIRE EXEMPLAIRE

L'histoire du centenaire de la Grande Guerre, aujourd'hui achevé et par là devenu objet d'histoire comme le fut il y a maintenant trente ans le bicentenaire de la Révolution, est désormais à écrire. Le propos qui suit est à l'évidence trop précoce et d'une ambition trop modeste pour prétendre saisir dans sa totalité et sa diversité une geste commémorative d'une si vaste ampleur, déployée à tant d'échelles et sur une durée si peu ordinaire. Le temps venu, il faudra pour cela de nombreux et forts volumes. Cinq années durant, sans barguigner ni désemparer, sans jamais faiblir ni lasser, partout dans le pays, des plus modestes villages à la capitale, des milliers de colloques, de conférences, d'expositions, de manifestations artistiques et culturelles, de projets éducatifs ont composé une longue liturgie mémorielle dont les amples cérémonies institutionnelles donnèrent la cadence. Encore l'inventaire complet de ces pratiques sociales sera-t-il à jamais impossible, bon nombre d'initiatives locales n'ayant pas demandé la labellisation octroyée après examen par la Mission nationale du Centenaire. Il faut ajouter à tout cela l'embrasement médiatique et le flot puissant des publications, également continus quoiqu'eux aussi, avouons-le, d'une qualité et d'un intérêt fort variables. Et puis la physionomie véritable d'une commémoration ne se révèle généralement qu'après l'événement, en quelque sorte une fois les cendres refroidies<sup>1</sup>. Malgré ces nécessaires réserves, une évidence s'impose, y compris aux esprits chagrins qui en doutaient fort comme aux tenants d'un post modernisme hypercritique qui s'en agaceront : ce centenaire aura été exemplaire, la commémoration réussie. Reste à établir les raisons d'un succès tout à la fois historique, politique et civique.

Certes, l'évocation de la multitude des acteurs individuels et collectifs – élus de tous niveaux et de tous bords, historiens et enseignants, artistes de toutes disciplines, familles, institutions savantes et culturelles, organismes économiques et sociaux, associations diverses –, et de celle, plus nombreuse encore, des visiteurs des sites mémoriels et des musées, des spectateurs venus

1. J.-N. Jeanneney, *La République a besoin d'histoire. Interventions*, Paris, Le Seuil, 2000 ; P. Garcia, *Les Territoires de la commémoration*, Paris, Atelier national de reproduction des thèses, 1994.

en rangs inhabituellement serrés assister aux cérémonies locales et nationales, aux concerts et aux spectacles, ne suffit pas à apporter une preuve irréfutable de la réussite ; et pas davantage les résultats inespérés d'un tourisme de mémoire florissant et internationalisé comme jamais<sup>2</sup>. Les nombres, comme les images, ne suffisent pas à tout montrer et à tout dire d'une réalité. Mais enfin, qu'aurait-on déduit si les cérémonies du 14 juillet 2017, du 29 mai 2016 et du 11 novembre 2018 n'avaient rencontré qu'indifférence et désintérêt ?

On pourrait aussi objecter que la fièvre mémorielle qui habite ce vieux pays saturé d'histoire qu'est la France et qui assure depuis une quarantaine d'années l'essor continu d'un culte patrimonial en même temps qu'elle accompagne les angoisses identitaires qui taraudent les Français garantissait à coup sûr le succès. Sauf que l'argument, de nouveau, est trop court. Bon nombre, sinon la quasi-totalité, des quelque cent trente commémorations nationales (!) programmées pour la seule année 2018 n'étaient en vérité que de simples remémorations promises à de médiocres audiences. Qui plus est, il est fréquemment survenu par le passé que des commémorations aux contenus historique, idéologique et affectif forts aient été affectées par les diverses tensions entre le caractère étatique et politique de l'initiative de « l'en-haut », qui en avait décidé, et la foisonnante diversité sociale, géographique, culturelle et même religieuse des usages de « l'en-bas ». Or rien de tout cela ne s'est produit entre 2013 et 2018, alors même qu'une fois encore plusieurs commémorations se sont étagées sur la vaste scène nationale, simultanées, mais en l'occurrence complémentaires, qui toutes triomphèrent sans peine de l'individualisme de masse, du désenchantement du politique comme de la crise des grands récits.

On dira enfin, et avec raison, que l'événement hors norme qu'est la Grande Guerre appelait une commémoration de même échelle. Mais les risques de l'embourbement dans les ornières creusées par les attitudes convenues, de l'enlisement dans les chausse-trappes qui piègent le genre commémoratif, n'en étaient que plus nombreux. Les premières fautes, irrémédiables, eussent consisté à célébrer et non pas à commémorer, plus encore à célébrer une victoire et non pas à commémorer un conflit, voire à dénier la commémoration à l'exaltation du vainqueur qui rabaisse le vaincu du côté de la barbarie et non pas à la paix ou, plus simplement et moins dangereusement, à négliger la polyphonie des mémoires pour s'en tenir à l'héroïsme militaire et à la singularité nationale. Elles, heureusement, furent écartées d'emblée<sup>3</sup>.

2. A. Hertzog, «Quand le tourisme de mémoire bouleverse le travail de mémoire», *Espaces* n° 313, juillet 2013, pp. 52-61.

3. J. Zimet, *Commémorer la Grande Guerre. Rapport au président de la République*, septembre 1991.

Pourtant, dès son annonce, et encore plus tard, le Centenaire a été accueilli par certains avec circonspection et méfiance, sinon hostilité. Sa seule idée fut même parfois rejetée sans appel. On se plut à dénoncer une « célébration du carnage industriel » et l'on fit part d'une farouche détermination à détourner le regard. On regretta haut et fort que l'Éducation nationale eût accepté sans broncher de contribuer à l'instrumentalisation d'une « mémoire militarisée » et, plus grave encore, qu'elle prît sa part dans la diffusion de la religion civique nécessaire à l'ordre dominant ! On dénonça par anticipation, mais avec une assurance inébranlable, les diverses formes de réinvestissement par les autorités d'une « culture de guerre » ainsi que la volonté présidentielle de puiser une nouvelle légitimité dans une commémoration si entachée de mythification et de mystification. On promit de produire les preuves de la « confiscation socio-politique » du besoin de commémorer ainsi que les indices d'une apologétique de la Grande Guerre. L'outrance ne connaît pas de limites. D'aucuns déclarèrent que la signification du Centenaire ressemblait fort à celle de l'Holocauste selon Enzo Traverso, à savoir « une sorte de théodicée séculière qui consiste à remémorer le mal absolu pour nous convaincre que notre système incarne le bien absolu »<sup>4</sup>. Le Centenaire s'est achevé avec la mauvaise polémique provoquée par l'évocation du maréchal Pétain et de nouvelles dénonciations d'un « escamotage » de la commémoration par le pouvoir.

En réalité, la virulence de ces attaques aide à cerner les enjeux de la commémoration et de son objet au regard des « passions françaises ». Tout cela rappelle en effet que la Grande Guerre, quoiqu'achevée depuis cent ans, est loin d'être un objet historique totalement refroidi que l'on peut étudier avec le détachement d'un entomologiste. On aurait tort de le regretter. Une commémoration éloignée de l'horizon de la pensée critique et des exigences de la société démocratique, ne suscitant aucun débat, est à l'évidence une commémoration qui, trop détachée de son contexte et pauvre de sens, n'a pas vraiment lieu d'être. Au travers des positions de principe et des procès d'intention de quelques intellectuels, il faut donc percevoir une opinion publique profondément politique qui manifeste sa vigilance en ne se montrant pas indifférente à la question des usages politiques de la mémoire, réels ou supposés, et s'interroge sur la légitimité d'une politique de mémoire aussi évidente dans le cas du Centenaire.

---

4. E. Traverso, *Le Passé : mode d'emploi. Histoire, mémoire, politique*, Paris, La Fabrique, 2005.

Car toute commémoration produit du sens politique<sup>5</sup>. La réaffirmation d'un passé maintenu dans le présent et son dépassement obéissent nécessairement à un projet que la tradition démocratique et les usages républicains définissent essentiellement comme une pédagogie très élaborée de la citoyenneté. Tirer de l'expérience du passé des *exempla* propres à nourrir des convictions et un idéal, mettre en avant des valeurs et des principes identitaires, affirmer l'enracinement dans le temps de l'identité collective, rassurer une nation sur sa consistance et sa permanence, mais aussi discerner des promesses, impulser un élan pour l'avenir, donner une orientation de l'action vers une fin sont les éléments constitutifs de l'articulation du passé, du présent et de l'avenir. Le geste commémoratif fait partager des rituels qui évoquent des images, racontent un récit national qu'ils investissent de sens et rendent intelligible ; il induit des émotions, convoque la sensibilité autant que le jugement, invite à partager un imaginaire et fait de la mémoire une boussole de la vie collective. L'esthétique commémorative, notamment celle des grandes cérémonies qui eurent lieu à Paris, à Notre-Dame-de-Lorette, à Verdun, mobilise le frisson de l'émotion pour mieux inscrire le texte politique et ses notions abstraites dans le sensible et l'affectif.

Conscients de l'opportunité ainsi offerte de réinstituer politiquement la collectivité nationale, les deux présidents de la République ayant eu à officier ont respecté scrupuleusement l'*ordo immuable* de la commémoration. Ils ont manifesté continûment le même souci d'interroger l'héritage moral et politique de la Grande Guerre en pensant aux défis du temps présent, de faire du moment commémoratif un temps de rassemblement et de cohésion nationale autour d'une histoire et d'un destin. Ils ont rappelé la consubstantialité de la nation et de son armée afin de promouvoir un souvenir porteur de valeurs et de vertus tout en désignant clairement la ligne de partage entre le patriotisme et le nationalisme<sup>6</sup>.

Il y eut cependant des nouveautés introduites dans un protocole solidement ancré dans la tradition. Le temps présent autant que la morale de l'histoire exigeaient d'affirmer la dimension internationale du Centenaire et la vocation singulière de la France à le mettre en œuvre en associant l'ensemble des belligérants, les vainqueurs comme les vaincus, soit les représentants de quelque soixante-dix pays, et autant d'histoires et de mémoires. François Hollande aussi bien qu'Emmanuel Macron ont évoqué à l'unisson, somme toute avec

<sup>5.</sup> S. Ernst, «L'identité mémorielle. Généalogie d'un tropisme contemporain», *Collège international de philosophie*, 2009/4, n° 66, pp. 100-112; P. Nora, *Les Lieux de mémoire*, particulièrement les tomes II *La Nation* (1986) et III *Les France* (1992); T. Todorov, *Les Abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 2004.

<sup>6.</sup> Y. Lacoste, «La géopolitique et les rapports de l'armée et de la nation», *Hérodote* n° 116, 2005, pp. 5-21.

des styles semblables, l'amitié franco-allemande, la construction de la maison commune européenne, l'amitié entre les peuples. Ils ont convoqué la mort de masse d'il y a cent ans pour conjurer les nouvelles menaces pesant sur la paix et l'ordre mondial. Ils ont aussi renouvelé les formes non moins établies du rituel commémoratif : le premier en inaugurant l'anneau de la mémoire de Notre-Dame-de-Lorette et ses cinq cent soixante-dix-neuf mille six cent six noms représentant quarante nationalités, monument d'une conception absolument inédite qui réinvestit l'approche anthropologique et culturelle de la mémoire de la Grande Guerre ; le second en rappelant ce que fut et devait demeurer le rôle de la France devant les chefs d'État ou de gouvernement invités à se rassembler sous la voûte de l'Arc de Triomphe, sans doute le monument français le plus fortement chargé de symboles historiques.

Finalement, quel bilan critique faire d'un tel programme ? Est-il inavouable de vouloir démontrer que l'idée de nation n'est pas désuète ? Est-il condamnable de poser la Grande Guerre comme une référence universelle ? Les pratiques commémoratives de l'État sont-elles allées à l'encontre des attentes du corps social ? Au fond, peut-on reprocher au pouvoir d'avoir scrupuleusement tenu son rôle ? Mieux vaut paraphraser le cardinal de Richelieu pour admettre sans rechigner que ce centenaire « d'en-haut », d'essence politique, a rendu possible ce qui était nécessaire.

Il reste que le plein succès d'une commémoration ne relève pas exclusivement des initiatives institutionnelles et qu'il est nécessaire d'adoindre d'autres discours à ceux, surabondants, du pouvoir. Même sous sa forme la plus aboutie, un culte national n'est pas sans limites. Son objectif premier est davantage de convaincre de la nécessité de commémorer, de dire le « pourquoi », que de s'attacher au « quoi » et d'expliquer ce qu'il s'agit de commémorer. Par exemple, sans en condamner le texte et l'esthétique, sans lui faire le mauvais procès de privilégier une approche de l'événement que d'aucuns qualifient volontiers de « béate » alors qu'elle n'est rien d'autre que la condition de son efficacité civique, on peut à bon droit s'irriter que la pompe de l'État, par l'effet d'un déficit conceptuel qui lui est inhérent, entretienne sans chercher à les dépasser ou à les mettre à distance les mythes constitutifs du « roman national ».

Surtout, la Première Guerre mondiale, paroxysme des rapports de force interétatiques et de la violence guerrière, pose des questions historiques et morales auxquelles il ne revient pas aux cérémonies officielles de répondre. Or ces interrogations, qui recourent elles aussi à la singularité de l'événement passé comme modèle pour comprendre le présent, ne contribuent pas moins à ériger la « mémoire

exemplaire », potentiellement libératrice, en principe d'action. Plus précisément, comment conserver intact le souvenir de quelque un million trois cent quatre-vingt-dix-sept hommes déclarés « morts pour la France » entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918, soit une moyenne de neuf cent treize tués par jour, sans chercher à comprendre cette capacité inouïe d'une société à affronter la mort, au risque de sa disparition<sup>7</sup>? La liste est longue de ce qu'il convient de chercher à connaître et comprendre. Qu'en fut-il réellement de l'Union sacrée et quelle signification lui accorder? Pourquoi les soldats du front ont-ils « tenu », et pourquoi les civils de l'arrière ont-ils consenti à prendre eux aussi leur part de souffrance et de deuil? Pourquoi un individu ordinaire, en qui chacun peut se reconnaître *a priori*, est-il prêt à se sacrifier sur l'autel de la sécurité collective? Comment considérer ceux qui préférèrent, en conscience, désobéir plutôt que d'obéir? Quand faut-il désobéir? Ou pas?

Il revenait aux historiens, mais aussi aux philosophes, aux sociologues, aux anthropologues, aux spécialistes en sciences humaines et sociales, au monde de la culture et des arts, de s'atteler à cette saisie socio-historique de la société française dans la Grande Guerre. Nombre de chercheurs, d'intellectuels et d'artistes l'ont fait avec ardeur et partout sur le territoire, dans les circonstances les plus diverses. Les pratiques sociales de la commémoration, autrement dit le centenaire d'« en-bas », auquel il convient maintenant de s'attacher, ont été largement fécondées par ces approches plus soucieuses du cœur des hommes. Le succès de la commémoration n'exigeait pas d'amalgamer dans une même inspiration et un même élan les acteurs du « haut » et ceux du « bas ». Il ne postulait pas davantage le rapprochement ou la convergence des diverses appréhensions de la cause et de l'effet, et moins encore la négation des oppositions ou des contradictions. Bien au contraire, il relevait d'abord de leur concomitance, c'est-à-dire de la mise en valeur de la charge polysémique intrinsèque à l'usage social de la mémoire. Ce refus de tout œcuménisme mémoriel vaut plus particulièrement pour la démarche historique.

La vocation des historiens de regarder le passé en face leur fait devoir de s'affranchir des prescriptions du « roman national » et de ne pas s'en tenir à une simplicité émotive. Ainsi, à défaut de les avoir rendus influents auprès du pouvoir – ils ne le sont en réalité que rarement –, l'ardente nécessité de restituer les faits dans leur complexité les a mis en situation d'animer le vaste forum que les attentes du corps

<sup>7.</sup> R. Rémond, *Une mémoire française*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002; S. Audoin-Rouzeau avec J.-J. Becker, *La France, la nation, la guerre : 1850 - 1920*, Paris, Sedes, 2000.

social généraient. Leur travail d'enquête et d'analyse, de beaucoup anticipé, a été facilité, il est vrai, par la surabondance des traces depuis l'origine scrupuleusement conservées, répertoriées, classées, et toujours augmentées par les nouvelles approches et méthodes heuristiques de l'histoire sociale des représentations. Le débat des clercs a été, et demeure, foisonnant. Une interprétation culturelle du conflit, défendue par les chercheurs regroupés autour de l'*Historial de Péronne* et actuellement dominante au sein de l'historiographie, défend l'idée du « consentement patriotique » du plus grand nombre à la brutalisation tandis que le Collectif de recherche international et de débat 1914-1918 (CRID 14-18) lui oppose une lecture plus sociale, insistant sur le poids du conformisme inculqué par la société et les contraintes exercées par l'institution militaire pour expliquer le comportement des combattants<sup>8</sup>.

Alors, que faut-il invoquer ? Le sens du devoir ou la résignation au devoir ? Aux polémiques acerbes – doux euphémisme ! – auxquelles s'étaient adonnées l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de François Furet et la Sorbonne de Michel Vovelle lors du Bicentenaire, ces deux écoles, d'ailleurs rassemblées au sein du conseil scientifique de la Mission nationale du Centenaire, ont préféré une confrontation courtoise qui leur a permis, sans rien retrancher de leurs thèses, d'exercer efficacement leur rôle de passeurs de connaissances, d'expertise et de conseil auprès de l'opinion et des territoires. En montrant que la guerre des uns n'avait pas forcément été celle des autres, les historiens ont dépeint la subtile variété des situations et des logiques qui furent celles d'une société confrontée au plus grand traumatisme de son histoire.

On a pu dire, malgré l'étrange apparence de la formule, que la Grande Guerre était la préférée des Français, tous disponibles pour se rassembler autour de la figure tutélaire et incontestable du « poilu » paré de sa gloire immarcescible, tous désireux de savoir le détail de la vie et de la mort de leurs aïeux. Indéniablement, le conflit demeure incarné, et sans doute pour longtemps encore, par cette identification à la fois communautaire et intimiste. L'origine et les formes de l'engouement social et individuel pour ce passé désormais centenaire sont bien connues<sup>9</sup>. Le succès des fictions – livres, films, bandes dessinées –, des documentaires et des études qui lui sont dédiés depuis une vingtaine d'années, la multiplication des associations soucieuses de conservations patrimoniales, le goût

8. S. Audoin-Rouzeau et A. Becker, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard 2000 ; F. Rousseau, *14-18, penser le patriottisme*, Paris, Gallimard, 2018.

9. N. Offenstadt, *14-18 aujourd'hui. La Grande Guerre dans la France contemporaine*, Paris, Odile Jacob, 2018.

des collections d'uniformes et d'art des tranchées, la passion des recherches généalogiques entretiennent un « activisme mémoriel » au long cours auquel le Centenaire a seulement donné un nouvel allant. Ainsi, par exemple, les grandes collectes organisées par les Archives de France, qui proposaient aux Français de confier aux collections nationales leurs archives, leurs collections privées et leurs souvenirs familiaux, transmis de génération en génération, n'ont pas seulement attesté de la vivacité de la mémoire de 14-18. Elles ont aussi établi l'ampleur de la demande d'histoire et, plus encore, elles ont porté une volonté partagée de contribuer à l'écriture de l'histoire.

Cet enthousiasme et ces efforts communs ont induit un nouveau rapport entre l'intime et le collectif, entre la construction de l'histoire et la transmission de la mémoire. De même, la consultation en libre accès des archives des armées – plus d'un million quatre cent mille fiches individuelles numérisées de « morts pour la France » et de fusillés, accompagnées des journaux de marche et des historiques des unités – a permis à chaque personne se connectant au site Mémoire des hommes de se situer précisément au croisement d'une histoire individuelle et de la mémoire collective.

Les histoires familiales et locales peuvent, elles aussi, interroger les fondements du monde actuel. Il n'est pas de mémoire sans intelligence ni réflexion car la mémoire, Maurice Halbwachs nous l'a appris il y a longtemps, est aussi un travail de la conscience<sup>10</sup>. Les pratiques locales du Centenaire, d'une formidable diversité qu'il reste à décrire, ont été nourries des dynamiques propres aux cadres sociaux de la mémoire. Douées de leurs propres capacités réflexives et critiques, elles ont montré que l'événement, d'une formidable plasticité, était disponible pour toutes sortes de causes et d'usages, d'appropriations et de perceptions.

Le centenaire d'« en-bas » et celui d'« en-haut » ont donc concrétisé, en quelque sorte naturellement quoique selon des registres distincts, le besoin d'enracinement dans le temps de l'identité d'une société confrontée en permanence aux exigences de l'immédiat comme à la nécessité d'interpréter l'avenir. D'autant que l'actualité a rendu possible le jeu des analogies entre l'hier et l'aujourd'hui. L'histoire en marche, celle du terrorisme et des attentats, du renouvellement de la menace sur la sécurité collective, a en effet réactivé la fonction intégratrice de la commémoration, obligeant le corps social à se pencher sur les modalités contemporaines du « vivre-ensemble » qui perpétue la nation. Dans ce contexte, la convocation de la Grande Guerre appelait à réfléchir aux implications nouvelles du lien entre

---

<sup>10.</sup> M. Halbwachs, *Les Cadres sociaux de la mémoire* [1925], Paris, Albin Michel, 1994.

l'individu et la collectivité. Comment établir désormais les rapports entre les devoirs individuels et la responsabilité collective, entre le droit à la sécurité individuelle et les exigences de la sécurité collective ? Le passé ne guérit pas du présent. De toute évidence, le sacrifice imposé jadis par l'État à chaque homme en âge de combattre n'est plus concevable de nos jours. Toutefois, en mai 2014, avant les terribles événements de 2015, dans une société qui n'est pas moins clivée, fragmentée politiquement, économiquement, culturellement, socialement, que celle d'autrefois – songeons à l'affaire Dreyfus, à la séparation des églises et de l'État, aux scandales et à la violence politiques, aux antagonismes de classes –, plus de 70 % des vingt mille auditeurs ayant répondu à une enquête lancée par Radio France se déclaraient prêts à donner leur vie pour leur pays. Les « marches républicaines » des 10 et 11 janvier 2015 en disent beaucoup sur les capacités de résilience de la société dès lors que le fondamental est en jeu. En suscitant et en accompagnant cette interrogation revivifiée sur la résistance du pacte social et les fondements de la cohésion nationale, la commémoration du Centenaire a ainsi rappelé à tous et chacun qu'il n'est pas d'esprit de défense sans la mémoire commune d'une histoire commune.

Finalement, le succès du Centenaire n'aura surpris que ceux qui, ignorants des mythes grecs lourds de sens, ne savaient pas que Mnemosyne, la belle déesse de la mémoire, est aussi la mère de Clio. Il n'aura déconcerté que ceux qui, faute d'avoir lu Marc Bloch, ne savent pas que les sociétés veulent que leur passé les fonde. La démonstration a été faite que le travail d'histoire et le travail de mémoire répondent aux mêmes besoins. Commémorer n'est pas méconnaître et ce sont les usages que l'on en fait qui légitiment ou discréditent les appels à la mémoire. Commémorer n'est pas arbitrer entre des priorités politiques, civiques, intellectuelles ou culturelles. Chacun doit y trouver son compte. Que la Grande Guerre, cent ans après, demeure un aussi extraordinaire capital symbolique ne saurait davantage étonner. Convoquer le passé n'est pas ignoré le présent. La matrice du XX<sup>e</sup> siècle reste une ressource essentielle pour aider à penser l'histoire qui se fait, tant elle se révèle toujours propice, au gré des commémorations, au renouvellement continu des approches et des lectures historiennes comme à la diversité des pratiques sociales de la mémoire. En somme, s'il y eut succès, c'est parce que le cœur y fut, et la raison aussi. ■



PATRICK CLERVOY

## CE QUE RACONTENT, DANS LE SILENCE, LES MONUMENTS AUX MORTS

En 1919, le président de la République Raymond Poincaré ainsi que le président du Conseil et ministre de la Guerre Georges Clemenceau cosignaient la « loi relative à la commémoration et à la glorification des morts pour la France au cours de la Grande Guerre », qui établissait que les noms de ces morts seraient inscrits sur les registres du Panthéon ainsi que sur des livres d'or déposés dans chaque mairie, et que des subventions seraient allouées par l'État à chaque commune « en proportion de l'effort et des sacrifices qu'elles feront en vue de glorifier les héros morts pour la patrie ».

Entre 1920 et 1925, près de trente mille monuments furent ainsi érigés, soit quasiment un par commune. Pour des raisons budgétaires, un grand nombre d'entre eux furent très simples : de courts obélisques enclos d'obus et de chaînes avec, sur les faces, la liste des noms des morts ; parfois deux, trois et même quatre fois le même patronyme ; des répétitions témoignant des atrocités souffrées des familles décimées et des générations interrompues, un père disparu avec ses fils, des fratries effacées de la communauté des vivants.

La loi prévoyait aussi que chaque année les municipalités devaient organiser, le 1<sup>er</sup> ou le 2 novembre, des cérémonies du souvenir. Passés les discours et l'appel des morts qui suivait, les lieux revenaient au silence. C'est dans ce silence que se laissent percevoir, cent ans plus tard, des messages qui prennent un sens particulier lorsqu'ils sont éclairés des événements advenus à la génération suivante.

### La liberté et la créativité

En marge de l'uniformité générale, il a existé une liberté d'expression surprenante, une créativité qui a donné à ces œuvres des aspects décalés si on les compare à la rigueur et à la discréption habituelle des monuments aux morts. Tous les styles sont recensés. Certains monuments sont modestes, dépouillés et naïfs. D'autres sont pompeux et alourdis de symboles. Il y a des audaces historiques inattendues : à Thiers, par exemple, un Vercingétorix géant tient un poilu par la main. Vercingétorix, quasi inconnu cinquante ans plus tôt, glorifié par la III<sup>e</sup> République pour consoler la nation après la défaite de Sedan.

*Petits Soldats*<sup>1</sup> est un ouvrage photographique réalisé dans le cadre de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale par Jean-François Dars et Anne Papillault, deux curieux éclairés. Ce conflit n'est pas leur terrain professionnel : ils sont connus pour leur travail de documentalistes au profit du CNRS ou des grandes universités étrangères sur les avancées des sciences physiques et des mathématiques, et qui leur valut d'être lauréats de l'Académie des sciences en 2016. Au fil des années, ce couple s'est livré en dilettante à une promenade nationale. À chacun de ses déplacements, il allait voir à quoi ressemblait le monument aux morts du coin. Son attention a été retenue par les monuments aux représentations improbables. Pour nous les faire découvrir, il a choisi des perspectives particulières, des angles que nous ne voyons pas ou que nous ne regardons plus. La déambulation dans cet ouvrage qui sort de l'ordinaire nous fait découvrir l'arrière-plan de ce que fut cet élan de pierre.

## Une piété laïque

La démarche de Jean-François Dars et Anne Papillault est partie d'une observation simple : sur les monuments aux morts du nord et de l'est de la France, les statues des poilus sont peintes. Le visage est rose, la moustache bien noire, la capote bleu-horizon. Les morts n'ont pas la couleur de la pierre. Une main s'attache encore méticuleusement à l'ouvrage. Devant ces monuments rafraîchis d'année en année, on essaie d'éprouver ce qu'ont ressenti les générations de peintres lorsqu'ils s'attachaient aux détails de la statue, lorsqu'ils refaisaient les sourcils sur le visage, les numéros de l'unité sur la capote. De villes en villages, on ressent une piété laïque et populaire, une immense ferveur surgie de la nation traumatisée. Ces œuvres témoignent d'une force affective qui fut intense dès les lendemains du conflit. Avec le temps, cette ferveur tend à s'atténuer, même à disparaître par endroits, mais à l'occasion elle garde son éclat, particulièrement sur les lieux où se déroulèrent les combats.

Partout cette piété laïque soutient un même recueillement républicain. En plusieurs endroits, on peut lire une exhortation : « Priez pour nous ! » Certains monuments sont des compositions de sculptures. Au-dessus des scènes muettes de la mort, des blessés gisants la bouche ouverte sur un cri que l'on n'entend plus, les mains crispées sur le drapeau, au-dessus des veuves aux têtes baissées et aux yeux fermés surgissent des figures religieuses que l'on ne trouvait avant que dans les églises : des anges veillent sur les poilus. Ce sont les seules

1. J.-F. Dars et A. Papillault, *Petits Soldats*, Paris, Descartes et Cie, 2014.

figures religieuses sorties des églises et des cimetières qui apparaissent dans le champ laïque.

« À nos martyrs » était un terme jusque-là réservé aux chrétiens suppliciés ; il fut largement distribué aux morts de la Grande Guerre. Il est apparu tôt, pour les blessés que les éclats d'obus mutilaient atrocement. Il fut introduit par un futur grand écrivain, Georges Duhamel, alors chirurgien dans les hôpitaux mobiles de campagne, qui témoigna de la souffrance de ces hommes dont beaucoup moururent sous ses yeux ; il leur consacra son premier ouvrage qu'il intitula *Vie des martyrs*.

On trouve ainsi en beaucoup d'endroits ce transfert du symbolisme religieux vers l'espace laïque. Les croix sont très rares, mais la référence à la piété est omniprésente. Sur le monument de Serverette, en Lozère, est écrit : « À ceux qui pieusement sont morts pour la patrie. » Ce mélange du religieux avec le patriotisme laïque fut peut-être un excès. Il agaça Jacques Prévert qui s'en est moqué : « Ceux qui pieusement [...] ceux qui tricolorent [...] ceux qui inaugurent. »

## L'infantilisation du poilu

Lorsque les poilus sont présentés à plusieurs, l'hommage met en scène leur dévouement. Ils se tiennent, se portent sur le dos, sur les épaules, à bout de bras, sur des brancards de fortune. Ils arrachent le camarade blessé à la terre qui l'a déjà à moitié enseveli. Sous le feu des bombardements, ils se blottissent les uns contre les autres. À se mêler dans la boue et dans les caves, dans l'attente et dans les assauts, la population a appris à se connaître. Les classes sociales et les identités régionales se sont mélangées. Tous formèrent une grande famille. Cette famille, cette unité nationale, se lit au fil des inscriptions où se répète un mot issu du vocabulaire familial : « enfant ». « À ses enfants morts pour la patrie », « Aux enfants de la commune de... ».... Des formules qui attirent notre curiosité, car même s'ils étaient parfois très jeunes, ces combattants étaient adultes – la moyenne d'âge des poilus était de vingt-cinq ans. Derrière l'usage de cette formule qui infantilise le combattant, il y a plusieurs sous-entendus. Le premier qui vient à l'esprit est qu'ils étaient des enfants et qu'ils ont suivi leur maître. En effet, les instituteurs avaient été mobilisés comme sous-lieutenants. Ils tenaient leur section comme ils tenaient leur classe ; leur autorité était aussi indiscutée à l'assaut qu'au tableau. Un autre sous-entendu pourrait être qu'êtants des enfants ils sont innocents des crimes de cette guerre. Plusieurs monuments portent ainsi des inscriptions qui légitiment la guerre : « Soldat du droit », la « Défense du droit ». Troisième sous-entendu : ils n'étaient pas en

mesure de comprendre les ordres qu'ils recevaient de ceux qui avaient autorité sur eux, ceux qui décidaient des offensives les conduisant à la mort. «Enfants» signifie peut-être aussi que l'on a pardonné leurs mouvements de colère, une façon d'oublier les révoltes de 1917.

## ■ La naissance du pacifisme

Le monument élevé à Lille rappelle que ceux qui sont tombés sont «Morts pour la paix». Les combattants de la Grande Guerre ont fait face à la peur en se soutenant d'une seule et même formule : cette guerre serait «la Der des Ders». Ils se motivaient et nourrissaient leur bravoure au combat en promettant qu'en terminant cette guerre il n'y en aurait plus d'autre possible. Ils aspiraient à l'instauration d'une fraternité entre les peuples.

Sur plusieurs monuments figurent des inscriptions plus ou moins explicites pour dénoncer la guerre plus que l'ennemi. Lorsque l'on lit «victimes de la guerre», on repère un glissement puisque c'est la guerre qui est désignée responsable de la mort du soldat et non l'ennemi qui l'a tué. Des fraternisations entre ennemis ont existé, même si elles sont restées exceptionnelles. Au lendemain du conflit, l'idée pacifiste fait son chemin. On peut la résumer ainsi : le mal n'est plus l'ennemi, le mal est l'élan qui a jeté l'un contre l'autre deux peuples frères. Sur le monument de Rocles figure non pas un poilu mais un enfant qui montre sa leçon : «Apprenons à supprimer la guerre.» Sur d'autres on lit : «Paix entre les peuples» ou «Faire la guerre à la guerre». À Dardilly, dans le Rhône, le monument porte l'inscription «Contre la guerre. À ses victimes. À la fraternité des peuples.» À Mazaugues, dans le Var : «À bas toutes les guerres.» À Equerdreville, dans la Manche : «Que maudite soit la guerre!»

Sur d'autres monuments est inscrit ce que l'on a appelé le serment de paix de Verdun : «Parce que ceux qui reposent ici et ailleurs ne sont entrés dans la paix des morts que pour fonder la paix des vivants, et parce qu'il nous serait sacrilège d'admettre désormais ce que ces morts ont détesté ; la paix, que nous devons à leur sacrifice, nous jurons de la sauvegarder et de la vouloir.»

## ■ L'annonce des luttes sociales

Toujours sur le monument de Dardilly est écrit en bas, comme un vœu : «Que l'avenir console la douleur.» Mais le pacifisme n'est pas un apaisement et l'avenir n'a rien consolé. La composition funéraire

de Saint-Yrieix-sous-Aix met en scène une femme à la silhouette élancée, belle veuve implorante aux bras tendus vers le ciel pour indiquer que c'est là-haut que son mari défunt a trouvé le repos. D'autres sculptures plus réalistes, comme à Arques, présentent la dure réalité des femmes brisées, déformées par le chagrin. À Péronne, le monument est surnommé « La Picarde maudissant la guerre » : une veuve couvre de son corps celui du mort ; sans beauté, elle a sur le visage le masque de la colère ; vers celui qui se recueille face au monument, elle dresse un poing vengeur qui ne promet aucun apaisement. À Gentioux, dans la Creuse, au pied du monument est figuré un enfant ; il a le poing fermé au bout d'un bras tendu, comme s'il faisait à son père mort la promesse de ne jamais lâcher la colère qui le tient.

Jean-François Dars et Anne Papillault signalent un monument sans inscription qui dénonce le contexte social de cette guerre. C'est à Lodève, dans l'Hérault. Il présente un soldat mort qui repose sur une butte de terre. Sa veuve est agenouillée contre lui. À la vêtue, on la devine ouvrière ou paysanne. Elle est affligée par le chagrin, le visage caché dans ses mains. À une courte distance de la tête du défunt, dominant la mise en scène macabre, se tiennent serrées quatre femmes debout que l'on devine bourgeoises à leurs chapeaux, leurs grandes écharpes et leurs vêtements à plis ; elles regardent le spectacle de la mort du soldat et de son épouse recroquevillée de douleur. Il n'y a pas de compassion. Elles n'esquissent aucun geste de consolation. Aux pieds du mort, deux petits garçons sont debout, orphelins silencieux, immobiles et respectueux. Ils observent sans un mot, mais demanderont plus tard des comptes.

Les monuments aux morts de la Grande Guerre sont la fresque d'une époque. Ils annoncent le changement de monde qu'avait ressenti Guillaume Apollinaire lorsqu'en 1914 il se rendit de Deauville à Paris pour répondre à la mobilisation générale. De toute l'Europe, d'Afrique, d'Asie et des Amériques, les peuples avaient accouru pour se connaître à fond. Le constat que firent les survivants fut un désenchantement. La gloire de la victoire a eu un goût amer. La promesse de paix n'a pas tenu plus de vingt ans. De ces monuments aux morts on retiendra deux courtes phrases pour méditer sur ces temps violents : « Homme soyez humains », « N'oubliez jamais ». ■



FRANÇOIS COCHET

## L'HISTORIEN ET LE ROMANCIER : LES MEILLEURS ENNEMIS DU MONDE ?

Les relations entre l'historien et le romancier sont tout sauf simples, une complexité que j'ai déjà tenté de mettre en lumière à travers l'exemple du prix Goncourt 2011, *L'Art français de la guerre* d'Alexis Jenni<sup>1</sup>. Ces relations, complémentaires et conflictuelles, posent un certain nombre de questions sur la construction des savoirs, sur les pratiques d'écriture des deux corporations, mais aussi sur les imprégnations sociales par ces savoirs<sup>2</sup>.

### Sources et écriture

Au-delà du fait que romancier et historien produisent tous deux des mises en récit, les pratiques d'écriture des deux professions peuvent apparaître d'emblée comme antinomiques. Au nom de l'invention narrative, le premier peut s'émanciper de règles qui apparaissent comme fondatrices au second. La chronologie, divisée en temps long et temps court, l'administration de la preuve par accumulation documentaire et système de notes de bas de page reflétant le travail effectué sur sources, constituent, elles, autant de repères intangibles de la pratique de l'historien. Le culte de la précision, cher à celui-ci, n'est pas non plus toujours partagé par le romancier. Pierre Mari, évoquant en 2013 dans *Les Grands jours* les sept cent mille victimes de Verdun, pousse le bouchon un peu loin, même en comptabilisant les morts, les blessés, les prisonniers et les disparus. Mais, en cela, il est en phase avec les médias qui ont tendance à gonfler tous les chiffres de victimes, en vertu des principes de dramatisation et d'empathie qui font vendre. Souvenons-nous qu'au lendemain du 11 septembre 2001, ceux-ci annonçaient environ onze mille victimes, quand le nombre réel de morts a été finalement arrêté à deux mille neuf cent soixante-treize.

La fascination du témoignage, cher aux médias et au romancier, est prise avec distanciation par l'historien. Les médias ont abondamment

1. F. Cochet, « Alexis Jenni et la méthode historique », *Inflexions* n° 20, 2012, pp. 209-213.

2. Voir notamment G. Theeten, « La Grande Guerre en fiction. La représentation de la Première Guerre mondiale dans la littérature de l'extrême contemporain », thèse de l'université de Gand, sous la direction de P. Schoentjes, 2009.

commenté la mort de Lazare Ponticelli et des derniers témoins de la Grande Guerre, comme si la production historique devait s'arrêter avec la disparition des témoins ! Le témoin n'est pas la source exclusive de l'expérience de la guerre. Jean Norton Cru, dans son ouvrage *Témoins*, demeuré confidentiel lors de sa sortie, en 1929, mais aujourd'hui horizon-repère de toute réflexion sur le statut du témoignage historique, avait déjà montré les limites du genre. En outre, les périodes historiques plus anciennes, qui ne disposent plus, depuis fort longtemps, du témoignage oral, sont pourtant extrêmement dynamiques dans leurs productions d'histoire scientifique. Devrait-on cesser de travailler sur la République romaine parce que César a été assassiné aux ides de mars de 44 av. J.-C. et qu'il n'y a plus de témoin de l'assassinat ? D'ailleurs, si l'on devait construire l'histoire uniquement sur le témoignage, combien d'erreurs politiques, militaires et judiciaires n'auraient pu être évitées ? Alfred Dreyfus aurait été jugé définitivement coupable de trahison, par exemple.

Au passage, remarquons que l'utilisation du témoignage oral par l'historien nécessite la mise en place d'une méthodologie propre, les témoignages oraux doivent être pris pour ce qu'ils sont : des matériaux imparfaits, comme tous ceux utilisés par l'historien d'ailleurs, davantage capables de livrer une dimension sensible ou de l'*a posteriori* stéréotypé, que de la chronologie et des comportements réels de l'époque. C'est dire qu'aux yeux de l'historien, comme d'ailleurs à ceux du magistrat, le témoin n'est pas gage de véracité, et que ses propos doivent être recoupés avec d'autres sources.

L'historien dispose donc de sources variées et pas seulement du seul témoignage. Il a recours tout d'abord aux archives écrites traditionnelles. Et on ne peut pas dire que les sources manquent pour la période contemporaine. Bien au contraire, le XIX<sup>e</sup> siècle, et plus encore le XX<sup>e</sup> ont été d'extraordinaires pourvoyeurs de papiers de toutes sortes : ceux des ministères et des administrations centrales, régionales ou locales, les sources civiles comme militaires, les archives privées... La ressource concernant la Grande Guerre est proprement immense. Se souvient-on que, chaque jour de guerre, quatre millions de lettres furent échangées entre le front et l'arrière ? Historiens comme romanciers ont du grain à moudre... La seule réelle manière de se tirer scientifiquement d'affaire consiste pour l'historien honnête à laisser du temps au temps et à s'immerger dans les sources de toutes sortes, de manière à comprendre la matière « de l'intérieur » et à s'en imprégner.

Les autres sciences humaines, moins soumises que l'histoire aux contraintes des sources, parce qu'elles inventent leur *corpus* de

référence à chaque étude, ne comprennent d'ailleurs pas toujours la contrainte librement acceptée par l'historien qui est au cœur de sa démarche et de son métier. En plus, le qualificatif d'« historien » n'est pas simple à définir alors que celui de « romancier » l'est bien davantage. Au nom de la légitime appropriation que chaque citoyen est en droit de faire de son histoire nationale, on pourra se targuer d'être historien en rédigeant des notices généalogiques ou en écrivant l'histoire de son village. Certains métiers prédisposent à un rapport privilégié à l'histoire, sans l'appréhender totalement. Il est assez fréquent de voir des officiers généraux persuadés qu'ils savent l'histoire ès-qualityé et grade. L'historien universitaire, pour sa part, est adoubé par la profession au travers de l'octroi de diplômes attestant de son savoir-faire, dans un *cursus* allant d'un master au doctorat et, au-delà, à l'habilitation à diriger les recherches (HDR). Ainsi, la définition de l'historien est-elle marquée par une grande diversité de réalités sociales et scientifiques. Par ailleurs, pour venir encore compliquer les choses, certains historiens patentés choisissent, pour des raisons financières ou par goût, de quitter les chemins peu médiatiques de la recherche universitaire pour se rapprocher du grand public *via* des romans. C'est cette voie qu'ont choisie, en leur temps, un Pierre Miquel ou un Max Gallo, ce dernier auteur d'une thèse de doctorat sur les services secrets mussolinien en France dans les années de l'entre-deux-guerres, mais devenu auteur de romans à succès. Certains romanciers, au contraire, tendent à se rapprocher de la démarche historienne en utilisant, comme Marc Dugain dans *La Chambre des officiers*, des sources fiables à travers les archives des mutilés de la face de Moussy-le-Vieux, ou Serge Revel à partir des notes laissées par son père.

Dès lors que les frontières entre les deux activités de romancier et d'historien peuvent être poreuses, comment définir l'historien si ce n'est par son rapport privilégié aux sources ? Amateur ou professionnel, civil ou militaire, le véritable historien est celui qui tente de trouver des archives nouvelles sur une question particulière ou, au moins, d'interroger à nouveaux frais des sources déjà connues. À ce compte, on comprend facilement que les historiens soient peu entendus. Leurs ouvrages se vendent beaucoup moins qu'un prix Goncourt. Il est intéressant de constater que de nombreux romanciers écrivant aujourd'hui sur la Grande Guerre font d'ailleurs davantage référence à des auteurs de bande dessinée, dont les œuvres sont diffusées plus largement que des livres universitaires, qu'à des historiens.

Pour comprendre la difficulté d'historiser la Grande Guerre et le recours à certains raccourcis romanesques, il convient de rappeler

quelques points fondamentaux. Point d'orgue de la croissance des armées nationales, cette guerre est marquée par une extraordinaire massification des effectifs. Une armée française de 1914 (environ deux cent mille hommes) représente la moitié des armées impériales de 1870. Or, il y a cinq armées françaises en août 1914 et neuf à l'automne, puis dix ensuite. La IV<sup>e</sup> armée Gouraud représente pratiquement un demi-million d'hommes en 1918. Il en va de même chez les Allemands. C'est dire que l'expérience combattante se démultiplie dans des proportions gigantesques par rapport aux conflits antérieurs. Or, le romancier veut aller à l'essentiel le plus rapidement possible en développant un discours symbolique fort. Depuis *Le Feu d'Henri Barbusse*, orfèvre en matière de simplifications, les combats de la Grande Guerre sont stéréotypés, niant les différences militaires et géographiques, voire pédologiques, que l'on peut trouver du front des Vosges à la mer du Nord, pour ne parler que du front occidental. L'historien, pour sa part, sait que le discours stéréotypé « assaut-à-la-baïonnette-boue-sang-poux-rats » ne saurait rendre compte de la réalité.

Le romancier veut faire vibrer son lecteur et le faire entrer en empathie avec ceux qu'il décrit, combattants ou civils de l'arrière. Cela passe souvent au nom du raccourci romanesque, par la mise en scène d'un certain nombre de représentations mentales allant jusqu'aux possibles confusions et aux fréquentes simplifications, qui peuvent exaspérer l'historien adepte de la complexité.

## Les systèmes de représentations

La Grande Guerre a été un moment de notre histoire propice à l'émergence et au développement d'un nombre considérable de représentations sociales, aujourd'hui largement partagées par le grand public, même si celles-ci sont souvent à des années-lumière de la réalité telle que l'historien peut la cerner. Les générations de romanciers sont, bien entendu, en phase avec les représentations de la société française à une époque donnée. Ainsi Alice Ferney prend en compte des approches héritées des lectures des *gender studies*, en provenance des États-Unis, en évoquant, par exemple, les frustrations sexuelles des femmes loin de leurs compagnons. En cela, une véritable passerelle est lancée avec certaines approches historiennes très attentives aux phénomènes de mode intellectuelle.

En effet, afin de donner plus de notoriété à leurs travaux, ou estimant que les dimensions essentielles de la Grande Guerre avaient été suffisamment fouillées, certains collègues se sont orientés vers

l'étude des phénomènes minoritaires ou exceptionnels comme les fusillés pour l'exemple ou les fraternisations de Noël 1914. On a vu se développer, au nom d'une certaine anthropologie historique peu avide d'archives, des thématiques en vogue, sur les enfants, les mœurs sexuelles, les animaux, l'odeur de l'ennemi. Ainsi les systèmes de représentation des historiens ont changé également, car ils sont en phase avec les demandes sociétales d'aujourd'hui. Dans les années 1920-1930, ils s'étaient d'abord interrogés sur les raisons de la guerre et sur ses déroulements. Pour cela, il leur a fallu envisager les raisons militaires et diplomatiques de son déclenchement, et suivre aussi les grandes opérations, vues alors avec le regard des grands chefs militaires. Dans les années 1960, c'est l'histoire sociale de la guerre qui a fait son apparition, avant de laisser la place à des lectures culturelles aujourd'hui dominantes. Ce sont elles qui s'interrogent sur les phénomènes de *gender*, tandis qu'une histoire sociale en renouveau s'intéresse particulièrement à certains phénomènes, tels les mutineries de 1917 ou les fusillés pour l'exemple du début de la guerre. Démarche louable s'il en est, à la condition que ces phénomènes gardent leur caractère d'exception et qu'ils ne soient pas pris pour le tout.

Cette confusion/simplification, cette surreprésentation de l'exceptionnel sur le commun n'est une nouveauté ni en histoire, contrairement à ce que pensent leurs concepteurs, ni en littérature. Jean Norton Cru s'était déjà déchaîné contre des simplifications à propos des romans de l'entre-deux-guerres, notamment ceux de Barbusse et de Dorgelès. Pourquoi parler constamment de combats, d'assauts, forcément à la baïonnette, alors que l'historien sait que, hormis les « grands coups », les soldats passaient plus de temps à attendre qu'à combattre, et que les baïonnettes et autres armes blanches ont représenté la cause de seulement 1 % des blessures occasionnées ? Il est vrai que l'ennui est peu propice à la description romanesque.

On retrouve cette tendance dans les romans d'aujourd'hui traitant de la Grande Guerre, selon deux modalités assez différentes. La première d'entre elles consiste à se servir de la période comme d'une toile de fond pour y faire vivre une intrigue qui aurait pu se développer dans un autre contexte. Un courant romanesque somme toute assez classique dans ses attitudes et qui embrasse maintenant le champ du roman policier (*La Côte 512* de Thierry Bourcy par exemple). La seconde modalité consiste à relire la guerre à l'aune des convictions actuelles, largement exprimées par les modèles cinématographiques, eux-mêmes venus de romans : *La Chambre des officiers*, porté au cinéma avec le succès que l'on sait, ou *Le Pantalon d'Alain Scoff* en 1982, devenu téléfilm. En une quarantaine d'années, au nom de ces représentations, dans l'air

du temps, le soldat est passé du statut de héros à celui de victime. Cette vague n'est pas nouvelle non plus : Jean Giono, au nom de ses convictions pacifistes, se laissait aller à des outrances romanesques dans *Le Grand Troupeau* (1931), parlant, par exemple, de « flots de rats noirs, rats de cadavres, gros comme des lapins de garenne ».

Dans le deuxième courant s'inscrit aussi ce que l'on pourrait appeler la « vague repentante », dénoncée il y a quelques années par l'historien Daniel Lefeuvre, trop tôt disparu<sup>3</sup>. C'est le cas, par exemple, du roman de Raphaël Confiant *Le Bataillon créole*, dans lequel il est fait état, à propos de soldats venus des Antilles, d'insultes à connotation raciste, de bateaux rapportant des milliers de cercueils, du froid et de la neige de Verdun. Nous ne sommes plus là dans la seule simplification, mais dans une réécriture de l'histoire au nom de la victimisation dans l'air du temps. Les Antillais n'ont pas été utilisés comme « chair à canon » et le nombre de leurs tués est inférieur à celui des métropolitains. Le racisme est nettement moins développé dans l'armée française que dans l'armée américaine. En outre, lorsque l'auteur évoque, à propos de l'été 1914, la bataille de la Marne, la « grosse Bertha » (en fait les pièces dites *Parisianer Kanonen* qui bombardent Paris au... printemps 1918), les gaz de combat (première utilisation sur le front occidental en mars 1915),... l'historien se dit que la liberté romanesque ne saurait se faire au détriment de la simple chronologie. Quand Frédéric Cathala, dans *Le Théorème du roitelet* (2004), évoque un paysan corse qui égorgé un Allemand comme il égorgait les animaux de sa ferme, il manie une convention littéraire que l'on ne retrouve pas dans les témoignages des combattants. Le maniement du couteau de combat n'a été enseigné qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale dans les commandos britanniques.

Dans un climat spécifiquement français d'un antimilitarisme puissant mis en place au moment de la création du parti communiste français en 1920, mais revivifié par les luttes contre les guerres de décolonisation de 1945 à 1962, on a vu se multiplier les romans se voulant « dénonciateurs ». Dénonciateurs de la tyrannie militaire des chefs, oubliant que dans les tranchées, les trois cinquièmes des officiers étaient des officiers de réserve non professionnels ; dénonciateurs des généraux avides du sang de leurs soldats pour obtenir une étoile de plus... En fait, ce que la société française, dans son ensemble, ne comprend plus aujourd'hui. Nos contemporains ne comprennent plus, en effet, le caractère extrêmement hiérarchique des sociétés européennes de 1914-1918, pas plus que les seuils d'obéissance sociale, beaucoup plus élevés à l'époque qu'en ce début

3. D. Lefeuvre, *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Paris, Flammarion, 2006.

du XXI<sup>e</sup> siècle. Le devoir social de l'historien est d'instruire, tandis que le romancier cherche à prouver, voire à dénoncer.

Le récit de la guerre relève incontestablement du rôle social de l'historien. Historiser, c'est encore la moins mauvaise manière d'échapper aux différents *lobbies* mémoriels dont le paysage social français est littéralement envahi et qui s'exprime aussi par le roman. La mémoire ou, plus souvent, des mémoires concurrentielles ont tendance à recomposer le passé tandis que l'historien se plaît à le décomposer pour mieux le comprendre. Or l'une des plus importantes questions se posent à nos sociétés est la victoire du « tout-mémoriel », dans lequel les bons sentiments et les stéréotypes ont souvent remplacé les savoirs. Nous n'irons pas jusqu'à reprendre mot pour mot la sévère critique d'André Gide, « la mauvaise littérature n'est que trop souvent le fruit des bons sentiments », mais force est de constater que souvent, un « droit-de-l'hommisme » anachronique règne dans bien des romans sur la Grande Guerre, à l'exaspération de l'historien.

Il reste pourtant un point commun fondamental qui rapproche l'historien et le romancier : tous deux sont des passeurs de paroles. Dans *Cris*, Laurent Gaudé fait parler le soldat Jules qui avance que tous les blessés « veulent parler par ma bouche ». Ce concept de « survivance » du témoin est un lien partagé entre romanciers et historiens. Maurice Genevoix l'avait déjà magnifiquement exprimé dans *Ceux de 14*, se faisant, dans une langue somptueuse, le porte-parole de ses hommes et camarades tués au combat. Il avait récidivé bien plus tard, dans *La Mort de près*, un petit opus magistral écrit en 1972. Tout comme Primo Levi pour les morts de la déportation concentrationnaire, sous la forme d'un récit, au vrai si véridique qu'il devient réellement document historique, Maurice Genevoix est le passeur de voix de ses camarades tombés. Le transmetteur d'histoire et de mémoire. C'est à ce partage qu'invite aujourd'hui la demande spontanée des Français souhaitant non plus une histoire des batailles de la Grande Guerre, mais une histoire familiale, sensible, s'appuyant tout à la fois sur une histoire vraie et la sensibilité d'un roman familial. L'actuel mouvement de réappropriation de la Grande Guerre par la sphère privée devient ainsi un moment fondateur d'une autre approche de la guerre de 1914-1918, au moment où nous célébrons le centenaire de sa fin. ■



# L TRANSLATION IN ENGLISH



JEAN-VINCENT HOLEINDRE AND MARIE ROBIN<sup>1</sup>

## WHAT IS AN ALLY?

*“There is only one thing worse than fighting with allies, and that is fighting without them”*  
Winston Churchill, quoted by Mark A. Stoler,  
*Allies in War. Britain and America against Axis Power. 1940–1945*, 2007

As a sovereign choice based on reason of state, the decision to form an alliance is one of strategic rationality, uniting military means and political ends. During the Thirty Years’ War, Cardinal Richelieu, in the name of reason of state, chose to ally Roman Catholic France with the Protestants in order to negate the growing influence of the Habsburg dynasty<sup>2</sup>. The word Alliance, with a capital “A”, also refers to the conflicts, such as the First World War, that ripped apart and refashioned the contemporary international system. For example, Germany, Austria-Hungary and Italy formed the Triple Alliance on the eve of the conflict, in 1914.

To answer the question “What is any ally?”, we must first define what we mean by the term “alliance”. For Stephen M. Walt, an alliance is “a formal or informal relationship of security cooperation between two or more sovereign states”<sup>3</sup>. This definition is enlightening but is doubtless too broad<sup>4</sup>. It does not distinguish clearly enough between an alliance, which implies a permanent accord between states, and an ad-hoc coalition “which is established to counter a precise threat and disappears after the elimination of this threat”. In this sense, an alliance can be defined as “a formal or informal association of states, agreeing on the conditions for the use of force (or threat of the use of force) against states and organizations outside the association”<sup>5</sup>.

However, as Olivier Schmitt reminds us, these distinctions tend to erode, as for example in the case of the intervention in Libya, where an alliance, NATO, under mandate of the UN, supported a coalition<sup>6</sup>. Moreover, an alliance is always defined as being formed between states, whereas the strategic landscape after the end of the Cold War is marked by the diversification of players on the international stage. In this context, non-state entities can be considered to be members of an alliance if they express a political will that is reflected at military

- 
1. The authors wish to thank Olivier Schmitt for his suggestions and attentive re-reading of this article, which owes much to his work.
  2. H. Kissinger, *Diplomacy*, Simon & Schuster, 1994.
  3. S. M. Walt, *The Origins of Alliance*, Ithaca, Cornell University Press, 1987, p. 1.
  4. O. Schmitt, «Alliances», in B. Durieux, J.-B. Jeangène Vilmer and F. Ramel, *Dictionnaire de la guerre et de la paix*, Paris, PUF, 2017, p. 57.
  5. *Ibid.*, p. 58
  6. O. Schmitt, *Allies that count. Junior Partners in Coalition Warfare*, Georgetown University Press, 2018.

level. So, an alliance can not only be defined as a “formal or informal association of states” but can now also integrate non-state entities. In this respect, our definition of an “ally” is supported by this broader concept of the alliance: the ally is a state or non-state political entity that has made the strategic choice to commit itself, in unity with one or more other political entities, to an alliance in which “the conditions for the use of force (or threat of the use of force) against states and organizations outside the association” are defined.

Political science research into alliances follows two main paths: one group of studies investigates the origin of alliances and, more precisely, the mechanisms governing their formation<sup>7</sup>, while the other group focuses on the impact of alliances on the conduct of war and the constitution of a stable world order<sup>8</sup>. In this article, we will concentrate on the first aspect, using the analogy of a card game to describe the strategic choices of the various state and non-state players and the “hands” played during a game. Choosing an ally, for the player making the choice, is equivalent to building up a winning hand from the cards available on the table and the powers already in play. Over the next few pages, we will first provide a typology describing the various possible types of ally and will then examine the winning combinations that can help to define what constitutes a “good” ally.

## What types of ally are possible?

In the classic approach to alliances, three main motivations govern their formation: *balancing* consists in forming an alliance against the threatening power, in order to readjust the balance of power in the international order; *bandwagoning* implies an alliance with a competing, or even hostile, power to keep it at a safe distance; finally, *tethering* constitutes an alliance in the institutional sense, governed by a set of rules intended to increase transparency and interdependence between allies<sup>9</sup>.

As Stephen Walt explains, the phenomenon of *bandwagoning* is very rare

7. The writings of S. M. Walt seem to be the accepted authority on these questions. So, we can refer readers to *The Origins of Alliance*, *op. cit.* See also D. Tierney, “Does chain-ganging cause the outbreak of War?”, *International Studies Quarterly*, vol. 5, No. 2, 2011, pp. 285–304.

8. See especially J. S. Levy, “Alliance Formation and War Behavior: An Analysis of the Great Powers, 1495–1975”, *Journal of Conflict Resolution*, 25(4), 1981, pp. 581–613, which sees alliances, generally, as a factor of stabilization of the international order. See also S. J Cimbala et P. K. Forster, *Multinational Military Intervention. NATO Policy, Strategy and Burden Sharing*, Ashgate Publishing, 2010, for an analysis of the sharing of burdens and constraints within NATO. For a perspective based on game theory and the impact of an alliance on the behaviour of a state, see A. Smith, “Alliance Formation and War”, *International Studies Quarterly*, vol. 39, No. 4, 1995, pp. 405–425.

9. For a more complete analysis of this distinction, see, among other works, O. Schmitt, “Alliances”, *op. cit.* See also S. M. Walt, “Alliance Formation and the Balance of World Power”, *International Security*, vol. 9, n° 4, 1985.

in contemporary strategic configurations: states prefer to oppose a state that threatens them rather than to join forces with it<sup>10</sup>. The Spain of Philip II, the France of Louis XIV and, later, of Napoleon, and Germany under Wilhelm II and then under Hitler are examples of this tendency, which is emphasized by proponents of classic realist theory. The partisans of *bandwagoning* argue that the dominant powers should have attracted the other states into alliance as they expanded geographically and enlarged their capacity. However, what actually happened was the opposite, with the formation of alliances to counter the dominant powers. In addition, Walt rightly regrets that the influence of ideology is underestimated. In other words, insufficient attention is paid to the criterion of ideological proximity between the players wishing to join forces.

In full acknowledgement of these works and in an attempt to expand on them, we will describe a new typology, comprising four types of allies, based on the analogy of a pack of cards—the ally of spades (or an alliance founded on fear), the ally of clubs (need), the ally of hearts (shared values) and, finally, the ally of diamonds (regulatory framework). Of course, these four types are not mutually exclusive, since the motives for entering an alliance can be mixed.

#### **■ Ally of spades: an alliance founded on fear**

The first type of ally that can be envisaged by a political entity is the ally with which it shares a common enemy. As Walt said, “Alliances are most commonly viewed as a response to threats [...], the more aggressive or expansionist a state appears, the more likely it is to trigger an opposing coalition” The ally of spades is a key part of an alliance “against”. This type of alliance is based on shared interests and a shared fear. It derives from a realist perspective of the balance of power. This view of the ally seems to be the most common in the literature on alliance formation. Also, one of the first works on the question, the study by George Liska *Nations in Alliance*<sup>11</sup>, concentrates exclusively on threat as the motive for forming an alliance.

One significant example of this type of alliance is the alliance between Pakistan and the United States against Al-Qaida after 9/11. Although inevitably mistrustful of each other, the United States of George W. Bush and the Pakistan of Pervez Musharraf coordinated their anti-terror policies to hunt down the leaders of Al-Qaida

---

10. S. M. Walt, “Alliance Formation and the Balance of World Power”, *op. cit.*, p. 33: “Balance of power theorists from Ranke forward have persistently and persuasively shown that states facing an external threat overwhelmingly prefer to balance against the threat rather than bandwagon with it” (or in our own paraphrase: “States form alliances to balance against threats rather than bandwagon with them”).

11. G. Liska, *Nations in Alliance. The limits of Interdependence*, Baltimore, 1968.

following the attack on the World Trade Center<sup>12</sup>. Similarly, the perception that the Libya of Gaddafi was acting destructively induced states as different as Egypt, Israel, France, the United States, Chad and Sudan to coordinate their political and military responses in order to defend against the activities of the dictator<sup>13</sup>.

The ally of spades does not arise from a relationship of trust. On the contrary, this form of alliance is prompted by mistrust. It results from the popular adage “The enemy of my enemy is my friend”. This relationship, defined negatively, is generally not perceived as a vector of stabilization of the world order. Alliances “against” may turn into the opposite due to fears and changing interests.

#### ■ Ally of clubs: an alliance founded on need

The ally of clubs is part of an alliance that can be described as situational, founded on technical, strategic or operational complementarity. The ally of clubs is the ally that meets the need of the moment, given the complementarity between the players in the alliance. The ally of clubs adds something, in terms of equipment, a held position or a reputation.

For example, in 2004, Abu Musab al-Zarqawi and Osama Bin Laden chose to form an alliance due to their mutual needs<sup>14</sup>. For Bin Laden, the aim was to open a privileged access to Iraqi territory, in order to “win over hearts and minds”. For al-Zarqawi, the need was for access to financial circuits and the “reputational” gains associated with the Al-Qaida brand in jihadi circuits.

The exact needs associated with the ally of clubs can be very diverse and include the technical (equipment, technology), political (reputation, legitimacy), strategic (geographical) or economic (financial) domains. Three of these needs will be examined here.

The first is geographical. As long ago as the 4<sup>th</sup> century, the writings of Kautilya<sup>15</sup> already made the point: “The neighbours of my neighbours are my friends”. With this comment, Kautilya notes

<sup>12.</sup> Concerning this perspective, see *The 9/11 Commission Report: Final Report of the National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States*, W. W. Norton & Company, 2004; J.-P. Filiu, *Les Neuf Vies d'Al-Qaida*, Paris, Fayard, 2009; A. Gerges Fawaz, *The Rise and Fall of Al-Qaeda*, Oxford University Press, 2011.

<sup>13.</sup> S. M. Walt, “Alliance Formation and the Balance of World Power”, *op. cit.*, p. 12.

<sup>14.</sup> Relations between the two men existed well before 2004. We give 2004 as the date here, because it was on October 19th, 2004 that the leader of Al-Qaida, Osama Bin Laden, formally recognized the organization of Abu Musab al-Zarqawi, Tawhid-wal-Jihad, as “the branch of Al-Qaida in Mesopotamia”. See A. Gerges Fawaz A., *ISIS, a history*, Princeton University Press, 2017; M. Weiss and H. Hassan, *ISIS: Inside the Army of Terror*, Regan Arts, 2015; G. Kepel, *Al-Qaida dans le texte. Ecrits d'Oussama ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussab al-Zarqawi*, Paris, PUF, 2005.

<sup>15.</sup> Kautilya, traditionally identified as Chanakya, the chief advisor to successive Indian emperors during the 4th century, is the author of the political treatise *Arthashastra*, a set of rules of good political governance, including strategic considerations concerning the use of subterfuge in time of war and the destabilization of the adversary. For more on this treatise, see O. Patrick, *King, Governance, and Law in Ancient India: Kautilya's Arthashastra*, Oxford University Press, 2013.

the tendency of the “encircling” states to ally against a central power. Alone, each state is vulnerable. An alliance between geographically complementary states enables them to envisage a strategy of encirclement.

The advantage can also be “reputational”. “A state’s reputation for honouring or violating its prior alliance commitments is an important predictor of that state’s ability to attract alliance partners in the future”<sup>16</sup>. Building a statistical model from the history of prior commitments of states, Crescenzi and his co-authors establish a correlation between the reputation for reliability in a situation of alliance and the strategic interest of the state within the alliance. So, the more a state has honoured its past commitments, the more “desirable” it will be in an alliance. Examining the more short-term situations of coalitions, Olivier Schmitt also notes the influence of *standing* (a combination of “reputation” and “prestige”) in the coalition strategies of small states with military capacities that are considered weak<sup>17</sup>.

Finally, the need prompting the formation of an alliance can be financial. For example, researchers study the links between alliance formation and development aid, concluding that “over history, states have offered financial incentives to attract allies” Walt reminds us that Soviet arms assistance to the Cuban and Nicaraguan regimes threatened to transform Central America into a new Soviet sphere of influence, or “another Eastern Europe”, in America’s own back yard, leading the US Secretary of State, James Buckley, to increase American arms transfers to help “revitalize American alliances”.<sup>18</sup>

#### ■ Ally of hearts: an alliance founded on shared values

The third type of ally, the ally of hearts, has a relationship based on ideological proximity. Allies of hearts come together because they each belong to “international society”, as defined by the thinkers of the English School. They mutually recognize each other<sup>19</sup>.

Drawing on Hans Morgenthau’s notion of “ideological solidarity”, Walt has written at length on the role played by ideology in the formation of alliances. Similarity is often perceived as a secondary factor by adherents of classic realist theory, except in the case of Raymond Aron. However, as Walt reminds us, it is one of the first motives publicly announced by political decision-makers in their

<sup>16</sup>. Crescenzi et al., “Reliability, Reputation and Alliance Formation”, *International Studies Quarterly*, 56(2), 2012, pp. 259–274.

<sup>17</sup>. O. Schmitt, *Allies that count. Junior Partners in Coalition Warfare*, Georgetown University Press, 2018.

<sup>18</sup>. S. M. Walt, “Alliance Formation and the Balance of World Power”: *op.cit*.

<sup>19</sup>. See B. Buzan Barry, *An introduction to the English School of International Relations. The Societal Approach*, Polity Press, 2014.

official communications. For example, in Mozambique, Somar Machel justified his alliance with the Soviet Union by qualifying the two states as “natural socialist allies”. Similarly, John Foster Dulles justified American support for Chiang Kai-shek and Syngman Rhee by proclaiming that these leaders “were Christian gentlemen ... who have suffered for their faith”<sup>20</sup>.

Walt identifies four main strategic interests that are served by an ally of the heart. First, this type of ally proves valuable when defending principles. Second, states that share ideological characteristics are less fearful of each other and cannot easily imagine that a state perceived as “good” could attack them. Third, an alliance with similar states can reinforce the legitimacy of a weak regime by demonstrating that it is in fact part of a broader movement. Finally, fourth, the ideology in itself can prescribe alignment and association, as was the case of the Communist International or Pan-Arabism, for example.<sup>21</sup>

Walt nevertheless examines the explanatory force of this criterion, in particular by studying ideologies based on separation and distinction. Can two nationalists become allies through ideology? He also notes that the importance of ideology can be overestimated in the speeches of heads of state. The argument of “ideological solidarity” does carry with it a legitimizing force that makes it attractive to a political leader, who will always prefer to cite it, in official communications, rather than to explain the more controversial argument of economic interests, which are considered selfish. In the study of the main alliances contracted since 1815, Walt concludes that ideology deserves to be studied in the formation of alliances, even if its role is weak or difficult to measure.

#### **■ Ally of diamonds: an alliance founded on the regulatory framework**

The last type of ally “available” to a state is the ally of diamonds. This category of ally corresponds to a power that acts within a regulatory framework, founded on law. These alliances may have originally been founded on one of the other reasons mentioned above, but, over time, they have become a mechanism of law that constrains states in their use of force.

Article 5 of the North Atlantic Treaty is the clearest example. Otherwise, how do we explain the implication of a country like Denmark in Libya? The behaviour of Colonel Gaddafi did not constitute a direct threat to Denmark: the alliance did not provide any fundamental advantage to the country, and “ideological similarity”,

**20.** S. M. Walt, “Alliance Formation and the Balance of World Power”: *op.cit.*

**21.** *Ibid.*, p. 20

while it could be invoked in the case of the major players in the coalition, did not seem sufficient to explain the military implication of the Danish forces. Their intervention was triggered in the framework of NATO, which constitutes a fundamental legal framework for the Danish state.

Some allies are therefore present in the field due to their binding commitment to treaties signed by the state in the past. Today, China is the only state in the world that has a defence treaty with North Korea. Similarly, the United States is committed by law to South Korea. Additionally, in NATO, states are obliged to intervene in the event of an attack against their Turkish ally, despite the lack of relations of trust, common interests or strategic needs. In some respects, the argument developed here echoes the doctrine of *tethering*, which is regularly used to qualify alliances.

With the above typology, we have provided a deliberately simplified framework to describe the various types of ally present in the interplay of alliances at the global level. Of course, the current world order cannot simply be resumed in terms of a card game played at the single scale of inter-state relations. Today, these four profiles and motives frequently intersect in each player and each alliance.

## ■ What is a good ally? The winning combinations

If several types of alliance exist, how can a political entity make a good strategic choice? How do you identify the winning hand?

### ■ Having leaders: the ambivalence of power in alliances

It seems only natural for a state to seek association with an ally that is considered powerful and has significant military capabilities. However, power plays an ambivalent role in the mechanism of alliances. Although military power can contribute to strengthening a state's allies, it can also impede the smooth workings of the alliance and can prove to be largely useless.

In the first place, power arouses fear. The term *balancing* is a good illustration of this point: the formation of alliances is based on the desire to restore a balance of power. In that sense, an alliance with an ally judged to be powerful can generate hostility and trigger the constitution of a coalition against the newly formed alliance, which is judged threatening by the other states. For Walt, the behaviour of one state towards another state that is considered strong will depend on the perception of the stronger state by the other players in the world order. Four indicators can help to identify whether a state is hostile or

not: these indicators are aggregate power, proximate power, offensive power and, finally, offensive intentions<sup>22</sup>.

An alliance with a strong and hostile state can have deleterious effects if the alliance can be perceived as creating an imbalance of power and contributes to the creation of an alliance against it. By contrast, if *bandwagoning* theory is in operation, alliance with a strong power will have the effect of stimulating new alliances. FROM THIS POINT OF VIEW, THE EXCEPTIONAL CHARACTER OF NATO SHOULD BE NOTED: for example, no-one imagines that the United States could invade Italy if the US were to consider that Italy was becoming too powerful. Evidently, the dynamic of intra-alliance fear described by Weitsman does not apply to this organization<sup>23</sup>, even if the current evolution of the alliance is not exempt from surprises and threats.

Secondly, power creates mechanisms of competition. Power can engender forms of rivalry and the challenging of hierarchies within the alliance. For example, allying with a “king” or “ace” may bring strategic or operational benefits to a state. However, remaining with the metaphor of the card game, if a “queen” allies with a “king”, she runs the risk of being devalued to no more than a “jack”. The formation of alliances is fundamentally linked to the balance of power, including within the inter-state alliances themselves. From this point of view, although the United States and the Soviet Union belonged to the same alliance during the Second World War, the reasons were not only that they needed each other (clubs) but also that they had a reciprocal fear of each other (spades). However, during the Cold War, this alliance was shattered. The two states continued to need each other in the bipolar context of deterrence, but they became adversaries. Moreover, they have always been afraid of each other, but this fear is reshaped by the logic of mutual deterrence introduced by nuclear weapons.

Thirdly, power can be operationally ineffective, or less effective than the theoretical sum of its parts<sup>24</sup>, when this power is wielded in a collective. The conduct of operations by a combination of different forces can lead to linguistic and doctrinal problems and to difficulties of joint training and shared equipment. If the alliance implies combined combat by joint forces, one power can make all the difference, provided that joint exercises have been established with its allies to develop shared learning.

---

<sup>22.</sup> *Ibid.*, p. 9

<sup>23.</sup> W. J. Thies, *Why Nato Endures*, Cambridge UP, 2009.

<sup>24.</sup> O. Schmitt, *L'Union ou la force*, <https://www.ifri.org/fr/publications/enotes/focus-strategique/lunion-defis-operations-multiples-contemporaines>

## ■ Quantity: accumulation of forces or alienation of capabilities?

How should we evaluate the ideal number of allies in an alliance? Of the six hundred and forty-eight alliances formed since 1815, the average number of allies in each alliance is three.<sup>25</sup>. What exactly does this mean?

Some authors have attempted to model the endurance and effectiveness of alliances as a function of the number of allies taking part<sup>26</sup>. Mancur Olson, who in 1965, investigated the question of collective action, focused mainly on the “paradox of alliance formation”, namely, that the members of an alliance will have less interest in contributing their own efforts and will therefore adopt a position of “free riders”. He shows that small allied groups, to the extent that this free-rider problem is less apparent, seem to be more efficient and will more easily win conflicts. Each of the states in these smaller groups will therefore make significant efforts that will ensure victory<sup>27</sup>. In their turn, J. Chamberlin<sup>28</sup> (1974) and T. Sandler<sup>29</sup> (1992) have shown that small groups only demonstrated their efficiency in certain specific circumstances, namely when the conflict produces “rivalrous” benefits that are a source of tension between allies. For Sandler, in the era of decolonization, the benefits of colonial protection created a rivalry between allies. This rivalry is found to grow stronger in proportion to the number of allies sharing the gains in the alliance. In circumstances of rivalry, a more limited alliance will be more effective. By contrast, an alliance between large groups appears more effective when the allies are organized to provide a non-rivalrous public good, in particular deterrence.

## ■ Conclusion: the good ally

On concluding this brief panorama, the question of the effectiveness of alliances and of the definition of a “good” ally remains. For Sten Rynning and Olivier Schmitt<sup>30</sup>, effectiveness resides in the ability of the alliance to create coherent strategic “narratives”, not only aimed

25. O. Schmitt, «Alliances», *op.cit.*, p. 57.

26. F. Bloch, «Endogenous formation of alliances in conflicts», *Cahier de recherche 2009-46*, 2009.

27. M. Olson, *The Logic of Collective Action*, Harvard University Press, 1965; M. Olson and R. Zeckhauser, “An economic theory of alliances”, *Review of Economics and Statistics* 47, 1966, pp. 266–279.

28. J. Chamberlin, “Provision of collective goods as a function of groups size”, *American Political Science Review* 68, 1974, pp. 707–716.

29. T. Sandler, *Collective Action: Theory and Applications*, University of Michigan Press, 1992.

30. R. Sten et O. Schmitt, “Alliances”, p. 12, in Gheciu Alexandra and William C. Wohlforth, *The Oxford Handbook of International Security*, 2018.

at their adversaries but also for their own public. For these two authors, the narratives must establish cohesiveness not only between the members of the alliance but also in the public opinion of each of the countries in the alliance. So, an excessive number of allies could impede this narrative consistency and impair the operational effectiveness of the alliance, as has been seen, for example, in the intervention in Afghanistan.

Returning to our analogy of the card game: even if you have a winning hand, the result will always depend on the hand of the other player(s). International relations, like all human relations, are founded on inter-subjectivity, Every alliance formation is determined by the changing behaviour of the players joining or opposing it. The good ally is first and foremost the ally perceived as such, even when not always fully meeting expectations. ■

# L COMPTES RENDUS DE LECTURE

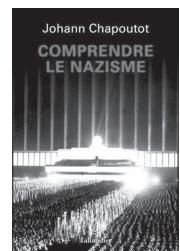
Ce livre est un recueil d'interventions écrites dans divers médias (*Le Monde*, *Libération*, *Philosophie Magazine*, *Le Figaro Histoire*, *Le Figaro Littéraire*, *L'Humanité Dimanche*, *Historia*, *Campus*, le magazine scientifique de l'université de genève) et de présentations orales, qu'il s'agisse d'interventions radiophoniques («*La Marche de l'histoire*» sur France Inter, «Concordance des Temps», «*La Grande Table*» et «*Esprit de Justice*» sur France Culture, Radio Télévision Suisse) ou de conférences prononcées à l'université de Poitiers, à l'université de Barcelone, au lycée Henri-IV de Paris, devant la Cour de cassation ou au Mémorial de la Shoah. Ces chapitres courts résument et présentent les recherches menées par l'auteur entre 2006 et 2018, qui justifie ainsi l'importance à ses yeux de ces rencontres et donc de ces textes : «Un privilège [...] qui apprend à l'auteur tout ce que le seul tête-à-tête avec son sujet et ses travaux ne lui apprenait plus.» Cinq parties pour comprendre le nazisme. La première présente «La vision du monde. Le long terme du nazisme», la deuxième aborde les normes du nazisme et permet de comprendre comment celui-ci a été possible dans un pays si cultivé, la troisième porte sur l'homme nazi, la quatrième sur le nazisme en actes et la cinquième s'interroge sur l'après-nazisme : traces et débats contemporains.

Le nazisme s'appuie sur des idées et des évolutions communes à l'Europe et à l'Occident : le grand bond des sciences naturelles et de la médecine, le darwinisme social (la société est une jungle où seuls les meilleurs survivent), l'antisémitisme, légitimé par une lecture biologique et sanitaire. Il se nourrit aussi d'une lecture particulière de l'histoire des Germains qui existe en Allemagne depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : ils auraient végété au nord de l'Europe mais se seraient épanouis en Grèce – l'admiration ne se porte pas sur la démocratie athénienne, mais sur l'eugénisme pratiqué par Sparte – et à Rome. Toutes les doctrines qui prônent une égalité entre les hommes, christianisme, humanisme, Révolution française, marxisme, sont rejetées. Mais pas tout l'Empire romain non plus : à ses débuts il est un modèle car il est cohérent et sans mélange – il inspire les autoroutes nazies nouvelles voies romaines, l'architecture qui doit «faire romain». Ensuite cet empire meurt des mélanges. Enfin, la culture allemande, la civilisation germanique ont été attaquées à trois moments de l'histoire : lors des traités de Westphalie en 1648 qui mettent fin à l'existence de l'Allemagne; par la Révolution française qui crée l'universalisme; et, enfin, par le traité de Versailles en 1919, perçu comme la preuve que le monde entier veut faire disparaître l'Allemagne.

Ces idées très communes prennent une ampleur particulière quand les événements se précipitent : la Révolution en Russie et en Allemagne, la guerre civile en Allemagne, l'occupation de la Ruhr. Le nazisme se présente alors comme une voie de sortie pour un monde en train d'être liquidé, il donne du «sens aux souffrances des contemporains» et apporte des solutions. La brutalité est justifiée par l'urgence d'extraire la race germanique des sédiments nocifs qui la recouvrent. Les nazis s'expriment par le combat, par la guerre nécessaire pour occuper un espace vital (au sens de biotope) qui leur appartient

## Comprendre le nazisme

Johann Chapoutot  
Paris, Tallandier, 2018



naturellement à l'Est et parvenir à une paix de mille ans. Ils sont intelligents et savent que pour faire accepter de nouvelles normes (la violence, la polygamie par exemple), il faut utiliser les codes, les langages occidentaux (ainsi la conquête de l'est de l'Europe est un espace de colonisation, décrit avec du vocabulaire français traduit : protectorat, gouvernement général). De même, il faut écrire une nouvelle histoire reposant sur l'idée que les normes habituelles ont été créées et diffusées par les ennemis de la race germanique : les Juifs. Ces normes sont présentées et démolies en regard des idées scientifiques diffusées au XIX<sup>e</sup> siècle : la liberté est un mythe, tout est déterminé et, par extension, la démocratie s'appuyant sur le choix effectué par des hommes libres est un non-sens. L'égalité n'existe pas dans la nature, les races sont inégales, ce qui rend impossible la fraternité en tant qu'humanité universelle. Ce qui est juste, c'est ce qui est bon pour la race germanique.

Bien que s'appuyant sur les sciences, les nazis ne se présentent pas comme des intellectuels, mais comme des hommes virils qui permettent à l'instinct, aux idées primaires, de reprendre le dessus. Ils réalisent une révolution, au sens premier du terme, souhaitant supprimer le droit écrit imposé par les Juifs. À la place des juristes professionnels, ils privilégient des jurys populaires jugeant à l'instinct. Ils réfutent la monogamie du mariage imposée par le christianisme, alors que l'intérêt d'une race, c'est que la démographie soit la plus active possible. Ces idées ne se diffusent pas massivement, les dirigeants nazis se percevant comme une avant-garde. Mais leur discours est cohérent, les solutions qu'ils proposent sont banales et ce sont les organisations du parti qui les popularisent.

Certaines fausses idées que Johann Chapoutot a déjà démontées dans ses autres ouvrages sont à nouveau évoquées dans celui-ci : les Lebensraum ne sont pas des haras de reproduction, mais recueillent les filles-mères pour qu'elles accouchent dans de bonnes conditions alors que la morale judéo-chrétienne les place au ban de la société ; la doctrine nazie est rapidement mise à mal face à des orateurs (les exemples bien détaillés sont les deux seuls grands procès politiques : en 1933 à propos de l'incendie du Reichstag et en 1944 après l'attentat contre Hitler) ; Hitler est un porte-parole, pas le créateur du nazisme ; tout n'est pas dans *Mein Kampf*.

Ce livre fait le point sur ce qu'un spécialiste du nazisme pense du parallèle trop souvent réalisé entre l'époque actuelle et les années 1930 à partir d'exemples précis comme le projet de réédition de *Mein Kampf* ou la querelle des historiens en Allemagne. Cet ouvrage peut apparaître répétitif. Parfois, il manque de nuance. Mais ces quelques limites ont été anticipées par l'auteur qui explique : « Comme le livre d'entretiens, le recueil permet un accès plus aisément, car plus rapide et plus explicite, au savoir » et permet de « partager le savoir autrement qu'en six cents pages et deux mille notes de bas de page » avec d'« inévitables raccourcis ». Il s'agit donc d'un ouvrage qui n'apporte rien de neuf en termes de contenu pour les habitués des travaux de Johann Chapoutot, mais qui leur assure, ainsi qu'aux néophytes de la question, un accès rapide et complet (présence d'un index des noms de personnes et d'une bibliographie « sommaire », utiles pour approfondir la réflexion). En somme, *Comprendre le nazisme* constitue le bilan d'un pan fondamental de la recherche sur le nazisme par un historien qui s'oriente désormais vers un autre aspect de l'histoire de l'Allemagne : la modernisation du pays entre 1880 et 1914.

Évelyne Gayme

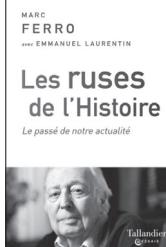
Il est peu de périodes de l'histoire comme celle que nous vivons où les sociétés, notamment occidentales, ont été à ce point ébranlées dans leurs certitudes par des bouleversements menaçants. Ainsi le basculement du monde vers l'Asie dominée par la Chine la formidable renaissance de l'islam et la naissance de l'islamisme, son expression politique et guerrière, l'essor de nouveaux impérialismes turc et indien ou bien la centralité de l'identité dans le jeu international, les épидémies de violence, les désespérances européennes, l'essor des populismes. Interrogé sur ces questions, qui semblent inverser le cours de la mondialisation, et quelques autres de moindre échelle comme, par exemple, l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, Marc Ferro, immense connaisseur de l'histoire du temps présent et de passés plus anciens, montre que ces grandes tendances plongent dans le passé et ne sont jamais à l'abri de retournements imprévus. Dès lors, la nécessaire intelligibilité de l'actualité appelle de la part de l'historien une rétrodiction ou, si l'on préfère, une explication rétrospective qui le laisse libre d'apprecier, sans en privilégier aucune, chaque composante d'un événement restitué dans son originalité : les intentions des acteurs, les conditions objectives du contexte, le hasard mais aussi ces fameuses « ruses », à savoir des situations imprévues sinon imprévisibles, qui déterminent un aboutissement quasiment inverse de celui attendu. Dénicher ces ruses et mettre au jour les discordances qui affectent le développement des circonstances historiques revient donc à questionner leur signification et, au-delà, à réfléchir sur le « sens » de l'histoire elle-même. Les logiques en histoire sont loin d'être toujours vérifiables et, à tout le moins, le sens que l'Occident, fort de sa rationalité, avait cru pouvoir donner à l'histoire au fil de différents modèles interprétatifs patiemment élaborés est aujourd'hui ruiné. En bon professeur, Marc Ferro nous propose une compréhension narrative de l'histoire, saisie à la fois dans son immédiateté et dans sa profondeur.

Au terme des longs échanges qui fournissent sa matière au livre, Emmanuel Laurentin, que la noirceur des tableaux du temps déconcerte visiblement, en appelle chez son interlocuteur à de nouvelles raisons d'espérer. Marc Ferro ne désigne pas beaucoup d'horizons heureux. Les sociétés contemporaines lui semblent pour l'heure insuffisamment armées idéologiquement pour affronter ces désordres que sont la crise économique et sociale, le risque d'éclatement de l'Europe, la corruption grandissante qui gangrène nos sociétés, le dérèglement de la gouvernance mondiale et une foule d'autres maux. Et de constater aussi que, si les capacités de résistance collectives et individuelles aux tendances politiques culturelles économiques et sociales lourdes de l'époque ne sont pas négligeables, notamment parmi la jeunesse, elles nourrissent leurs propres dérives, parmi lesquelles le populisme ou la contestation systématique de l'autorité de l'État et des institutions représentatives traditionnelles, et ne sont pas exemptes d'excès redoutables.

De toute évidence, Marc Ferro entend se limiter à des constats généraux, sachant fort bien que l'historien ne saurait prédire et que l'histoire immédiate ignore tout du lendemain. Pour autant, et sans davantage s'abandonner aux vertiges d'une philosophie spéculative de l'histoire, il renoue à sa façon avec un genre que le dogme des Annales avait autrefois et pendant longtemps rendu exsangue, celui d'une histoire qui ne renonce pas à faire la morale, sait manier l'éloge aussi bien que le blâme et ne se dépouille pas de tout élément de subjectivité. À défaut de prophéties, il nous indique ainsi sa conviction – comment ne pas la faire nôtre ? – que la culture demeure notre refuge, notre espoir, et qu'elle peut encore nous sauver. L'imaginaire des artistes, des écrivains, des créateurs, des penseurs lui semble s'imposer comme le meilleur des lanceurs d'alerte, comme notre volonté de retrouver en nous cette morale

## Les Ruses de l'Histoire

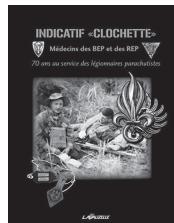
Marc  
Ferro avec  
Emmanuel  
Laurentin  
Paris, Tallandier,  
2018



du bon sens acquise lors de notre enfance avec les contes et les fables que l'on apprend partout et toujours. Refonder l'État de droit et le rendre conforme à ses idéaux demeure alors possible. On espère qu'il ne s'agit pas de l'un de ces rêves dont Paul Ricoeur nous disait qu'ils sont un héritage du passé. Ces questions sur notre temps, parmi lesquelles la crise environnementale occupe malheureusement bien peu de place, rappellent que la tentation de l'histoire doit demeurer la plus forte et qu'il ne sert à rien d'avoir peur de regarder le passé en face.

Marc Vigié

**Indicatif  
«Clochette»,  
médecins  
des BEP  
et des REP**  
**70 ans au  
service des  
légionnaires  
parachutistes**  
Luc Aigle (sd)  
Paris, Lavauzelle,  
2018



Sous la direction du médecin en chef Luc Aigle, ce recueil historique et mémorial retrace l'épopée des légionnaires parachutistes à travers une fonction essentielle au combat : le soutien médical. Depuis 1948, avec la création du 1<sup>er</sup> bataillon étranger de parachutistes (BEP) et du 2<sup>e</sup> BEP, sous l'indicatif radio « Clochette », les soignants, infirmiers et médecins se portent au chevet des légionnaires parachutistes blessés. Avec le médecin-général François-Marie Grimaldi, le colonel de réserve Pierre-Jean Linon, le médecin en chef Jean Renault et le médecin des armées François Morin, Luc Aigle, chuteur opérationnel et médecin-chef du 2<sup>e</sup> régiment étranger de parachutistes (REP) jusqu'en 2017, livre un document unique et précieux à plusieurs titres. On y découvre d'abord une importante documentation du soutien médical en opération, de l'Indochine (1950) au Sahel (2015), appuyée sur de nombreux témoignages, cartes d'opérations, descriptions des techniques et du matériel utilisés. Le récit du médecin colonel Rondy, médecin chef du 1<sup>er</sup> BEP pris dans la cuvette de Diên Biên Phu, y côtoie les expériences plus récentes de l'Afghanistan (2010) ou du Mali (2013). Pour chaque opération, le terrain, le choix du matériel médical et des équipements permettent de tirer des enseignements. Les opérations sont également illustrées par des figures emblématiques, comme le médecin en chef Chinellato, ayant servi seize ans à la Légion étrangère, dont sept au 2<sup>e</sup> REP. Un panorama très détaillé du soutien médical actuel complète cette chronique. L'analyse des techniques et du matériel va de la formation des médecins à la conception des lots de projection. Enfin, un intérêt tout particulier peut être trouvé dans les « histoires vécues sous le béret vert ». De nombreux témoignages et anecdotes, parfois cocasses, donnent un aperçu de la vie des « toubibs » au cœur des unités légionnaires parachutistes. Dans la souffrance des combats comme dans la vie quotidienne des garnisons en Algérie ou à Calvi, le lien est inaltérable. Le général de division Jean Maurin, commandant la Légion étrangère, précise en préface qu'« à la Légion, le dévouement engendre le dévouement ». Les équipes médicales des BEP et REP en sont une parfaite illustration.

Jean Assier-Andrieu

**Proust et la  
stratégie  
militaire**  
Luc Fraisse  
Paris, Hermann,  
2018



Qu'une œuvre littéraire aussi célèbre et apparemment aussi étrangère à la stratégie militaire que *La Recherche* se révèle être une réflexion profonde sur celle-ci semble paradoxal. Et pourtant, l'auteur propose avec minutie et intelligence une lecture croisée des événements de la Grande Guerre et des sentiments des personnages, au premier rang desquels émerge la figure exemplaire de l'officier Saint-Loup. La littérature s'approche ainsi du champ de bataille, « la stratégie militaire incite Proust à réfléchir sur la geste de sa propre œuvre ». « Il déplace ses textes comme un stratège déplace ses troupes, il dissimule ses manœuvres, ses plans. » Ses réflexions sur la place respective de l'offensive et de la défensive, sur la responsabilité singulière du chef, sur la

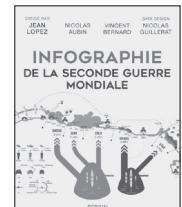
culture militaire traditionnelle de base, sur la relation de l'événement militaire avec la géographie, sur le moral des troupes sont ainsi présentes chez Proust. Luc Fraisse dévoile la « machinerie » à l'origine de l'œuvre créatrice. Le lecteur découvre, passionné, l'usage que Proust fait des écrits de trois journalistes exceptionnels, Joseph Reinach, Henry Bidou, et le colonel suisse Fernand Feyler, lesquels, durant toute la guerre, éclaireront de leur rare lucidité le sens des combats quotidiens. Reinach, brouillé ultérieurement avec le romancier, écrit par exemple : « Il m'a été donné de regarder aujourd'hui au détail d'un mécanisme qui fait apparaître dans toute son ingéniosité et dans sa véritable beauté l'intelligence militaire, car l'intelligence à cette perfection, c'est la beauté. » Le journaliste décrit la bataille « comme une dramaturgie shakespearienne ». Henry Bidou, lui, enrichira l'imagination de Proust par ses minutieuses descriptions géographiques, la réflexion critique des communiqués qui cachent la vérité. Mais l'influence majeure sur Proust est constituée par les écrits du colonel Feyler dont on peut regretter qu'il n'existe pas en ce centenaire une confrontation entre l'édition complète des « opérations de guerre » et la réalité historique. C'est lui que Proust « dévore quotidiennement », adaptant à la personnalité de Saint-Loup les réflexions si visionnaires du journaliste. Comment lire l'histoire militaire autrement qu'en consultant un feuilleton journalistique ? Comment mettre la bataille en abscisse et en ordonnée dans l'espace et le temps ? Ainsi, faire de *La Recherche* une réflexion d'une extrême richesse sur la stratégie militaire en même temps que sur la stratégie d'écriture est absolument passionnant autant pour le lecteur de Proust que pour l'officier qui découvrent l'immensité des enjeux de la création, de l'intelligence, et, en fin de compte, de l'humanité. Le lecteur émerge de ce livre ébloui et enrichi de ce pas de côté si original et si inhabituel. La seule réserve, que Luc Fraisse souligne d'ailleurs, est que Proust ne s'attarde pas sur cette hécatombe tragique avant d'être une œuvre créatrice !

Didier Sicard

Étudier la Seconde Guerre mondiale autrement, tel aurait pu être le sous-titre de cet ouvrage sans précédent, fruit de trois ans de travail et dirigé par Jean Lopez, Nicolas Aubin et Vincent Bernard, qui nous proposent d'analyser ce conflit au travers de trois cent cinquante-sept infographies et cartes. Il faut d'ailleurs souligner la performance de Nicolas Guillerat, data designer et graphiste, qui les a toutes créées et qui a assuré la direction artistique du projet. Son travail, qui plus est très esthétique, permet de rendre intelligible une masse impressionnante de données. L'approche suivie par les auteurs est très complète puisque l'on trouve aussi bien des détails tactiques (la lutte des chars et des moyens antichars, la structure des grandes unités...) que des données économiques (la production mondiale de pétrole, celle d'armements terrestres...) ou démographiques (la mobilisation des hommes ou des femmes, l'exode des populations...). À l'avenant, et même si le Pacifique est moins détaillé, tous les théâtres d'opérations sont abordés. Le livre est articulé en quatre parties : « Le cadre militaire et humain », « Armes et armées », « Batailles et campagnes » et « Bilan et fractures », chacune étant divisée en plusieurs thèmes, cinquante-trois au total, analysés en deux à quatre pages (les livraisons américaines au titre de la loi du prêt-bail, les performances des avions de combat, la bataille de Stalingrad, la guerre du désert, la logistique américaine en Europe, les pertes soviétiques...). Chacun de ces thèmes est introduit par une synthèse efficace et les infographies sont, elles aussi, précédées d'un court texte explicatif. Enfin, les sources utilisées sont indiquées en bas de page.

## Infographie de la Seconde Guerre mondiale

Jean Lopez,  
Nicolas Aubin  
et Vincent  
Bernard (dir.)  
Paris, Perrin, 2018



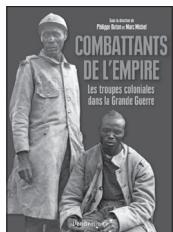
Certes, l'ouvrage n'est pas exempt de petits défauts : quelques données erronées, des notes de bas de page pas suffisamment détaillées, ou encore un nombre réduit d'infographies qui nécessitent de se concentrer pour les comprendre, notamment par le volume de données qu'elles offrent et leur petite taille. Pour autant, il fait clairement date dans l'univers éditorial de l'histoire militaire, voire de l'histoire en général, en offrant une nouvelle expérience de lecture. Il est à conseiller vivement à tous les amateurs d'histoire militaire par son originalité, son esthétisme et la richesse des données offertes au lecteur.

Rémy Hémez

## Combattants de l'empire Les troupes coloniales dans la Grande Guerre

Philippe Buton et Marc Michel (dir.)

Paris, Vendémiaire, 2018

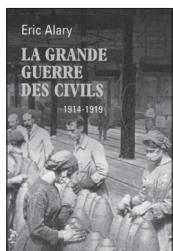


Ce volume regroupe une vingtaine de contributions prononcées lors d'un colloque tenu à Reims et rassemble ainsi les meilleurs spécialistes de ces questions dans un riche ensemble organisé en trois grandes parties (« Combattre », « Politique et polémiques », « Mentalités et représentations »). Dans la première partie, on remarque en particulier le solide texte de Julie d'Andurain sur « La genèse intellectuelle de la Force noire », la précision d'Antoine Champeaux sur « Les tirailleurs sénégalais au combat », mais aussi les interventions de Laurent Joly sur « Les tirailleurs somalis », de Colette Dubois sur « Les occultés de la campagne du Cameroun » et de Michaël Bourlet sur les officiers africains. Pour la deuxième partie, retenons notamment les contributions de Vincent Joly sur « Le concept de race guerrière », de Romain Rainero sur « Le refus italien d'utiliser des troupes coloniales », de Michel Bodin sur « La présence française en Indochine » pendant le conflit et de Catherine Nicault sur « Le Département français de Palestine et ses troupes algériennes ». Dans la troisième partie, François Cochet revient sur « Les stéréotypes contradictoires » concernant ces troupes coloniales dans l'institution militaire, tandis que Jérôme Buttet s'intéresse aux « Graffitis du Chemin des Dames ». Un livre très dense, d'un grand intérêt, qui doit figurer dans toute bonne bibliothèque sur la Grande Guerre.

PTE

## La Grande Guerre des civils, 1914-1919

Eric Alary  
Paris, Perrin, 2018



La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale a puissamment démontré combien les poilus occupent encore un espace mémoriel considérable ; c'est bien leur immense tragédie qui sature le souvenir des familles aussi bien que celui de la nation. Hier comme aujourd'hui, les civils n'ont jamais été les héros de cette histoire. D'ailleurs, c'est bien le monde combattant que la liturgie républicaine célèbre avec les fastes nationaux des 14 juillet et 11 novembre. L'historiographie a des curiosités plus larges et dispose désormais des moyens de les satisfaire, ce que rappelle l'excellente synthèse d'Éric Alary dans cette réédition revue et augmentée. Sans chercher à comparer au trébuchet les mérites et les souffrances de chacun, ce travail souligne de façon probante qu'à l'arrière aussi on sut se montrer assez résolu et brave pour endurer la fin des jours ordinaires, côtoyer la mort omniprésente, accepter les privations et les difficultés de toutes sortes, bref, tenir bon et attendre la victoire.

Il nous est donc rappelé que les civils, et aussi ceux des zones occupées qui ne sont pas absents du récit, quoique ne pouvant produire les mêmes créances de sang que les soldats du front, n'en furent pas moins confrontés mille cinq cent soixante et un jours durant aux formes nouvelles d'une guerre inédite qui les rendirent aussi vulnérables que ceux qui se battaient. Car c'est bien la société française dans son ensemble, traditionnellement très clivée, qui fut repensée par l'épreuve, remodelée, recomposée à l'aune du conflit et qui

changea de siècle en moins de cinq ans. D'abord parce que des millions de femmes, filles, épouses et mères confondues, durent se substituer aux pères, aux maris, aux fils, dans les exploitations agricoles, les usines, les services, les hôpitaux; sans leur inestimable labeur, le pain, la viande et le vin auraient manqué, tout autant que les obus et bien d'autres choses encore. Elles n'en furent guère récompensées, on le sait. Pourtant, leurs nouvelles habitudes bouleversèrent l'équilibre de bon nombre de couples que rien n'avait préparés à ces mutations; elles balayèrent les frontières sociales entre féminité et virilité et modifièrent irréversiblement l'identité masculine. Cet immense malentendu entre hommes et femmes perdura avec bien d'autres fractures elles aussi nées d'incompréhensions et de jalousies dévastatrices. Celles des soldats maintenant égarés dans la société des civils, pour eux monde d'embusqués qu'ils accablent, le plus souvent à tort, de tous les reproches; celles des citadins à l'égard des ruraux suspectés d'échapper aux privations, au froid et à la faim; celles des déclassés sociaux et des nouveaux pauvres de toutes catégories face aux profiteurs, aux accapareurs, aux nouveaux riches de l'industrie ou des campagnes qui échappent à l'érosion des rentes et des salaires; celles des ouvriers qui perdent l'essentiel des acquis relatifs au rythme du travail et à la protection de la santé dans les ateliers; celles, enfin, des réfugiés et des habitants des zones occupées face à ceux de l'intérieur. La démobilisation, lente autant que difficile, et la reconversion économique brutale ajoutèrent encore leurs cortèges de frustrations nouvelles. L'euphorie de la victoire fut de courte durée. Elle ne fut en vérité qu'une mise entre parenthèses d'un traumatisme profond, social et psychologique autant que démographique. La paix revenue ne put pas plus que la guerre unifier la société française si durement atteinte.

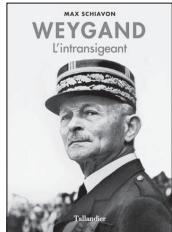
Marc Vigié

Michel Biard et Claire Maingon proposent une étude croisée des guerres révolutionnaires et de la Grande Guerre au regard du rôle et de la place du citoyen en armes, de la création et du culte du héros, des hésitations (contradictions) institutionnelles à rendre compte des pertes et de la nécessité de soutenir les familles en difficulté. L'exercice de comparaison est parfois un peu délicat, d'autant que l'on termine sur l'évocation de films ayant trait à la guerre américaine du Vietnam et de photos de Palestiniens à Gaza... L'homme de Cro-Magnon ayant été grièvement blessé dès son premier affrontement avec une tribu voisine, on aurait aussi bien pu remonter à l'origine des temps, de l'histoire des hommes... et de la guerre. C'est vrai, c'est sale et c'est douloureux. Au-delà de ce simple constat, le livre est très intéressant en ce qu'il propose une analyse (et des pistes de réflexion ultérieure) sur la représentation de la douleur, de la blessure et de la mort, alors que dans le même temps l'Etat a besoin, pour soutenir la lutte, de glorifier l'action et les sacrifices du soldat. Comment, dès lors, les autorités peuvent-elles valoriser les souffrances engendrées par les combats? Comment faire en sorte que la multiplication des pertes ne contribue pas à briser le moral, la volonté de résistance? Même après la guerre, avec ce paradoxe du défilé de la victoire ouvert par une imposante délégation de mille mutilés. La place des médecins pour reconstruire les corps est étudiée, et le livre pose aussi la question de la reconnaissance des blessés après le conflit et des éventuels droits particuliers qu'ils peuvent réclamer, ou que l'on peut leur accorder. Un volume qui, pour son sujet aussi bien que son traitement, mérite amplement d'être lu et médité.

PTE



**Weygand**  
**L'intransigeant**  
**Max Schiavon**  
 Paris, Tallandier,  
 2018



Avec *Weygand l'intransigeant*, Max Schiavon poursuit, disons-le d'emblée de façon admirable, sa collection de portraits des généraux de la Seconde Guerre mondiale. Le général Weygand est cet officier qui pendant la Grande Guerre a été capable de traduire efficacement la pensée de Foch, son maître, mais aussi celui qui, au moment où tout est visiblement perdu, accepte, le 19 mai 1940, de prendre la tête des armées en ménant de front une réorganisation du commandement et les opérations avec une énergie mobilisatrice extraordinaire malgré ses soixante-treize ans, et qui se bat en même temps avec le gouvernement pour que ce dernier prenne ses responsabilités. Mais assimiler Weygand seulement au brillant second de Foch ou au généralissime de la défaite est trop réducteur. Max Schiavon, décidément lui aussi intransigeant sur les faits, dépeint un homme à la personnalité extrêmement riche, à la volonté de fer, à la culture immense, au légalisme forcené et surtout au sens du service et du devoir extraordinaire.

Bien entendu, la biographie commence à Bruxelles par la naissance du jeune Maxime, qui ne s'appelle pas encore Weygand puisque ses parents sont inconnus, même si l'on suppose qu'il est peut-être le rejeton inattendu d'une famille illustre, voire régnante, car la liste civile de la reine Élisabeth de Belgique versait une pension au jeune Maxime « Denimal », puis « de Nimal ». Le nom de Weygand sera définitivement choisi en 1888 après une naturalisation française lui permettant de servir comme officier français. La biographie se poursuit par une description malgré tout assez rapide de la première partie de la carrière de ce jeune saint-cyrien qui choisit la cavalerie et se fait très tôt remarquer à la fois pour ses compétences équestres et ses capacités intellectuelles.

Dès le début du premier conflit mondial, le général Foch, qui ne commande alors qu'un corps d'armée, le demande auprès de lui. Il l'y garde pendant toute la durée de la guerre, malgré le désir de son poulain d'aller commander sur le front. Certains de ses opposants insisteront sur cette caractéristique de sa carrière. C'est oublier son rôle auprès de la toute jeune armée polonaise qu'il ne se contente pas de redresser, de réorganiser en profitant des enseignements du dernier conflit, mais qu'il rend surtout victorieuse. Ceci explique un titre de chapitre : « Le vainqueur de l'Armée rouge. » C'est aussi oublier son rôle au Levant alors qu'il faut pacifier les territoires sous mandat français. Il est désigné, en mai 1923, pour remplacer le général Gouraud comme haut-commissaire. Intraitable dans ses relations avec les autorités locales, il agit en administrateur civil en développant l'économie tant classique que touristique, et en militaire pacificateur qui n'est pas dupe des agissements des Britanniques dans la zone. À son départ, en décembre 1924, il est surnommé le « sultan juste ». C'est de Beyrouth qu'il reviendra en 1940 pour prendre le commandement de l'armée française. Alors à la retraite, il semble qu'il ait accepté ce poste lointain en 1939 avec l'idée d'y préparer la création d'un front de revers contre l'Allemagne, difficile avec Moscou depuis la conclusion de l'accord Molotov-Ribbentrop. Durant huit mois, il cherchera à constituer une véritable force opérationnelle française, travaillera diplomatiquement pour réarmer les pays balkaniques, mettant enfin au point avec eux et les Britanniques des plans conjoints.

Entre ces deux séjours au Levant, et après avoir formé les futurs grands chefs au Centre des hautes études militaires, Weygand parvient aux plus hautes responsabilités militaires. Il doit faire face au pacifisme ambiant. La fréquentation qu'il a pu avoir du pouvoir auprès de Foch puis à l'occasion de son premier retour du Levant lui a appris à se méfier des hommes politiques, dont les mœurs lui semblent délicquescentes. Pourtant il s'entendra bien avec le ministre Maginot. Weygand a soixante-trois ans. Il pourra ensuite vraisemblablement prétendre à succéder à Pétain à la tête du Conseil supérieur de la guerre. Au cours de son mandat, il lui faut se battre pour conserver les capacités

opérationnelles des armées engagées tant au Levant qu'au Maroc. Il travaille à la motorisation en proposant qu'une vingtaine de divisions d'infanterie et environ cinq de cavalerie soient mécanisées. Il est, de la même façon, attentif à l'aviation et à la DCA. Avec Maginot, il envisage le premier gros transporteur aérien dans la perspective d'emploi d'unités aéroportées. Ce premier plan de modernisation depuis 1918 nécessite de nombreuses expérimentations. Cet activisme en la matière contraste avec le conservatisme apparent en matière d'organisation ou de ressources humaines. Mais il est vrai que ces domaines sont du ressort du maréchal Pétain et du Conseil supérieur de la guerre, avec lesquels les sujets pourraient devenir prétextes à blocage.

C'est ainsi que d'un commun accord entre Pétain et Maginot, Weygand est maintenu en activité au-delà de la limite d'âge. Le 9 février 1931, il est nommé inspecteur général et succède à Pétain. Il devient, « en temps de paix, le conseiller militaire du gouvernement. En cas de guerre, il est simplement appelé à commander les armées françaises ». Il va donc maintenant pouvoir s'attaquer à la doctrine et à l'organisation, avec comme contre-pouvoirs le collectif du CSG et le ministre. Malheureusement, son remplaçant est le général Gamelin, qui ne le soutiendra pas. L'idée était de neutraliser Weygand et ses possibles velléités de prise de pouvoir. Les relations avec le ministre Joseph Paul-Boncour seront difficiles, ce dernier étant plus préoccupé par la réussite de la conférence sur le désarmement à Genève que par l'organisation de l'armée française. Weygand s'ingéniera à lui montrer le danger du nazisme et du désarmement. En 1933, il sera ulcéré de voir que le ministre fait adopter le pire plan étudié pour l'armée française. Il l'est encore plus quand le président Herriot laisse entendre que les chefs militaires sont d'accord. De façon étrange, en 1945, la commission parlementaire d'enquête ne s'intéressera qu'aux décisions prises à partir de 1933. Avec l'arrivée de Daladier au ministère, la situation aurait pu évoluer, ce qui ne fut pas le cas. Tout problème militaire était pris soit sous le prisme budgétaire soit sous le prisme pacifiste. Weygand a essayé de convaincre que la ligne Maginot ne pouvait à elle seule permettre de gagner une guerre. C'est pourquoi il a recherché des modes d'action complémentaires comme des alliances avec les pays d'Europe centrale ou de Méditerranée orientale. Ses relations avec le président Flandin, un peu plus tard, auront été elles aussi peu confiantes.

Cette biographie montre un Weygand lucide, qui construit son action sur le long terme en tenant compte à la fois des difficiles relations avec le politique, mais aussi des tensions internes aux armées, et plus particulièrement au sein du CSG. Il goûte peu l'attitude du colonel puis général de Gaulle, qu'il considère comme compromis avec le politique et trop arriviste. Leur antagonisme s'approfondira plus tard, en 1940, autour de la cessation des combats. Weygand voulant sauver l'honneur des armées et de Gaulle pensant qu'il fallait cantonner la défaite au seul domaine militaire. En quittant ses fonctions en 1934, « il a eu le souci de doter l'armée d'un nouveau corps de doctrine fondé sur la guerre de mouvement » sans oublier la coopération interarmées, il a lancé des expérimentations de matériel. Au moment de son départ, il déplore devant le président Lebrun que le système politique ne permette pas au généralissime de se faire entendre. Il part avec l'inquiétude de voir Gamelin lui succéder, alors qu'il lui trouve « une volonté toujours chancelante ».

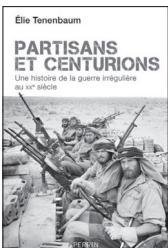
Lors de son rappel aux affaires en 1940, Weygand se trouve confronté à une situation militaire extrêmement difficile avec des hommes politiques qui n'ont pas de vision à long terme. Il se bat contre la capitulation et en particulier contre la volonté exprimée par Paul Reynaud de faire reposer la demande d'armistice sur les épaules des militaires. Avec en arrière-plan la reddition de Bazaine, il a en effet été élevé comme nombre de généraux dans le rejet viscéral de tout

acte de ce type. Après le discours radio diffusé de Pétain annonçant l'armistice, il poursuit son action avec deux gestes très importants pour la suite : d'abord, « il cède à la Grande-Bretagne tous les contrats d'affrètement des navires norvégiens, danois et grecs, qui aideront au transport de l'aide américaine à travers l'Atlantique », ensuite, il décide de faire convoyer vers l'Angleterre le stock d'eau lourde destiné à la création d'une bombe française spéciale. C'est ce stock qui, après son acheminement vers les États-Unis, servira à la mise au point de la bombe atomique. Enfin, il s'évertue à envoyer le plus de matériel possible en Afrique du Nord. À partir de 1940, Weygand est « proconsul » de l'autre côté de la Méditerranée. Il s'attache à préparer les esprits à la reprise du combat et à l'entraînement des troupes dont il organise le camouflage de l'équipement, mais paradoxalement avec un fort légalisme qui débouche sur un fort attentisme. Sa rivalité avec Darlan et l'inquiétude des Allemands le font rappeler en France en décembre 1941. Il se retire alors sur la Côte d'Azur. Le 12 novembre 1942, après une période d'échanges à Vichy avec Pétain, il est arrêté par des SS en armes qui le conduisent en Allemagne « par mesure temporaire de précaution ». À sa Libération, il a le déplaisir de voisiner avec Daladier, Reynaud et Gamelin. Il est alors de nouveau arrêté par les Français sur ordre de De Gaulle, mais à la suite d'une information judiciaire l'inculpant d'atteinte à la sûreté de l'Etat. Le procès qui suivra en 1948 s'achèvera par sa réhabilitation. François Mauriac, gaulliste convaincu, déclarera en 1954 que « les poursuites et la rancune contre Weygand [avaient] été une affaire regrettable, le tort de De Gaulle étant de croire qu'on ne peut pas servir la France en dehors de lui ».

Dans cette biographie argumentée et méthodique, amputée visiblement d'un certain nombre de développements dont certains sont devenus des notes, Max Schiavon est sévère à l'égard des opposants à Weygand. Il décrit un serviteur loyal, brillant, peut-être trop brillant, et très légaliste. Il termine son ouvrage par une phrase définitive : « N'en déplaise à beaucoup, adeptes des procès d'intention et ancrés dans leurs certitudes idéologiques, le général Weygand compte parmi les plus grands chefs militaires du XX<sup>e</sup> siècle. » La lecture de ce livre appelle naturellement, ce que Max Schiavon ne fait pas, à effectuer des comparaisons avec d'autres périodes au cours desquelles les relations entre les politiques et les militaires ont été difficiles.

Jean-Luc Cotard

**Partisans et Centurions**  
Une histoire de la guerre irrégulière au XX<sup>e</sup> siècle  
Élie Tenenbaum  
Paris, Perrin, 2018



La question de la circulation internationale des idées liées à la guerre irrégulière, thème central de cet ouvrage, est étudiée par Élie Tenenbaum depuis plus de dix ans. Né en 2007 au cours d'un séminaire à l'Institut français des relations internationales (Ifri) où l'auteur est chercheur, ce sujet a d'abord fait l'objet d'une thèse soutenue en juin 2015. En élargissant son propos, tout en conservant cette question des « passeurs stratégiques » comme colonne vertébrale, il nous offre une passionnante histoire de la guerre irrégulière, qu'il définit comme prenant le contre-pied de la « modernité occidentale » : « Là où la guerre régulière met en avant la puissance de feu et les formations linéaires, la guerre irrégulière lui préfère la mobilité, le combat de tirailleurs et la guérilla » ; elle mêle combattants et non-combattants, ne respecte pas un ordre international fondé sur les États et ses partisans ont une motivation politique qui les distingue des soldats. En seize chapitres, Tenenbaum propose une démarche à la fois chronologique et thématique. Il débute avec les deux guerres mondiales, mais le cœur du livre correspond à l'opposition des blocs pendant la guerre froide, notamment sous le prisme de la guerre psychologique, et aux guerres de décolonisation (Indochine, Malaisie, Algérie...). La guerre américaine

au Vietnam (1961-1973) fait l'objet de deux solides chapitres. On y découvre très clairement le poids des influences théoriques britanniques et françaises. Les dernières parties de l'ouvrage sont consacrées au recul de la guerre irrégulière à partir de 1964. Les puissances occidentales s'y impliquent de moins en moins directement et elle est de plus en plus « perçue à travers le prisme déformant du terrorisme international ». Enfin, dans son épilogue, l'auteur revient sur le court retour en grâce de la contre-insurrection avec les guerres d'Irak et d'Afghanistan, et adresse une salutaire mise en garde concernant le risque d'amnésie qui pourrait nous frapper de nouveau aujourd'hui alors que la guerre conventionnelle est mise en avant par les états-majors. Élie Tenenbaum, dans un style très clair, et à partir d'une masse impressionnante d'archives françaises, américaines et britanniques, reconstitue de façon très convaincante « l'odyssée » de la guerre irrégulière au XX<sup>e</sup> siècle. Cet ouvrage de référence ravira tous ceux qui s'intéressent à la stratégie et à l'histoire militaire.

Rémy Hémez

Spécialiste reconnu de l'histoire des services de renseignement français, en particulier pendant la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, Olivier Lahaye propose dans cet ouvrage la première étude d'ensemble sur les missions clandestines, de renseignement et de sabotage, conduites par les Français derrière les lignes allemandes pendant la Grande Guerre. Après une solide première partie qui fait un point de situation complet de l'état des deux composantes (services de renseignement et aéronautique) à la veille de la Première Guerre mondiale, il développe chronologiquement ces opérations entre 1914 et 1918 (on note un chapitre consacré au front de Salonique), dans leur diversité, les enseignements qui en sont tirés et leurs évolutions, leur efficacité relative et, durant le conflit, les doutes qu'elles inspirent. La dernière partie, tout aussi intéressante, s'attache aux équipements, de circonstance ou spécialement adaptés et créés, et aux techniques mises en œuvre, y compris par les pilotes pour atterrir par exemple plus discrètement dans des lieux souvent compliqués. On apprécie tout particulièrement les nombreuses illustrations, les encarts et les quelques tableaux de synthèse, ainsi que les quinze pages de sources et références, qui permettront aux amateurs qui le souhaitent d'approfondir tel ou tel aspect. Un livre dès à présent indispensable dans toute bibliothèque bien tenue sur la Grande Guerre ou l'histoire des services de renseignement.

PTE

## Les Missions spéciales pendant la Première Guerre mondiale

Olivier Lahaye  
Paris, Histoire & Collections, 2018



Un ouvrage qui va marquer l'historiographie de la guerre d'Algérie car, au-delà du simple récit chronologique des événements, l'auteur s'attache avec un soin particulier à rechercher les fondements de mémoires antagonistes persistantes et à évaluer les rapports entre mémoire(s) et histoire. Le livre est ainsi organisé en quatre grandes parties nettement distinctes : un rappel des relations entre la France et l'Algérie dans le temps long (« L'aventure française en Algérie : un récit explicatif »), la guerre d'Algérie elle-même entre 1954 et 1962 (« Les événements et leur réécriture »), une approche de mémoires profondément contradictoires, métropolitaine, pied-noir, anciens combattants, algérienne(s)... (« Mémoires antagonistes »), et une dernière partie originale consacrée à la bibliographie et aux historiens de la guerre d'Algérie, avec la place parfois envahissante du politique (« L'histoire et la mémoire dans le cas de la guerre d'Algérie : un témoignage personnel »). Chaque partie se termine sur un appareil critique de notes de référence et sur une conclusion partielle. Les responsabilités politiques ne sont jamais tuées et les errements autour des

## Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire

Guy Perville  
Paris, Vendémiaire, 2018

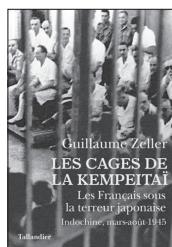


accords d'Évian soulignés. La conclusion finale tente de faire le tri entre devoir de mémoire, devoir de justice et devoir d'histoire, entre engagement politique et engagement d'historien. Le livre se termine sur plus de trente-cinq pages de références, sources et bibliographie, véritable mine où pourront piocher tous ceux qui veulent aller plus loin. Et sur le constat, un peu désabusé, d'un verrouillage du discours public par les autorités algériennes, une « langue de bois » qui interdit pour l'instant tout progrès dans l'apaisement des mémoires.

PTE

## Les Cages de la Kempeitai Les Français sous la terreur japonaise. Indochine, mars-août 1945

Guillaume Zeller  
Paris, Tallandier,  
2019



Le soldat de première classe Fernand Cron est le rescapé d'une histoire incroyable. Le 12 mars 1945, dans la province de Lang Son, la 6<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs tonkinois tombe face à des soldats japonais supérieurs en nombre. L'officier nippon se fait présenter le capitaine Annosse, qui avait pris la tête de la compagnie après que le commandant Soulier a été tué. Il le félicite pour sa bravoure puis l'exécute froidement d'un coup de sabre. Les cinquante survivants sont déshabillés, ligotés puis conduits face à des tranchées préparées pour eux. Un à un, ils sont décapités. Agenouillé en septième position le soldat Georges Brawacki crie « Vive la France ! » jusqu'à son dernier souffle. Fernand Cron attend son tour. Au moment où la lame du bourreau l'atteint au cou, il se précipite en avant dans la fosse. Le corps du soldat Jean Macoussoudi tombe sur lui et le protège. Malgré sa blessure, Fernand Cron survit ainsi que trois autres soldats. Il parviendra à rejoindre la Chine puis l'Inde, d'où il sera évacué vers la France. Son histoire devint celle du « décapité de Dong Dang ». C'est avec cette histoire à la fin heureuse que Guillaume Zeller ouvre son livre. S'appuyant sur les témoignages des survivants, ayant à sa disposition les travaux sur les archives américaines et japonaises, avec la précision du journaliste et la rigueur de l'historien, il raconte l'histoire de la tragédie oubliée des milliers de Français d'Indochine, militaires et civils, qui furent déportés dans des camps après le coup de force des Japonais.

Patrick Clervoy

## Guerres et Paix civiles de l'Antiquité à nos jours

Olivia Carpi (dir.)  
Villeneuve-d'Ascq,  
Presses universitaires du Septentrion, 2018



Disons-le tout net, voici un livre passionnant. La vingtaine de contributeurs brosse un tableau aussi large que puissant des guerres civiles, de la Grèce antique et de Rome à la période la plus récente. Au fil des communications, nous passons sur des sujets rarement abordés, des royaumes nordiques à l'Andalousie, des révoltes princières en France aux guerres de Religion, à la Vendée et aux Balkans. Au total, un volume très complet, globalement organisé en deux grandes parties (« Un mal nécessaire ? » et « La pacification comme thérapie sociale ») qui font bien apparaître la responsabilité politique en la matière, mais aussi le fait, *a priori* paradoxal, que la guerre civile est une composante presque naturelle de la vie des peuples et des nations. Un ouvrage d'une grande richesse sur lequel on reviendra régulièrement pour en exploiter toutes les potentialités et envisager les pistes de recherche.

PTE

« Se souvenir pour vivre, bien sûr ! Mais aussi pour transmettre. Là est le devoir de mémoire, devoir immense quand il ne s'agit plus de retracer quatre siècles d'histoire de la médecine aux armées – ce que d'autres ont déjà fait de manière admirable –, mais de rappeler individuellement les hommes et les femmes qui en ont été les grands acteurs, mettant ainsi le devoir de mémoire au pluriel. Tâche colossale... Pari insensé... Entreprise vouée à l'échec parce que condamnée à rester inachevée... Plusieurs y ont pensé, certains en ont rêvé, mais un seul en est venu à bout. » C'est avec ces paroles que le professeur Yves Buisson accueille cette entreprise. Ce livre est l'inventaire de l'héritage exceptionnel de ces personnes qui nous ont offert des avancées médicales dans de nombreux champs de la médecine. En fait, ce n'est pas l'œuvre d'un seul, mais celle d'une équipe de passionnés qui nous promènent dans un espace de sept cents pages richement illustrées. Plus de trois cent soixante biographies, plus de soixante hôpitaux, des dizaines de plaques commémoratives, l'évocation des compagnons de la Libération, des listes de parrains de promotions. Les auteurs nous proposent de lire ce livre à petites doses, de le déguster comme une belle balade dans quatre siècles de notre histoire.

Patrick Clervoy

Il y aura bientôt soixante ans que le lieutenant-colonel Bastien-Thiry et son groupe de revendication et de défense de « l'Algérie française » ont tenté d'assassiner le général de Gaulle sur le trajet qui le menait dans sa voiture DS à Villacoublay le 22 août 1962. Un recul qui permet à l'historien rigoureux d'accéder à toutes les sources possibles, issues des souvenirs des conjurés, des archives policières, gouvernementales, élyséennes... Cette masse de documents ne l'empêche pas de se livrer à une réflexion profonde sur le meurtre politique, les idéologies mortifères, les complicités étrangères et, surtout, de montrer comment l'échec d'un processus de quelques secondes peut avoir des conséquences historiques sans fin. Le lecteur passionné par la précision de la relation de l'événement découvre avec surprise quelques faits majeurs. Comme la complicité active d'un catholicisme intégriste qui voyait en de Gaulle le fossoyeur de la France, la haine aveugle des membres du commando à son égard, persuadé d'agir pour le bien de la France. Plus étrange encore demeure la persistance, plus d'un demi-siècle après les faits, d'une mémoire active d'une fraction de pieds-noirs qui commémore l'exécution de Bastien-Thiry en la rapprochant de celle du duc d'Enghien, toujours nostalgique de l'échec de leur action et continuant d'irriguer le Front national désormais Rassemblement national, de ce regret. Cet ouvrage est un grand livre d'histoire, qui dépasse l'événement lui-même, et fait réfléchir avec bonheur et intelligence le lecteur sur les prémisses et conséquences d'une tentative d'assassinat politique.

Didier Sicard

## Devoir de mémoire

Quatre siècles d'hommage aux médecins, pharmaciens, vétérinaires et officiers d'administration du service de santé des armées

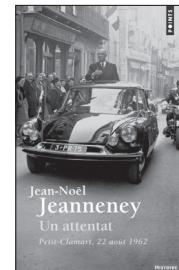
Francis Louis (dir.)

Plan-de-Cuques,  
Éditions de  
l'association Ceux  
du Pharo, 2018

## Un attentat

Petit Clamart  
22 août 1962

Jean-Noël Jeanneney  
Paris, Le seuil,  
« Points Histoire »,  
2018





# L SYNTHÈSES DES ARTICLES

## HAIIM KORSIA L'ARCHE D'ALLIANCE

De Noé aux patriarches et à Moïse, les alliances conclues avec Dieu concernent tous les enfants d'Israël, afin de leur transmettre les principales lignes de conduite pour contribuer à la construction d'un monde heureux. En ce sens, l'Arche d'alliance symbolise un pacte, une promesse, une alliance entre Dieu et l'humanité, préparant la réception de la parole divine. Les dix commandements qui y sont conservés sont des principes porteurs d'espérance, de générosité et de bonheur. De leur respect découlent l'épanouissement et le bonheur des hommes.

## BENOÎT ROSSIGNOL QU'EST-CE QU'UN ALLIÉ POUR ROME ?

Tout autant que la victoire militaire, l'alliance et la diplomatie ont été des instruments de l'expansion et de la domination romaine. Pour Rome, la frontière est mince entre la position d'allié et celle de vaincu. Rome traite avec chacun individuellement, parfois unilatéralement. À son service, tous doivent contribuer à sa puissance militaire. Toutefois, elle peut leur procurer un appui militaire considérable et l'horizon de l'intégration à la romanité a assuré la cohésion de l'empire. Néanmoins, à la fin de l'Antiquité, les relations avec les peuples barbares sont bien moins favorables à Rome.

## MARC VIGIÉ LES TRAITÉS FRANCO-AMÉRICAINS DE 1778 OU LA DIPLOMATIE DU TABAC

Ce ne sont ni les bons sentiments ni les idéaux exaltés par La Fayette qui poussent les *Insurgents* d'Amérique et la monarchie française, que tout oppose, à sceller en 1778 une alliance commerciale, politique et militaire, mais plutôt le sentiment de leur communauté d'intérêts. Le Congrès sait que sa cause est vainque sans l'aide française, tandis que Vergennes saisit une occasion inespérée de laver l'humiliation subie en 1763 avec le traité de Paris. Dès 1775 se met ainsi en place une *King Tobacco Diplomacy* par laquelle le ministre français espère priver l'Angleterre du monopole du commerce du tabac de la Chesapeake, la seule véritable richesse des colonies révoltées et, plus largement, du contrôle économique de l'Atlantique nord. Ce sera un échec.

## JULIE D'ANDURAIN LA MÉTHODE LYAUTEY

Préconisant de recourir à la force comme *ultima ratio* et non comme préalable à la négociation, théorisée sur un plan tactique par l'expression la « tache d'huile », la méthode de Lyautey s'appuie sur un principe de conquête menée à l'économie et sur la nécessité, une fois les combats terminés, d'organiser les territoires dans un cadre pacifique et rassurant pour les populations locales. Dès lors, la recherche des alliances apparaît comme l'un des passages obligés de la guerre coloniale.

## FRANÇOIS LAGRANGE UN BON ALLIÉ POUR LES POILUS

Qu'est-ce qu'un bon allié de l'avis des soldats français sur le front occidental ? L'étude de leurs lettres et des synthèses périodiques du contrôle postal permet d'indiquer certaines inflexions significatives, quelques points hauts et bas suggestifs, essentiellement pour la perception des quatre alliés majeurs : les Russes, les Britanniques, les Italiens et les Américains.

## PHILIPPE VIAL

### LA GUERRE EN COALITION : LA VOIE FRANÇAISE

Les coalitions sont devenues pour la France une réalité d'une importance croissante depuis un siècle. De ponctuelle avant 1945, elle est devenue structurelle pour un pays dont la sécurité ne se conçoit plus dans un cadre purement national. Dans le même temps, cette réalité a été difficile à accepter et le demeure à certains égards. Car, par définition, la Grande Nation ne se coule pas facilement dans le modèle d'une coalition... Celui-ci s'est en effet construit, entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, contre l'impérialisme français. Si, aujourd'hui, ce dernier a cessé d'être une menace pour l'Europe, l'affirmation de l'indépendance nationale demeure. Depuis plus d'un demi-siècle, la dissuasion lui a donné une nouvelle dimension. Ainsi, la question des coalitions introduit au cœur des tensions qui structurent la défense nationale jusqu'à nos jours, à la fois nécessairement intégrée et irréductiblement souveraine. De ce fait, il y a bien une voie française de la guerre en coalition, qui est un révélateur méconnu mais puissant de l'identité nationale en matière de défense.

## JEAN-VINCENT HOLEINDRE ET MARIE ROBIN

### QU'EST-CE QU'UN ALLIÉ ?

Cet article donne d'abord une définition de l'allié, dont l'originalité est d'intégrer les acteurs non étatiques à la réflexion. Il propose ensuite une typologie, appuyée sur la métaphore des cartes, où sont identifiés quatre types d'alliés : l'allié de pique, avec lequel on s'associe parce qu'on en a peur; l'allié de trèfle, que l'on choisit parce que l'on en a besoin; l'allié de cœur, avec lequel on partage des valeurs; l'allié de carreau, auquel on est lié par des normes, par exemple un traité. Dans une seconde partie, on s'interroge sur les combinaisons gagnantes permettant de définir un «bon» allié et ce faisant l'efficacité d'une alliance.

## JACQUES TOURNIER

### DES ALLIANCES PAR TEMPS DE TURBULENCES

La question de savoir qui sont nos principaux alliés et ce qu'il faut en attendre a longtemps reçu une réponse relativement simple. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la France était l'un des principaux acteurs d'un jeu souvent versatille d'alliances visant à garantir l'équilibre des rapports de force entre les puissances du continent européen. Lorsqu'ensuite a prévalu le face-à-face hostile entre les États-Unis et l'Union soviétique, elle a naturellement rejoint l'Alliance atlantique. Et tandis que la «parenthèse de la paix» lui donnait de confirmer son appartenance au camp occidental, l'émergence de la PSDC a laissé entrevoir la constitution d'un pôle d'alliances resserré avec les États membres de l'Union européenne. Les évolutions récentes de la donne stratégique semblent néanmoins augurer une profonde recomposition du jeu des alliances dont l'issue, encore incertaine, justifie de persévérer dans la conservation des moyens de défense commune.

## GUILLAUME LASCONJARIAS ET OLIVIER SCHMITT

### DE L'ALLIÉ EXCEPTIONNEL DE TEMPS DE GUERRE

### À L'ALLIÉ PERMANENT DE TEMPS DE PAIX

Les motivations conduisant les États à former une alliance sont multiples, relevant de la nécessité militaire comme de la convergence de vues politiques et culturelles. L'importance relative de ces motivations explique pourquoi une alliance forgée par la nécessité en temps de guerre peut parfois s'institutionnaliser et se maintenir en temps de paix. L'exemple de l'OTAN est révélateur de ces dynamiques et des tensions liées à l'emploi collectif de la force militaire.

## JEAN-PHILIPPE ROLLAND

### L'ALLIÉ NAVAL

Les forces navales, très intégrées par construction, déplacent fréquemment leur action dans un cadre multinational, en appliquant des modes coopératifs, tactiques et techniques hérités de l'Alliance atlantique. Ce socle d'interopérabilité, qui permet aussi d'agir dans d'autres cadres politiques, est

un trésor méconnu qu'il est essentiel de préserver. Mais c'est bien la convergence des gouvernants sur les objectifs et les cadres d'emploi qui, en mer comme ailleurs, fait la force des alliances et des coalitions.

## **CHARLES BEAUDOUIN L'INTEROPÉRABILITÉ MULTINATIONALE**

Les engagements de l'armée de terre sont aujourd'hui le plus souvent conduits avec des alliés ou en coalition multinationale. Sa capacité à s'entraîner et à opérer de manière coordonnée ou intégrée avec des partenaires étrangers est donc une condition essentielle pour atteindre les objectifs opérationnels qui lui sont fixés. Pour ce faire, organisation, doctrines, procédures, équipements et relations humaines doivent être compatibles.

## **OLIVIER RITTIMANN OCCUPER UN POSTE INTERALLIÉ**

Au sein de l'OTAN, la France n'occupe que 80 % des postes qui lui sont dévolus. Si les ressources limitées, en personnel comme en budget, expliquent en partie cette incapacité à honorer son engagement, il ne faut pas négliger une part de réticence culturelle que l'on peut en partie appréhender par l'histoire. Ce n'est en effet que depuis 2009 que les militaires français occupent des postes interalliés, soit seulement trois rotations de personnels. C'est donc encore un fait nouveau, peu ou mal connu, objet de nombreux préjugés, idées reçues, poncifs. Non, il n'est pas obligatoire d'avoir un «marquant» relations internationales pour servir en interallié. Non, ce ne sont pas des vacances, bien payées de surcroît. Non, l'OTAN n'est pas une usine à gaz bureaucratique et normative.

## **JEAN MICHELIN QUEL ALLIÉ SOMMES-NOUS ?**

Au cœur de toute relation entre alliés se trouve la notion fondatrice de réciprocité. S'interroger sur la façon dont nos alliés nous perçoivent implique de concentrer l'étude sur les ressentis et les impressions, et permet de comprendre que la France est à la fois un allié difficile et très crédible, donc recherché en dépit des défauts prêtés à notre caractère national. En avoir conscience et chercher à le comprendre, y compris avec humour, est un élément important du bon fonctionnement de nos alliances.

## **LAURENT LUISETTI ET JULIEN VIANT INFLUENCER SON ALLIÉ**

Dans le monde particulièrement complexe d'aujourd'hui, notamment caractérisé par la multiplicité des acteurs en diplomatie comme dans le domaine militaire, influencer l'allié est un nécessaire préalable à la mise en œuvre de toute stratégie en vue de vaincre, quel que soit le domaine considéré. La connaissance des nombreuses techniques qu'elles pourront utiliser au service de l'intérêt supérieur doit faire partie de la formation des élites, quelle que soit la puissance dont elles disposent. La liberté d'esprit et la marge de manœuvre permettant de peser dans toute négociation en dépendant, afin de gagner l'appui espéré de leurs alliés dans un intérêt idéalement commun.

## **JÉRÔME PELLISTRANDI TRAHIR**

La trahison est une réalité militaire et politique qui a marqué notre histoire. Au xx<sup>e</sup> siècle, l'attaque de Mers el-Kébir par les Britanniques a été perçue comme une trahison par les Français, tandis que l'occupation de la zone libre en novembre 1942 constitue une violation des conventions de l'armistice de juin 1940. L'aveuglement et une discipline absolue d'une grande partie du corps des officiers de l'armée de Vichy ont abouti à un fiasco. En 1956, la crise de Suez, même si elle ne constitue pas une trahison, est marquée par un lâchage politique de la part de Washington. Cette fois-ci, les dirigeants politiques et militaires français surent en tirer les conséquences.

## **F** PHILIPPE HERZOG L'ALLIANCE DES EUROPÉENS EN DEVENIR

Les risques de désintégration de l'Union vont s'accentuer si nous ne nous montrons pas capables de redonner sens à notre projet d'alliance des Européens en régénérant l'idée et la volonté de bâtir une communauté sociale et politique. La redéfinition des biens communs que nous voulons partager fera appel à un nouvel humanisme dans une Europe ouverte au monde. Ses alliances ont reposé dans le passé sur une vision du monde euro-centrée et dominatrice. Elles devront désormais reposer sur une acceptation de la pluralité du monde et incarner des coopérations et des solidarités nouvelles. C'est une révolution copernicienne. Pour se montrer capable de renouveler l'idée kantienne de paix perpétuelle, l'Europe doit faire l'épreuve du regard des autres et construire avec eux des liens d'égal à égal. Pour aller vers un ordre mondial pacifique et solidaire, il faut avancer vers une alliance des peuples beaucoup plus vaste que celle des Européens, qui n'aura ni centre ni périphéries.

## **F** MARC VIGIÉ LA GRANDE GUERRE EST TERMINÉE ! RETOUR SUR UN CENTENAIRE EXEMPLAIRE

Cinq années durant, sans barguigner ni désemparer, sans jamais faiblir ni lasser, partout dans le pays, des plus modestes villages à la capitale, des milliers de colloques, de conférences, d'expositions, de manifestations artistiques et culturelles, de projets éducatif, ont composé une longue liturgie mémorielle dont les amples cérémonies institutionnelles donnèrent la cadence. Aujourd'hui une évidence s'impose, y compris aux esprits chagrins qui en doutaient fort comme aux tenants d'un post modernisme hyperkritique qui s'en agaceront : le centenaire de la Grande Guerre aura été exemplaire, la commémoration réussie. Reste à établir les raisons d'un succès tout à la fois historique, politique et civique.

## **F** PATRICK CLERVOY CE QUE RACONTENT, DANS LE SILENCE, LES MONUMENTS AUX MORTS

Dans toutes les villes et les villages de France, les monuments aux morts de la Grande Guerre rendent hommage à l'héroïsme et au sacrifice de ceux qui y furent tués. Vues de loin, les fresques et les statues sont martiales et résolues. Mais lorsque l'on y regarde de plus près, ces monuments chuchotent parfois une autre histoire, celle de la douleur, de la protestation, de l'incompréhension et du refus. C'est ce que nous observons lorsque nous parcourons *Petits Soldats*, le recueil photographique réalisé par Jean-François Dars et Anne Papillault paru à l'occasion du Centenaire.

## **F** FRANÇOIS COCHET L'HISTORIEN ET LE ROMANCIER : LES MEILLEURS ENNEMIS DU MONDE ?

Les relations entre l'historien et le romancier sont tout sauf simples. Tout à la fois complémentaires et conflictuelles, elles posent un certain nombre de questions sur la construction des savoirs, les pratiques d'écriture des deux corporations, mais aussi sur les imprégnations sociales par ces savoirs. Un éclairage avec l'exemple de la Grande Guerre

# TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH



## HAÏM KORSIA THE ARK OF THE COVENANT

From Noah to the patriarchs and Moses, the alliances, or “covenants”, made with God concerned all the children of Israel, as a means of instilling in them the guiding principles of conduct contributing to the establishment of the Hebrew world. In this sense, the Ark of the Covenant symbolizes a pact, a promise and an alliance between God and humanity, paving the way for the reception of the divine word. The Ten Commandments, which were kept in the Ark, are principles of hope, generosity and happiness. Obedience to them forms the foundations for the flourishing and happiness of humankind.

## BENOÎT ROSSIGNOL WHAT WAS MEANT BY AN ALLY FOR ROME?

Roman expansion and domination relied as much on alliances and diplomacy as on military victory. For Rome, there was only a thin boundary between the ally and the vanquished. Rome dealt with each ally individually, and sometimes unilaterally. At the service of Rome, allies had to contribute to its military power. However, Rome could also provide them with considerable military support, and the perspective of integration into the Roman world assured the cohesion of the empire. However, at the end of Antiquity, relations with the barbarian peoples were much less favourable to Rome.

## MARC VIGIÉ THE FRANCO-AMERICAN TREATIES OF 1778, OR “TOBACCO DIPLOMACY”

Neither noble sentiments nor the ideals exalted by La Fayette impelled the commercial, political and military alliance in 1778 between the American “Insurgents” and the French monarchy, who could not be otherwise more mutually opposed: instead it was a sense of their common interests. Congress knew that its cause was vain without the aid of the French, while Vergennes seized on this unheralded opportunity to avenge the humiliation suffered in 1763 with the Treaty of Paris. So, by 1775, a *King Tobacco Diplomacy* was established, by which the French minister hoped to deprive England of the monopoly of the tobacco trade from Chesapeake, the only commodity of real value from the colonies in revolt, and, more broadly, to undermine England’s economic control of the North Atlantic. It ended in failure.

## JULIE D' ANDURAIN THE LYAUTHEY METHOD

Recommending the recourse to force only as a last resort, the “*ultima ratio*”, or “final argument”, instead of using it in line with conventional strategic theory as a preliminary tactic to “gain ground” prior to negotiation, the Lyautey method is based on a principle of conquering the economy and on the need, once combat has ceased, to organize territories within a framework that is peaceful and reassuring for the local populations. In that light, the search for alliances appears to be one of the obligatory steps in a colonial war.

## FRANÇOIS LAGRANGE A GOOD ALLY FOR THE “POILUS”

What constituted a good ally, in the opinion of the French soldiers on the Western Front? A study of their letters and of the periodic summaries provided by the postal inspection authorities provides

indications of key turning points and some evocative highs and lows, especially in relation to the four main allies—Russians, British, Italians and Americans.

## PHILIPPE VIAL

### THE WAR IN COALITION: THE FRENCH WAY

For a century, coalitions have become an increasingly important reality for France. While coalitions used to be temporary until 1945, they have become the norm for a country that cannot conceive its security in a solely national context. And yet, this reality has proven difficult to accept in some regards, and even today. By definition indeed, the *Grande Nation* does not fit easily into a coalition framework, which has actually been developed between the end of the 17<sup>th</sup> century and the beginning of the 19<sup>th</sup> century against French imperialism. If the latter has since ceased to represent a threat in Europe, the persistent affirmation of French national independence remains, and has even been given a new dimension by the nuclear dissuasion for more than half a century. Hence, the question of coalitions is central to the tensions and balances that have been structuring national defense to this day, both necessarily integrated and yet irreducibly autonomous. Consequently, there is indeed a French way of coalition warfare, a lesser-known but powerful tenet of national identity in terms of defense.

## JEAN-VINCENT HOLEINDRE AND MARIE ROBIN

### WHAT IS AN ALLY?

This article starts by providing a definition of the word “ally”, with the originality of including non-state entities in the concept. The article then proposes a typology based on the analogy of a pack of cards, identifying four types of ally—the ally of spades, with whom entities form an alliance because they are afraid of it, the ally of clubs, chosen because it is needed, the ally of hearts, with whom the entity has shared values, and the ally of diamonds, with whom allies are bound by legal constraint, for example by treaty. In the second part, the article investigates the winning combinations that distinguish a “good” ally and thereby determine the effectiveness of an alliance.

## JACQUES TOURNIER

### ALLIANCES IN TURBULENT TIMES

The question of knowing who our main allies are and what to expect of them has long been given a relatively simple answer. Until the Second World War, France was one of the main players in a game of frequently shifting alliances aimed at guaranteeing the balance of power between the major powers on the European continent. In the post-war period, dominated by the hostile confrontation between the United States and the Soviet Union, France naturally joined the North Atlantic alliance. And, while the “parenthesis of peace” enabled France to cement its place in the Western camp, the emergence of the CSDP opened the perspective of establishing a new pole of closer alliance with the member states of the European Union. However, recent developments in the strategic situation seem to augur a period of major realignment of alliances, as yet with no certain outcome, and justify perseverance in maintaining joint defence capabilities.

## GUILLAUME LASCONJARIAS AND OLIVIER SCHMITT

### FROM THE EXCEPTIONAL ALLY IN TIME

### OF WAR TO THE PERMANENT ALLY IN TIME OF PEACE

The motives that prompt states to form an alliance are many and varied, deriving from military necessity and the convergence of political and cultural views. The relative significance of these motives explains why an alliance formed out of need in wartime can sometimes be institutionalized and perpetuated during peacetime. The example of NATO is revealing in examining these dynamics and the tensions associated with the collective use of military force.

## JEAN-PHILIPPE ROLLAND THE NAVAL ALLY

Naval forces, which are highly integrated by construction, frequently deploy their action in a multi-national framework, employing tactical and technical cooperative methods inherited from the Atlantic Alliance. This foundation of interoperability, which also enables action in other political frameworks, is an unrecognized treasure that it is essential to preserve. But, whether on the seas or elsewhere, the strength of alliances and coalitions depends on the convergence of government leaders concerning the aims and frameworks of the use of force.

## CHARLES BEAUDOUIN MULTINATIONAL INTEROPERABILITY

Today, the engagements of the French army are generally conducted with allies or in multinational coalition. The army's capability to train and operate in coordination and integration with foreign partners is therefore an essential condition for attaining the operational objectives assigned to it. For this purpose, the organization, doctrines, procedures, equipment and human relations must be compatible.

## OLIVIER RITTIMANN OCCUPYING AN INTER-ALLIED POST

In NATO, France occupies only 80% of the posts assigned to it. If this inability to honour its engagement can partly be explained by limited resources, in terms of both personnel and budget, the role of cultural reticence, which can partly be explained by history, should not be ignored. In fact, French military personnel have only been occupying inter-allied posts since 2009, representing only three staff-rotation periods. So, the question is still relatively new, unfamiliar or little-understood, and is the object of many prejudices, preconceived ideas and clichés. No, it is not compulsory to have a "badge" of expertise in international relations to serve in inter-allied command. No, it does not mean a well-paid holiday. No, NATO is not a convoluted mess that only churns out bureaucracy and regulations.

## JEAN MICHELIN WHAT KIND OF ALLY ARE WE?

At the heart of every relation between allies we find the founding notion of reciprocity. To ask how we are perceived by our allies implies focusing our study on feelings and impressions, enabling us to understand that France is seen as both a difficult and a very credible ally, so that it is desired as an ally despite its faults, which are ascribed to our national character. An awareness of this and the attempt to understand it, including through humour, is essential to the effective operation of our alliances.

## LAURENT LUISETTI AND JULIEN VIANT INFLUENCE

In the particularly complex world of today, characterized in particular by the large number of players both in diplomacy and in the military domain, the ability to influence your ally is a necessary precondition to implementing any strategy aimed at victory, in whatever domain concerned. Knowledge of the many techniques that can be used to serve the higher interest must be part of the training of elites, regardless of the power they may have. Freedom of thought and the margin for manoeuvre to influence any negotiation will depend on this training, with the aim of gaining the desired support of our allies in what should ideally be perceived as the common interest.

## JÉRÔME PELLISTRANDI BETRAYAL

Betrayal is a military and political reality that has marked our history. In the 20<sup>th</sup> century, the attack on Mers-el-Kébir by the British was seen as a betrayal by the French, while the occupation of the "zone libre" (free zone) in 1942 constituted a violation of the armistice conventions of 1940. The

blindness and absolute discipline of a large part of the officer corps of the Vichy army led to a fiasco. In 1956, the Suez crisis, even if it did not constitute a betrayal, marked a political abandonment by Washington. This time, the French political and military leaders were able to draw the appropriate conclusions.

## **F PHILIPPE HERZOG**

### **THE BUDDING ALLIANCE OF THE EUROPEANS**

The risks of disintegration of the European Union will accentuate if we do not demonstrate that we are able to restore meaning to our project of a European alliance, by regenerating the idea and the will to build a social and political community. The redefinition of the public goods that we wish to share will demand a new humanism in a Europe open to the world. In the past, Europe's alliances have been based on a Eurocentric vision of the world and on dominance. Now they will have to be based on acceptance of the world's plurality and must embody new forms of cooperation and solidarity. This will be a Copernican revolution. To demonstrate that the continent is capable of renewing the Kantian idea of perpetual peace, Europe must face up to how it is viewed by others and join with them in establishing bonds between equals. To progress towards a peaceful and socially conscious world order, we will have to advance towards a much vaster alliance between peoples than is possible solely on the European scale, and this alliance will be without centre and without periphery.

## **F MARC VIGIÉ**

### **THE GREAT WAR IS OVER!**

### **A LOOK BACK AT AN EXEMPLARY CENTENARY**

For five years, without hesitating or stopping, without ever weakening or letting up, everywhere in the country, from the most modest villages to the capital, thousands of talks, conferences, exhibitions, artistic and cultural events and educational projects have composed a long memorial liturgy to the accompanying drumbeat of the large-scale institutional ceremonies. Today, one thing is clear, even to the naysayers who expressed their strong doubts and to the proponents of hypercritical post-modernism, who will be irritated by the fact: the Centenary of the Great War was exemplary, and the commemoration a success. We must now establish the reasons for this success, which was simultaneously historic, political and civic.

## **F PATRICK CLERVOY**

### **WHAT THE MONUMENTS TO THE DEAD OF THE GREAT WAR TELL US IN SILENCE**

In every city, town and village of France, monuments to the victims of the Great War pay homage to the heroism and sacrifice of those who were killed. Seen from afar, these frescoes and statues appear martial and resolute. But when you look closer, the monuments sometimes whisper another story, that of pain, protest, incomprehension and refusal. That is what we find on browsing through *Petits Soldats*, the photographic collection produced by Jean-François Dars and Anne Papillault, published on the occasion of the Centenary.

## **F FRANÇOIS COCHET**

### **THE HISTORIAN AND THE NOVELIST: THE BEST ENEMIES IN THE WORLD?**

Relations between the historian and the novelist are anything but simple. Both complementary and conflictual, these relations pose a number of questions regarding the construction of knowledge and the practice of writing between these two corporations, and also concerning the impregnation of society by these different forms of knowledge. A study, with an example from the Great War.

# BIOGRAPHIES

## LES AUTEURS

### Julie D'ANDURAIN

Agrégée et docteur de l'université de la Sorbonne, Julie d'Andurain est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Lorraine (Metz). Spécialiste des expériences combattantes et des mémoires de guerres en Afrique et dans le monde arabe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, elle étudie plus particulièrement les modalités de mise en œuvre de la domination coloniale à travers les interactions entre les réseaux militaires et les réseaux politiques. Elle a publié de nombreux articles et plusieurs ouvrages dont *Colonialisme ou impérialisme ? Le « parti colonial » en pensée et en action* (Hémisphères éditions/Zellige, 2017), *Henri Gouraud. Photographies d'Afrique et d'Orient* (Éditions Pierre de Taillac/Archives diplomatiques, 2017), *La Capture de Samory* (1898). *L'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest* (SOTCA, 2012).

### Charles BEAUDOUIN

Saint-Cyrien et cavalier, le général de division Charles Beaudouin a alterné les responsabilités en régiment (notamment chef de corps du 6-12<sup>e</sup> régiment de cuirassiers équipé de chars Leclerc et commandant d'un groupement tactique interarmes en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opération Licorne) avec les responsabilités en administration centrale. Il a commandé de 2013 à 2017 la section technique de l'armée de terre et occupe depuis la fonction de sous-chef d'état-major de l'armée de terre pour les plans et programmes. Breveté de l'enseignement militaire supérieur en matière de systèmes d'armes, il a été en 2008 auditeur à la 44<sup>e</sup> session du Centre des hautes études de l'armement (CHEAR). Il est officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du mérite et titulaire de la croix de la valeur militaire.

### François COCHET

Professeur émérite de l'université de Lorraine-Metz, membre du Conseil scientifique national de la Mission du centenaire de la Grande Guerre, François Cochet a dirigé de nombreux colloques et travaux sur les conflits de l'époque moderne, et a notamment eu en charge le programme de recherche « L'expérience combattante, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle », dont les actes ont été publiés chez Rive neuve Éditions. Ses derniers ouvrages : *1914-1918 : fin d'un monde, début d'un siècle* (Perrin, 2014, rééd. « Tempus » 2017, prix Louis Marin de l'Académie des sciences morales et politiques 2015), *1914. La guerre avant la guerre. Regards sur un conflit à venir* (direction avec Jean-Christophe Sauvage, Rive neuve Éditions, 2015), *Histoire de l'armée française, 1914-1918* (avec Rémy Porte, Tallandier, 2017) et *Français en guerres, de 1870 à nos jours* (Perrin, 2017). Il prépare avec Rémy Porte un *Dictionnaire de la guerre d'Indochine*, à paraître chez Robert Laffont dans la collection « Bouquins ». Il est lieutenant-colonel de la réserve citoyenne air (CERPA-ADER).

### Patrick CLEROY

Voir rubrique « comité de rédaction »

### Philippe HERZOG

Polytechnicien, agrégé de sciences économiques, professeur des universités, Philippe Herzog fut cadre dirigeant du parti communiste (il est l'un des auteurs du Programme commun) et député européen de 1989 à 2004. De 2009 à 2014, il fut conseiller spécial du commissaire européen Michel Barnier, en charge du marché intérieur et des services financiers. Il est aujourd'hui membre du Conseil de la Fondation Jean-Monnet pour l'Europe et président d'honneur de l'association Confrontations Europe. Il a récemment publié *D'une révolution à l'autre. Mémoires* (Éditions du Rocher, 2018).

### Jean-Vincent HOLEINDRE

Professeur de science politique à l'université Paris-II-Panthéon-Assas, directeur scientifique de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), Jean-Vincent Holeindre a récemment publié *La Ruse et la Force. Une autre histoire de la stratégie* (Perrin, 2017).

### Haïm KORSIA

Voir rubrique « comité de rédaction »

### François LAGRANGE

Normalien, agrégé et docteur en histoire, François Lagrange dirige la division de la recherche historique, de l'action pédagogique et des médiations (DRHAPM) du musée de l'Armée, et est chercheur partenaire IRICE UMR 8138. Ses travaux portent sur la Grande Guerre et sur l'histoire de l'Hôtel des Invalides. Il a dirigé l'*Inventaire de la Grande Guerre* (Universalis, 2005) et codirigé *À l'Est la guerre sans fin* (Gallimard/musée de l'Armée, 2018).

### Guillaume LASCONJARIAS

Guillaume Lasconjarias est délégué à l'éducation de défense auprès des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il occupait précédemment le poste de chercheur titulaire de la chaire Transformation au Collège de défense de l'OTAN à Rome (Italie). Ses travaux portent sur l'Alliance atlantique, l'éducation militaire professionnelle, la guerre hybride et les groupes non étatiques armés. Il a récemment co-dirigé avec Beatrice Heuser et Tormod Heier *Military Exercises : Political Messaging and Strategic Impact* (Rome, NDC Forum Paper n° 26, 2018). Il est auditeur de la 71<sup>e</sup> session nationale politique de défense de l'IHEDN.

### Laurent LUISETTI

Officier de recrutement, le lieutenant-colonel Laurent Luisetti a servi essentiellement dans des unités d'infanterie avec lesquelles il a été régulièrement déployé en opération, dans les Balkans, en Afrique et en Afghanistan, où il a commandé une unité de combat en 2011. Lauréat du concours de l'École de guerre en 2013, il est recruté, pendant ses années de scolarité, par la Fondation nationale entreprise et performance, et produit un rapport à vocation opérative présentant des solutions économiques au développement durable. Chef

des opérations du centre d'entraînement aux actions en zone urbaine-94 RI de Sissonne de 2016 à 2018, il est actuellement affecté au bureau politique des ressources humaines de la DRHAT.

#### ■ Jean MICHELIN

Voir rubrique « comité de rédaction »

#### ■ Jérôme PELLISTRANDI

Issu du contingent 80/10, le général (2S) Jérôme Pellistrandi a intégré l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1983. De l'arme des transmissions, il a commandé le 28<sup>e</sup> régiment de transmissions à Issy-les-Moulineaux (2005-2007) et la brigade de commandement multinational du Corps européen (2007-2009). Breveté de l'enseignement militaire supérieur français et espagnol, il a été auditeur du Collège de défense de l'OTAN. Titulaire d'un DEA et d'un master en relations internationales, il est docteur en histoire. Il est rédacteur en chef de la *Revue Défense nationale* et en charge des sessions régionales de l'IHEDN.

#### ■ Olivier RITTIMANN

Officier du génie, le général de corps d'armée Olivier Rittmann a servi à la Légion étrangère de lieutenant à chef de corps. Il a été le premier inséré au sein de l'OTAN (AFCENT/AFNORTH) de 1998 à 2001, a été adjoint puis chef du bureau OTAN à l'état-major des armées de 2007 à 2010, au moment du retour de la France dans la structure militaire, inséré au Force Command Heidelberg de 2010 à 2012, adjoint du représentant militaire à Bruxelles de 2012 à 2015, chef de la représentation militaire à SHAPE de 2015 à 2017, chef d'état-major au Joint Force Command de Brunssum de 2017 à 2018 avant de prendre le poste de vice-chef d'état-major à SHAPE, poste qu'il occupe actuellement.

#### ■ Marie ROBIN

Marie Robin est doctorante en science politique (université Paris-II-Panthéon Assas et University of Southern Denmark) et allocataire DGRIS/IRSEM.

#### ■ Jean-Philippe ROLLAND

Diplômé de l'École navale, breveté de l'enseignement militaire supérieur, de l'École atomique et ancien auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM), officier des forces de surface de la Marine nationale, Jean-Philippe Rolland a commandé les bâtiments *Panthère*, *Commandant Bouan*, *La Fayette* et *Charles-de-Gaulle*, et a participé à de nombreuses opérations, notamment en Méditerranée, dans le golfe Arabo-Persique, en Adriatique, dans l'océan Indien et au large de la Libye. Ancien chef de la division cohérence capacitaire de l'état-major des armées, il est aujourd'hui vice-amiral d'escadre et commande la force d'action navale.

#### ■ Benoît ROSSIGNOL

Normalien, agrégé d'histoire, Benoît Rossignol est maître de conférences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne (UMR 8210 ANHIMA-Anthropologie et histoire des mondes antiques). Il est spécialiste de l'histoire militaire, sociale et politique de l'Empire romain, domaine dans lequel il a publié de nombreux articles.

#### ■ Olivier SCHMITT

Olivier Schmitt est Associate Professor au Center for War Studies (SDU), où il dirige le programme de recherche Transforming Armed Forces in the 21<sup>st</sup> Century. Ses

travaux portent sur les alliances, l'innovation militaire, les politiques de défense en Europe et la pensée de Raymond Aron. Il est l'auteur d'*Allies that Count. Junior Partners in Coalition Warfare* (Georgetown University Press, 2018) et a co-dirigé avec Stéphane Taillat et Joseph Henrotin l'ouvrage *Guerre et stratégie. Approches, concepts* (PUF, 2015). Il est l'un des membres fondateurs de l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES).

#### ■ Jacques TOURNIER

Ancien élève de Polytechnique (1976), de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts et de l'ENA (promotion Léonard de Vinci), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de philosophie politique, Jacques Tournier est aujourd'hui conseiller maître à la Cour des comptes. Il a été rapporteur général du *Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale* de 2013.

#### ■ Philippe VIAL

Voir rubrique « comité de rédaction »

#### ■ Julien VIANT

Voir rubrique « comité de rédaction »

#### ■ Marc VIGIÉ

Ancien élève de l'École normale supérieure (Saint-Cloud), agrégé d'histoire, habilité à diriger des recherches en histoire moderne, Marc Vigié a été professeur dans l'enseignement secondaire (1981-1993) et chargé de cours à l'université Paris-X-Nanterre avant d'exercer des fonctions d'inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional dans les académies d'Orléans-Tours et de Versailles jusqu'à son départ à la retraite en 2018. À Versailles, il a été responsable du Trinôme Éducation-Défense, référent mémoire et citoyenneté, et responsable du comité académique du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Il a publié de nombreux ouvrages et articles scientifiques ou didactiques. Il a aussi contribué à de nombreux colloques nationaux ou européens consacrés à l'enseignement de sa discipline dans ses rapports avec les enjeux des sociétés contemporaines.

## LE COMITÉ DE RÉDACTION

### ■ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'ESSA Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'HIA Desgenettes afin d'effectuer l'assistantat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'HIA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Il est aujourd'hui chef du service psychologique de la Marine. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

### ■ Jean ASSIER-ANDRIEU

Né en 1982, le commissaire principal Jean Assier-Andrieu entre à l'École militaire supérieure d'administration et de management (EMSAM) de l'armée de terre en 2006 (promotion « Intendant général Bailly »), après des études de droit à la faculté de Montpellier. Il a principalement servi au sein d'unités parachutistes, en tant que directeur administratif et financier du 2<sup>e</sup> régiment étranger de parachutistes, puis au sein de l'état-major tactique du 2<sup>e</sup> régiment de parachutistes d'infanterie de marine. Avec ces unités, il a participé à des engagements opérationnels (Afghanistan) et à des missions de coopération internationale. Il occupe de 2013 à 2016 le poste de chef du bureau finances de la direction du commissariat d'outre-mer de La Réunion-Mayotte, avant de rejoindre la direction des affaires financières du ministère des Armées en tant que chef de section synthèse. Il intègre la 26<sup>e</sup> promotion de l'École de guerre en 2018.

### ■ John Christopher BARRY

Né à New York, diplômé d'histoire et de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry a co animé durant plusieurs années un séminaire de recherche intitulé « La globalisation sécuritaire » à l'EHESS. Il est aujourd'hui chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Il publie régulièrement dans *Les Temps modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'IRSEM* et *Global Society*.

### ■ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'État, Monique Castillo est professeur émérite de l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Moralité et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaitre la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen ?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012) et *Faire renaissance. Une éthique publique pour demain* (Vrin, 2016). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

### ■ Bénédicte CHÉRON

Bénédicte Chéron est historienne. Elle a fait sa thèse sur le cinéma de Pierre Schoendoerffer, soutenue en Sorbonne (Paris-IV) en 2012, et a publié *Pierre Schoendoerffer* (CNRS Éditions), en 2012, réédité en collection de poche (Biblio) en 2015. Chercheur partenaire au SIRICE (UMR

8138), qualifiée aux fonctions de maître de conférence et enseignante à l'Institut catholique de Paris, elle mène ses recherches sur le traitement médiatique du fait militaire français (médias d'information, reportage, documentaire et fiction) et sur les relations armées-société. Elle fait régulièrement bénéficier de son expertise des organismes dépendant du ministère des Armées. Elle a aussi publié « L'Image des militaires français à la télévision, 2001-2011 » (IRSEM, 2012) ainsi que de nombreux articles et chapitres d'ouvrages collectifs sur ses sujets de recherche. *Le Soldat méconnu. Les Français et leurs armées : état des lieux* est paru à l'automne 2018, chez Armand Colin.

### ■ Patrick CLERVOY

Élève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clervoy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9<sup>e</sup> division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yougoslavie, en Afghanistan, au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'Effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions, 2013), *Traumatismes et blessures psychiques* (Lavoisier Médecine, 2016) et *Les Pouvoirs de l'esprit sur le corps* (Odile Jacob, 2018).

### ■ Jean-Luc COTARD

Saint-cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de saint-cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1898 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban et Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina), ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise.

### ■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'oriente vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantoscope, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013). Elle a récemment publié *Ismène. Point* (Dacres Éditions, 2015) et *La Guerre froide* (PUF), « Que sais-je ?, 2016).

### ■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'été 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis directeur du CHEM, le général Durieux a commandé la 6<sup>e</sup> brigade légère blindée basée à Nîmes avant d'être nommé chef du cabinet militaire du Premier ministre en juillet 2017. Docteur en histoire, il est l'auteur de *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix l'Epée et La Plume. Récemment paru sous sa direction : *La Guerre par ceux qui la font. Stratégie et incertitude* (Editions du Rocher, 2016) et le *Dictionnaire de la guerre et de la paix* (PUF, 2017).

### ■ Brice ERBLAND

Né en 1980, le lieutenant-colonel Brice Erblard est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d'unité d'hélicoptères de combat Tigre et Gazelle, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, avant de rejoindre l'École militaire pour sa scolarité de l'École de guerre. Le commandant Erblard vient de terminer sa formation d'ingénieur d'essais en vol à l'EPNER à Istres. Il est affecté au cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre en mobilité extérieure à l'audit de la SNCF. Il a publié en 2013 un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations, intitulé *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres) qui a reçu le prix L'Epée et la Plume, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot, et, «Robots tueurs». Que seront les soldats de demain ? (Armand Colin, en 2018).

### ■ Hugues ESQUERRE

Saint-Cyrien, breveté de l'École de guerre, Hugues Esquerre a servi vingt ans dans les troupes de marine jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Ancien auditeur de la 10<sup>e</sup> promotion du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE), il est aujourd'hui inspecteur des finances. Sociétaire de l'association des écrivains combattants, il est l'auteur de *La société créole au travers de sa littérature* (SdE éditions, 2005), *Replacer l'armée dans la nation* (Economica, 2012), *Dans la tête des insurgés* (éditions du Rocher, 2013), ouvrage pour lequel il a reçu en 2015 le prix L'Epée et la Plume, et *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

### ■ Isabelle GOUGENHEIM

Diplômée de Sciences Po Paris, ancienne élève de l'ENA (promotion Solidarité), Isabelle Gougenheim a travaillé durant plus de vingt ans dans l'audiovisuel public, au CSA puis à France 3, puis a dirigé l'ECPAD, centre des archives et de production audiovisuelle du ministère de la Défense pendant six ans. Auditrice de l'IHEDN, présidente de la 53<sup>e</sup> session nationale, membre du bureau de l'AAIHEDN, elle a également travaillé dans la coopération

internationale et la gestion des crises (SGDN et ministère des Affaires étrangères). Après avoir été en charge pendant trois ans de la promotion des femmes dans l'activité économique et les nouvelles technologies au ministère du Droit des femmes, elle a travaillé dans les structures en charge des politiques publique de l'économie sociale et solidaire (ESS), au sein de la direction générale du Trésor du ministère des Finances et au ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle est aujourd'hui administratrice générale au secrétariat général du ministère des Finances. Possédant de longue date un fort engagement associatif bénévole, elle a été élue en 2013 à la présidence d'IDEAS.

### ■ Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le colonel Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, il prend le commandement du 5<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63<sup>e</sup> session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66<sup>e</sup> session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHDN), puis assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, le colonel Frédéric Gout sert à l'état-major des armées. Il a publié *Libérez Tombouctou ! Journal de guerre au Mali* (Tallandier, 2015).

### ■ Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine « nouveaux conflits » au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XX<sup>e</sup> siècle* (Economica, 2010), *d'Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'Acier. L'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014) et *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques. Son dernier ouvrage *Les Vainqueurs. Comment la France a gagné la Grande Guerre* est paru aux éditions Tallandier en août 2018.

### ■ Rémy HÉMEZ

Né en 1980, le lieutenant-colonel Rémy Hémez est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien,

Il appartient à l'arme du génie où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3<sup>e</sup> régiment du génie. Il a été engagé en opérations extérieures en Côte d'Ivoire et au Liban. Il a ensuite servi à l'état-major de force n° 1 et a suivi la scolarité de l'École de guerre (2013-2014). De 2015 à 2017, il a été détaché en tant que chercheur au sein du Laboratoire de recherche sur la défense (LRD) de l'Institut français des relations internationales (IFRI). Il sert de nouveau au 3<sup>e</sup> régiment du génie depuis l'été 2018. Il est l'auteur de nombreux articles et études portant sur la stratégie, la tactique, l'histoire militaire et la Corée du Sud.

#### ■ Armel HUET

Professeur émérite de l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il en est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière ; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'état-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

#### ■ Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'École pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Il est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'Association du rabbinate français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France et le 15 décembre de la même année à l'Académie des sciences morales et politiques. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la République* (Éditions privée, 2005), *Les Enfants d'Abraham. Un chrétien, un juif et un musulman dialoguent* (avec Alain Maillard de La Morandais et Malek Chebel, Presses de la Renaissance, 2011).

#### ■ François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine et au 5<sup>e</sup> régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Iskoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo

(1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique inter-armes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis a commandé la 9<sup>e</sup> brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'État-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014 puis sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT et chef du cabinet militaire du Premier ministre, le général d'armée Lecointre est actuellement chef d'état-major des armées (CEMA).

#### ■ Éric LETONTURIER

Après des études en histoire, en sociologie et en philosophie, Éric Letonturier est aujourd'hui maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Descartes-Sorbonne et chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS/UMR 8070). Il a été responsable du RT8 (sociologie du milieu militaire) à l'Association française de sociologie (AFS) et chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre (2001-2003). Il est par ailleurs responsable chez CNRS Éditions des collections « Les Essentiels d'Hermès » et « CNRS communication ». Ses travaux portent sur les articulations existant entre les dimensions culturelles et organisationnelles au sein de l'institution militaire, mais également, de façon pluridisciplinaire, sur la communication, notamment sur le concept de réseau. Dernier ouvrage paru : *Guerre, armées et communication* (CNRS Éditions, 2017).

#### ■ Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2<sup>e</sup> régiment étranger d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il participe à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990-avril 1991) à l'opération Iskoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUSOM II en 1993). Il est engagé en opération à quatre reprises au cours de son temps de commandement (opération Épervier en 1994, de la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Almandin II – en 1996). Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13<sup>e</sup> DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009, il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1<sup>er</sup> août 2014, puis général de division le 1<sup>er</sup> avril 2018 il est en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre avant de prendre le commandement des forces armées en Nouvelle-Calédonie à l'été 2017.

### ► Jean-Philippe MARGUERON

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tour à tour en métropole, à l'outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54<sup>e</sup> régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7<sup>e</sup> brigade blindée de Besançon, tant en métropole qu'en opérations extérieures. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnel, avant d'être nommé major général de l'armée de Terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a aujourd'hui rejoint la Cour des comptes comme conseiller maître en service extraordinaire. Il a été directeur de la revue de 2008 à 2015.

### ► Jean MICHELIN

Né en 1981, le chef de bataillon Jean Michelin est saint-cyrien et officier d'infanterie. Chef de section au 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs puis commandant de compagnie au 16<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, il a servi en opérations au Kosovo, au Liban, en Guyane et en Afghanistan avant de rejoindre le Corps de réaction rapide-France. Après avoir effectué sa scolarité de l'École de guerre au sein de l'*US Army Command and general Staff College*, à Fort Leavenworth (Kansas), il a servi deux ans comme plume du général d'armée aérienne Denis Mercier, commandeur allié de la transformation de l'OTAN, à Norfolk (Virginie). Depuis l'été 2018, il a rejoint le pôle rayonnement de l'armée de terre, à Paris. En 2017, il a publié *Jonquille* aux éditions Gallimard, récit en forme de galerie de portraits de son expérience de commandant de compagnie en Afghanistan, ouvrage qui a reçu le Prix des cadets en juillet 2018.

### ► Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre, Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Éd. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique interarmes « Korrigan », au Mali (2013) puis en République de Centrafrique (2014). Après avoir dirigé la cellule stratégie politique du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre de 2015 à 2017, le colonel Hervé Pierre était auditeur du Centre des hautes études

militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) avant d'être affecté dans l'administration centrale en juillet 2018.

### ► Emmanuelle RIOUX

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Historie*, directrice de collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'*Encyclopædia Universalis*. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'État et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre, directrice de la rédaction et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

### ► Guillaume ROY

Né en 1980, le lieutenant-colonel Guillaume Roy entre à Saint-Cyr en 1998. Après une première partie de carrière dans l'arme du génie marquée par plusieurs engagements en opérations extérieures et couronnée par le commandement d'une unité de combat au sein de la Légion étrangère, il retrouve en 2010 les écoles de Coëtquidan pour y former de jeunes élèves officiers. Breveté de l'École de guerre en 2014, il sert trois ans au sein de la cellule stratégie politique du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre avant de prendre à l'été 2017 les fonctions de chef du bureau opérations et instruction du 2<sup>e</sup> régiment étranger du génie (REG).

### ► François SCHEER

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du président du Parlement Européen (Simone Veil) et du ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

### ► Didier SICARD

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externat, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique*

(Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

#### **■ André THIÉBLEMONT**

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française*, *Armed Forces and Society*, *Le Débat...*), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

#### **■ Philippe VIAL**

Philippe Vial est agrégé et docteur en histoire de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. À la charnière de l'histoire des relations internationales, de l'histoire militaire et de l'histoire politique, sa thèse s'intitulait « La mesure d'une influence. Les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine ». Après avoir été chef de la division recherche, études et enseignement du Service historique de la Défense, il est désormais maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, détaché auprès de la direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS). Il intervient à l'École de guerre comme au Centre des hautes études militaires, dont il est le référent académique, mais aussi à Sciences-Po Paris et Rennes.

#### **■ Julien VIANT**

Après des études à l'École du service de santé des armées de Lyon-Bron et à l'université Lyon-I, le médecin en chef Julien Viant a servi comme médecin d'unité dans différentes formations militaires de la région sud-ouest entre 2004 et 2012. Il a notamment été projeté en Afghanistan en 2009 en tant que médecin chef de l'état-major de la Task Force Korrigan et du poste médical de Nijrab. Titulaire de la capacité de médecine d'urgence depuis 2006 et praticien attaché au service d'accueil des urgences du centre hospitalier de Tarbes jusqu'en 2012, il détient également une maîtrise de sciences biologiques et médicales (2002), les capacités de médecine de catastrophe (2004) et de médecine tropicale (2006), ainsi que le diplôme interuniversitaire de médecine d'urgence en montagne (2010). En 2012, nommé praticien confirmé en médecine d'armée dans la spécialité des « techniques d'état-major » (TEM), il a commencé un cursus de formation dans cette orientation professionnelle. Il a depuis validé le master 2 en gestion publique coréalisé par l'École nationale d'administration et l'université Paris-Dauphine en 2014 et réussi le concours de praticien certifié TEM. Après avoir suivi le cursus de l'École

de guerre pour l'année universitaire 2015-2016, il est aujourd'hui responsable de l'organisation et de la gestion prévisionnelle des ressources humaines à la direction centrale du Service de santé des armées (SSA).



# INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

## NUMÉROS DÉJÀ PARUS

- |  |  |
|--|--|
| L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? n° 1, 2005                                   | L'armée dans l'espace public n° 20, 2012               |
| Mutations et invariants, «soldats de la paix», soldats en guerre n° 2, 2006                    | La réforme perpétuelle n° 21, 2012                     |
| Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006  | Courage ! n° 22, 2013                                  |
| Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006  | En revenir? n° 23, 2013                                |
| Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007   | L'autorité en question. Obéir/désobéir n° 24, 2013     |
| Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007                                      | Commémorer n° 25, 2014                                 |
| Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007                                     | Le patriotisme n° 26, 2014                             |
| Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008                   | L'honneur n° 27, 2014                                  |
| Les dieux et les armes n° 9, 2008  | L'ennemi n° 28, 2015                                   |
| Fait religieux et métier des armes, actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008 | Résister n° 29, 2015                                   |
| Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009  | Territoire n° 30, 2015                                 |
| Le corps guerrier n° 12, 2009  | Violence totale n° 31, 2016                            |
| Transmettre n° 13, 2010  | Le soldat augmenté? n° 32, 2016                        |
| Guerre et opinion publique n° 14, 2010   | L'Europe contre la guerre n° 33, 2016                  |
| La judiciarisation des conflits n° 15, 2010  | Étrange étranger n° 34, 2017                           |
| Que sont les héros devenus? n° 16, 2011  | Le soldat et la mort n° 35, 2017                       |
| Hommes et femmes, frères d'armes?  | L'action militaire, quel sens aujourd'hui? n° 36, 2017 |
| L'épreuve de la mixité n° 17, 2011   | Les enfants et la guerre n° 37, 2018                   |
| Partir n° 18, 2011   | Et le sexe? n° 38, 2018                                |
| Le sport et la guerre n° 19, 2012  | Dire n° 39, 2018                                       |
|  | Patrimoine et identité n° 40, 2019                     |



# INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

## À retourner à Pollen / Difpop

81, rue Romain-Rolland 93260 LES LILAS

## Bulletin d'abonnement et bon de commande

### Je m'abonne à **Inflexions**

un an / 3 numéros

- France métropolitaine (TTC) **32,00 €**
- Europe\* (TTC) **35,00 €**
- DOM-TOM-CTOM et RP\*\* (HT) **33,40 €**
- Autres pays **34,20 €**
- Supplément avion **6,25 €**

\* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.

\*\* RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'océan Indien.

### Je commande les numéros suivants d'**Inflexions**

Au prix unitaire de **13,00 €** livraison sous 48 heures

..... pour un montant de ..... €

participation aux frais d'envoi ..... + 4,95 €

Soit un total de ..... €

### Voici mes coordonnées

M.     Mme     M<sup>lle</sup>

Nom : ..... Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mél : .....

Ci-joint mon règlement de ..... €

Par chèque bancaire ou postal  
à l'ordre de : POLLEN

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par carte bancaire N° ..... N° de contrôle .....

Date d'expiration : ..... (indiquez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Date

Signature

Informatique et libertés : conformément à la loi du 6.1.1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Service Promotion et Action commerciale de La Documentation française. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici

Impression  
Ministère des Armées  
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions  
Pôle graphique de Tulle  
2, rue Louis Druiolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex







